QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12161 – 4 F

VENDREDI 2 MARS 1984

ATTENTAT AU PAYS BASQUE

Un employé des chemins de fer est tué

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 15 à 20

Les récits de Pierre Michon et de Jean Cayrol

Le journal d'Alice James

Le président Gemayel tente à Damas de modérer les exigences syriennes

Paris face au veto soviétique

Le veto mis par l'URSS, mercredi 29 février au Conseil de sécurité des Nations unies, à l'envoi de « casques bleus » de l'ONU à Beyrouth place la France dans une position délicate. On comptait beaucoup à Paris, en effet, sur cette relève « onusienne » pour se retirer du guêpier libanais sans trop perdre la face. La déception est d'autant plus grande que certains responsables – notamment M. Cheysson, à l'issue du tête-à-tête qu'il eut en janvier avec M. Gromyko à Stockholm, et M. Mauroy, au lendemain de sa rencontre de février avec M. Tchernenko à Moscou – avaient cru pouvoir faire état depuis quelque temps d'une évolution positive de la position soviétique, voire d'une certaine « convergence » entre la ligne suivie par la France et celle de l'URSS. On voit mieux aujourd'hui ce qu'il en était, et l'on ne saurait trop rappeler combien il peut être illusoire de prendre, lorsqu'on négocie avec le Kremlin, ses désirs pour des réalités.

Cela dit, le veto soviétique n'a pas déçu que les dirigeants français. Les pays non alignés, qui avaient fait amender dans un sens plus explicite le texte déposé par la France, n'ont pas caché leur surprise devant le « niet » de Moscou, qui a même pris de court un pays comme le Nicaragua. Managua, qui est membre du Conseil et qui peut difficilement être taxé d'antisoviétisme, a en effet voté en faveur du projet de résolution.

L'argument invoqué par le représentant soviétique pour s'opposer à l'envoi de « casques bleus » à Beyrouth est des plus spécieux. Le texte proposé au Conseil aurait dû, selon lui, prévoir explicitement l'interdiction, pour les navires américains croisant au large du Liban, de faire usage de leurs canons. Or, à la demande justement des non-alignés, le projet prévoyait le retrait de la force multinationale aussi bien du territoire libanais que des eaux territoriales. Il ne mentionnait certes pas la VIe flotte, mais il demandait à tous les membres des Nations unies de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures libanaises, « notamment par des actions militaires ».

Il était peu probable dans ces conditions que les Etats-Unis auraient continué à faire donner les canons de leur flotte après la mise en place des « casques bleus », opération qui aurait d'ailleurs dû s'inscrire dans le contexte d'un cessez-le-feu général sinon d'une réconciliation nationale. Mais en exigeant de telles assurances, jugées inutiles même par les non-alignés, l'URSS a voulu rendre plus éclatant l'échec américain et s'est refusée à faire la moindre concession à Paris, qui va maintenant devoir prendre une décision en ce qui concerne son contingent.

La marge de manœuvre de la France s'est encore rétrécie. Tout va dépendre à présent de l'état dans lequel le président Gemayel va revenir de Damas. La fiction d'un gouvernement libanais d'union nationale – fiction, car un tel gouvernement, s'il existe demain, aura été formé plus par le président Assad que par le président Gemayel – permettrait au moins à Paris de prétendre qu'on est parvenu à une certaine normalisation de la situation au Liban et de retirer ses troupes. Mais force est de constater que cette hypothèse, déjà fort sombre pour la souveraineté du Liban, est encore la plus optimiste de toutes celles qu'on peut formuler...

Le chef de l'Etat libanais a été accueilli avec éclat par le président Assad qui voit se concrétiser sa victoire

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Le président Assad n'a pas ménagé ses efforts, jeudi 29 février, pour accueillir à Damas, avec tous les égards dus à son rang, M. Amine Gemayel. Vingt et un coups de canon et le corps diplomatique au grand complet ont salué l'arrivée du chef de l'Etat libanais attendu à sa descente d'avion par un président Assad tout sourire, qu'accompagnait M. Khaddam, son ministre des affaires étrangères triomphant. La télévision syrienne n'a pas manqué de montrer à loisir les images de ce voyage à Canossa.

Cynisme ou tactique politique ? Le président Assad a-t-il cherché à démontrer que Damas considère toujours M. Amine Gemayel comme le chef de l'Etat et non pas comme un chef de clan, à l'instar de l'opposition libanaise ? Les deux interprétations sont sans doute complémentaires.

Les présidents ont eu deux entretiens dont l'un de deux heures, en tête à tête, au terme duquel le chef d'Etat syrien a offert un banquet en l'honneur de son hôte dans la « salle damascène » réservée aux invités de marque. Les entretiens devaient reprendre ce jeudi, et l'on n'exclut pas à Beyrouth qu'après Damas M. Gemayel puisse se rendre à Ryad, pour rencontrer le roi Fahd, avant de regagner la capitale libanaise.

La longueur des conversations libano-syriennes suggère que, au-delà de l'abrogation de l'accord israélo-libanais, dont le principe est acquis et dont il faudra déterminer sous quelle forme elle sera annoncée, c'est l'ensemble des relations entre Damas et Beyrouth qui est à l'étude.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

Mouvements de grève dans la fonction publique

A l'exception de la CFDT et de la CFTC, les syndicats ont rejeté les propositions salariales du gouvernement et appelé à des arrêts de travail le 8 mars

Les négociations sur les salaires dans la fonction publique ont échoué le 29 février. Le gouvernement a donc pris le risque d'engager une épreuve de force avec les fédérations de fonctionnaires. Certes, il peut justifier son attitude en affirmant qu'il montre ainsi sa volonté, aux yeux de l'opinion publique, de tenir le cap de sa politique de rigueur, sans y faire des entorses qui la remettraient en cause. Mais il va affronter une catégorie qui constitue depuis mai 1981 l'un de ses principaux soutiens électoraux. Avec le risque supplémentaire qu'à un mouvement revendicatif d'un jour – ou deux – s'ajoute ensuite une grève du bulletin de vote...

Les dirigeants des fédérations de fonctionnaires ne se sont pas contentés d'exprimer, pour la plupart, leur mécontentement à l'issue de la réunion salariale du 29 février avec M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives : ils ont annoncé des décisions d'actions. La FEN, la CGT et les autonomes ont lancé, ce jeudi, un mot d'ordre de grève nationale de vingt-quatre heures pour le 8 mars. FO va plus loin en appelant à une grève de quarante-huit heures les 8 et 9 mars, la CGC – présente mais muette à la réunion du 29 février – semblant s'orienter vers une décision identique. Ebranlée par l'annonce d'un réajustement des salaires de 1 % au 1er avril 1984, la CFTC a décidé de ne pas faire grève et a demandé audience à MM. Mauroy et Le Pors.

L'unité risque d'être une nouvelle fois partielle. Il n'y a pas d'appel commun, et les manifestations unitaires ne sont pas garanties pour le 8 mars en raison des réticences de FO qui écarte les défilés dans la rue.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 30.)

Commandes militaires aux chantiers navals

M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, a annoncé le 1er mars, à l'issue d'une réunion tripartite (pouvoirs publics, dirigeants d'entreprise, représentants syndicaux), la commande de cinq navires aux chantiers français. Il s'agit de la commande de deux cargos transporteurs de bois pour les lignes d'Afrique occidentale de l'armateur Delmas-Vieljeux, qui représentent chacun plus d'un million d'heures de travail pour les Chantiers de Saint-Nazaire (groupe Alsthom-Atlantique) ; d'une drague de 2 200 m3 pour le port autonome de Bordeaux, construit aux chantiers Dubigeon de Nantes (groupe Alsthom-Atlantique) pour environ 550 000 heures de travail ; enfin, de deux bâtiments militaires pour la marine nationale, un pétrolier ravitailleur et un navire pour le transport de chalands.

Ces deux commandes militaires, qui seront affectées au groupe Nord-Méditerranée, piloté par Schneider, qui exploite les chantiers de Dunkerque, La Seyne et La Ciotat, sont la première illustration d'une ouverture vers les chantiers civils (comme c'est le cas dans d'autres pays d'Europe, notamment en RFA) des commandes militaires jusqu'ici réservées aux arsenaux de l'Etat.

Au total, ces cinq commandes représentent l'équivalent de plus de 6 millions d'heures de travail pour les quelque 18 000 salariés des deux grands chantiers français, qui s'étaleront sur plusieurs mois : le temps de trouver de nouveaux marchés auprès d'armateurs étrangers (mais la conjoncture est très déprimée et la concurrence des pays asiatiques de plus en plus vive) et d'engager une politique de conversion et d'adaptation des outils de production.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 30.)

LA PROCHAINE DÉMISSION DE M. TRUDEAU

La fin du « french power »

Alors que les élections parlementaires doivent avoir lieu d'ici un an et que son parti est au plus bas dans les sondages, M. Pierre Elliott Trudeau a annoncé le mercredi 29 février, son intention de quitter les fonctions de premier ministre dès que ses amis libéraux lui auront trouvé un successeur.

Montréal. – La nouvelle n'est pas une surprise : M. Pierre Elliott Trudeau (soixante-quatre ans), premier ministre du Canada depuis seize ans, vient d'annoncer sa démission.

De notre correspondant

Elle sera effective dès que le parti libéral lui aura trouvé un successeur au cours d'une réunion du comité directeur qui devrait avoir lieu au mois de juin prochain. D'ici là, il continuera de diriger le pays.

M. Pierre Elliott Trudeau aura présidé aux destinées du Canada pendant plus de trois lustres, et ce règne, qui commence en 1968, ne sera interrompu que par la victoire surprise des conservateurs de M. Joe Clark, le 22 mai 1979. Cet intermède ne durera que neuf mois, le gouvernement minoritaire du conservateur Clark succombant à ses mesures budgétaires.

Dans l'intervalle, supportant mal ce purgatoire comme chef de l'opposition, M. Trudeau annoncera une première fois son retrait de la vie politique, le 21 novembre 1979. Pourtant, un mois plus tard, ses partisans réussissant à le convaincre qu'il est le seul à pouvoir unir un pays aussi divisé par les tensions régionales et linguistiques, il reviendra sur sa décision et, le 18 février 1980, il reprendra le pouvoir aux conservateurs. Aujourd'hui, malgré le côté imprévisible du personnage, nul n'ose mettre en doute le caractère définitif de sa décision.

Elu pour la première fois chef du gouvernement le 25 juin 1968, dans un Canada porté par la vague de prospérité, M. Trudeau quitte la barre alors que son pays se remet à peine d'une crise économique dont les conséquences n'ont pas fini de se faire sentir. L'inflation a été jugulée et une reprise s'amorce lentement, mais au prix d'un déficit budgétaire record (30 milliards de dollars) et d'un nombre élevé de chômeurs (*plus d'un million et demi*). Mais plus que la crise économique, ce sera la crise constitutionnelle qui occupera tous les mandats de M. Trudeau.

De cet immense pays découpé en dix provinces, M. Trudeau s'était promis de faire un ensemble cohérent, bilingue et multiculturel, uni autour d'un gouvernement central fort. Mais le Québec dont il est issu viendra toujours contrecarrer ses plans.

(Interim.)

(Lire la suite page 4.)

Deux conflits sociaux

ROUTIERS :

Reprise des négociations.

LIRE PAGE 27 L'ARTICLE D'ERIC LE BOUCHER

CHARBON :

Avant la marche sur Paris.

LIRE PAGE 28 L'ENQUÊTE D'YVONNE REBEYROL

AU JOUR LE JOUR

BOUTEILLE

Des viticulteurs de l'Aude, venus soutenir quatre des leurs jugés pour avoir vidé des camions de vin étranger, ont mis à sac, mercredi soir, deux gares, des cabines de péage et deux perceptions.

Au même moment, à Paris, des jeunes supporters de l'équipe anglaise de football ont répandu la terreur dans le Parc des Princes et ses alentours, brisant, tapant, cognant tout ce qui bougeait.

Où il est prouvé que les problèmes de la surproduction du vin rejoignent parfois ceux de sa surconsommation.

BRUNO FRAPPAT.

LE THÉATRE VIETNAMIEN EN FRANCE

Spectacle de rizières

Les échanges artistiques et culturels entre la France et le Vietnam ne sont pas des plus actifs. Paradoxe regrettable dans les relations entre deux peuples qui, en dépit des années de guerre, ont gardé le souvenir d'une longue association sur le plan de la culture – dont les traces demeurent au moins en matière linguistique.

Tout – ou beaucoup – est ici politique. L'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge en janvier 1979 – et leur refus de s'en retirer – a fait se refermer des portes qui commençaient à s'entrouvrir. Passé du rôle d'envahi à celui d'envahisseur, le Vietnam était renvoyé à son ghetto. Il faut bien admettre que l'isolement n'est pas, si l'on peut dire, à sens unique. Voici peu de temps, une exposition Blaise Cendrars a été « recalée » à Hanoï pour des raisons mal expliquées – avons-nous entendu parler quelque part de « cosmopolitisme ? » – mais en tout cas dans des conditions qui ne témoignaient pas d'une grande volonté d'ouverture.

Raison de plus pour se réjouir que le courant réussisse de temps en temps à passer en direction de Paris et permette à la France d'accueillir, à partir du 3 mars, sous l'égide de la Maison des Cultures du monde et de la maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, une tournée du Théâtre vietnamien qui n'a guère connu de précédent en Europe occidentale.

Sans toucher au théâtre moderne proprement dit, les œuvres qui vont être présentées, non seulement à Paris mais aussi dans une demi-douzaine de villes de province, offrent un panorama très divers de l'art scénique vietnamien. Le plus inédit – en Europe du moins car au Vietnam les premières traces de ce divertissement datent du XIIe siècle – est le spectacle des marionnettes sur l'eau.

Il s'agit d'un spectacle des rizières, c'est-à-dire né dans des conditions naturelles où l'eau est omniprésente, adapté à un public rural où se recrutent toujours ses plus fidèles adeptes et dont la transplantation à Paris – en piscine spécialement aménagée car la saison n'autorise guère les spectacles aquatiques en plein air – a inévitablement posé quelques problèmes techniques.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 21.)

Demain

Ecole privée : les vrais enjeux

LIRE NOTRE SUPPLÉMENT SPÉCIAL DANS *LE MONDE* DE VENDREDI (daté samedi 3 mars)

Lettres au Monde

La grande colère de nos abonnés devant la carence du service postal

LIRE PAGE 2

dossier

LETTRES AU Monde

La grande colère de nos abonnés devant la carence du service postal

En 1980 la presse a accepté une forte hausse des tarifs postaux étalée sur sept années avec, en contrepartie, la promesse des PTT d'améliorer la qualité du service public. Quatre ans plus tard, les tarifs continuent, comme prévu, de s'élever — malgré le blocage des prix — et la distribution des journaux est de plus en plus perturbée.

A l'automne, les mouvements de grève dans les centres de tri ont fait perdre au *Monde* plusieurs milliers d'abonnés. Ce qui est plus grave, sans doute, c'est que la distribution, loin de reprendre un cours régulier, conserve un rythme cahotant. Notre quotidien est servi à certains abonnés *plusieurs jours* après sa publication, par paquets de trois ou quatre numéros. Nous sommes assaillis de légitimes protestations. C'est l'essentiel de notre courrier. Nous avons répercuté ces plaintes, nous avons patienté en attendant une amélioration et au risque de paraître nous désintéresser du sort de nos abonnés, frustrés et furieux.

Nous avons décidé de leur donner la parole pour que leur colère ait un écho public. Les quelques lettres que nous citons ont été choisies parce qu'elles témoignent d'une carence qui s'étend sur presque tout le territoire. Carence qui décourage la fidélité à notre journal et qui met gravement en cause la qualité d'un service public.

A. L.

Un peu raide...

M. Amir Helmy Ibrahim, Paris :

Je trouve un peu raide de ne recevoir le journal daté dimanche-lundi que le lundi matin alors que j'habite Paris *intra-muros*. Pour des raisons que j'ignore, ce journal, qui m'était livré spécialement le samedi après-midi, a été livré irrégulièrement puis n'a *plus été livré* du tout le samedi. Cela est parfaitement inacceptable.

La communication écrite avant le téléphone-gadget

M. Jean Falga, Orléans (Loiret) :

J'ai renouvelé mon abonnement récemment. Mais, au lieu de m'abonner pour un an comme d'habitude, je me suis contenté d'une période de six mois.

La somme importante m'a fait réfléchir, sans doute. Mais il y a surtout un motif plus déterminant que tout autre : les défaillances répétées des PTT. Durant nos vacances de cet été, en juillet et en août en Ariège, l'irrégularité de la poste a dépassé très largement nos sommets pyrénéens!

Un jour, nous recevions trois journaux à la fois, d'autres fois, à raison d'une ou deux matinées par semaine, nous étions privés de courrier. Il me semble avoir lu une lettre de protestation dans *le Monde*. Cela me semble bien peu!

A votre place, monsieur le directeur, je prierais M. Mexandeau de s'occuper d'abord des services les plus humbles de son ministère, de ne plus faire passer le téléphone-gadget avant la communication écrite. Oh! je ne demande pas les deux ou trois tournées « journalières » de mon enfance. Mais, à l'âge de la surinformation immédiate, on souhaiterait ne pas recevoir des nouvelles de sa famille une dizaine de jours après la mise à la boîte, ou bien ne pas lire par paquets les journaux des semaines précédentes.

Il y a trente ans...

M. Louis Iltis, Riedisheim (Haut-Rhin) :

Après deux mois d'anarchie postale, après bien d'amères réflexions... je veux bien renouveler mon abonnement au *Monde*;

Je vous résume cependant mes ennuis liés à la transmission irrégulière du journal :

— pendant cinq semaines aucun journal ne fut remis le samedi. J'en recevais trois le lundi matin;

— pendant la même période, le journal me parvenait avec vingt-quatre heures de retard les autres jours.

Une réception aussi irrégulière ne provoque que colère et dénie tout intérêt au « quotidien » qui a trois jours d'âge.

Il y a trente ans — à *10 000 kilomètres* — *le Monde* nous parvenait *en vingt quatre* heures. En principe les « messageries » reçoivent la presse parisienne par un train de nuit qui est en gare de Mulhouse bien avant 5 heures. A Strasbourg, les mêmes journaux du soir sont vendus au kiosque de la gare vers 21 *heures*.

Les méfaits de la concentration

M. Pierre Cavellat, Carantec (Finistère) :

Le Monde ne peut-il dénoncer les méfaits des concentrations multipliées dans les institutions et organismes de l'Etat ? Là ou le tri postal s'effectuait au chef-lieu de l'arrondissement, tout allait au mieux, autrement *dit*, j'avais mon journal chaque jour. Ce tri devenu régional ou départemental ou mi-départemental, ce ne sont que dérapages. Qui donc a dit que la fonction publique est un mille-pattes sans tête dont les mouvements ne sont jamais « synchrones ». *Les maîtriser ? On* maîtrise dix pattes mais pas des centaines.

Votre journal n'est plus un quotidien

M. René Touzery, Fournels (Lozère) :

Depuis quinze jours, votre journal m'arrive très irrégulièrement, parfois avec un retard de deux jours. Caprice, sottise ou fainéantise des ronds-de-cuir *PTT* ou changement de distribution depuis Clermont-Ferrand *sans considération* des clients? Peu importe. Votre journal n'est plus un quotidien. Dans un passé plus ou moins lointain, vous êtes déjà intervenus avec une efficacité remarquable. Auriez-vous l'obligeance d'intervenir encore une fois? Je ne suis pas le seul concerné.

Six jours de retard

M. Guy Bridier, Sardan (Gard) :

Abonné au *Monde* pour... deux ans... et lecteur assidu depuis 1952, j'ai adressé le 28 juillet une lettre à vos services pour signaler l'incroyable anarchie dont souffre la distribution postale de notre journal.

Il m'était aimablement répondu que l'origine de ces irrégularités incombait aux tris postaux régionaux en grève semi-permanente. Confirmation de cette information m'était donnée par le receveur de ma localité.

Six mois ont passé... les irrégularités sont devenues maintenant... régulières et... *normales*. *Le Monde* arrive donc, en moyenne, deux fois par semaine le lendemain de sa parution, et les autres parutions avec... deux... trois... voire six jours de retard!...

L'esprit et la lettre

M. Maxime Bastet, président d'honneur de la Chambre d'agriculture de la Drôme, membre du comité économique et social de la région Rhône-Alpes, maire de Grane (Drôme), est, aussi, abonné au Monde. *Au titre de maire, il a reçu une circulaire de la direction générale des Postes qui expose* « les quatre objectifs fondamentaux poursuivis par la réorganisation de la Poste ». *Ce courrier lui a inspiré une réponse au chef du service départemental des PTT. Il écrit notamment :*

Je ne peux, hélas! que constater, comme un très grand nombre de citoyens, la distorsion qui existe entre les affirmations d'intention louables développées dans le contenu de cette circulaire, sur lesquelles toute personne raisonnable ne peut que manifester son accord, et la réalité quotidienne vécue par les usagers, et le constat d'une détérioration *flagrante* du service public des Postes depuis plusieurs mois : courrier distribué de plus en plus fréquemment avec des retards inexpliqués, avis de passages de représentants parvenant après leur visite, convocations à des réunions reçues une fois les réunions tenues, délais de livraison de colis, etc. (...).

Viennent s'y ajouter les désordres dans la distribution des organes de presse, et tout particulièrement celle de la presse nationale.

Abonné au journal *le Monde* depuis 1965, je n'ai jamais eu à connaître, sauf en 1968, de tels événements. *Encore tout* récemment, pour la semaine du 6 au 12 courant, trois numéros reçus ensemble ; le 15 courant, *le Monde* du 14 et du 15; le 17, pas de distribution.

Ceci au moment où M. le ministre veut imposer une augmentation des tarifications à des *entreprises de presse* qui connaissent par ailleurs des difficultés financières (...).

In fine, je dirai que l'esprit de rigueur, de conquête, d'innovation pour être compris et partagé par les citoyens doit se justifier préalablement par l'exemplarité du service.

Pour ma part, j'aurais tendance à demander une réfection *de copie* à *l'administration* centrale et au ministère après s'être assuré qu'il y a effectivement concordance entre l'esprit... et la lettre, celle, bien sûr, que transmet en conscience le modeste receveur local et le préposé qui « n'en peut mais » et qui reçoivent, seuls, tout seuls, les malheureux, les récriminations des usagers.

Cette situation est intolérable, autant pour moi, simple usager des « services » (!!!) PTT, que pour vous, quotidien national de première importance.

Que faire ? Une protestation de plus aux PTT ? Je vous en laisse juge...

Une statistique

M. Jean Tisseyre, Bouloc (Haute-Garonne) :

Peut-on encore, en 1984, être abonné à un quotidien ? A la suite de mon expérience personnelle, la *réponse* est *négative*; *le* délabrement total de l'administration des PTT dans l'acheminement du courrier oblige à cette constatation.

Je vous indique, ci-dessous, une statistique faite par moi en dehors des périodes de grève des centres de tri et de la SNCF.

Réception : jour J, 10 % ; jour J+1, 60 % ; jour J+2, 25 % ; autres, J+3, J+4, etc., 5 % ; fréquence des arrivées multiples (plus de un numéro au courrier), 25 %.

En d'autres termes, cela signifie que neuf fois sur dix *le Monde* mis *en vente à Paris, par exemple*, le mardi après-midi ne sera lu par un abonné de province qu'à partir du jeudi ou du vendredi.

Je remarque, par contre, que, par la voie des messageries, le journal se trouve ponctuellement en son point de vente.

Par paquets de six...

Mlle Hélène Prévost, Escalquens (Haute-Garonne) :

De janvier à décembre 1983, votre quotidien est devenu pour nous, dans la région, « bihebdomadaire », autrement dit, par paquets de trois ou quatre. Mais... depuis janvier 1984, tout au moins jusqu'au 21 janvier, ils arrivaient par six ou sept... avec *une semaine de retard*. Puis, la semaine dernière, du 23 au 27 janvier, miracle!... un journal par jour. Hélas!... depuis, et nous sommes le 31, plus rien.

Lecteur de seconde zone

M. François Fournier, Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) :

Je suis le plus fidèlement hostile ou le plus hostilement fidèle de vos abonnés. Je viens en effet de subir, une fois de plus, les conséquences de la grève des agents du centre de tri postal de Toulouse-Matabiau. Elle semble, enfin ! en voie de résorption, puisque j'ai reçu avant-hier cinq et hier quatre exemplaires, dont le numéro daté du 7 janvier (vingt jours de retard).

Ainsi, périodiquement, nous subissons les contrecoups des conflits sociaux : arrêts de travail, grèves partielles ou totales, débrayages en tout genre des postiers et des cheminots (...).

Comment, dans ces conditions, ne pas rêver de démantèlement du service postal ? *Comment ne pas envier* l'efficacité des messageries ? Comment ne pas ressentir comme une injustice l'inégalité de traitement entre le lecteur au numéro et l'abonné ? Le handicap de ne disposer que le lundi du numéro dominical *n'est que vétille* en regard du décalage persistant de l'acheminement postal. Il faut vraiment n'avoir pas le choix pour se condamner à subir les inconvénients de l'abonnement !

N'imaginez pas les lecteurs au numéro moins fidèles ! J'en connais qui n'hésitent pas, quel que soit le temps, à s'arracher en vacances au farniente de leur petit village de montagne pour descendre à Luchon, distant de 10 kilomètres, afin de ne pas rater leur précieux numéro, tandis que certains abonnés ne prennent *pas toujours le temps de déchirer* la bande !

Combien d'*abonnés qui ne sont* que des habitués, combien d'acheteurs au numéro qui sont de véritables dépendants et que votre drogue imprimée tonifie et réconforte ? Trente ans de lecture assidue, trente ans de fidélité indéfectible me permettent de comparer les formules, d'avoir des préférences et de déplorer que soit porté si souvent atteinte au droit à l'information. Soumis à tant de sujétions et d'aléas, l'abonné n'est qu'un lecteur de seconde zone.

Le sabotage d'un service public

M. Paul Chavanne, Marseille :

Lecteur de votre journal depuis sa fondation, je me suis abonné depuis 1977 parce que, résidant six mois de l'année dans un petit village de Franche-Comté, je ne puis plus acheter le journal au numéro.

Jusqu'en 1983, le service de l'abonnement fut à peu près régulier à part quelques retards exceptionnels imputables à des mouvements de grève dans les PTT. Mais depuis 1983, et surtout depuis cet été, le désordre de la distribution est devenu insupportable. Sans revenir sur la situation créée en septembre-octobre par la grève des bureaux de tri, le service de mon abonnement demeure perturbé. Je vous donne quelques exemples : je ne reçois pour ainsi dire *jamais* le journal du samedi, qui me parvient le lundi ou le mardi, les numéros datés dimanche-lundi me parvenant le mardi ou le mercredi.

Cette semaine, j'ai reçu lundi à la *fois* les numéros du samedi 7 janvier, dimanche 8-lundi 9, mardi j'ai bien reçu le journal du jour ainsi que mercredi, mais aujourd'hui, vendredi 13 janvier, je n'ai reçu ni le journal de jeudi ni celui de vendredi.

Par contre, la semaine dernière, j'ai eu la surprise de recevoir des numéros de la semaine précédant Noël ! *Vous comprendrez aisément* que, devant pareille situation, j'envisage de ne pas renouveler mon abonnement en octobre 1984.

Militant syndicaliste et responsable syndical au SNES et à la FEN, je suis profondément attaché aux droits des travailleurs, dont notamment le droit de grève, mais je ne saurais confondre l'exercice de ce droit avec le sabotage d'un service public. Il y va de la responsabilité des travailleurs et de leurs organisations syndicales.

Bâillonner la presse

M. Saltiel, Montfavet (Vaucluse) :

Les princes qui nous gouvernent ont finalement découvert le moyen le plus sûr de bâillonner la presse : il consiste à contempler placidement l'incroyable dégradation du service postal.

Il est certain que, si j'avais aujourd'hui à renouveler mon abonnement, je le considérerais comme illusoire. *Car, depuis* quelques mois, on a l'impression que le facteur vient... quand il peut. En revanche, il m'arrive de recevoir des plis destinés à d'autres, et je suppose que d'autres reçoivent des plis qui me sont adressés.

P.-S. — J'ai reçu, hier matin 15 février, l'injonction du percepteur d'avoir à régler mon tiers provisionnel avant le... 15 février, date à partir de laquelle s'applique la pénalisation de retard de 10 %!

161 numéros en plus de mon abonnement

Général Edouard Cortadellas, Thoard (Alpes-de-Haute-Provence) :

... Je conserverai « une fidélité » au *Monde* mais je m'approvisionnerai chez le dépositaire de mon village qui reçoit le journal chaque jour, à sa date, avec une régularité parfaite par des messageries privées. En effet, pour les abonnés, *le* service public postal a subi au cours de l'année une dégradation telle que j'ai dû acheter, en 1983, 161 numéros en plus de mon abonnement afin d'avoir des nouvelles à jour et dans l'ordre chronologique.

La lecture de votre rubrique « correspondance » m'a d'ailleurs montré que je n'étais pas le seul.

Retards systématiques

M. Allienne, de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines) :

Je tiens à vous exprimer mon mécontentement quant à la distribution de votre quotidien. Je ne vous tiens pas pour personnellement responsable de cet état de chose, mais peut-être que cette lettre ajoutée à d'autres, vous permettra d'agir auprès des autorités compétentes.

Abonné depuis plusieurs années à votre journal, j'ai constaté qu'entre les perturbations dues aux grèves des PTT des années précédentes, il ne se passe pratiquement pas de semaine sans que la distribution ne soit différée. Il est à peu près systématique que le journal du samedi soit distribué la *mardi suivant*. Le journal de mercredi que j'aurai dû avoir aujourd'hui n'a pas été distribué.

La dernière performance

M. Roger Conan, Erquy (Côtes-du-Nord) :

C'est « ben vrai », dirait la *mère* Denis. Pour mon journal, voici la dernière (performance) : le 2 février, rien; le 7, idem; le 15, idem; le 16, idem; le 18, idem (celui du 15 est quand même arrivé le 20).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

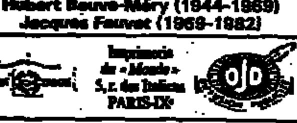
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse *définitifs* ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT AU LIBAN

Le veto soviétique à l'envoi de « casques bleus » à Beyrouth provoque une vive déception aux Nations unies

De notre correspondant

New-York (Nations unies). – L'URSS a usé de son droit de veto, le 29 février, au Conseil de sécurité de l'ONU pour empêcher le déploiement des « casques bleus » des Nations unies dans l'agglomération de Beyrouth en remplacement de la force multinationale, comme le proposait la France. A l'exception de l'Ukraine, qui a évidemment suivi la position soviétique, tous les autres membres du Conseil ont voté en faveur du projet de résolution français, qui a recueilli treize voix sur quinze.

Les trois semaines de négociations intensives menées par la France et le président du Conseil de sécurité, M. Shah Nawaz (Pakistan), n'ont donc pas suffi pour lever les objections de l'Union soviétique, qui, jusqu'au bout, a insisté pour que le texte du projet demande l'arrêt des tirs d'artillerie de la VIe flotte américaine contre les positions syriennes et progressistes libanaises.

Les exigences soviétiques ne s'arrêtaient pas là. Moscou souhaitait également restreindre au maximum le mandat d'une nouvelle force de l'ONU en limitant son champ d'action à la seule capitale libanaise, et non à son agglomération – ce qui laissait en suspens la protection par l'ONU des camps de réfugiés palestiniens, – et en fixant les effectifs à mille hommes au maximum, qui n'auraient été déployés que pour trois mois.

Tant dans les milieux diplomatiques occidentaux que chez les non-alignés, la déception était grande mercredi soir à l'ONU. Le représentant de la France, M. Luc de la Barre de Nanteuil a qualifié l'issue du vote de particulièrement malheureuse. « *Elle n'est bonne ni pour les Nations unies, le Conseil de sécurité n'ayant pu remplir la mission qui lui était confiée par la charte, ni pour le Liban* », a-t-il dit. « *Notre projet*, a-t-il ajouté, *n'était pas destiné à régler tous les problèmes du Liban. Mais il était propre à favoriser un climat de réconciliation nationale.* »

Comme on pouvait s'y attendre, les Etats-Unis et l'URSS ont échangé des propos peu amènes. M. Oleg Troïanovski a accusé Washington d'avoir voulu imposer son protectorat sur le Liban et de pratiquer le chantage militaire. Quant à Mme Jane Kirkpatrick, elle a répliqué en reprochant à son collègue soviétique « *de semer la haine, d'arroser de mensonges et de récolter la violence* ».

Le projet français, qui avait beaucoup emprunté aux suggestions présentées par les non-alignés, garantissait le retour de la force multinationale, tant du territoire que des eaux sous souveraineté libanaise. Il ignorait certes la présence des navires de la VIe flotte américaine, n'entrant pas dans le dispositif logistique de la FM, mais il impliquait, en demandant à tous les membres de l'ONU de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures libanaises, « *notamment par des actions militaires* », l'arrêt des bombardements américains.

Mercredi soir, le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, et le représentant libanais à l'ONU, M. Rachid Fakhouri, ont appelé les membres du Conseil de sécurité à ne pas abandonner leurs efforts en vue de l'envoi de « casques bleus » à Beyrouth. Mais dans les milieux diplomatiques occidentaux on ne se faisait guère d'illusions sur les chances de voir l'URSS revenir sur son veto.

(Interim.)

Le roi Fahd demande au président Reagan de ne pas se désengager du conflit

Le roi Fahd d'Arabie Saoudite incite le président Reagan à ne pas se désengager du conflit libanais, rapporte ce jeudi 1er mars le correspondant diplomatique du *Washington Post*. Dans une lettre remise mardi au chef de la Maison Blanche, le souverain saoudien aurait exprimé le vœu que les Etats-Unis favorisent activement un accord entre les présidents Gemayel et Assad fondé sur l'abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai. Autrement, aurait ajouté le roi, « *l'influence américaine dans la région subirait un dommage irréparable* ».

Selon le *Washington Post* encore, les États-Unis auraient rejeté cette requête, transmise récemment par un émissaire du président Gemayel, ainsi qu'un appel de ce dernier en faveur du maintien du *statu quo* militaire. Le chef de l'Etat libanais aurait demandé spécifiquement que la marine américaine utilise sa puissance de feu pour défendre trois localités – Choueifat, Souk-El-Gharb et Dhour-El-Choueir – actuellement menacées par les milices antigouvernementales. Washington aurait repoussé également cette proposition en faisant savoir que ses unités, mouillant près de Beyrouth, n'interviendraient que si des bâtiments et des intérêts américains étaient en péril.

Le gouvernement israélien paraît plongé dans un profond désarroi

De notre correspondant

Jérusalem. – Chaque dimanche, à l'heure du conseil des ministres, des groupes de kibboutzniks viennent devant le siège du gouvernement réclamer le départ des troupes israéliennes du Liban. Cette semaine, trente-cinq paras réservistes, fraîchement démobilisés, s'étaient joints à la foule des manifestants – un millier environ, – dont ils ont épousé la cause.

Ces protestataires obstinés parlent désormais au nom de la « majorité silencieuse », puisque, selon le dernier sondage, 51,4 % des Israéliens souhaitent un retrait total, tandis qu'un sur dix seulement défend le *statu quo*. Pourtant ils risquent de défiler encore longtemps sous les fenêtres de M. Shamir, car la perspective d'un « *désengagement* » semble plus incertaine que jamais. Du coup, le décalage entre le pouvoir et l'opinion à propos du Liban ne cesse de croître.

« *Tsahal se redéploiera dans un proche avenir* », annonçait M. Shamir il y a quelques semaines. Depuis, il y a eu la percée des forces antigouvernementales et l'effondrement de l'armée libanaise, le repli des « marines » et la capitulation du président Gemayel. La prédiction du premier ministre était floue, mais crédible. Elle ne semble plus d'actualité.

Certes, les dirigeants de Jérusalem poursuivent sans relâche le même objectif stratégique mille fois proclamé : garantir la sécurité de la Galilée. Pour l'atteindre, ils tablaient jusqu'à la fin de l'année dernière, sans trop d'illusions tout de même, sur un transfert de responsabilités à l'armée libanaise et aux groupes alliés d'Israël, le rôle-clé revenant dans le Sud à la milice de feu le commandant Haddad.

Ces espoirs étant pour l'instant évanouis, le gouvernement israélien a décidé... de ne rien décider. Il n'est plus question d'élaborer des scénarios ni de fixer des échéances, fussent-elles vagues. La situation libanaise étant jugée « *instable* » et « *fluide* » – doux euphémismes, – on naviguera à vue. « *Nous avons besoin de temps, il n'y a pas de formule magique* », admet M. Uri Lubrani, coordonnateur des activités israéliennes au Liban.

« *Nous devons réévaluer la situation chaque mois* », ajoute le ministre de la défense, M. Moshe Arens. « *Toutes les autres parties au conflit libanais*, renchérit M. Shamir, *ont modifié à plusieurs reprises leur ligne de conduite. Pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, le droit de changer notre position au mieux de nos intérêts ?* » Cette « *souplesse* » et ce « *pragmatisme* » professés à Jérusalem sont l'alibi flatteur d'un profond désarroi.

MM. Shamir et Arens sont les maîtres d'œuvres de la politique libanaise d'Israël. Le premier ministre, d'un naturel circonspect, n'est pas l'homme des décisions hâtives. Il est enclin, par tempérament, à préserver le *statu quo* en attendant d'y voir plus clair. M. Arens, lui, fait du maintien de l'armée au Liban aussi longtemps que nécessaire une question de principe. Il déclarait il y a deux jours à un auditoire d'étudiants : « *Nous ne pouvons accepter de partir en laissant la situation pourrir. Nous n'aurions plus alors aucune prise sur les événements. Il n'est pas question de passer la guerre du Liban par profits et pertes.* »

Les vues de M. Arens ne font pas l'unanimité au sein du gouvernement, dont plusieurs membres, conduits par le vice-premier ministre, M. David Levy, prônent une réduction substantielle des effectifs militaires au Liban. M. Yehuda Ben Meir, ancien adjoint de M. Shamir aux affaires étrangères, s'est prononcé dans le même sens. A ceux qui pensent « *après nous le déluge* », M. Arens rétorque que la politique d'Israël ne vise pas « *à limiter les dégâts* » mais à protéger durablement les villes frontières contre des « *attaques terroristes* ». L'extrême droite conseille à M. Arens de tenir bon.

Un pouvoir paralysé

Théoriquement, le renoncement américain et l'imminente abrogation de l'accord du 17 mai déchargent Israël de tout devoir de solidarité envers des partenaires américains et libanais qui ont lâché prise. Jérusalem a les coudées franches pour agir à sa guise. En pratique, pourtant, le pouvoir semble paralysé car Israël n'a plus l'intiative des événements.

Sur le papier, les options militaires d'Israël sont claires. Les plans de redéploiement dorment depuis deux mois dans les tiroirs de l'état-major (*le Monde* du 6 janvier). Le retrait sur la rivière Zaharani et le recul jusqu'au Litani au nord de Tyr sont ses principales hypothèses de travail applicables à tout moment. Dans les deux cas, le terrain serait, à des degrés divers, plus facile à contrôler, la population locale étant plus homogène et moins hostile à Israël, l'armée d'occupation moins vulnérable aux attentats.

Si les dirigeants politiques n'ont pas donné le feu vert au projet de repli, c'est d'abord parce qu'ils savent que Damas tiendra cette décision pour un aveu de faiblesse. La Syrie, estime-t-on à Jérusalem sans l'admettre ouvertement, tient déjà le haut du pavé au Liban : il serait malvenu de lui rendre un service supplémentaire.

Ces temps-ci, l'armée israélienne a plutôt tendance à étendre sa zone d'influence qu'à la restreindre. En maintenant depuis septembre une trentaine de patrouilles blindées au nord de l'Awali – certaines jusqu'à Damour, – elle entend rappeler aux habitants de la région, et d'abord à la communauté druze, qu'elle ne tolérera pas un retour des combattants palestiniens aux abords de ses lignes. Ces patrouilles ont pris une allure plus spectaculaire, et au cours des dernières semaines, les villageois druzes, chrétiens et chiites ont vu défiler d'impressionnants convois de trente à quarante chars sur lesquels d'immenses étoiles de David flottaient au vent.

Ces démonstrations de force ont un caractère dissuasif évident. Leur rôle est surtout préventif, car jusqu'à présent aucun indice sérieux n'a attesté la présence de Palestiniens dans cette région. Aux yeux d'Israël, les druzes ont à ce jour respecté leur engagement de tenir ces derniers à distance.

« *Quand on dispose d'un piano, pourquoi ne jouerait-on que sur une octave* », faisait récemment remarquer M. Lubrani. Assurément, mais à condition d'éviter la cacophonie. Il est difficile à Israël d'être l'ami de tous, et à tout moment, au Liban. L'Etat hébreu a voulu diversifier ses alliances dans le Sud et reproduire en milieu chiite l'expérience réussie à Marjayoun avec les milices à majorité chrétienne du commandant Haddad. L'opération, on le sait, a échoué. Une minorité de chiites combattent l'armée israélienne les armes à la main, mais tous souhaitent son départ.

La victoire syrienne

Au bout du compte, ce sont toujours les chrétiens qui font figure d'alliés privilégiés d'Israël. Redoutant l'avènement au Liban d'un protectorat syrien, ils ont pour la première fois défilé en masse mardi à Jezzine pour réclamer un resserrement des liens avec l'Etat juif. Fût-il inspiré par la peur, l'événement n'était pas négligeable. Les miliciens de Haddad, eux, ont bien surmonté la mort de leur chef, resté sans successeur. Plusieurs centaines de phalangistes venus du Nord ces dernières semaines ont grossi les rangs de « l'armée du Liban libre ».

Les dirigeants israéliens se défendent de souhaiter la partition du Liban, mais ils s'accommoderaient d'une « cantonisation » reflétant un partage d'influence entre Jérusalem et Damas, pourvu que les communautés druze et chiite neutralisent l'ennemi palestinien. Mais tout cela suppose l'aval de la Syrie, et il faudra bien un jour prendre langue avec elle.

En attendant, Israël s'enlise dans une occupation coûteuse et impopulaire qui a fait, à ce jour, cinq cent soixante-dix morts et trois mille blessés. Le moral de la troupe est d'autant plus incertain qu'elle ne se sent pas soutenue par l'opinion. Cent treize réservistes sont en prison pour avoir refusé de servir au Liban. Certains purgent leur troisième peine consécutive. Parmi les responsables militaires, on s'inquiète de plus en plus des retombées négatives de l'engagement au Liban, lequel nuit à la qualité de l'entraînement et fait oublier le seul vrai danger à leurs yeux, celui qu'incarne l'armée syrienne. Déjà certains stratèges soulignent que, en cas de conflit avec Damas, l'armée risquerait de pâtir de son aventure libanaise, certaines unités s'entraînant moins longtemps et moins souvent que ne l'exige un matériel de plus en plus complexe.

L'opposition travailliste reproche au Likoud de ne pas avouer sa faillite, de vouloir détourner l'attention du vrai problème de fond – l'avenir des Palestiniens – et de chercher à régler un conflit politique par des moyens purement militaires. « *Avant de lancer une guerre, il importe de savoir à quel moment on la terminera* », écrivait récemment M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères. A Jérusalem, aujourd'hui, personne n'est en mesure de dire quand s'achèvera « *la guerre la plus longue* » d'Israël.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

M. RAYMOND EDDÉ : Il faudrait abroger aussi l'accord libano-palestinien

M. Raymond Eddé, chef de file des chrétiens indépendants, a réclamé, le mercredi 29 février, l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1982 ainsi que de l'accord libano-palestinien du Caire du 3 novembre 1969. Cet accord autorisait les fedayins palestiniens à se servir du territoire libanais pour attaquer Israël.

Dans une déclaration à la presse, M. Eddé juge « *nécessaire d'abroger l'accord du Caire pour enlever à Israël tout prétexte d'attaquer ou d'envahir le Liban ou d'y maintenir son armée en violation des résolutions du Conseil de sécurité et de la Convention d'armistice libano-israélienne* ».

» *Il incombera par la suite au gouvernement libanais d'interdire, avec l'aide des forces de l'ONU, toute attaque contre le territoire israélien à partir des territoires libanais* », ajoute-t-il.

A propos de l'accord libano-israélien, conclu sous l'égide des Etats-Unis, M. Eddé relève que « *le Parlement libanais n'ayant fait qu'autoriser le pouvoir exécutif à ratifier l'accord du 17 mai 1982, il appartient dorénavant au président de la République, et non au Parlement, de rejeter ou de ratifier ledit accord* ».

● *Les Forces libanaises et l'accord avec Israël.* – Dans un communiqué publié à Paris le 28 février, les Forces de la résistance libanaise, émanation en France des Forces libanaises (chrétiennes), estiment que « *l'abrogation du traité international que constitue l'accord libano-israélien du 17 mai, exigée par Damas* », consacrera « *le morcellement du Liban* » et sa « *syrianisation* ». La « *revendication essentielle* » de la résistance libanaise reste « *le retrait simultané des troupes israéliennes et syriennes* », conclut le communiqué.

● *Grève dans un camp palestinien.* – Le camp de réfugiés palestiniens de Ain El Heloue, à l'est de Saïda (chef-lieu du Liban-Sud), a observé, le mercredi 29 février, une grève générale pour protester contre la mort d'un jeune palestinien après une détention de vingt mois dans les prisons israéliennes. Marouane Ahmad Ibrahim, vingt ans, avait été arrêté au moment de l'invasion israélienne, en juin 1982. Pour une raison encore inconnue, il n'avait pas bénéficié de l'échange, le 24 novembre dernier, au cours duquel près de cinq mille prisonniers libanais et palestiniens avaient été libérés contre six prisonniers israéliens aux mains du Fatah. – *(AFP).*

Le président Gemayel tente à Damas de modérer les exigences syriennes

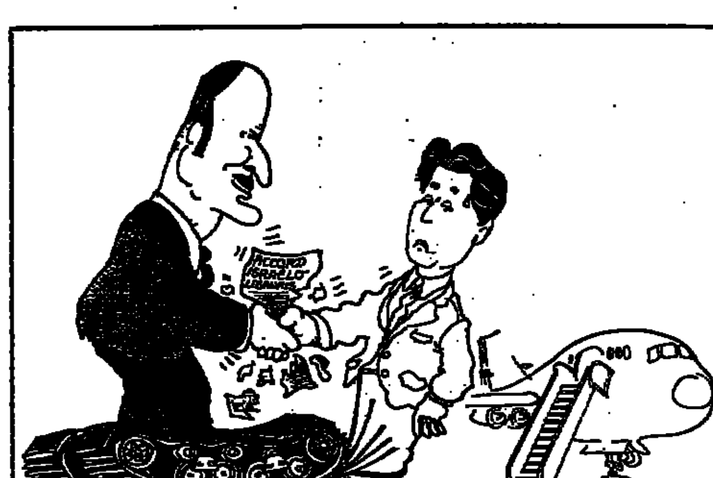
(Suite de la première page.)

L'opposition à Beyrouth est restée très discrète sur ce voyage et la radio du parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt « *la voix de la montagne* » ne l'a mentionné qu'en une phrase, sans commentaire, au milieu de son bulletin d'information.

Voiture piégée à Beyrouth-Ouest

M. Fadi Frem, commandant en chef des forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) a, pour sa part, réitéré son hostilité à l'abrogation de l'accord du 17 mai. « *Le président Gemayel*, a-t-il dit, *ne possède pas les moyens nécessaires pour obtenir des garanties de la Syrie en contrepartie de l'abrogation de l'accord* ». M. Frem a ajouté : « *les forces libanaises sont prêtes à affronter toute action militaire syrienne sur le territoire libanais afin de fournir au président la possibilité de faire face aux pressions de Damas. Nous n'avons pas résisté neuf années durant et offert des milliers de martyrs pour nous soumettre maintenant à la Syrie.* » « Le commandant en chef des forces libanaises estime que l'accord du 17 mai « *demeure un symbole de la liberté du pouvoir dans cette partie du monde libre* ».

Dans l'attente des résultats d'un sommet condamné par une partie du camp chrétien et observé avec prudence par l'opposition, Beyrouth et ses environs ont connu un regain de tension dans la journée de mercredi ; l'explosion d'une voiture piégée dans un quartier résidentiel de Beyrouth-Ouest a été immédiatement interprétée comme la première réponse du camp chrétien hostile au voyage à Damas du président Gemayel. Si rien ne permet de confirmer cette hypothèse, elle est généralement admise à Beyrouth-Ouest (secteur à majorité musulmane) où la psychose du terrorisme hante à nouveau les esprits.



Dessin de PLANTU.

Quelques minutes à peine après l'explosion qui a secoué la capitale libanaise, toutes les rues se sont vidées, laissant la voie aux ambulances, toutes sirènes hurlantes. Les miliciens, très nerveux, ont bouclé immédiatemment le quartier, tirant en l'air pour écarter les curieux.

L'explosion s'est produite à 200 mètres de l'immeuble de la télévision libanaise, sans pour autant semble-t-il que celle-ci soit visée. En plein milieu de l'après-midi, des enfants, une nouvelle fois privées d'école depuis le 6 février dernier, jouaient nombreux dans un jardin attenant et ont donc été les premières victimes de cet attentat dont le bilan s'élève à trois morts et une centaine de blessés.

La charge de 40 kilos de TNT, selon un officier de gendarmerie, était placée dans une voiture en stationnement, entre deux immeubles de dix étages, dont l'un abritait des réfugiés chassés de la banlieue sud lors des bombardements de février. La violence de l'explosion a soufflé toutes les fenêtres des appartements et fait sauter des canalisations d'eau, transformant les alentours en torrents boueux.

Intensification des bombardements

Partout ce n'était que débris de verre ou de bois, vêtements épars, boulons, pièces métalliques provenant des dizaines de voitures calcinées. De la voiture piégée, une BMW bleu métallisé, il ne restait que le bloc moteur, et les gendarmes arrivés immédiatement sur les lieux avaient beaucoup de mal à rassembler les bouts de tôle tordue projetés à plusieurs centaines de mètres.

Cet attentat, le premier depuis l'explosion d'un camion piégé devant un poste militaire français, le 21 décembre dernier, a été suivi par une intensification des bombardements sur les régions chrétiennes, notamment le littoral de Kesrouan, du Metn, ainsi que Dora, où des obus ont atteint un réservoir de gaz, déclenchant un gigantesque incendie.

FRANÇOISE CHIPAUX.

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT LIBANAIS

TROIS RAPPORTS SUR LES MASSACRES DU CHOUF EN SEPTEMBRE 1983

Entre 1 200 et 1 500 victimes chrétiennes

Perpétrés pratiquement sans témoins extérieurs, en septembre 1983, les massacres du Chouf *avaient suscité à l'époque peu* d'échos hors du Liban, en tout cas sans commune mesure avec les massacres commis à Sabra et à Chatila un an plus tôt (de 500 à 800 tués). *Des polémiques s'ensuivirent tendant* parfois à nier la réalité des faits.

Les résultats de plusieurs rapports qui viennent d'être publiés permettent d'y voir plus clair. Il s'agit notamment de l'enquête du Conseil des Eglises du Proche-Orient, *réalisée* par Mᵉ Georges Assaf, juriste beyrouthin réputé pour sa sérénité, et du rapport statistique du Centre catholique d'information de Jal-el-Dib (Beyrouth), ces deux documents *étant repris*, et sur certains points complétés, par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), essentiellement dans sa *Lettre* hebdomadaire (nº 44 du 10 *février* 1984). Un enquêteur de la FIDH, M. Jean-Pierre Filiu, s'était rendu au Chouf en décembre 1983 et en janvier 1984. D'autres précisions ont été apportées par la *presse libanaise, notamment l'Orient le Jour,* par *l'Œuvre d'Orient* (bulletin nº 638) et par l'hebdomadaire *France catholique-Ecclesia* (10 février 1984).

Des rapports mentionnés, il ressort que les civils des deux sexes et de tous âges assassinés au Chouf en septembre 1983 sont dans une très large majorité chrétiens, et que leur nombre oscille entre 1 200 et 1 500. *Le chiffre de 3 000 victimes chrétiennes* au Chouf qu'avait cité, le 5 octobre 1983, au synode épiscopal de Rome, le cardinal-patriarche des maronites, Mgr Khoreiche, prélat *connu pour sa pondération, semble* avoir inclus bon nombre de « disparus », retrouvés par la suite.

Le nombre des villages ou quartiers détruits ou abandonnés est estimé dans tout le Chouf (au sens *géographique, et pas seulement* administratif du terme, c'est-à-dire incluant aussi les régions de Bhamdoun et Aley) à 111 et celui des édifices chrétiens pillés ou gravement endommagés à 85, dont, à Aïn-Traz, le patriarcat des melkites, la troisième communauté chrétienne du Liban. Le nombre des chrétiens ayant *fui le massif du Chouf* est de 130 000, soit la quasi-totalité de la population non musulmane de cette région ; 2 000 chrétiens seulement continuent de vivre à Deir-el-Qamar, *mais pratiquement sans pouvoir en* sortir.

La population musulmane du *Chouf regroupe* 90 000 personnes, en majorité des druzes, communauté issue de l'islam chiite égyptien de l'an 1000. Les druzes ont, en février 1984, fait filmer à Kfarmatta, par *une télévision américaine,* plusieurs dizaines cadavres en décomposition qu'ils ont présentés comme *« les restes de civils de leur communauté massacrés en septembre 1983 par les Forces libanaises (chrétiennes) ».* Celles-ci ont assuré, dans un communiqué publié à Paris le 18 février 1984, que *« ces personnes ont été les victimes de violents combats ayant opposé à Kfarmatta, dans la nuit du 4 au 5 septembre 1983, les joumblattistes (druzes) et leurs alliés aux Forces libanaises ».* L'association de bienfaisance libanaise Help Lebanon *a rappelé que « 200 druzes, dont 95 de Kfarmatta, ont été libérés à Ghosta près de Beyrouth, en présence de la presse internationale, le 2 octobre 1983 ».* Le rapport de Mᵉ Assaf *affirme que « 40 druzes ont été tués à Kfarmatta et Bnayeh ».*

L'embrasement général

Le même document, repris par la FIDH, souligne qu'après l'occupation israélienne du Chouf en juin 1982, sans aucune opposition des druzes, l'armée d'Israël a, d'une part, *laissé* entrer dans cette région les Forces libanaises, venues *« pour y protéger les chrétiens »* (1), d'autre part laissé les Syriens pourvoir en armement soviétique le Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt. Après le brusque retrait israélien du Chouf, ce fut *« l'embrasement confessionnel généralisé ».*

Toutefois, selon Mᵉ Assaf, *« la responsabilité du coup d'envoi des massacres revient à l'armée syrienne (...) au village de Bmariam, le 1ᵉʳ septembre 1983 ».* Le rapport de l'avocat beyrouthin indique que *« la plupart des massacres commis (au Chouf) par les druzes l'ont été de sang-froid, plusieurs jours après l'arrêt des combats (entre combattants chrétiens et druzes). Les massacres visaient donc à terroriser la population chrétienne afin de la pousser à quitter définitivement la région (...). Le refus fréquent d'enterrer les cadavres des chrétiens va dans le même sens ».* Il conclut : *« Le Parti socialiste progressiste (PSP) porte une responsabilité accablante dans ces massacres (dont) il a toujours nié la réalité. »* Les diverses enquêtes font ressortir que de nombreux chrétiens restés sur place, étant membres du PSP, *ont quand même été tués par* des druzes du même parti. Les tueurs n'ont pas fait non plus de différence entre maronites et chrétiens d'autres Eglises, notamment orthodoxes, traditionnellement *plus souples à* l'égard des musulmans.

Aujourd'hui, le Parti socialiste français répond à ceux qui s'étonnent *qu'il continue à entretenir des rap*ports avec le PSP de M. Joumblatt, notamment au sein de l'Internationale socialiste, que cela lui permet d'intervenir *« de manière positive (auprès de lui) principalement sur les questions humanitaires ».* On ignore encore quelle réponse a réservée le PSP au PS à propos de la demande que celui-ci a formulée en faveur d'un retour chez eux de plus de s 100 000 chrétiens exilés du Chouf. Mais, le cas échéant, accepteront-ils d'y retourner ? *Et sous quelle protection ?*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *Bien que la grande majorité des* chrétiens chouflotes ne soient ni armés ni affiliés aux Forces libanaises, plusieurs dizaines d'entre eux furent tués par des miliciens druzes entre 1975 et 1982, notamment après l'assassinat par des Syriens du chef druze Kamal Joumblatt, *en 1977 (140 en un seul jour).*

LA GUERRE DU GOLFE

Les Iraniens occupent les îles Majnoun qui recèlent le sixième des réserves pétrolières irakiennes

L'événement majeur de la journée du mercredi *29 février* a *été* l'annonce par le général irakien Hicham Sabah El-Fakhiri, commandant des forces stationnées à l'est du Tigre, de la poursuite de l'occupation par l'armée iranienne des îles Majnoun, dans les marais frontaliers d'Il-Haouiza, îles riches en pétrole dont se sont emparés les Iraniens vendredi *24 février et que les Irakiens* avaient essayé de reprendre mardi 28 février.

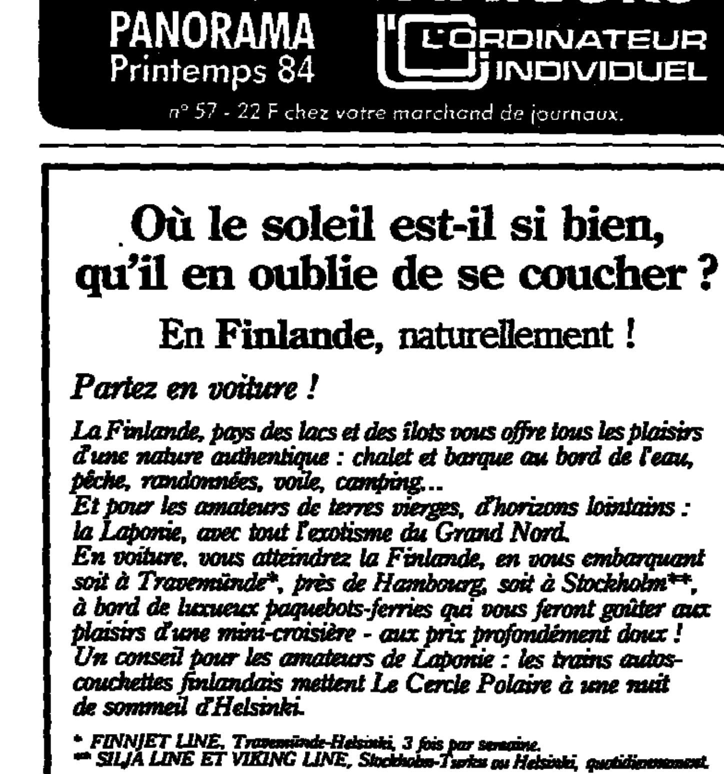
Comme le souligne le *Financial Times* dans ses éditions du 1ᵉʳ mars, les îles Majnoun constituent une prise importante, puisque avec 7 milliards de barils d'or noir dans leur sous-sol, elles recèlent le sixième des réserves pétrolières prou-vées de l'Irak (43 milliards de barils, soit un peu moins que les réserves iraniennes, mais un peu plus *que les réserves de toute l'Amérique* du Nord). Les champs, découverts il y a huit ans par la Petrobras brésilienne, n'avaient pas encore été mis en exploitation, mais Bagdad, au début de 1980, quelques mois avant d'attaquer l'Iran, avait établi pour Madjoun un plan d'extraction de 350 000 barils par jour, devant passer ensuite à 700 000 barils par jour. Contrariée par les opérations militaires, la production totale actuelle de naphte en Irak est de 900 000 barils par jour.

D'autre part, *les* communiqués des deux belligérants, quoique toujours contradictoires, ont confirmé, mercredi, la poursuite des combats dans la région de Bassorah, au sud de l'Irak. Bagdad a affirmé que son aviation a, ce jour-là, effectué trois cent quatre-vingt-deux sorties contre des positions iraniennes à l'est du Tigre ainsi qu'en territoire iranien.

Les enfants sur le front

A Téhéran, les autorité ont présenté à la presse étrangère un groupe de soldats iraniens blessés au cours des combats au sud des îles pétrolières Madjoun. Selon le gouvernement iranien, ces combattants ont été atteints par des bombes au phosphore *et d'autres* armes *chimiques* utilisées par les Irakiens. Bagdag a démenti, le même jour, avoir employé de tels armements.

Le témoignage, diffusé mercredi par Europe 1, de Jacques Pavlovski, photographe à l'agence Sygma, est l'un des premiers provenant d'un étranger sur la nouvelle phase du conflit commencée en février ; il confirme la violence des combats dans les marais du sud de l'Irak. *« Soumis à des tirs d'artillerie lourde, des tirs de missiles, d'hélicoptères et de roquettes, la troupe iranienne a été totalement décimée,* raconte-t-il. *Les marais, les digues sont jonchées de milliers de morts sur un front de 30 kilomètres de longueur et de 20 kilomètres de profondeur. Les militaires iraniens, qui ont participé à l'opération, ont dit qu'ils avaient l'impression de commander des exécutions de masse. Les enfants iraniens ont été envoyés au combat comme du bétail. Ce sont des enfants de douze à treize ans dont les écoles ont été fermées il y a un mois et qui ont été envoyés au front après un stage de maniements d'armes d'un mois. Ils étaient équipés d'un armement extrêmement léger : RPG 7 et Kalachnikov. J'ai vu une centaine de prisonniers, des gosses, pour la plupart, qui disaient : « J'ai été obligé, j'ai été obligé. » – (AFP, Reuter, UPI.)*



AMÉRIQUES

Canada

La fin du « French Power »

(Suite de la première page.)

Ce sera d'ailleurs pour freiner la montée du nationalisme québécois que M. Trudeau fera le saut dans l'arène fédérale au milieu des années 60. Il est convaincu que l'avenir des francophones réside dans l'union avec la majorité anglo-canadienne. Dès *1969, il* fait voter la loi sur les langues officielles, donnant un statut égal au français et à l'anglais dans *toutes* les institutions fédérales du pays. Cette politique de bilinguisation forcée rencontrera une opposition farouche dans toutes les couches de la société anglo-canadienne et vaudra au gouvernement de M. Trudeau et à ses députés québécois d'être désignés sous l'étiquette de *« French Power »*. La bataille linguistique du Manitoba est considérée comme un échec personnel pour M. Trudeau (voir ci-contre).

L'échec du bilinguisme

Cette politique de bilinguisme n'a guère eu plus d'effet sur le Québec, qui s'est doté de ses propres lois linguistiques. *En fait, au fur et à me*sure que se développait le nationalisme canadien de M. Trudeau, le *nationalisme* et le *séparatisme* québécois croissaient dans les mêmes proportions.

En 1970, l'enlèvement d'un attaché commercial britannique, James Cross, et le meurtre du ministre québécois du travail, Pierre *Laporte,* par le Front de libération du Québec, conduisent M. Trudeau à édicter la loi sur les mesures de guerre, à expédier l'armée au Québec et à faire procéder à l'arrestation de quatre cents personnes, parmi lesquelles de nombreux intellectuels qui n'ont *rien à voir* avec l'affaire. Ce sera la « crise d'octobre », la première épreuve de force de M. Trudeau avec le Québec.

Les nationalistes québécois, qui se sont regroupés depuis 1968 autour *de M. René Lévesque,* marquent des points. En 1976, ils réussissent à défaire le *gouvernement québécois* du libéral Robert Bourassa, et ce sera le plus grand choc de la carrière politique de *M. Trudeau,* qui avait déclaré peu avant : *« Le séparatisme est mort au Québec. »* Le premier *ministre* se demande comment les mêmes citoyens peuvent élire un indépendantiste comme M. Lévesque à Québec, et un fédéraliste comme lui à Ottawa. La seule explication, c'est que les Québécois, comme on le dit ici, n'aiment pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. Ils en fournirent la preuve au premier ministre québécois, M. René Lévesque, lors du référendum du 20 mai 1980, en rejetant par 60 % des voix contre 40 % sa proposition d'aller négocier l'indépendance du Québec avec M. Trudeau. Ce dernier, qui avait promis une réforme constitutionnelle majeure de la Fédération à l'avantage des Québécois s'ils refusaient ce mandat à son adversaire, se met à la tâche dès 1981. Pour le premier ministre fédéral, ce lent et parfois pénible processus de réforme fondamentale de la loi constitutive du pays sera un demi-succès.

En avril 1982, M. Trudeau demande et obtient de la reine Elizabeth II, toujours souveraine du *Canada, le rapatriement de l'Acte de* l'Amérique du Nord britannique (Constitution de 1867). Il négocie *le consentement des neuf premiers* ministres des provinces anglophones à une formule dont beaucoup diront *qu'elle n'est qu'un tissu de compromis* paralysant tout processus d'amendements ultérieurs. Cette *nouvelle entente constitutionnelle ne* reconnaît aucun statut particulier au Québec qui le réclame depuis longtemps, et c'est en claquant la porte que M. *Levesque quitte* la conférence d'Ottawa, refusant de signer un accord qui, selon lui, retire au *Québec un* droit de veto que *de facto* il a toujours eu.

Nouvelles distances avec Washington

Seize ans de pouvoir *ont permis* à M. Trudeau d'échafauder un impressionnant édifice de réformes *sociales et économiques* pour promouvoir une société *« plus juste »* (abolition de la peine de mort, libéralisation des mœurs, politique énergétique, etc.). Il aura surtout installé un appareil d'Etat (plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires) que certains considèrent comme *tentaculaire et trop* centralisateur.

En politique extérieure, M. Trudeau a permis au Canada d'affirmer une *personnalité trop* longtemps brimée par le grand frère américain. Le Canada sera un des premiers pays à *reconnaître* la République populaire de Chine, malgré les réticences de Washington. M. Trudeau sera cependant – peut-être pour se distinguer des Américains – un amateur de grandes causes *qui meurent* de leur belle mort : création d'un lien contractuel avec la CEE, *Communauté francophone,* dialogue Nord-Sud. L'automne dernier, M. Trudeau s'est lancé dans une mission de *rapprochement* entre les Deux Grands, que la mort d'Iouri Andropov a arrêtée et dont l'avenir est pour le moins incertain.

M. Trudeau annonce son désir de quitter la scène politique canadienne alors que la popularité de son parti est au plus bas. D'après un sondage réalisé au mois de janvier dernier, 32 % des électeurs canadiens seulement accorderaient leur confiance au Parti libéral contre 52 % au Parti *conservateur de M. Brian Mulroney.* Dans ces conditions, la succession n'est pas facile.

Officiellement, M. Trudeau n'a *pas désigné son successeur.* Ce qui ne signifie pas qu'il n'a pas ses préférences. Toutefois, la tradition du Parti libéral recommande l'alternance entre un chef anglophone et un chef francophone. Après seize ans de « French Power », cette règle semble d'autant plus impérative. Chez les ministres francophones qui composent l'entourage de M. Trudeau, personne n'a encore fait connaître son choix. Depuis plusieurs années, la personnalité le plus souvent citée est un avocat d'affaires de *Toronto,* M. *John Turner,* ancien ministre des finances de M. Trudeau, aujourd'hui retiré de la politique. Il annoncera sa décision le 16 mars.

Les francophones déplorent la fin d'une époque. Pour les anglophones, il était temps de *se* débarrasser de celui qui a battu le record de longévité des chefs d'Etat occidentaux. M. Trudeau, qui a toujours eu une passion pour les clins d'œil, a décidé d'annoncer sa démission le 29 février d'une année bissextile, histoire d'empêcher ses adversaires de fêter *son départ tous* les ans...

(Intérim.)

Trudeaumanie

De notre correspondant

Beau, jeune (quarante-huit *ans), play-boy sportif, intelligent* et riche – ce qui ne nuit pas en politique, – fonceur et arrogant, célibataire fuyant sa condition dans les bras des plus *ravissantes personnes, voilà l'homme* qui, en 1968, devient premier ministre du Canada, après avoir été député fédéral pendant trois ans seulement. Les Canadiens viennent de rompre avec une certaine image de l'homme politique bedonnant et sérieux. Ce qu'on appelle déjà la « trudeaumanie » s'installe. Les électrices sont amoureuses du nouveau « premier », les jeunes le prennent comme modèle.

Pierre Elliott Trudeau a tout pour *réussir* : issu d'une famille bourgeoise de Montréal, avec un *père Canadien français* qui a fait fortune dans une chaîne de stations d'essence, et une mère d'origine écossaise, il est élevé dans un milieu parfaitement bilingue. *Comme son père, il sera* avocat après de brillantes études à Harvard, à la Sorbonne et à la London School of Economics. Il s'intéresse à tout, voyage autour *du monde, s'oppose à celui qui* allait occuper le poste de premier ministre du Québec pendant plus de vingt ans, Maurice Duplessis, et à l'autoritarisme de son régime.

A la fin des années 40, il se lie avec quelques intellectuels qui le suivront en politique, comme *Jean Marchand* et Gérard Pelletier, et publie des textes sur le syndicalisme, la démocratie, le nationalisme. En 1965, il tourne le dos au nationalisme québécois, *persuadé déjà qu'il s'agit* d'une cause perdue et s'engage activement dans la politique fédérale.

Très vite, la télévision n'a pas de secret pour lui, et il devient la *bête noire des journalistes, qu'il* sait à merveille envoyer promener, mais qui continuent à courtiser l'homme à la boutonnière fleurie.

En 1971, après avoir longtemps *défrayé la chronique mon*daine, il épouse la fille d'un millionnaire de Colombie-britannique, Margaret Sinclair, sa cadette de vingt-cinq *ans. De ce mariage orageux qu'il* brisera en 1977, il aura trois fils (dont deux nés le jour de Noël). *Une progéniture qu'il aime pro*duire sur les estrades politiques et *qu'il emmènera* notament *au* sommet de Versailles.

Que va faire maintenant cet homme à qui l'on prête l'ambition de devenir *secrétaire général* de l'ONU ? *Milliardaire, père de famille à temps plein,* cet original n'est sûrement pas à court de ressources.

(Intérim.)

Brésil

- ERRATUM. – Une coquille nous a fait écrire qu'il y avait eu trois mille manifestants à Sao-Paulo, en janvier, pour réclamer l'élection directe du prochain président de la République brésilienne (*le Monde* du 1ᵉʳ mars). C'est trois cent mille qu'il fallait lire.

Chili

- ATTENTATS CONTRE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES. – Une dizaine d'attentats à l'explosif ont été commis contre des installations électriques, à *Santiago* et à Concepcion, dans la nuit du mercredi 29 février au jeudi 1ᵉʳ mars. Elles ont provoqué des coupures de courant. Une vingtaine de personnes ont été interpellées à Concepcion. – *(AFP).*

Le français ne sera pas langue officielle au Manitoba

De notre correspondant

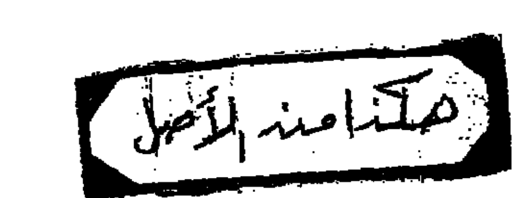
Montréal. – Le gouvernement du Manitoba a échoué dans sa tentative de restaurer les droits du français et d'en faire la deuxième langue officielle *après l'anglais dans* cette province de l'Ouest canadien (un million d'habitants, dont cinquante mille francophones) (*le Monde* du 29 février). C'est après plus de six *semaines d'obstruction des* travaux de l'Assemblée législative par l'opposition conservatrice que le premier ministre néo-démocrate, M. Howard Pawley, s'est vu *contraint de mettre un terme,* le 27 février, à la deuxième session de la trente-deuxième législature de cette province. La résolution constitutionnelle qui devait consacrer le caractère *officiel* du *français* et le projet de loi visant à fournir des services dans cette langue sont relégués aux oubliettes.

Soutenu par une large fraction de la *population anglophone* de la capitale, Winnipeg, le chef du parti conservateur de la province, M. Garry Silmon, s'est félicité de ce qu'il appelle une victoire de la majorité. Les conservateurs *se disent en* faveur du rétablissement des droits des francophones, comme l'enseignement dans leur langue, aboli en 1890, mais demeurent franchement opposés à leur extension. Les leaders de la majorité *anglophone* n'ont pu endiguer les plus fanatiques adversaires du français, et certaines élites militantes francophones ont dû recourir à la protection de la police tellement le climat s'est *envenimé.*

Le président de la Société *franco*-manitobaine, principal regroupe*ment* de la *minorité,* M. Léo Robert, entrevoit peu d'espoir d'une solution politique. Il semble qu'il soit maintenant inévitable de recourir à la Cour suprême, le plus haut tribunal du pays, pour trancher la question.

S'il s'agit d'un coup dur *pour* M. Pawley et les francophones de cette province, il n'en reste pas moins que cet échec est avant tout considéré comme celui de M. Pierre Elliott Trudeau, premier minstre du Canada, ardent promoteur du bilinguisme. Il ne peut *que* renforcer *les* thèses indépendantistes du premier ministre québécois, M. René Lévesque, et décourager des provinces comme l'Ontario et Terre-Neuve qui envisagent d'octroyer des *droits supplémentaires* à leurs minorités francophones.

(Intérim.)



FRANCOPHONIE

LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES INSTITUTIONS

Un gaulliste chez les socialistes

S'il y a un domaine où François Mitterrand aurait pu dès le 10 mai 1981 se démarquer sans grands frais de son prédécesseur, c'est bien la francophonie et la politique linguistique. Il aura pourtant fallu attendre près de trois ans pour que voient le jour – laborieusement – pas moins de trois instances qui auront désormais à connaître de la situation du français en France et hors de France. La seule garantie que l'on ait pour le moment de voir la naissance de cette triade institutionnelle suivie sinon d'une grande politique (il faudrait de grands moyens) du moins d'un peu d'action, c'est la sorte de connivence qui s'est instaurée entre le chef de l'Etat et l'écrivain Philippe de Saint-Robert, choisi par l'Elysée, malgré les préventions de nombre de socialistes, pour diriger le rouage essentiel de la nouvelle donne en matière de francophonie : le commissariat général à la langue française.

Entre Philippe de Saint-Robert, gaulliste indépendant et quelque peu intransigeant, et un président qui aime à rappeler *« qu'il n'a jamais au grand jamais été gaulliste »*, quitte à trouver que même son conseiller « gauchiste » Régis Debray l'est devenu, la passion commune, presque religieuse, pour la culture française a déjà permis de surmonter les obstacles de toutes sortes, juridiques, administratifs et autres, qui ont surgi comme par enchantement depuis l'annonce en août 1983 de la création d'un haut conseil, d'un commissariat général et d'un comité consultatif, balisant à eux trois la francophonie.

Mais laissons à ceux qui un jour, peut-être, s'amuseront à reconstituer la petite histoire de la francophonie le soin de découvrir les questions de personne, les intérêts, les guerres de bureau qui, au cours de sept mois d'escarmouches, ont failli vider de leur substance les décrets projetés, signés finalement le 9 février par pas moins de sept ministres, y compris le premier (MM. Mauroy, Delors, Cheysson, Fabius, Savary, Lang, Emmanuelli), et qui créent le commissariat général et le comité consultatif. Le chef de l'Etat lui-même veillait, et le commissaire général sera donc *« obligatoirement consulté sur la définition de la politique* [linguistique] *et le financement des actions menées* [en ce domaine] *par les différents départements ministériels »*. Le commissaire est aussi *« chargé de mettre en œuvre, par des moyens propres* (1), *toutes actions visant la diffusion et la défense de la langue française »* (en France et à l'étranger, sauf en matière scolaire).

La première tâche – ingrate mais salutaire – de M. de Saint-Robert sera de séparer le bon grain de l'ivraie dans l'incroyable maquis des associations et organisations francophones qui, à quelques exceptions près, comme le Conseil international de la langue française, auteur d'un travail d'édition aussi obscur qu'utile, sont souvent inutilement budgétivores. Le commissaire devra également jouer les détectives pour dépister les détournements budgétaires que plusieurs ministères opèrent en toute quiétude depuis des années, à partir de leur dotation pour les affaires francophones, vers des secteurs n'ayant rien à voir avec celles-ci.

Un laboratoire d'idées

Le comité consultatif, présidé de droit par le premier ministre, sera animé par un proche de M. Mauroy, M. Roger Fajardie, député socialiste à l'Assemblée européenne. Outre le commissaire général, qui en fait automatiquement partie, le comité comprendra une vingtaine de personnes *« ayant rendu des services à la langue française »*, écrivains, journalistes, fonctionnaires ou parlementaires. Cet organe se réunira *« au moins deux fois l'an »*. Il fait *« des propositions et des recommandations* (...) *sur les questions dont il est saisi par le premier ministre »*. S'il est actif, le comité pourrait en réalité devenir une sorte de laboratoire d'idées en matière linguistique et culturelle pour le gouvernement et le commissariat général.

Quant au haut conseil de la langue française – présidé de droit par le chef de l'Etat, et dont le vice-président est Léopold Senghor, nommé là plus pour sa triple qualité de grammairien, poète et académicien qu'en raison de ses anciennes responsabilités à la tête du Sénégal, – sa composition complète, française et étrangère, et son rôle, qui doit être essentiellement international, seront prochainement définis.

Le secrétaire général du haut conseil sera M. Stelio Farandjis, professeur socialiste et romantique, ancien animateur du défunt haut comité de la langue française.

Etait-il besoin de donner un tel appareil bureaucratique à la francophonie ? Comme le disait une personnalité québécoise de passage à Paris : *« Si le souffle de la volonté politique et même du volontarisme ne passe pas là-dessus, ce ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau un peu plus bruyant que les précédents »*...

J.-P. P.-H.

[Né en 1934 à Paris, M. Philippe de Saint-Robert est diplômé d'études supérieures d'économie politique, de sciences économiques, d'histoire du droit et de droit romain. Journaliste, essayiste, écrivain, il a poursuivi, depuis son premier article dans *la Parisienne* en 1957 et son premier livre (un ouvrage collectif sur Montherlant en 1959), une active carrière d'homme de plume, faisant preuve d'un goût très vif du débat d'idées.

Gaulliste de vieille date, ayant recueilli les confidences de Georges Pompidou (*les Septennats interrompus*, Laffont, 1977), M. Philippe de Saint-Robert n'a toutefois pas milité au sein d'un mouvement politique, sauf un temps au sein de l'Union démocratique du travail (UDT), regroupant les gaullistes de gauche autour de Louis Vallon et René Capitant. Il fut d'autre part, en 1968, membre fondateur du Comité pour l'indépendance de l'Europe, dont il démissionna ensuite. Farouche partisan de la sauvegarde de la spécificité francophone, particulièrement au Québec, il a défendu avec talent cette idée à travers de nombreux articles, notamment dans *le Monde*, et dans une partie de *Discours aux chiens endormis* (Albin Michel, 1979.]

(1) Très modestes en 1984 – 5 millions de francs – les moyens augmenteront sensiblement en 1985 avec le « rapatriement » de fonds dépendant jusque-là d'autres organismes.

Point de vue

Enjeux et défis d'une langue

par JEAN TARDIF (*)

EN inventant le terme « francophonie » à la fin du siècle dernier, le géographe français Onésime Reclus pouvait-il imaginer ce qu'elle représenterait en 1984 ? A ceux dont le français est la langue maternelle – en gros, 54 millions de Français, 5 millions de Québécois, 3,5 millions de Wallons et plusieurs communautés dispersées de la Suisse romande à Haïti en passant par Maurice – se sont ajoutés plusieurs dizaine de millions de personnes vivant dans une quarantaine de pays où le français a aujourd'hui un statut de droit ou une situation de fait.

Si la francophonie désignait il y a cent ans une sorte de diaspora linguistique dépendant d'un seul pôle – la France, – quel Français pourrait aujourd'hui prétendre que sa langue est sa seule propriété, protégée par l'Académie, à l'abri des évolutions que lui impriment quotidiennement ceux qui la parlent et l'écrivent à Tananarive, Kinshasa, Dakar, Tunis, Beyrouth, Liège ou Québec ?

En 1984, la francophonie ne saurait être réduite à la défense d'une langue. A travers ses multiples expressions, elle représente sans doute pour des Arabes, des Asiatiques, des Africains, des Européens et des Américains qui se retrouvent facilement par l'usage du français, un moyen originel d'élaborer ensemble des réponses appropriées aux défis qui se présentent à eux. Dans quelle situation se retrouveront, en l'an 2000, les 150 à 200 millions de personnes qui, à un titre ou à un autre, utiliseront le français : créateurs influents dans des domaines importants ou traducteurs pour l'essentiel ?

Ont-ils, dès aujourd'hui, eux qui représentent 3 % de la population mondiale actuelle, le potentiel nécessaire pour assurer le développement de leurs cultures et de leurs sociétés en utilisant le français comme outil de communication ? Peuvent-ils, en travaillant ensemble, se doter des moyens de création et de diffusion suffisants, en français, dans les principaux secteurs déterminants pour l'avenir : science, techniques, informatique, communication, création et industries culturelles, enseignement ?

Le rang dans le monde du groupe des nations utilisant le français dépend en grande partie de son aptitude à définir des programmes sérieux de coopération multilatérale, afin de produire des logiciels autant que des chansons, des séries télévisées autant que des revues scientifiques, des gestionnaires autant que des artistes. Pour y arriver, il faut multiplier les pôles de création et de responsabilité. Un exemple parmi cent possibles : le jour où une revue financière francophone, établie à Genève par exemple, sera une référence obligée autant sur les questions générales que sur celles qui intéressent les pays francophones, nous n'aurons plus rien à envier au *Wall Street Journal*, tout en démontrant la valeur éminemment actuelle de la francophonie.

Voilà sans doute quelques-uns des véritables enjeux et défis de la francophonie. Ils appellent sans tarder des décisions politiques au plus haut niveau.

(*) Délégué du Québec à Paris pour les affaires francophones et multilatérales.

« Le gouvernement n'a plus les moyens de sa politique francophone »,

nous déclare M. Chirac

Le maire de Paris se *« réjouit de la nomination de Philippe de Saint-Robert, gaulliste de bonne souche, donc incommode et décidé »*, à la tête du principal organisme francophone que vient de créer le gouvernement. Il pense que la francophonie *« est un atout de premier ordre pour la France »*, non pas tant par le nombre de ses locuteurs réels ou potentiels (de 120 millions à 300 millions de personnes) que *« par sa diversité géographique, humaine, religieuse et sociologique : trente-sept Etats utilisent uniquement le français aux Nations unies, plus cinq autres fréquemment »*.

M. Chirac pense-t-il que la francophonie, notion en principe suprapolitique, pourrait être un terrain de coopération entre l'opposition et la majorité ? *« Je ne dis pas non, mais je ne crois pas beaucoup en une action efficace du gouvernement actuel en matière de francophonie car, à cause de la dégradation de la situation économique et financière de la France, il n'a plus les moyens de sa politique dans ce domaine. En revanche, on aura des discours et le dossier francophone restera prioritaire dans la bouche du chef de l'Etat, mais je ne pense pas qu'il y aura d'efforts réels. »*

Que ferait M. Chirac pour la francophonie s'il était au pouvoir ? Il favoriserait la natalité. C'est en effet logique. Et de rêver : *« Si nous avions eu la fécondité des soixante mille Français abandonnés au Canada au dix-huitième siècle et qui sont aujourd'hui six millions, il y aurait actuellement autant de Français que de Chinois... »* Outre la natalité, donc, l'ancien premier ministre donnerait la priorité à la recherche scientifique et aux inventions nouvelles en français, car s'il est vrai que 75 % des savants, tous pays confondus, pouvaient s'exprimer dans notre langue en 1980 (90 % en anglais), sur les *« 462 148 articles de sciences recensés en 1981 par le Centre national de la recherche scientifique, 68 % étaient écrits en anglais et à peine plus de 8 % en français... Quand on a fabriqué des ordinateurs français on ne les a plus appelés* computers... ».

A propos de la situation du français en Europe occidentale – le seul continent où notre langue régresse, – M. Chirac est *« tout à fait pour le multilinguisme »*. Il pense qu'aux Communautés européennes de Bruxelles, les dirigeants français ont une lourde responsabilité : *« Notamment M. Cheysson lorsqu'il était commissaire chargé du développement. Imaginez-vous – j'étais alors ministre de l'agriculture du président Pompidou – qu'il s'est adressé un jour directement à moi en anglais à Bruxelles ! »*

Pour conclure, une question soufflée par une personnalité africaine récemment de passage à Paris : *« Alors que le visage de Montréal s'est francisé, depuis dix ans, Paris s'américanise à vue d'œil par les enseignes et l'affichage. Pourquoi la mairie de la plus grande ville francophone du monde, Paris, n'a-t-elle pas de politique linguistique ? »* M. Chirac paraît surpris : *« C'est qu'il n'y a pas de législation. »* Il va quand même y réfléchir. Les noms d'un magasin sur trois ouverts ou rénovés dans la capitale depuis cinq ans seront là pour le lui rappeler : *« Silver Moon »*, *« Company »*, *« Equipment »*, *« Hair-Dresser »* et même *« Lord-Maire »*...

Propos recueillis par
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

EUROPE

Italie

RÉÉLU A LA TÊTE DU PARTI

M. De Mita n'est pas parvenu à briser les féodalités démocrates-chrétiennes

De notre correspondant

Rome. — M. De Mita s'est succédé à lui-même à la tête de la Démocratie chrétienne, mais ce ne fut pas sans mal. Le secrétaire général sortant partait gagnant, et l'on pensait qu'il serait plébiscité. Mais ce que ses adversaires appellent une tendance au « bonapartisme » n'a pas plu à la vieille Démocratie chrétienne des féodalités et, mercredi 29 février, lorsque, après une nuit de manœuvres et un vote commencé dès l'aube, furent donnés les résultats, M. De Mita *n'avait recueilli* que 56 % des voix, alors que son adversaire, M. Scotti, crédité à l'ouverture du congrès d'un modeste 5 %, en recueillait 32 %. Ce qui devait être un triomphe n'a été qu'une demi-victoire.

M. De Mita avait voulu que ce congrès marque un nouveau départ pour la DC. Il demandait, en réalité, une majorité qui lui permette de mettre au pas les courants. Il n'a obtenu que partiellement satisfaction : une liste majoritaire et une autre minoritaire pour l'élection du conseil national, évitant ainsi que celui-ci ne soit désigné à la proportionnelle des courants. Non seulement il a fallu une séance de vingt-huit heures, dont une grande partie dans les coulisses, pour parvenir à ce résultat, mais cette liste est loin d'être aussi homogène qu'il l'espérait. La DC que M. De Mita appelait à se réformer et à en finir avec les féodalités, est, semble-t-il, restée égale à elle-même.

L'« arrière-boutique »

Ce n'est pas l'avis du secrétaire général, qui voit un progrès important dans le fait que, désormais, la classe dirigeante de son parti ne sera plus théoriquement choisie en fonction des courants mais des compétences. *« Je ne voulais pas les pleins pouvoirs, mais la reconnaissance d'un principe »*, a-t-il déclaré.

Le seizième congrès du *« parti de la majorité relative »* n'avait guère démontré sa volonté de changement. Refusant d'être l'otage des féodalités, M. De Mita a fini par jouer le tout pour le tout en lançant dans le Palais des sports transformé en amphithéâtre pavoisé de bleu et de blanc : *« Les Italiens ne comprennent plus ce que l'on dit. Les mots, nous les avons tous usés. Il faut des gestes, des actions. Si de ce congrès ne sort pas un acte unitaire, les conditions du maintien de ma candidature n'existent plus. »*

En fait, l'étoile de M. De Mita était déjà pâlissante. En s'attaquant, dans sa conclusion, à un syndicaliste, il avait involontairement redonné au Palais des sports sa vocation première, le congrès le transformant en stade en folie. Insultes, sifflets, algarades entre voisins : les assises de la DC ont pris un caractère de marché levantin.

Mais, après les discours et les diatribes, il fallait bien conclure, et c'est là que la grande unité invoquée par M. De Mita, au nom du renouvellement, a tourné court. L'autre congrès commençait : celui que la presse italienne appelle *l'« arrière-boutique »*.

Il a duré dix heures. Tandis qu'à l'abri des regards les barons de la DC se livraient à l'alchimie des équilibres dans la salle du Palais des sports, les cent vingt délégués abandonnés à eux-mêmes cherchaient à passer le temps, dormant sous un journal, tapant le carton, faisant des piles de canettes de bière ou persévérant à argumenter.

L'enjeu politique ? Si l'on s'en tient aux deux adversaires, MM. De Mita et Scotti, il ne semble pas que les deux hommes se soient opposés sur deux lignes divergentes (*M. Scotti ne passe-t-il pas pour le* dauphin de M. Andreotti, qui lui-même soutenait M. De Mita ?) Dans la situation politique actuelle, la DC n'a guère de solution de rechange : même s'ils n'en pensent pas moins, ni le secrétaire sortant ni son adversaire *n'ont remis en cause* l'alliance avec les socialistes.

Le problème était donc ailleurs : il s'agissait de la conception du parti lui-même. Tandis que M. De Mita prône une DC offensive qui ne soit plus enlisée dans des médiations internes et joue, sans faillir, la carte de la rigueur en matière économique et institutionnelle, M. Scotti insiste, lui, sur l'ancrage du parti dans la société et met en garde contre les tendances *« plébiscitaires »* du projet du secrétaire général. Apparemment, un certain nombre de délégués l'ont suivi sur cette voie.

PHILIPPE PONS.

● *Opération antiterroriste.* — Treize personnes soupçonnées d'appartenir aux Brigades rouges ont été arrêtées, dans la nuit du mardi 28 à mercredi 29 février, à Rome. Leur identité n'a pas été révélée. Les enquêteurs auraient découvert certains indices montrant des liens entre les personnes arrêtées et le groupe du Parti communiste combattant, aile militaire des Brigades rouges, qui a revendiqué l'assassinat du diplomate américain Leamon Hunt à Rome le 15 février dernier. — *(AFP.)*

URSS

M. Gorbatchev se prononce implicitement pour la poursuite de la « ligne Andropov »

De notre correspondant

Moscou. — L'avancement dont M. Mikhaïl Gorbatchev a bénéficié depuis la mort de Iouri Andropov a été confirmé, mercredi 29 février. Il s'est en effet adressé aux habitants de sa circonscription d'Ipatovo, dans le territoire de Stavropol, en vue des élections du dimanche 4 mars au Soviet suprême, juste avant MM. Tikhonov, chef du gouvernement, et Tchernenko, secrétaire général, dont le discours mettra fin à la « campagne électorale », vendredi. A cinquante-trois ans, le benjamin du bureau politique doit faire bien des envieux. Il paraît en tout cas le mieux placé après M. Tchernenko dans la hiérarchie du parti.

Le discours de M. Gorbatchev a été essentiellement consacré à l'économie, avec l'éloge le plus vif prononcé jusqu'à maintenant de l'œuvre accomplie par Youri Andropov. C'est en se référant prudemment au plénum du 13 février qui a élu le nouveau secrétaire général et aux propos tenus par M. Tchernenko à cette occasion que M. Gorbatchev a présenté ses propres idées. Il veut *« accélérer le développement de l'économie et augmenter son efficacité en mettant en pratique les acquis scientifiques et techniques, de façon générale, perfectionner les mécanismes de gestion »*.

Dans la sphère sociale, il faut *« développer sans défaillance et consolider le mode de vie soviétique ; respecter strictement les principes de la justice sociale ; procéder à un nouveau renforcement de l'ordre, de l'exactitude et de la discipline ; et lutter sans compromis contre les phénomènes négatifs qui sont en contradiction avec notre morale et avec la légalité socialiste (...) ; tous ceux qui dérogent à la loi ou cherchent à la tourner doivent ressentir l'imminence du châtiment dans leurs infractions à l'ordre socialiste ; une lutte décisive et impitoyable sera menée contre les dilapidations et pots-de-vin, les truquages de chiffres, le parasitisme et l'houliganisme »*.

L'orientation est nettement « andropovienne », que ce soit par l'accent mis sur la modernisation de la gestion ou la lutte contre les relâchements de la discipline.

Sur le plan politique, M. Gorbatchev est plus conventionnel : il prône la consolidation des liens du parti avec les masses, le renforcement de la structure d'Etat socialiste, l'approfondissement de l'extension de la démocratie, le perfectionnement du style de la direction du parti, même si pointe le souci d'efficacité qui a caractérisé le court mandat d'Andropov. M. Gorbatchev souhaite en effet que ces perfectionnements touchent *« toutes les activités dans l'appareil d'Etat et de l'économie, afin que chaque maillon de la chaîne de gestion soit rempli d'esprit d'initiative »*.

M. Gorbatchev, qui passait pour le collaborateur préféré d'Andropov, surtout dans les derniers mois de sa vie, exprime certainement la ligne de l'ensemble de la direction. On peut donc penser que M. Tchernenko accepte de poursuivre les expériences tentées par son prédécesseur. Celles-ci visent pour l'essentiel à donner un peu plus d'autonomie de décision aux entreprises, tout en les obligeant à respecter plus strictement les délais de livraison.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *« Portrait d'une ambassade ou nature morte pour un artiste vivant ».* — Sous ce titre, l'AIDA (Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde) organise le samedi 3 mars, de 12 à 14 heures, devant l'ambassade d'URSS (40, bd Lannes, 75016 Paris. Métro : Porte-Dauphine), une manifestation pour Viateslav Syssoïev.

Le dessinateur soviétique, arrêté le 8 février 1983 à Moscou et condamné à deux ans d'emprisonnement pour *« violation des lois réprimant la pornographie »*, se trouverait incarcéré dans la région d'Arkhangeslk.

CORRESPONDANCE

M. Tchernenko a-t-il travaillé dans la police politique de Dnepropetrovsk pendant les purges ?

M. Mikhaïl Agourski, historien soviétique actuellement professeur à l'université de Jérusalem, nous adresse la lettre suivante :

Qui est donc Constantin Tchernenko ? A dix-huit ans, il est devenu cadre du Komsomol dans sa région de Krasnoïarsk. En 1930, il part à l'armée, mais rentre aussitôt dans les troupes de gardes-frontières qui sont soumises à l'autorité du NKVD, l'actuel KGB (police politique).

C'est ici qu'apparaît une grande incertitude. On constate en effet dans ses biographies les plus détaillées une curieuse ambiguïté en ce qui concerne les lieux et les dates de sa carrière entre 1933 et 1941. Il est dit qu'après avoir terminé son service militaire, il travaille dans la région de Krasnoïarsk, *mais le mot* « après » n'est pas daté, ce qui pourrait signifier une rupture dans le temps. Le défunt soviétologue Leonard Shapiro supposait qu'à un certain moment avant la guerre, Techernenko a dû travailler à Dnepropetrovsk, c'est-à-dire là où se trouvait Brejnev. Or aucune biographie *officielle de Tchernenko* ne mentionne qu'il a travaillé dans cette ville.

Sur quoi se fonde donc Shapiro ? Il se trouve qu'au début des années 70, Tchernenko a signé la notice nécrologique de Simon Zadiontchenko, qui avait été avant la guerre premier secrétaire du comité régional du parti à Dnepropetrovsk. Or, dans le système politique soviétique, ce ne sont pas les amis personnels qui signent les nécrologies, mais ceux qui ont travaillé à tel ou tel moment avec la personnalité défunte. La biographie de Zadiontchenko montre que Tchernenko n'a pu travailler nulle part avec lui à partir de 1941. Cela signifie donc, comme l'avait conclu Shapiro, qu'il a probablement travaillé avec lui à Dnepropetrovsk entre 1938 et 1941 ou pendant une partie de cette période.

Quelques années après la publication de cet article de Shapiro, l'attention était attirée par une brochure anonyme, *Ejovchtchina* parue en russe à la fin des années 50 en Allemagne et consacrée aux horreurs de la purge de 1938 à Dnepropetrovsk. Il y était mentionné en particulier que les fusillades massives des victimes de la purge s'effectuaient la nuit dans un garage du NKVD sous le couvert du bruit du moteur des automobiles. Les collaborateurs responsables du NKVD de la ville participaient personnellement aux supplices, fusillant chaque nuit des centaines de personnes. Parmi les noms cités par l'auteur figure celui d'un certain Tchernenko, désigné comme chef de l'une des directions du NKVD de Dnepropetrovsk, mais sans l'indication de ses initiales.

Cela soulève une question à la lumière de l'article de Shapiro : n'est-ce pas le même Tchernenko ? Les suppositions à ce sujet se répandirent en 1979 dans plusieurs journaux occidentaux entraînant des questions au Congrès américain. Ce sur quoi le Département d'Etat répondit qu'il ne disposait d'aucune indication factuelle permettant de confirmer ou de démentir cette version.

On peut se demander si la machine soviétique de propagande ne va pas se lancer dans un culte de Tchernenko après son accession à sa nouvelle fonction. Quelques signes de ce culte existent déjà. Dans son roman *Victoire*, Alexandre Tchakovski, directeur de la *Literatournaïa Gazeta*, brossait son portrait dans une description de la conférence d'Helsinki, visiblement dans l'attente d'un règne de Tchernenko. Nous parlera-t-il aussi de son passage à Dnepropetrovsk ?

[L'indice rapporté par notre correspondant à propos de la notice nécrologique de Simon Zadiontchenko est en effet troublant. Cet ancien responsable, membre du comité central élu, en 1939 et décédé en 1972 à soixante-quatorze ans, avait été notamment chef du parti à Dnepropetrovsk (de 1938 à 1941), puis dans le Donetz, en Bachkirie, et dans la région de Kemerovo. Sa nécrologie avait été signée dans la *Pravda* du 21 novembre 1972 par dix-huit personnalités qui, toutes, avaient soit servi avec Zadiontchenko, soit occupé par la suite des fonctions similaires ou supérieures aux siennes dans les mêmes organismes. Sept de ces dix-huit signataires appartenaient au « groupe de *Dnepropetrovsk* », avec, notamment Brejnev, Kirilenko et Chtcherbitski, anciens premiers secrétaires de la région, mais aussi MM. Grouchevoi et Chtchelokov, respectivement second secrétaire de la région et maire de Dnepropetrovsk à la veille de la guerre. Le seul qui n'ait eu aucun lien connu ni avec le défunt, ni avec Dnepropetrovsk ou d'autres terrains de ses activités, était M. Tchernenko, dernier de la liste, qui n'était alors que membre du comité central et de son « département général ».]

AFRIQUE

Maroc

A la suite des troubles de janvier

700 PERSONNES ONT ÉTÉ CONDAMNÉES A DES PEINES DE PRISON

Rabat *(Reuter, AP)*. — Les tribunaux marocains ont prononcé 175 nouvelles sentences allant jusqu'à cinq ans de prison à la suite des émeutes et manifestations de janvier dans diverses régions du pays, a annoncé mercredi 29 février le quotidien *Al Ittihad al-ishtiraki*, organe de l'Union socialiste des forces populaires. Ces jugements portent à sept cents le nombre des personnes condamnées à la suite des troubles. Les procès continuent.

Le journal précise qu'à Nador, dans le nord, 61 cas ont été examinés par la cour d'appel qui a confirmé 35 des condamnations, allégé 19 d'entre elles et prononcé 6 acquittements. A Casablanca, 33 personnes ont été condamnées pour appartenance à une organisation secrète. Parmi elles figurait une citoyenne ouest-allemande, Mme Hildegard Endres.

Libération de trois Français au Mozambique. — MM. René Eymar, Maurice Mamie ainsi que son épouse, Mme Mireille Mamie, détenus depuis le 28 septembre dernier (*le Monde* du 16 décembre), ont été libérés au début de la semaine, a-t-on appris, jeudi 1er mars, à Paris, de source informée. Ces trois personnes, travaillant au Mozambique pour la société d'aviation civile SOFREAVIA, avaient été arrêtées à Maputo, sous l'accusation de s'être livrés à la contrebande de produits de consommation avec la République sud-africaine. Ils ont été libérés sans avoir été jugés. *(AFP)*.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES PRISONNIERS SOVIÉTIQUES EN SUISSE. — L'un au moins des neuf soldats soviétiques faits prisonniers par les résistants afghans et détenus en Suisse, sera autorisé à y rester s'il souhaite ne pas rentrer en URSS, a-t-on appris, mercredi 29 février, de source informée à Genève. Il s'agit de Youri Povarnitsine qui, ayant accordé des interviews à la presse occidentale, craindrait que ses déclarations ne lui valent des difficultés s'il rentre dans son pays. — *(Reuter.)*

Cameroun

● LA CONDAMNATION DE L'ANCIEN PRÉSIDENT AHIDJO. — M. Ahmadou Ahidjo, ancien président du Cameroun, condamné à mort par contumace, mardi 28 février, par le tribunal militaire de Yaoundé (*le Monde* des 29 février et 1er mars), a répété, mercredi à France-Inter, qu'il n'était nullement *« en fuite »*, mais avait quitté son pays *« avec un passeport diplomatique, visé pour le départ, visé pour l'entrée en France »*. Se déclarant *« triste et déprimé »* après l'annonce de la sentence, M. Ahidjo a qualifié de *« plaisanterie »* l'accusation de *« complot »* contre son successeur, M. Biya. A Paris, on déclare, d'autre part, de source informée, n'avoir pas connaissance du mandat d'arrêt international lancé mardi contre l'ancien président par le tribunal camerounais.

Cap-Vert

● M. PEREIRA A L'ÉLYSÉE. — Le président du Cap-Vert, M. Aristides Pereira, est l'hôte à déjeuner, ce jeudi 1er mars, de M. François Mitterrand dans le cadre d'une « visite officielle de travail » de quarante-huit heures, au cours de laquelle il rencontrera également M. Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, M. Chirac, maire de Paris, et M. Cheysson, ministre des relations extérieures, *qui offrira un dîner en son honneur* au Quai d'Orsay.

Inde

● ATTENTAT AU PENDJAB. — Trois personnes ont été tuées, mercredi 29 février, par l'explosion d'une grenade à main, lancée dans un temple hindou, près d'Amritsar, au Pendjab. L'attentat aurait fait une trentaine de blessés parmi les fidèles, qui assistaient à un service religieux. — *(AFP, UPI)*.

● VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE. — Le président de l'Assemblée nationale, M. Mermaz, et dix députés sont arrivés, jeudi 1er mars, à New-Delhi, pour une visite de dix jours en Inde. La délégation doit rencontrer les principaux dirigeants indiens et inaugurer une Semaine du cinéma français dans la capitale indienne. — *(AFP.)*

Kenya

● PROCÈS POUR TRAHISON. — MM. Hezekiah Ochuka et Pancras Okumu, deux membres de l'armée de l'air kenyane, qui s'étaient réfugiés à Dar-Es-Salaam, en Tanzanie, au lendemain du coup d'Etat manqué du 1er août 1982, devaient être traduits, mercredi 29 février à Nairobi, devant une cour martiale, indique le quotidien gouvernemental *The Kenya Times*. Le Kenya et la Tanzanie avaient procédé secrètement, début novembre, à *un échange de prisonniers* politiques parmi lesquels figuraient ces deux militaires. Les deux gouvernements avaient maintenu sur ce « troc » un silence embarrassé mais le haut commissariat pour les réfugiés (HCR), qui avait dépêché sur place une délégation, avait exprimé sa *« grave préoccupation »* (*le Monde* du 7 décembre). — *(Corresp.)*

Tchécoslovaquie

● Mgr POGGI A PRAGUE. — Mgr Luigi Poggi, ambassadeur itinérant du pape pour l'Europe orientale, est arrivé mercredi 29 février en Tchécoslovaquie, où les relations de l'Eglise catholique avec le pouvoir sont très difficiles. Les autorités refusent notamment d'entériner la nomination par le Vatican de plusieurs évêques et s'efforcent d'utiliser le clergé pour sa propre propagande, par l'intermédiaire de l'association Pacem in terris, elle-même combattue par le Vatican. La visite de Mgr Poggi semble faire suite à une audience accordée en décembre dernier par le pape au ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Chnoupek. — *(AFP, UPI.)*

Zaïre

● EXÉCUTION DE 27 DÉTENUS POLITIQUES ? — Le « comité Zaïre, « association belge d'informations » sur ce pays, a affirmé, mercredi 29 février, à Bruxelles, que *« 27 détenus politiques ont été exécutés par pendaison »* entre le 29 décembre et le 2 janvier dernier, à la prison de la brigade spéciale de recherche et de sécurité de Lingwala, située près de Kinshasa. S'appuyant sur des informations recueillies auprès d'anciens détenus, le comité Zaïre ajoute que, dans cette même prison, 55 prisonniers sont morts au cours du second semestre 1983. Le comité belge accuse le régime zaïrois de laisser les détenus mourir de faim, et lance un appel à la constitution d'une commission internationale d'enquête sur les conditions de détention au Zaïre. *(AFP, Reuter)*.



Le Monde

politique

RÉPONSES AU PREMIER MINISTRE

L'angoisse et l'espoir

par FRANÇOIS LEOTARD (*)

GOUVERNER est sans doute un art difficile, aussi, lorsque Pierre Mauroy cherche (*le Monde* du 29 février) d'autres voies pour le pratiquer, ne doit-on pas les *condamner a priori.* On juge les gouvernants sur leurs choix. Ainsi aujourd'hui *dans le débat sur les mutations industrielles.*

On s'accordera volontiers sur le diagnostic, nécessairement sévère. Pour une fois, la logorrhée socialiste ne masque pas toute la réalité, la France est bien confrontée à une nouvelle révolution industrielle. Mais son *économie, son gouvernement,* ses entreprises, ses salariés sont-ils *en état d'y répondre et de mettre en* œuvre des solutions acceptables par la communauté nationale ? La tâche est ardue. Depuis quelques semaines, le gouvernement a énoncé des propositions. Elles pouvaient, dans leur simplicité originelle, être efficaces ; le gouvernement s'est enlisé au moment de préciser les conditions de *leur mise en œuvre.*

L'État ne peut rester insensible au défi économique et social qui est *lancé à la France. Certains pouvaient* légitimement attendre beaucoup d'un gouvernement socialiste. Au contraire, on découvre aujourd'hui combien le déclin économique entamé depuis 1981 met en péril la rénovation de l'industrie et le maintien *même du tissu social.* 1983 *aura été* une année de stagnation de la consommation des ménages, de fléchissement de l'épargne, de baisse du pouvoir d'achat disponible, de baisse des prestations sociales, d'une inflation toujours élevée, d'un *niveau de chômage artificiellement* contenu. L'année aussi d'une envolée du dollar et d'un surcroît d'endettement.

Lorsque le service de la dette absorbe tout entière la capacité d'emprunt extérieur de la France, il est hypocrite de prétendre préparer l'avenir : on l'hypothèque. Et, en 1984, la reprise sera partout au *rendez-vous, sauf en France.* Une telle vision détruit bien des illusions sur les solutions socialistes à la crise. Elle engendre le scepticisme vis-à-vis des politiques, le fatalisme ou l'angoisse. Il faut rebondir sur ces constats. Il ne suffit plus de jongler avec les *mots,* de la gestion économique au traitement social de l'emploi. *Un gouvernement* « verbomoteur » ne suffit plus. De quelle politique industrielle a-t-on tant parlé qui n'apparaît plus dans les moments de choix. N'y a-t-il pas eu le 11 octobre 1983 un débat de stratégie industrielle à l'Assemblée ? Je ne me souviens *pas qu'il y fût question des* restructurations. Aujourd'hui encore, les choix ne sont pas exprimés, le gouvernement n'ose pas exprimer des priorités, il colmate des brèches. Enfin, parmi les actions développées, on a du mal à trouver la morale politi*que ou l'efficacité économique. Il est* bien difficile de trouver quelques centaines de millions pour le développement de l'électronique, on dégage généreusement 3 milliards pour La Chapelle-Darblay, la moitié de ce que sera le coût du plan de restructuration ! Pendant ce temps, le vent souffle de l'ouest, et les pays du Pacifique, les États-Unis, la Grande-Bretagne même, reprennent confiance et s'arment pour l'avenir.

Deux idées intéressantes

En France, le gouvernement venait de poser, tardivement certes, le problème en des *termes clairs. Il vient* de manquer l'occasion de le résoudre. *Deux idées* avaient été présentées : la zone franche et le congé de reconversion. La zone franche pouvait constituer un exemple d'allégement des contraintes. Les pôles de conversion arrivent en superpolitique d'aménagement du territoire. Constatons incidemment que, sur les vingt et un députés des ré*gions intéressées, dix-neuf* appartiennent à la majorité : peut-on faire *mieux comme clientélisme. Autre* idée, le contrat de conversion pouvait être séduisant. Le double constat des sureffectifs et d'une nécessité de formation est indiscutable. On accordera aussi que cette mutation sociale peut provoquer des blocages psychologiques, des tragédies sociales qu'il faut éviter. Il n'est pas absurde de *privilégier,* avec l'accord de l'entreprise, une solution où le salarié conserve son *statut social, son* contrat de travail. Le coût n'est pas tellement supérieur à une indemnisation classique, et l'organisation de la formation, la recherche d'un reclassement, l'incitation à l'accepter en sont facilitées. Des initiatives compa*rables ont été développées* en Italie et au Luxembourg.

Un tel schéma était, au dire des dirigeants du sidérurgiste luxembourgeois ARBED, le seul moyen d'éviter *un blocage des responsables syndicaux, des salariés eux-mêmes,* d'assurer *la paix sociale* et finalement l'ordre public. Une entreprise doit pouvoir adapter ses conditions de production, réduire ses effectifs si elle le juge nécessaire, mais il est aussi dans la logique de l'entreprise, particulièrement s'il s'agit d'une *grande organisation,* de prendre en compte l'impact social des décisions. *Le risque serait grand sinon de démotiver* l'ensemble des salariés.

C'est plus une question d'éthique *d'entrepreneur que de décision publique.*

Sur ces deux initiatives, le gouver*nement a en fait été contraint à la retraite,* sous les critiques de sa base idéologique. L'idée de flexibilité introduite dans les zones franches était inacceptable, on a alors complexifié la proposition ; les errements de terminologie en rendent bien compte. Le coût de gestion de schémas aussi compliqués, où les assouplissements *que l'on n'ose avouer, les dérogations,* s'entrecroisent, risque d'être considérable. *Enfin, la définition des* secteurs, des localisations et des conditions d'attribution des contrats de conversion révèle l'inaptitude aux choix industriels, un tropisme politique débridé et un goût certain des mécanismes compliqués.

Les « mesures d'âge » (préretraites *à cinquante-cinq ans)* accentuent une discrimination selon l'âge qui nie le droit au travail, prive les entreprises de travailleurs expérimentés, déséquilibre les pyramides internes. L'objectif rappelé de réduction de la durée du travail ne nous paraît pas pertinent. Rien de précis n'est dit sur l'aide à la réinsertion des salariés étrangers dans leurs pays d'origine.

Les mesures annoncées dans le volet économique ne sont pas plus engageantes. Les mesures générales en faveur des entreprises sont soit *marginales,* soit le nouvel emballage *de dispositions déjà opératoires* (exemple du livret d'épargne d'entreprise).

Enfin, le volet industriel du Plan démontre le privilège accordé aux entreprises *nationalisées. Ainsi du complément* de dotation en capital de 1 milliard de francs, de la répartition des crédits du fonds industriel de modernisation, du choix même des secteurs retenus par le plan du gouvernement. La mutation industrielle ne concerne-t-elle que les industries récessives nationalisées ? Au surplus, les objectifs stratégiques fixés ne font pas beaucoup avancer. Que *gagne-t-on à dire que « la France doit disposer d'une sidérurgie moderne, compétitive et adaptée au marché » ?* Il faudrait préciser, chiffrer les objectifs, avouer.

Au total, le plan coûtera plus de 6 milliards de francs. Il est encore, comme le plan d'austérité de mars 1984, trop statique. On n'ose pas vraiment encourager l'esprit d'entreprise et s'engager sur la voie difficile mais exaltante de nouvelles mutations.

Une économie motivante pour tous

Nous pouvons dès aujourd'hui tracer quelques pistes.

Il n'appartient pas à l'Etat d'effectuer les choix industriels. Il doit assurer les conditions de la compétition, ce qui suppose la dénationalisation industrielle et financière, la réduction des charges des entreprises et plus généralement des prélèvements obligatoires. *Au sein des secteurs dont il* conserverait, ne serait-ce que transitoirement, la charge, des choix doivent être opérés, des désengagements sans doute. Au reste, l'urgence est grande, plutôt que de mesures interventionnistes, d'améliorer les conditions de financement de l'industrie. On peut citer le développement des mécanismes d'assurance risque, le développement des marchés financiers, en province particulièrement, les courts-circuits des schémas imposition-subvention. Il faut aussi envisager, au prix d'un redéploiement budgétaire drastique, la suppression du décalage de récupération de la TVA, la *modification des* règles de report déficitaire, l'exonération *des bénéfices réinvestis,* la baisse des droits d'enregistrement d'actifs, la réévaluation des fonds propres. Enfin, les systèmes de veille et d'information technologique devront être améliorés.

Surtout, l'économie doit rester motivante pour tous. Les grandes organisations sont une des données de l'environnement économique. Chacun doit pouvoir y trouver suffisamment de motivation, d'autonomie. C'est *l'idée d'« intrapreneur »,* qui permet à IBM de développer sa stratégie d'ordinateur individuel. *Cette* motivation des salariés exige aussi une protection suffisante. Sans filet, le salarié sera tenté de refuser toute évolution, toute mobilité. Un excès de protection sclérose, une trop grande précarité crée l'angoisse et inhibe. L'équilibre est difficile à définir, mais il est nécessaire, car il n'est *pas d'entreprise performante sans* salariés motivés. Les nouvelles technologies, les stratégies industrielles qu'elles induisent, les processus de production mis en place, et les nouvelles conditions de la communication, créent à cet égard des opportunités nouvelles. Les salariés, les entrepreneurs doivent saisir cette chance.

Avec un peu d'audace, la France peut être une grande puissance industrielle du XXI[e] siècle. *Elle ne peut* pas l'être sans l'adhésion de ses citoyens.

(*) Secrétaire général du PR.

M. MAIRE : LE GOUVERNEMENT N'A PAS DE PROJET SOCIAL

M. Edmond Maire répond, dans *la Croix* du 1er mars, à l'article publié par M. Pierre Mauroy dans *le Monde* du 29 février. Dans cet article, observe le secrétaire général de la CFDT, le premier ministre « *souligne la nécessité de syndicats « forts et responsables » et les dangers de l'individualisme comme des corporatismes* ».

« *La CFDT,* déclare M. Maire, *retrouve là ses propres affirmations. Mais il ne suffit pas de décrire le risque de désagrégation sociale pour le prévenir. L'absence de projet social, c'est-à-dire d'une ambition crédible qui vaille la peine qu'on se batte pour elle, pèse lourd dans l'exacerbation actuelle de l'individualisme et des corporatismes.*

» *Le récent dispositif gouvernemental, limité à quelques secteurs industriels et bassins d'emploi menacés, ne saurait tenir lieu de projet collectif nécessaire. Où, comment, les salariés et leurs représentants pourront-ils, dans les autres secteurs, peser pour assurer une bonne maîtrise des mutations et impulser les créations d'emploi ? Alors que le chômage a repris son ascension, qu'est devenu l'objectif des trente-cinq heures ?*

» *La CFDT n'attend pas tout de la politique, chacun le sait. Mais elle lui demande avec force de jouer son rôle, d'exprimer une volonté collective qui permette aux salariés et aux citoyens de s'exprimer et d'agir dans la cohésion sociale et la solidarité. Il n'y a rien de plus urgent.* »

M. CHEVÈNEMENT : IL SERAIT DRAMATIQUE QUE LA GAUCHE S'ENLISE DANS LA GESTION

M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file du CERES, a commenté, dans une interview à *Paris-Match* daté 9 mars, les critiques adressées par M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du PS et également dirigeant du CERES, à la politique gouvernementale (*le Monde* du 24 février). L'ancien ministre de l'industrie affirme : « *Le congrès de Bourg-en-Bresse s'est conclu par une motion de synthèse (...). Cela ne met pas un point d'orgue à l'Histoire (...). Il serait dramatique pour l'avenir de notre pays que la gauche s'enlise dans la gestion (...). La gauche est débat. On doit pouvoir émettre des idées sans être accusé de faire le jeu du PC ou de la droite.* »

M. Chevènement poursuit : « *Le formidable conditionnement de l'opinion auquel nous assistons sur le thème « Vive la crise ! » est mortel pour la gauche (...). Je n'ai pas perçu dans le message délivré* [au cours de l'émission avec Yves Montand] *le moindre appel au courage, à la mobilisation, (...) pas la plus petite once de patriotisme (...). Jour après jour, on nous distille une idéologie de type néovichyste qui se résigne au déclin de la France et de l'Europe, (...) et ne présente pas d'autres solutions que de se restreindre toujours plus.* »

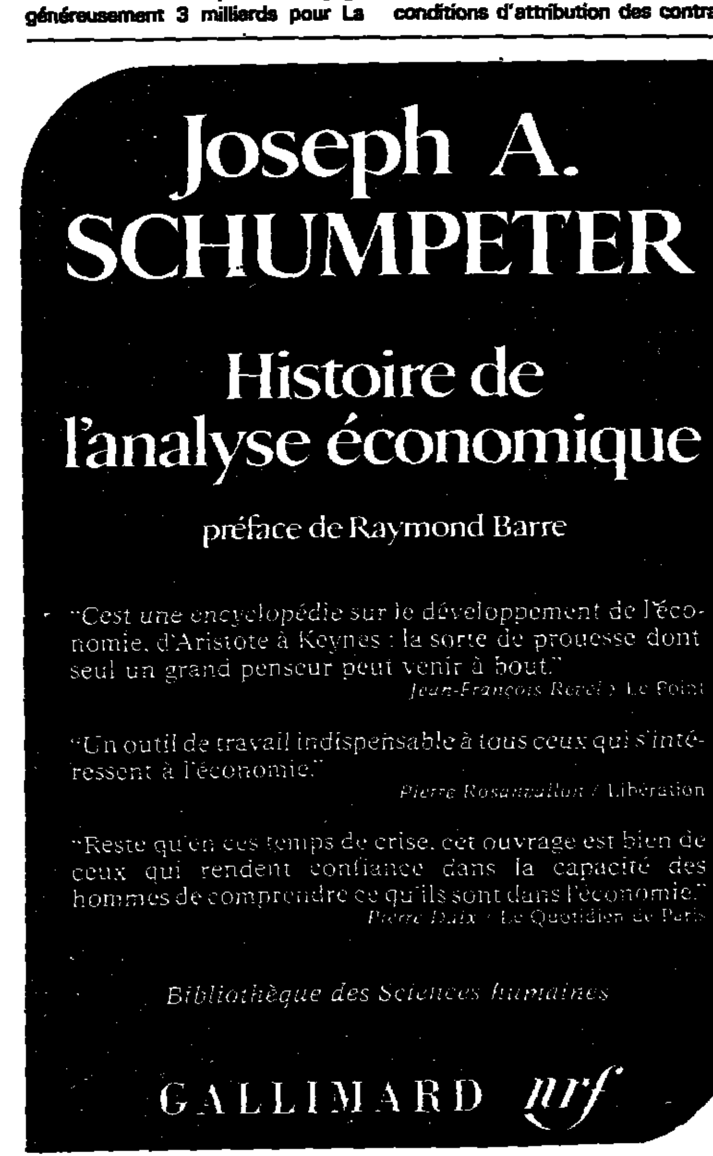
SELON LE « FINANCIAL TIMES », LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS A MONTRÉ UNE CAPACITÉ D'ADAPTATION PEU COMMUNE

« *Le gouvernement socialiste de la France est arrivé au pouvoir avec en tête l'idée de faire sortir l'économie française du moule constitué par les contraintes de l'économie mondiale, la voici aujourd'hui étroitement enchâssé dedans* », écrit le correspondant à Paris du *Financial Times,* M. David Marsh, dans un éditorial publié ce jeudi sous le titre : « Les leçons du virage français à 180 degrés ».

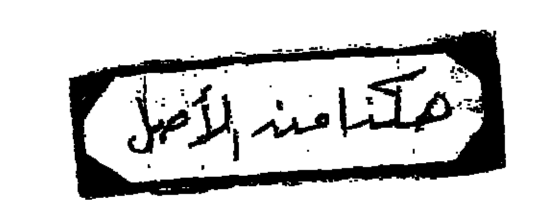
Mais, ajoute M. Marsh : « *Si la France avait essayé d'échapper à ces contraintes en quittant le SME (Système monétaire européen) ou en protégeant son industrie des techniques de pointe de la concurrence extérieure, les choses auraient tourné très différemment, et de façon beaucoup plus malsaine...* »

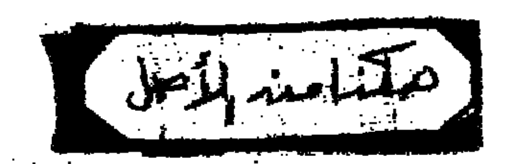
« *En procédant à un changement complet de politique dans l'espace de dix-huit mois, les socialistes ont montré une capacité d'adaptation plus grande que celle d'autres gouvernements.* » Citant Michel Cicurel qui, dans son livre, *la France quand même,* estime que la gauche aura d'autant plus de succès qu'elle apparaîtra comme le parti capable de rallier les Français aux mesures de rigueur nécessaires, M. Marsh conclut que « *du moins plus personne, y compris les camionneurs, ne pense que les choix à opérer seront faciles* ».











Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres, s'est réuni, mercredi 29 février, à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation de conventions internationales :

– La convention franco-malgache du 22 juillet 1983 a pour objet d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative en matière fiscale entre les deux pays ;

– L'accord de siège conclu le 3 juin 1983 entre la France et l'Organisation de l'aviation civile internationale a pour objet de fixer le statut du bureau « Europe » établi par cette organisation dans notre pays.

● NIGÉRIA

Le ministre des relations extérieures a rendu compte au conseil des ministres de la visite officielle qu'il a faite au Nigéria du 24 au 26 février.

Le conseil a noté la grande activité d'entreprises françaises dans plusieurs secteurs économiques et le volume des échanges commerciaux avec le Nigéria, qui en fait le premier partenaire commercial de la France au sud du Sahara.

Il a également apprécié les déclarations faites pendant la visite du ministre à Lagos et qui marquent la volonté de la France et du Nigéria de faciliter les consultations entre les deux pays sur les sujets d'intérêt commun.

● EUROPE: RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le ministre de l'industrie et de la recherche a rendu compte au conseil des ministres des progrès accomplis au niveau européen dans le domaine de la recherche scientifique et du développement technologique.

D'une part, le conseil des ministres de la Communauté économique européenne a adopté le 28 février le programme « Esprit ». Ce programme, qui sera consacré au développement des technologies du logiciel, de la micro-électronique, de l'intelligence artificielle, de la bureautique, de la robotique et de la productique, porte sur un montant de près de 10 milliards de francs sur cinq ans. La Communauté a, en outre, examiné favorablement les propositions visant à définir une stratégie européenne pour les biotechnologies et les échanges entre chercheurs, deux projets activement soutenus par la France.

D'autre part, à l'initiative de notre pays, se réunira, en septembre 1984 à Paris, la première conférence des ministres chargés de la recherche des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe.

Ces décisions marquent une étape importante dans l'organisation d'un espace européen de la science, de la technologie et de l'industrie, auquel la France est attachée.

● ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a dressé un premier bilan du dispositif mis en place à la suite du conseil des ministres du 26 mai 1982 pour améliorer le traitement des entreprises en difficulté.

Le nombre de dossiers traités au niveau national par le Comité interministériel pour la restructuration industrielle (CIRI) et qui ont connu une issue favorable a augmenté, permettant de préserver près de cinquante mille emplois, soit les trois quarts des emplois menacés.

La création en 1982 de six comités régionaux de restructuration industrielle (CORRI) a été concluante. La région, dont le rôle d'animatrice du développement économique et social a été confirmé par les lois sur la décentralisation, apporte un concours précieux à la recherche de solutions.

Le nombre des dossiers traités au niveau des départements par les comités départementaux (CODEFI) a plus que doublé, et ces derniers sont maintenant en mesure, dans des délais rapides, d'apporter aux petites et moyennes entreprises des facilités leur permettant de faire face à des difficultés passagères.

L'ensemble du dispositif a donc, au cours de cette période de mutations industrielles, concouru à dégager des solutions durables et fondées sur les réalités industrielles, avec la participation plus active des banques et le concours de l'Etat. La concertation avec les syndicats, les organisations professionnelles et les élus s'est renforcée. Dans tous les cas où une telle solution s'avérait possible, la reprise d'une entreprise par ses propres salariés a été encouragée.

Dans l'avenir, et en vue de faciliter les reconversions et les reclassements, les actions de formation et la concertation avec les partenaires de l'entreprise seront développées.

La composition du CIRI sera élargie au délégué à la formation professionnelle et au délégué à l'économie sociale.

Enfin, au niveau régional, les comités régionaux de restructuration industrielle seront généralisés à l'ensemble du territoire dès l'année 1984.

● LA SITUATION DES TRANSPORTS ROUTIERS

Le ministre des transports a présenté, à la veille de la rencontre qu'il doit avoir le 1er mars avec l'ensemble des organisations professionnelles et syndicales, une communication sur la situation des transports routiers.

Le conseil des ministres a approuvé les propositions qui seront faites au nom du gouvernement lors de cette rencontre. (Lire page 27.)

● L'ÉCOLE PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le ministre de l'éducation nationale a présenté une communication sue l'école pré-élémentaire et élémentaire.

La « consultation-réflexion » nationale, qui s'est déroulée pendant plus d'un an et qui a associé l'ensemble des partenaires, a mis en lumière les points forts que l'école publique tire tant de la tradition que de son évolution récente.

Son caractère démocratique, son insertion très profonde dans le tissu national et local, le rôle qu'elle joue pour l'acquisition des apprentissages fondamentaux, la qualité, reconnue internationalement, des écoles maternelles sont des atouts essentiels. Ils ont été renforcés depuis deux ans par les efforts faits pour accroître le nombre des instituteurs, pour revaloriser leur carrière, pour améliorer leur formation, portée à quatre ans, et pour ouvrir l'école aux technologies nouvelles comme sur le monde extérieur.

Cette consultation a néanmoins fait apparaître un certain nombre d'insuffisances. Celes-ci tiennent notamment au manque de continuité entre l'école maternelle et le cours préparatoire, d'une part, et entre l'école et le collège, d'autre part, à l'importance encore trop grande des échecs scolaires et aux inégalités dans la formation des maîtres. Elles sont acrues par la difficulté d'adapter la pédagogie à une population scolaire de plus en plus diverse.

Le ministre a proposé, pour améliorer ce bilan, les orientations suivantes :

– L'action menée pour les écoles maternelles, qui a prouvé son efficacité, sera renforcée;

– Des mesures seront prises pour assurer la continuité de l'action éducative entre cinq et huit ans;

– L'accent sera mis sur l'apprentissage de la lecture tout au long de la scolarité élémentaire. Il s'appuiera, en liaison avec le ministère de la culture et les collectivités locales, sur le développement des bibliothèques-centres documentaires;

– L'effort d'amélioration de la formation initiale et continue des maîtres sera poursuivi;

– Dans le cadre des activités d'éveil, les méthodes d'enseignement seront révisées dès 1984 pour l'histoire et la géographie et en 1985 pour les autres matières;

– Les liaisons de l'école avec les parents, les collectivités locales et les associations seront développées;

– Les responsabilités de l'équipe éducative au niveau de chaque école seront accrues;

– Un effort particulier sera accompli pour favoriser la circulation des informations et les échanges d'expériences au sein du réseau très décentralisé que constituent les soixante mille écoles et les trois cent mille instituteurs.

● FORMATION DES FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives a présenté une communication sur la formation des fonctionnaires de l'État.

La politique du gouvernement dans ce domaine poursuit quatre objectifs :

– Mieux répondre aux besoins de modernisation et d'adaptation aux technologies nouvelles des administrations ;

– Diversifier l'origine sociale et géographique des recrutements dans la fonction pubique ;

– Favoriser la mobilité professionnelle et la promotion interne des fonctionnaires ;

– Assurer l'harmonisation nécessaire avec la formation des fonctionnaires des collectivités territoriales.

La réforme de l'Ecole nationale d'administration, qui a été mise en œuvre à compter de 1983, répond à ces objectifs.

Un décret portant réforme des instituts régionaux d'administration (IRA) sera prochainement publié. Ces instituts sont appelés à devenir des écoles d'application ayant vocation à former l'ensemble des fonctionnaires de catégorie A chargés de tâches d'administration générale et non recrutés par l'ENA. Les candidats étudiants seront recrutés au niveau de la licence. La durée de formation sera d'un an. Le rôle des IRA en matière de formation continue sera accru. Ils pourront également, à la demande des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics, contribuer à la formation initiale et à la formation continue des fonctionnaires territoriaux.

Des instituts de préparation a l'administration générale (IPAG), créés dans les établissements d'enseignement supérieur, assureront la mission générale de préparation aux carrières administratives de catégorie A, pour les candidats aux concours internes et aux concours externes.

L'effort de promotion interne et les actions de perfectionnement concernant les agents de catégories B, C et D seront poursuivis sur le plan interministériel comme au niveau de chaque ministère.

Enfin, de nouvelles dispositions seront prises pour mettre en œuvre le principe posé par la loi du 31 juillet 1983, selon lequel la formation professionnelle constitue désormais un droit et une obligation pour l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat. Les actions menées dans ce domaine sont placées sous l'autorité de chaque ministère ; leur coordination sera assurée par le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives.

M. MARCHAIS : Les travailleurs immigrés doivent avoir les mêmes droits sociaux et les mêmes devoirs que les Français

M. Georges Marchais répond, dans l'*Humanité-Dimanche* du 2 mars, à des lettres de lecteurs sur l'immigration et le racisme, en soulignant, notamment, que, « *depuis 1974, la proportion d'immigrés dans la population française s'est stabilisée* », alors que, « *depuis cette date, le nombre des chômeurs a presque été multiplié par cinq* ». « *Ce n'est donc en aucune façon la présence de travailleurs immigrés qui est la cause de l'accroissement du chômage* ».

Parlant de l'émission d'Antenne 2 sur la crise économique diffusée le 22 février, M. Marchais « *donne acte à ses auteurs d'avoir reconnu que chasser les immigrés ne serait pas une solution* », mais il se déclare « *indigné par les raisons qu'ils ont avancées* ». « *En substance*, écrit-il, *il ne faudrait pas que ces travailleurs partent, parce que, alors, on ne trouverait plus d'éboueurs et de manœuvres! Autrement dit : « si les Espagnoles s'en vont, où trouverai-je une bonne? Quel mépris!* »

M. Marchais réaffirme la position du PCF sur cette question : arrêt de « *toute immigration nouvelle, officielle ou clandestine* »; possibilité offerte aux travailleurs immigrés qui en font le choix de rester en France, avec « *les mêmes droits sociaux et les mêmes devoirs que les travailleurs français* »; possibilité, pour « *tous ceux qui souhaitent retrouver leur pays, de le faire dans les meilleures conditions* ».



POLITIQUE

LES CONTENTIEUX ÉLECTORAUX

M. HERMIER (PC) : IL Y A UN PROBLÈME D'ABSTENTION QUI FRAPPE LE PS

Interrogé, mercredi 29 février, à Antenne 2, sur le recul électoral de la gauche depuis un an, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, a estimé qu'« il y a un problème d'abstention à gauche, qui frappe essentiellement le PS ».

A propos de la proclamation par le tribunal administratif de Nice de l'élection de la liste d'opposition de M. Scaglia (UDF) (*le Monde* du 1er mars) et du recours en annulation déposé par M. Blanc (PC), tête de la liste de la majorité, M. Guy Hermier a affirmé n'avoir « *aucune espèce de doute* », « *ces élections seront cassées* ». « *Je ne doute pas*, a-t-il déclaré, *que les électeurs auront à se prononcer à nouveau et que La Seyne restera à la gauche.* »

Selon M. Hermier, la liste conduite par M. Blanc s'est « *nettement mieux tenue* » que celle conduite par le PS à Draguignan lors de l'élection partielle des 19 et 26 février (*le Monde* du 28 février). M. Hermier estime qu'à La Seyne le PCF n'a pas perdu de voix par rapport au second tour des élections municipales de mars dernier.

Par rapport au recul enregistré par le PC en 1981, il considère que son parti « *se maintient bien et qu'il a même plutôt tendance à certains progrès* ».

A TOULON

La chute d'un entrepreneur « soldaniste »

M. Henri Chiocchia, entrepreneur de bâtiment et travaux publics à Draguignan, a été inculpé le 29 février par M. Michel Cabaret, juge d'instruction à Toulon, et écroué pour corruption de fonctionnaires et abus de biens sociaux. Dans la même affaire, cinq autres personnes étaient déjà inculpées (*le Monde* du 28 février).

De notre correspondant régional

Toulon. – De modeste artisan plâtrier lors de son installation à Draguignan, dans les années 60, M. Henri Chiocchia était devenu le premier entrepreneur de travaux publics du Var. Avant de connaître, fin 1982, de sérieuses difficultés financières, son groupe, constitué de trois sociétés, avait employé jusqu'à quatre cents salariés et disposait d'un impressionnant parc de matériel dont une cinquantaine de semi-remorques. Son chiffre d'affaires annuel avoisinait 100 millions de francs. M. Chiocchia devait essentiellement sa réussite au très important chantier de terrassement qu'il avait réalisé lors de la construction du camp militaire de Canjuers dans le haut Var. Par la suite, il avait aussi obtenu des autorités militaires le marché de l'Ecole d'application de l'artillerie, à Draguignan, et raflé la plupart des grands travaux de génie civil du département, dont ceux, en dernier lieu, de la cité judiciaire et du nouvel hôpital de Draguignan. En septembre 1983, la crise sévère dans le bâtiments l'avait contraint à déposer son bilan avec un passif de 8 millions de francs. Le numéro un du Var avait cependant bénéficié d'un concordat l'autorisant à poursuivre son activité.

Après avoir été un adversaire politique de M. Edouard Soldani, sénateur PS, président du conseil général du Var et ancien maire de Draguignan, M. Chiocchia en était devenu un fidèle allié. Le banal intérêt qui réunit souvent localement la puissance économique au pouvoir politique en place lui commandait ce rapprochement. Mais s'il était « soldaniste », M. Chiocchia n'appartenait pas au PS et ne jouait aucun rôle dans ce parti sinon celui de mécène.

Des rumeurs ont circulé après l'attentat dont a été victime M. Soldani : l'ancien maire aurait « lâché » l'entrepreneur varois. Rumeurs apparemment sans fondement. Au cours des derniers mois, M. Chiocchia avait continué à travailler dans la cité dracénoise. Il avait été l'adjudicataire d'un ouvrage d'art d'un montant de 12 millions de francs faisant partie de l'aménagement de la zone industrielle de la commune.

GUY PORTE.

M. CHIRAC A ÉTAMPES : LA MAJORITÉ NE PEUT PLUS FAIRE N'IMPORTE QUOI

Curieux contraste que celui qu'offre la campagne électorale à Étampes (Essonne), où l'on votera dimanche, suite à l'annulation par le Conseil d'État du scrutin de mars 1983 (*le Monde* du 22 février). La liste d'union de la gauche, conduite par le maire sortant communiste, M. Gérard Lefranc, n'organise aucune réunion publique avec des personnalités marquantes. Face à elle, l'opposition dirigée par M. Xavier Dugoin (RPR), qui fait venir dans cette petite ville de vingt mille habitants des ténors : deux réunions en trois jours, la première, mercredi, avec MM. Jacques Chirac, Bernard Pons, Michel Giraud, Alain Madelin et Jean-Pierre Fourcade notamment, la seconde, vendredi, avec Mme Simone Veil.

Pour l'opposition, l'élection d'Étampes doit avoir valeur de test national. Dans une salle des fêtes municipales archicomble (mille cinq cents personnes environ), tous les orateurs sont venus défendre cette thèse. Le dernier, M. Chirac, l'a reprise en lui donnant des résonances plus larges. Il a parlé de la fraude électorale, affirmant : « *Les communistes sont prêts à utiliser tous les moyens, y compris ceux que la morale réprouve, pour se maintenir au pouvoir. C'est un processus qui conduit toujours aux démocraties populaires.* » Le maire de Paris a ajouté : « *A chaque élection il faut montrer aux socialistes et aux communistes qu'ils n'ont plus la confiance de la majorité du peuple français et qu'ils ne peuvent donc plus faire n'importe quoi.* »

LE NOUVEAU LIVRE DE M. GISCARD D'ESTAING

Cette cause « désespérante » de la réconciliation

M. Valéry Giscard d'Estaing persiste et signe : il sera le champion de cette cause « *nécessaire et désespérante* » de la réconciliation de deux Français sur trois. Son dernier ouvrage dont la couverture blanche et jaune barrée des chiffres 2 et 3, ressemble à celle de quelque manuel scolaire de « mathématiques modernes » veut en porter témoignage.

L'ancien président de la République n'a pas abandonné cette idée d'un nécessaire consensus rassemblant plus de 60 % des Français autour de valeurs et d'objectifs communs. En 1976 déjà, dans *Démocratie française* il parlait de « *l'émergence du groupe central* » et un an plus tard dans une nouvelle préface, il prévoyait que le temps viendrait « *où les Français s'apercevront qu'ils ne sont pas aussi séparés dans leurs conceptions qu'on a voulu leur faire croire* ».

Aujourd'hui, ce temps lui semble proche dans la mesure où « *des deux causes de division qui ont affecté la société française – le choix du régime politique et la conception du système socio-économique – la première vient de disparaître pour la première fois* ». Et d'expliquer que l'un « *des rares avantages de la dernière alternance a été de consacrer le ralliement complet aux institutions de la Ve République de ses adversaires d'hier* ». Voilà pour la première cause de division, la deuxième ne saurait, selon lui, manquer d'être « *éliminée* » puisque l'électeur qui s'est laissé aller au rêve se « *réveille* » et « *constate l'inadaptation de la pensée étatiste et socialiste aux réalités d'une économie complexe* ».

Encore faut-il que cette « *perception de l'unité de l'ensemble* [de notre société] : *unité de destin, large similitude des problèmes, entrée dans le champ du consensus d'un nombre grandissant de solutions* » – progresse. C'est l'objet de mon effort, dit en substance l'ancien chef de l'Etat, qui, chapitre après chapitre, tente de mettre en évidence les « *sujets de consensus* » et formule des propositions susceptibles de favoriser la décrispation. Notamment en aménageant les rapports du citoyen avec l'Etat (*le Monde* du 1er mars). « *Moins d'Etat et mieux d'Etat* », dit-il. En organisant une « *évolution paisible de la société* » par un large développement des « *cellules internes de notre société démocratique* » (départements, communes, associations...) par la banalisation de « *certains des aspects de l'alternance* » et la mise en place de « *mécanismes nous garantissant contre des oscillations trop brutales* ». C'est dans ce but que M. Giscard d'Estaing suggère l'uniformisation de la durée des mandats locaux, l'organisation des élections locales à des dates fixes pour que « *la respiration politique* » de la France prenne « *un rythme plus régulier* », le vote à la majorité absolue des membres de chacune des deux assemblées parlementaires de toutes les lois ayant trait aux « *libertés fondamentales* ».

L'alternance, après tout...

Si ce plaidoyer en faveur d'une société paisible et réconciliée paraît cohérent et traduit une constance dans les convictions, il souffre néanmoins de la confrontation avec la réflexion sur le passé – précisément sur le précédent septennat et l'alternance de 1981 – à laquelle se livre M. Giscard d'Estaing dans les quarante premières pages de son livre. En raison notamment des mises en cause répétées du caractère « normal » de l'alternance quand celle-ci joue au profit de la gauche. S'il concède que « *l'élection d'un nouveau président de la République et le changement du gouvernement sont*, après tout, *des manifestations normales de l'alternance* », il juge toutefois que la décision du printemps 1981 a été « *mal conçue* » et n'est qu'un « *malentendu* ». Enfin qu'elle présente un caractère « *sauvage, à la Gengis Kahn.* » Il dénonce l'emploi de l'expression « *ancien régime* » pour qualifier son septennat, mais ne veut parler pour le septennat actuel que « *d'expérience socialiste* ». Expérience à laquelle il faut trouver une sortie « *honorable* ».

Ces quelques notations traduisent une certaine ambiguïté dans le comportement de M. Giscard d'Estaing qui tout en voulant rapprocher, rassembler deux Français sur trois, ne parvient pas vraiment à admettre l'alternance de 1981 voulue par une majorité d'électeurs. Est-ce pour cette raison qu'il tient à préciser qu'il n'éprouve aucun « regret » et que « *depuis trois ans,* [ses] *rêves de la nuit ne [l'] ont pas conduit une seule fois dans les palais nationaux* » ?

Dans cette partie de l'ouvrage tournée vers le passé, M. Giscard d'Estaing pratique à petites touches l'art de la confidence. Certaines, qui ne sont pas exemptes d'emphase, prêtent à sourire, d'autres suscitent une plus grande attention quand elles traduisent la complexité d'une personnalité, expliquent ses maladresses, parlent de la « *déshumanisation* » du corps et de l'esprit de celui qui endosse les habits de chef de l'Etat. « *J'ai connu*, écrit notamment M. Giscard d'Estaing, *l'effet de cette extraordinaire inadaptation que les conditions de la vie au pouvoir créent chez ceux qui l'exercent (...) : coupure du tissu normal des actes vivants, qui explique que dans le passé les chefs d'Etat écartés du pouvoir ou les souverains en exil, réagissant comme des animaux détachés de leur environnement et privés de leur protection naturelle, mouraient ou plutôt s'éteignaient obscurément en quelques années.* »

Un peu plus loin, l'ancien chef de l'Etat note : « *On fuit la publicité mais on souffre de l'indifférence* ». Il reconnaît que ceux qui exercent le pouvoir désapprennent les gestes simples et la qualité de rapports humains authentiques. M. Giscard d'Estaing avoue que son langage s'est peut-être, au fil des années, « *chargé à l'excès du vocabulaire économique* », ce qui cependant n'aurait pas dû, à ses yeux, laisser croire à une absence de sensibilité. « *Mon problème*, écrit-il, *ne tient pas à l'insuffisance de ma sensibilité mais à son excès (...).* « *J'ai toujours pensé*, ajoute-il, *que la place du cœur dans l'inspiration de la politique devait se manifester par des signes* (...) *Nous faisions des signes du cœur dont je pensais que chacun pourrait aisément les apercevoir.* »

Ainsi à travers cet ouvrage consacré à une réflexion sur le « futur » de la France et à l'esquisse de ce que pourrait être « *un dessein national conciliant la générosité et l'efficacité* », M. Giscard d'Estaing, au-delà du message, laisse entrevoir la personnalité plus cachée d'un homme qui, à cinquante cinq ans, a expérimenté le premier la fonction « *d'ex-président de la République en activité* ».

« *Si vous souhaitez réagir sur le projet, vous pouvez m'écrire.* » Sans attendre la réponse à cette invite formulée en fin de livre, M. Giscard d'Estaing sillonnera, dès la fin du mois de mars, la province, afin de détailler les grandes lignes de son projet pour le futur.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

« Le débat européen et le débat français se recoupent dans la plupart des domaines » déclare Mme Simone Veil

« *Je crois qu'il faut être bien attentif au fait que la campagne pour les élections européennes, c'est une campagne pour la France, et qu'on ne peut pas complètement scinder les problèmes européens des problèmes français* », a déclaré, lundi 27 février, Mme Simone Veil, au cours de l'enregistrement du « Grand Forum *Magazine-Hebdo*-radios libres » (1). Pour Mme Veil, qui conduira le 17 juin la liste UDF-RPR pour les élections européennes, « *le débat européen et le débat français, dans la plupart des domaines, se recoupent* ».

« *La plupart des directives ou des règlements sur lesquels nous avons à prendre position seront ensuite introduits dans la législation française* », a fait remarquer au cours du débat, l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes (...) « *et donc il n'y a pas du tout une position abstraite européenne qui serait différente des positions françaises* ».

Interrogée sur une éventuelle modification ultérieure du mode de scrutin pour les élections européennes, Mme Veil a concédé qu'il existe « *une très grande difficulté pour les citoyens de percevoir la réalité de la Communauté* ». C'est pourquoi il ne faut pas, selon elle, exclure « *d'envisager un scrutin régional, qui, peut-être, donnerait la possibilité, au moins au moment des élections, de sensibiliser davantage les électeurs* ».

Mme Veil estime que sur les « *questions fondamentales* », il y a entre le RPR et l'UDF « *identité de vues, et à cet égard, l'évolution que l'on a pu voir dans le domaine de la défense, est sans doute le point essentiel* ».

A propos de la présence de M. Robert Hersant sur la liste commune de l'opposition, Mme Veil a affirmé : « *Je n'ai pas participé à l'élaboration de la liste, je ne peux donc pas vous répondre sur ce point. Pour l'instant, comme je n'ai pas du tout discuté de l'élaboration de la liste et que j'ai des préoccupations très précises en ce qui concerne des candidats qui ont beaucoup travaillé à Strasbourg, qui ont acquis des compétences particulières et dont je pense qu'il est souhaitable qu'ils soient présents, c'est tout un ensemble qui sera, à un moment quelconque, discuté avec les formations qui ont préparé la liste.* » L'ancien ministre de la santé souhaite que, par l'établissement de la liste définitive, diverses préoccupations soient respectées : « *Répartition régionale (...) Disponibilité* » et présence d'un nombre suffisant de femmes.

(1) Organisé en collaboration avec trente-trois radios libres.

● *M. de La Malène et l'Europe.* – Participant à un déjeuner-débat organisé mercredi 29 février, par la Maison de l'Europe à Paris, M. Christian de La Malène (RPR), président du groupe des démocrates européens de progrès de l'Assemblée des communautés européennes, a relevé une incompatibilité entre la présence de ministres communistes et la construction d'une défense européenne. « *L'Europe est malade de la France* », a-t-il déclaré.

● *M. Barre hospitalisé.* – M. Raymond Barre a été hospitalisé mercredi 29 février à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris, pour subir une ablation de l'appendice. Cette opération était prévue depuis plusieurs jours. Elle a eu lieu jeudi.

LA POLÉMIQUE ENTRE LE PCF ET MOSCOU SUR LA POPULATION FRANÇAISE

« M. Marchais devrait être flatté » estime un intellectuel soviétique

De notre correspondant

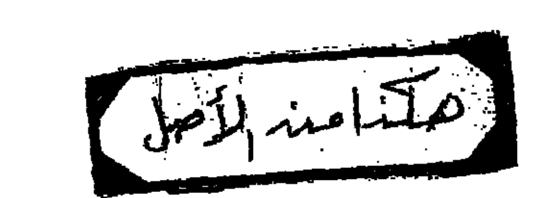
Moscou. – Les Soviétiques ont choisi, pour l'instant, de ne pas polémiquer avec M. Marchais. La lettre de secrétaire général du PCF publiée mercredi 29 février par *l'Humanité* (*le Monde* du 1er mars), dans laquelle celui-ci s'en prenait vivement à la description de la population française faite dans un ouvrage soviétique récemment traduit, n'était mentionnée nulle part, ce jeudi, dans la presse soviétique. L'auteur du livre, M. Brouk, était introuvable. Son supérieur hiérarchique, M. Guennadi Kalanine, rédacteur en chef des éditions en langue étrangère *Progrès* qui ont publié l'ouvrage incriminé, indiquait seulement qu'il ne s'agissait pas d'un texte politique, mais ethnographique « *fondé sur des sources soviétiques d'ordre historique, ethnique et culturel* ». M. Kalanine a insisté sur ces « *sources soviétiques* ».

« *M. Marchais, au lieu de protester, devrait être flatté ; on applique à la France les principes qui ont permis chez nous de résoudre définitivement la question des nationalités.* » Cette réflexion d'un intellectuel soviétique favorable au régime, à qui nous avions relaté l'affaire dont il ignorait tout, illustre un état d'esprit assez répandu ici.

Il est peu probable que la lettre de M. Marchais reçoive une réponse circonstanciée du comité central du PC soviétique. Le sujet est épineux en lui-même puisqu'il montre un réel décalage culturel entre la conception de la nationalité qui existe en URSS et celle que les Français, communistes compris, jugent la seule acceptable.

Se pose, en outre, à l'évidence le problème des relations entre PC français et PC soviétique. M. Marchais avait souvent dit haut et fort les espoirs qu'il plaçait en Iouri Andropov. Cette attitude n'est pas jugée rétrospectivement très positive ici. D'autre part, il semble que la délégation du PCF qui accompagnait M. Marchais aux obsèques d'Andropov n'ait guère été convaincue par les quelques contacts qu'elle a eus. Il y a un relent de nostalgie – voire de déception – dans l'attitude actuelle du PCF à l'égard de Moscou.

DOMINIQUE DHOMBRES.



Le Monde

société

APRÈS LES EXPULSIONS DE LA RUE POLONCEAU (18e)

« Saint-Bernard » l'hospitalière

Le 7 février dernier, vers 5 h 30, de très importantes forces de police – CRS casqués et armés, gardiens de la paix, inspecteurs en civil, – investissent le quartier de la Goutte-d'Or, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. En quelques instants, tout le secteur est quadrillé et le périmètre formé par les rues Affre, Stephenson, Saint-Mathieu, Léon et Polonceau est étroitement bouclé. *« Je vous jure,* raconte un témoin, *que cela m'a rappelé la guerre d'Algérie et les ratissages dans la kasbah d'Alger... Nous sommes plusieurs à avoir pensé qu'il s'agissait d'arrêter des bandits particulièrement dangereux... »*

Ce n'était pas d'arrestation qu'il s'agissait, mais de l'expulsion *manu militari,* c'est le moins qu'on puisse dire, de soixante personnes habitant un groupe de trois petits immeubles délabrés jusqu'à l'insalubrité, au 37, rue Polonceau. Des célibataires, des familles avec des enfants en bas âge, des femmes enceintes. A l'exception d'une mère de famille algérienne avec des enfants, dont le mari purge une petite peine de prison, toutes ces personnes sont d'origine sénégalaise ou malienne.

A 6 heures, le signal est donné par le commissaire de police Gardiole, du commissariat de la rue Doudeauville, responsable de l'opération. Les forces de l'ordre investissent la place, réveillant sans ménagement tous les locataires. *« Prenez avec vous un minimum de choses ; pas plus d'une valise par personne et sortez... »* Pendant que les femmes rassemblent en hâte quelques objets, des vêtements, des provisions, les policiers, sans se soucier des enfants qui hurlent de peur, entreprennent de briser sans plus attendre portes et vitres : il faut rendre l'endroit plus inhabitable encore...

Dehors, deux cars stationnent. L'un conduira les célibataires et l'autre les familles vers deux bureaux d'aide sociale différents. Avant la fin de la matinée, deux camions viendront enlever la totalité de ce qui est resté sur place, mobilier de fortune, literie, ustensiles ménagers, etc. et conduiront ce chargement de misère dans un garde-meuble de Montrouge. L'opération Polonceau est terminée...

Locataires de bonne foi

Jeudi 1er mars, vingt-trois jours après, cinquante-deux des soixante expulsés restent hébergés dans une salle, sorte de grand préau chauffé et équipé de sanitaires, que les prêtres de Saint-Bernard de la Chapelle, la paroisse voisine, ont immédiatement mise à leur disposition. Depuis trois semaines, on campe tant bien que mal, familles d'un côté, célibataires de l'autre, parmi les matelas posés au sol, les couvertures, les ballots de vêtements. Les repas sont préparés à cent pas de là, dans le local du comité de quartier, rue Affre, et apportés sur place.

Pourquoi cette expulsion, pendant l'hiver, période où, si l'on se réfère aux textes officiels, il est strictement interdit de jeter quiconque à la rue ? La réponse est simple : frappé à deux reprises par des « arrêtés de péril » datant l'un d'octobre 1981, l'autre d'août 1983, l'immeuble de la rue Polonceau est voué à la pioche des démolisseurs. D'autant plus rapidement qu'il est prévu de bâtir sur cet emplacement le commissariat de police qui fait tant défaut au quartier. Entre les deux arrêtés, la préfecture de police a fait reloger vingt-six familles, laissant les célibataires au nombre de treize, se tirer seuls d'affaire.

Mais une fois les familles parties vers d'autres logements, rien n'a été fait pour interdire aux copropriétaires de relouer leurs logements ! Pire, de pseudo-propriétaires ont profité de l'aubaine pour « louer » à de naïfs immigrés, au prix moyen de 1 000 F par mois, plus cinq à six mille francs de « caution », des lieux ne leur appartenant pas. Moralité, le 37, rue Polonceau a été réoccupé sitôt vidé de ses locataires par de nouveaux habitants.

Le bât blesse lorsque les services de la préfecture s'entêtent à considérer comme des « squatters » des personnes de bonne foi, qui, toutes, ont été en mesure de produire des quittances de loyers et d'abonnements EDF. Prévue une première fois pour la mi-novembre, l'expulsion avait pu, grâce aux démarches des élus du quartier, M. Lionel Jospin en tête, obtenir un report. Mais, Le 7 février, on a préféré passer sans crier gare à la manière forte. S'il est vrai que la préfecture semble vouloir reloger tous les expulsés, toujours est-il que, depuis maintenant trois semaines, cinquante-deux personnes vivent dans des conditions pour le moins précaires. Et si les prêtres de Saint-Bernard n'avaient pas été là ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le soir d'égarement de Pierre Lecanu

A trente-trois ans, avec sa calvitie et son embonpoint naissants, c'était un employé modèle, ce Pierre Lecanu qui se retrouvait, le 28 février, devant la dixième chambre du tribunal de Paris pour une histoire insensée de coups et blessures volontaires. Et avec ça, bon père, tendre époux, soucieux seulement de bien payer son loyer et ses traites avec ses huit mille francs par mois. Les armes ? Ce réformé du service militaire pour vision insuffisante n'en avait jamais touché une jusqu'à ce soir du 29 janvier 1983 qu'il n'est pas près d'oublier.

Il était rentré du travail comme à l'ordinaire. Et puis, allez savoir pourquoi, parce que sa femme lui rappelait qu'il devait penser à sa déclaration d'impôts, l'humeur le prit et il s'en alla, claquant la porte. Il retrouva un copain du quartier, Francis Gauthier. Ce boiseur-ébéniste était son cadet de six ans, mais n'avait pas eu, lui, la même existence tranquille. Un père mort par suicide, et il s'en était allé rouler sa bosse jusqu'en Arabie.

Ils boivent un verre, puis beaucoup d'autres. A minuit, ils sont aussi ivres l'un que l'autre. On ne se quitte pas dans ces conditions, c'est bien connu. Viens chez moi, dit Gauthier. Pourquoi pas, dit Lecanu. Ce qu'il ne savait pas, c'est que Gauthier avait, dans son appartement, rue de Charonne, une mitraillette héritée d'un grand-père qui avait gardé ce souvenir de la Résistance.

Balles à blanc ?

On ouvre la fenêtre. Entrent des flots de musique arabe. Cela vient du café d'en face. Francis Gauthier n'aime pas la musique arabe. Est-ce parce qu'il a gardé de son séjour au royaume saoudien un mauvais souvenir ? *« On y était parqués comme des bêtes »*, a-t-il dit un jour. Son ivresse a pu aviver son ressentiment. Le voilà qui sort la mitraillette du grand-papy résistant et vise gaillardement en direction du bistrot.

Lecanu, lui, dans ses brumes, ne s'émeut pas. Il bredouille seulement : *« J'espère que ce sont des balles à blanc. » « T'en fais pas. Je fais seulement du bruit »*, dit Gauthier en lui passant l'arme. Et Lecanu, chez qui les psychiatres décèleront *« un esprit critique assez lent »*, tire à son tour. *« Il me semble que c'était en l'air »*, dit-il au président, M. Gaëtan Quilichini, en précisant : *« De toute façon, je vois très mal. »*

Un chargeur, en tous cas, fut vidé et deux consommateurs du café blessés, dont l'un grièvement : M. Dragan Giovanic, Yougoslave, qui chantait là le soir pour améliorer ses fins de mois de chauffeur-livreur.

– *« Vous vous rendez compte »*, a répété maintes fois le président sans obtenir de réponse autre que l'expression de mines confuses de collégiens pris en faute.

– *« Vous vous rendez compte,* a repris après lui le substitut, M. Grimaldi, *vous n'avez pas tiré parce que ce bruit vous empêchait de dormir ! »* C'est que M. Grimaldi soupçonne des mobiles raciaux, notamment chez Gauthier et c'est bien pour cela qu'il a requis contre lui dix-huit mois de prison et proposé une peine de neuf mois, mais dont six avec sursis, contre Lecanu, *« pauvre imbécile embarqué dans une aventure »* et qui, pour cela, a déjà connu trois mois de détention.

Par la voix de son défenseur, Me Violette Gorny, Lecanu jure qu'il ne touchera plus jamais un verre d'alcool et moins encore une arme. Pour Gauthier, Me François Binet plaidera le 13 mars.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 29 février a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● AIR. – Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Louis Iribarne ; général de brigade aérienne, les colonels Gilbert Hervy, André Chave et Jean Vuillemot (nommé directeur de la circulation aérienne militaire et vice-président du Conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne).

Est nommé sous-chef d'état-major « opérations » à l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Jean Thiery.

[Précédemment adjoint « opérations » au général commandant la IIe région aérienne et la zone aérienne « nord » (Paris-Villacoublay), le général Thiery remplace au poste de sous-chef d'état-major de l'armée de l'air le général de brigade aérienne Etienne Copel, qui a donné sa démission (*le Monde* du 29 février).]

● SERVICE DE SANTÉ. – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général, médecin chef de service hors classe Léon Garreta, nommé directeur du service de santé du 3e corps d'armée et de la Ire région militaire ; médecin général, le médecin chef de service de classe normale Pierre Blanc.

Sont nommés : inspecteur général du service de santé des armées, le médecin général inspecteur, médecin chef de service hors classe Robert Duriez ; inspecteur du service de santé de l'armée de terre, le médecin général inspecteur, médecin chef du service hors classe Jean-Pierre Thomas ; médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, le médecin général, médecin chef du service de classe normale Henri Antoine.

● CONTROLE GÉNÉRAL DES ARMÉES. – Sont promus contrôleur général des armées, les contrôleurs des armées François Davy et Philippe Bros.

SOCIÉTÉ

LE DÉBAT SUR L'ÉCOLE PRIVÉE

La perplexité des évêques

La querelle scolaire n'enchante nullement les évêques. Elle les rendait plutôt perplexes. Il y a encore un quart de siècle, *défendre l'école catholique, c'était défendre l'autel.* Aujourd'hui, l'épiscopat ne voit plus « son » école de la même façon. *L'école privée est devenue largement* profane. Ce n'est pas avec cent dix séminaristes nouveaux par an et pour toute la France qu'il est possible de maintenir des clercs à la tête et dans *le corps professoral des établissement* d'enseignement. La déclérICALisation de l'école catholique est en marche.

Les motivations des parents qui *inscrivent leurs enfants* dans des institutions privées ont beaucoup moins trait que par le passé à la religion. Un sondage, réalisé par la SOFRES, en 1982, dans l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing, fait apparaître une désaffection des parents pour la formation religieuse et spirituelle : 38 % estiment que l'on met un enfant à l'école privée à cause de *« la façon dont il est suivi du début à la fin de la scolarité »* ; 26 % pour le fait que cette école lui *« apprend à respecter les valeurs traditionnelles »* et 25 % seulement invoquent la perspective d'une éducation religieuse.

D'autre part, les évêques français sont persuadés depuis longtemps que l'école publique (pour laquelle des aumôniers ont été créés) n'est *pas l'école du diable. Une grande* partie des catholiques pratiquants la fréquente, en particulier dans les zones urbaines. Un certain nombre de prélats en sont issus et en connaissent *la valeur, tel le cardinal* Lustiger, *archevêque* de Paris, qui connut la « laïque » du lycée Pothier à Orléans jusqu'au lycée Montaigne dans la capitale.

Ils savent, enfin, que l'école n'est *pas forcément* la structure la plus efficace pour annoncer l'Evangile et pour éduquer la foi. Pourquoi l'enseignement concomitant des mathématiques et de la vie du Christ *enracinerait-il plus solidement celle-ci dans* le cœur de l'élève ? Les résultats de l'enseignement catholique dans ce domaine sont rien moins que probants. Les responsables de l'Eglise savent aussi que l'école *« libre » éduque très peu les nouveaux pauvres* du vingtième siècle : les paumés, les loubards et tous les enfants du quart monde. On verra pour preuve de cette mauvaise *conscience un passage de la déclaration* de Mgr Guy Herbulot, *évêque* de Corbeil-Essonnes : *« Pour ce qui est de l'enseignement catholique, l'évêque doit encore veiller à ce que les institutions ne dérapent pas ; qu'elles soient en démarche de vie évangélique, d'accueil des faibles, de renoncement à tout esprit de compétition ou de concurrence (...). Nous avons demandé que soient élaborés des projets éducatifs qui s'inscrivent bien dans cette recherche. Il y a des bavures, je le sais, et je les dénonce. »*

Malgré ces profondes évolutions, l'épiscopat reste en charge de « son » école. D'ailleurs, le pape ne manque pas une occasion de rappeler la nécessité d'un enseignement catholique. L'héritage du passé est *impressionnant : l'enseignement catholique représente* 92,8 % des effectifs du secteur privé, qui avoisinent 1,9 million d'élèves. Des chiffres incontournables.

La hiérarchie se sent aussi poussée par la base, par les parents *qui* exigent qu'elle se batte contre le gouvernement pour leur permettre de choisir la meilleure éducation pour leurs filles et leurs fils. *Dans* ce *temps de recentrage*, les parents français rêvent de discipline et de bonne éducation. Ils pensent que l'école catholique reste le mieux placée *pour dispenser ces vertus. Même* s'ils déplorent cette tendance, bien des responsables de l'Eglise catholique estiment qu'il serait fou de décevoir *une telle attente. L'Eglise a cédé* tellement de terrain ! Le monde ouvrier perdu, les campagnes qui se déchristianisent et les villes où la pratique *religieuse s'érode inexorablement* : ça suffit. De grâce, ne perdons pas les parents au moment où, pour des motifs peu religieux, ils se tournent vers *nous !*

Comme les protestants ?

Et puis, peut-on oublier que l'école catholique accueille mieux que l'école publique d'autres défavorisés : les enfants inadaptés, les handicapés et *beaucoup de ceux que des difficultés* psychologiques ont mis en état d'échec scolaire ? Peut-on faire fi de la vocation et du dévouement des clercs et de laïcs qui donnent aux enfants le *meilleur* de leurs connaissances et le témoignage de leur foi ? Les évêques se devaient de défendre cette école privée.

En fait, le débat scolaire relancé par l'arrivée de la gauche au pouvoir *s'est ouvert trop tôt. L'Eglise catholique* était en train de se dégager de l'école « libre », suivant en cela — avec un siècle de retard — l'exemple des Eglises protestantes. Encore quelques lustres et les liens se seraient détendus jusqu'à ce qu'il ne soit même plus nécessaire de les supprimer. Les projets du gouvernement *pour harmoniser les rapports* entre l'enseignement public et l'enseignement privé ont bloqué cette évolution en crispant la hiérarchie catholique dans une posture défensive.

S'il se confirme que le président de la République et le gouvernement souhaitent, désormais, obtenir leur accord formel sur l'école privée, les évêques pousseront un soupir de *soulagement, tant il est vrai qu'ils* jugent la « querelle » scolaire encombrante, stérilisante et dépassée.

ALAIN FAUJAS.

Les militants laïques reporteraient leur réunion prévue le 18 mars à Evry

Le Comité national laïque (CNAL) pourrait reporter à une date ultérieure la réunion qu'il avait prévue pour le 18 mars à Evry (Essonne). Mille deux cents *« militants de la laïcité »*, responsables départementaux des organisations qui composent le CNAL (FEN, SNI, Fédération Andrieu, Ligue de l'enseignement et délégués départementaux de l'éducation nationale), devaient se réunir pour *« redire solennellement la valeur fondamentale et actuelle de la laïcité »*. Ce meeting pourrait être non seulement reporté mais transformé en un *« autre type d'action »*, qui n'est pas encore précisé. Les remous provoqués à la suite des propos tenus, *lundi 27 février*, par M. Lionel Jospin incitant les socialistes à faire preuve *« de souplesse »* à propos du dossier de l'école privée, expliqueraient cette décision.

L'évolution présumée de la position gouvernementale suscite de nouveaux commentaires. Dans une interview au journal *la Croix* du 1er mars, M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), constate que les discussions entre l'enseignement catholique et le ministre de l'éducation nationale *« continuent tout à fait normalement et ne sont pas terminées »*. Le président de l'UNAPEL affirme que ses amis et lui se réjouiraient d'un *« changement radical »* de la part du gouvernement, *« tout en étant bien conscients que le statu quo serait aussi un danger pour l'avenir, car il ne prendrait pas en compte la décentralisation qui est un phénomène irréversible »*.

M. Alain Savary, pour sa part, confirme dans une interview, publiée jeudi 1er mars par le quotidien *Ouest-France*, les propos qu'il avait tenus la semaine dernière au moment de la manifestation de Lille en faveur de l'enseignement privé : *« La liberté de choix des parents à l'égard d'un établissement privé est et restera entière. »*

Le ministre de l'éducation nationale déclare qu'il *« ne s'agit nullement d'abroger les lois Debré et Guermeur mais de clarifier la situation antérieure »*. Commentant sa proposition de créer des établissements d'intérêt public (EIP), M. Savary fait valoir que, simples organes collecteurs et répartiteurs de fonds publics, les EIP *« ne remettront pas en cause »* l'autonomie *« pédagogique ni juridique, ni administrative et financière »* des établissements, d'autant que l'ensemble des voix publiques *« ne suffira pas pour décider »*. Il faudra *« que s'y joignent des voix de représentants de l'enseignement privé »*.

Le ministre de l'éducation nationale répète (*le Monde* du 1er mars) qu'il a l'intention, au cours des tout prochains jours, de remettre les résultats de ses négociations actuelles au gouvernement *« qui arrêtera alors son attitude »*.

LES REACTIONS

M. Chirac : un référendum

M. Jacques Chirac explique, dans une interview à *Paris-Match*, qu'il n'a *« jamais cru que les partenaires en présence pourraient trouver un terrain d'entente »*. *« Quand le texte définitif du projet de loi sera connu,* ajoute-t-il, *et que nous pourrons en apprécier toutes les conséquences, je n'exclus pas de demander l'organisation d'un référendum afin que les Français se prononcent clairement sur un problème aussi grave et qui les touche d'aussi près. Le référendum pourrait avoir un rôle indicatif et mettrait le pouvoir de gauche face à ses responsabilités puisqu'il devrait choisir de se conformer ou de passer outre à la volonté de la nation. »*

Le président du RPR indique qu'il reste *« profondément attaché à une formule qui a fait ses preuves (...) alors que toute forme d'intégration ou de nationalisation ne serait qu'une régression pure et simple qui nous transporterait un demi-siècle en arrière »*. *« Il n'existe pas*, dit-il, *d'enseignement absolument neutre. Il est évident que l'école publique est, elle aussi, porteuse d'une idéologie (...). Donc, comme on ne parviendra jamais à la neutralité parfaite, même si on doit y tendre, il est essentiel que soit préservée la diversité des enseignements. »*

M. Léotard (PR) : la crainte de Dieu, c'est le début de la sagesse

« C'est le peuple français qui entre en dissidence », a déclaré M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, mercredi 2 février à Reims. *« On pourra mettre tous les CRS que l'on voudra, rien n'y changera »*, a-t-il ajouté à propos du prochain rassemblement de l'enseignement privé : *« Le gouvernement devrait méditer ce qui se passe en Pologne. Des centaines de personnes seront dans la rue à Versailles. »* Selon lui, le pouvoir ferait preuve de sagesse s'il révisait sa position : *« La crainte de Dieu,* a-t-il dit, *c'est le début de la sagesse. MM. Mitterrand et Mauroy se trouvent dans une telle situation. »*

M. Maire : un débat dévié

Dans une interview publiée par *la Croix*, jeudi 1er mars, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, déclare : *« Deux problèmes font dévier le débat. D'une part le temps perdu qui a donné l'occasion à l'opposition politique de se greffer sur le débat et l'Eglise catholique qui, sentant son influence diminuer malgré ses efforts pour être présente dans toutes les catégories de la population, donne l'impression de se recroqueviller sur des points d'appui plus que sur un véritable projet scolaire.*

» D'autre part, le ministre de l'éducation nationale a fait preuve de beaucoup d'innovations mais a toujours considéré que toute réforme passe par les enseignants. Or nous syndicalistes savons que, face à l'échec scolaire de la moitié des jeunes, on ne peut pas attendre une autoréforme de l'intérieur de l'école. Il est indispensable que, de l'extérieur, la société, le pouvoir politique et nous syndicats dans nos rapports contractuels avec le patronat, nous puissions créer des réseaux adaptés, que ce soit pour les ouvriers qui doivent se reconvertir, les immigrés qui ont besoin de s'alphabétiser, ou d'autres... »

M. Hermier (PCF) : les laïques ne doivent pas marquer le pas

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, souligne, dans l'éditorial de l'hebdomadaire *Révolution* (daté 2-8 mars), que la droite cherche à *« entraver toute avancée des négociations proposées par le gouvernement pour commencer à résoudre les questions complexes que pose la nécessaire évolution des rapports entre l'enseignement privé et l'État »*, mais que c'est aussi *« l'existence même du service public de l'éducation nationale que* [la droite] *veut mettre en cause »*.

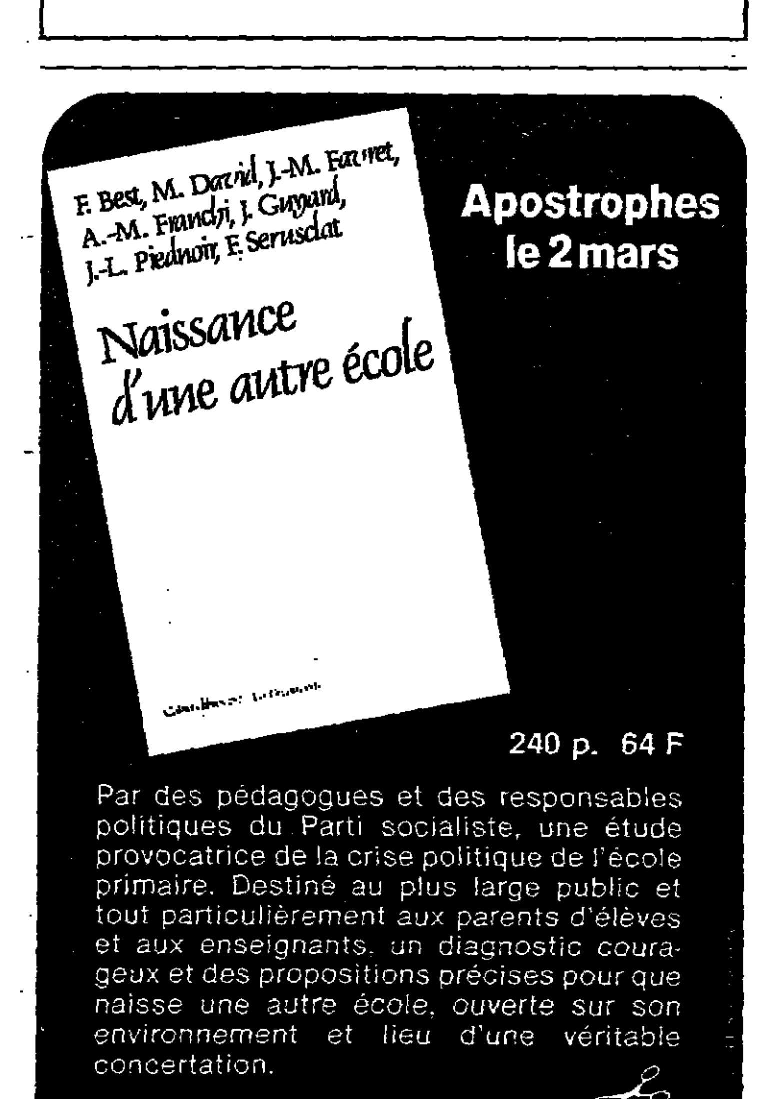
M. Hermier rappelle les manifestations organisées à la fin de 1983 par le CNAL. *« L'heure est sans doute venue,* écrit-il, *non de marquer le pas, mais de faire plus encore. »* Il souligne que la *« rénovation »* de l'école publique et la réalisation du *« grand service public, unifié, laïque et gratuit »*, promis par le président de la République, *« doivent impérativement avancer au même rythme, sous peine de laisser passer (...) la chance historique d'opérer une indispensable mutation de notre système éducatif »*.

M. MITTERRAND DEMANDE AU COLLÈGE DE FRANCE DE RÉFLÉCHIR SUR « L'ENSEIGNEMENT DE L'AVENIR »

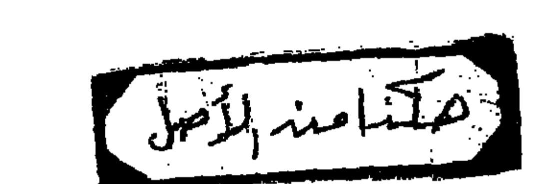
Le porte-parole de la présidence de la République a rendu public, mercredi 29 février, le texte d'une lettre que M. François Mitterrand a adressée, le 13 février, aux membres du Collège de France afin de leur demander de *« réfléchir à ce que pourraient être les principes fondamentaux de l'enseignement de l'avenir intégrant la culture littéraire et artistique la plus universelle avec les savoirs et les méthodes des sciences les plus récentes »*. Le chef de l'Etat ajoute qu'il conviendrait de *« prendre en compte les changements technologiques et sociaux, de favoriser la connaissance de toutes les cultures, enfin et surtout de doter les jeunes Français d'instruments modernes de pensée, d'expression et d'action »*.

Le président de la République souhaite que le Collège de France lui fournisse un bilan de ses propos, de ses réflexions et de ses analyses dans un délai d'un an.

M. Yves Laporte, administrateur du Collège de France, a répondu au nom de ses collègues afin d'assurer à M. Mitterrand qu'ils acceptent la mission ainsi confiée.







SOCIÉTÉ

LE CLUB DE L'HORLOGE ET LA CRIMINALITE

Le « lyssenkisme » judiciaire

La gauche serait coupable de *« lyssenkisme judiciaire »*. Trofime Denisovitch Lyssenko est ce botaniste et généticien soviétique qui, avec le soutien de Staline, prétendait imposer à tous sa vérité scientifique, fort éloignée de la vérité tout court. En matière judiciaire, la gauche propagerait les mêmes idées fausses. C'est l'opinion du Club de l'Horloge qui organisait, le 28 février à Paris, son quatrième séminaire politique sur le thème *« terrorisme, criminalité et délinquance »*.

Ce reproche de « lyssenkisme » émane de M. Jean-Claude Soyer, professeur de droit pénal à Paris et éditorialiste au *Figaro*. Pour mieux se faire comprendre, M. Soyer, qui est aussi membre de la Commission européenne des droits de l'homme, parle à l'occasion de *« charlatanisme »*. A l'écouter, les charlatans ne sont pas au pouvoir seulement depuis mai 1981. A la Libération, le ver était déjà dans le fruit. Depuis cette date, les gouvernants n'ont cessé de manifester un profond *« septicisme envers la répression »*.

Cette influence pernicieuse a survécu à la IVe République. Seul M. Alain Peyrefitte, qui fit voter la loi « sécurité et liberté » aurait réussi, un temps, à redresser la barre (M. Soyer est l'un des inspirateurs de cette loi). Jusque-là, hélas ! *« la Ve République avait pleinement adhéré au credo lyssenkiste »*.

Ce coup de chapeau à M. Peyrefitte n'est pas fréquent à droite. Même quand il se réunit pour débattre de la justice, le RPR *évite* d'évoquer cette période (*le Monde* du 30 janvier). Pas le Club de l'Horloge dont le *président*, M. Yvan Blot, fait sienne la philosophie du projet « sécurité et liberté ». Il affirme qu'il faut des lois *« précises »*, car une trop grande liberté d'appréciation laissée aux tribunaux favorise *« l'arbitraire du juge »*. Cette méfiance était partagée par M. Peyrefitte qui souhaitait resserrer l'éventail des peines applicables à certaines infractions de violence.

Surtout, M. Blot pense comme l'ancien garde des sceaux que *« la politique criminelle ne saurait ignorer le sentiment populaire »*. L'opinion, qui veut être rassurée, réclamerait des sanctions exemplaires. Qu'on y vienne !

Jusqu'à présent, la politique pénale a été *« confisquée »* par ce que M. Jean-Yves Le Gallou, secrétaire général du club, appelle *« une véritable nomenklatura judiciaire coupée du peuple »*. Au banc des accusés, *« le laxisme badintérien »* bien sûr, mais surtout M. Marc Ancel, auteur de *La Défense sociale nouvelle* (Editions Cujas). Un livre de politique criminelle qui n'a cessé, selon le Club de l'Horloge, de faire des ravages dans l'intelligentsia libérale depuis 1945.

Face à cette confiscation de la loi pénale par quelques-uns, il n'est que temps, estime le club, de *« rendre la parole au peuple »* en l'interrogeant sur la politique criminelle *« par voie référendaire »*. C'est le seul moyen de *« reconstruire la justice »*. L'unique moyen de nous sauver du *« lyssenkisme judiciaire »*.

B.L. G.

M. HALBWAX DÉBOUTÉ

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a débouté, le 29 février, M. Rémy Halbwax, secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels de la police nationale (USCPN) et du Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN), des trois actions en diffamation engagées contre les quotidiens *l'Humanité* et *Libération*, et contre M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) (*le Monde* du 3 février).

Le tribunal a estimé que les poursuites engagées contre *l'Humanité* pour diffamation *« envers des fonctionnaires »* ne pouvaient être retenues, les organisations syndicales ne pouvant être considérées comme « fonctionnaires » ; que l'article de *Libération* ne contenait l'imputation d'aucun fait précis ; enfin, que M. Deleplace n'étant pas domicilié dans le ressort du tribunal de Paris, et que les propos incriminés n'ayant pas été prononcés à Paris, il se déclarait incompétent.

SPORTS

FOOTBALL

La victoire de la France sur l'Angleterre

La « semaine anglaise du sport français », qui s'achèvera avec la visite du XV de la Rose pour le Tournoi des cinq nations, avait mal débuté, avec la perte par Louis Acariès du titre européen des poids moyens face à Tony Sibson, puis la déroute des footballeurs espoirs français, écrasés 6 à 1 par les Anglais quart de finale de leur championnat d'Europe.

Cette tendance a été inversée par l'équipe de France de football qui, à quatre mois de Championnat d'Europe des nations, a enfin renoué avec la victoire qui la fuyait depuis avril 1983, en battant l'Angleterre par 2 buts à 0, mercredi 29 février au Parc des Princes. Une fois de plus, les supporters anglais ont provoqué de vifs incidents : avant le match ; à Dunkerque à Paris,pendant et après le match.

Signé Platini

Vaincre les Anglais constitue toujours une performance. Ceux-ci n'avaient pas perdu un seul match à l'étranger depuis la Coupe du monde 1982.

Poids d'un palmarès lourd de vingt et une victoires anglaises pour cinq françaises – la dernière remontait à vingt et un ans – et trois résultats nuls ? Souvenir de Bilbao où l'Angleterre s'était encore imposée 3 à 1 pour le premier match entre les deux équipes dans la Coupe de monde 1982 ? Ce sont les Anglais qui ont abordé sans complexe la rencontre du Parc des Princes.

Venu pour vibrer aux exploits de Michel Platini dont les échos franchissent les Alpes chaque semaine, le public avait droit à une leçon de football britannique : organisation classique et rigoureuse pour bien occuper le terrain, générosité dans les courses et les interventions, jeu direct et sans fioritures, présence physique, notamment sur les balles aériennes. Seule la finition faisait défaut, surtout en l'absence de l'avant-centre titulaire Trevor Francis.

Par comparaison, les Français, qui pouvaient aligner pour la première fois leur meilleur milieu de terrain avec Luis Fernandez, Jean Tigana, Alain Giresse et Michel Platini, manquaient d'audace et de détermination. La meilleure occasion de but en première mi-temps était pourtant pour Patrick Battiston sur une longue ouverture de Platini. L'arrière-droit français, que les Anglais avaient cru hors-jeu, se présentait seul devant Peter Shilton, mais il fermait trop son angle de tir en dribblant le gardien de but.

Avec José Touré dans un rôle inhabituel d'avant-centre, les Français tardaient, en-fait, à trouver leurs marques. Le meneur de jeu nantais allait mieux tirer son épingle du jeu en se fixant plus résolument à la pointe de l'attaque en deuxième mi-temps. A la 54e minute, il mystifiait son garde du corps. Son tir était repoussé par Shilton sur Platini qui, à moins de 10 mètres des buts vides, envoyait le ballon au-dessus de la barre transversale

Le choix des attaquants

Vexé, le capitaine de l'équipe de France se rachetait quatre minutes plus tard en ouvrant le score de la tête sur un centre de Giresse puis en inscrivant un deuxième but à la 71e minute sur un de ces coups - francs de 20 mètres qu'il affectionne (1). Les Anglais, qui n'avaient encaissé que cinq buts au cours de leurs seize dernières rencontres, étaient bien battus, mais l'équipe de France n'avait pas pleinement convaincu.

Meilleur joueur du monde à l'heure actuelle, Platini peut, certes, faire basculer un match à tout moment par ses longues ouvertures, ses inspirations ou son sens du but, mais il ne doit pas masquer le problème qui subsiste pour le choix des attaquants de pointe. Pour le prochain match de l'équipe de France, le 28 mars à Bordeaux contre l'Autriche, Michel Hidalgo envisage encore un changement en rappelant Bernard Lacombe qui n'avait plus joué en sélection depuis la Coupe du monde. Ce n'est sans doute pas la meilleure manière de mettre des joueurs en confiance à un poste où plus qu'à d'autres ils ont besoin de se sentir soutenus sans réserves pour oser et prendre des risques.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Avec vingt-six buts, Michel Platini n'est plus qu'à un but du record de Just Fontaine en équipe de France.

Bonjour les dégâts

Le ministre des sports britannique leur avait demandé – c'est l'usage – de *« bien se tenir cette fois »*. Par précaution, la Fédération française n'avait mis que deux mille billets en vente à Londres et la Fédération anglaise, pour limiter les dégâts, n'en avait vendu que six cents. Déjà en 1982, les ministres européens des sprorts s'étaient réunis à rotterdam pour trouver une parade contre les agités du ballon rond. Ils avaient imaginé de relever l'identité des « supporters » au moment de l'achat des billets et toutes sortes de feintes... Sans résultat. Depuis plus de dix ans, dès que les Anglais passent sur le continent, ils cassent. Une sorte de sport national pratiqué en terre étrangère. Ils ont frappé partout. A Bruxelles, à Rotterdam, au Mundial en Espagne, à Copenhague et plusieurs fois à Paris. A l'occasion du match amical France-Angleterre du 29 février de jeunes Anglais, aujourd'hui bien entraînés, ont dépassé, une fois de plus, la mesure sans peine. Sur le Ferry-boat d'abord. Dès les premières canettes de bière, ils se sont mis à briser les portes vitrées, jetant par dessus bord les bouées de sauvetage et volant de la marchandise dans les vitrines. *« C'est chaque fois la même chose »* ont conclu, fatalistes, les responsables de la Sea-Link.

A Dunkerque, ils se sont amusés à faire du stock-car avec des voitures neuves de la British Leyland parquées sur un quai. Personne n'a déposé plainte. A bord du train Paris-Dunkerque, ils ont continué, arrachant les rideaux, trouant les fauteuils, occasionnant environ 15 000 francs de dégâts. Sans plus de poursuites.

Enfin, à Paris, ils ont commencé leur marche bruyante vers le parc des Princes, éructant beaucoup dans les métros, vomissant sur les trottoirs. Pendant le match, ils se sont battus dans les tribunes – les CRS sont intervenus à trois reprises – faisant voler comme des boomerangs les sièges de plastique, se donnant même des coups de hache et des coups de couteau. (Un « supporter » tout pâle cherchait la sortie, une lame plantée dans le dos.) Enfin, après le match perdu pour eux, la rage battant son plein, ils ont jeté une Porsche dans une vitrine et démoli à coups de barres de fer tout ce qui entravait leur désillusion d'ivrognes. Un automobiliste maltraité a dû être hospitalisé. Plusieurs s'étaient badigeonnés le visage avec du sang de cochon... Les policiers en ont interpellé une quinzaine – c'est l'usage – M. McFarlan le ministre des sports britannique, s'est une fois de plus, *« officiellement excusé »*.

D'un sport à l'autre

● *Nouveau scandale dans le football belge.* – Interpellé mardi 28 février à Bruxelles par la brigade spéciale de recherche alors qu'il venait disputer le match Belgique-RFA, le joueur de Milan AC, Eric Gerets, a avoué que son ancien club, le Standard de Liège, s'était adjugé le titre national 1982 en achetant sa victoire lors du dernier match contre Waterschei. Gerets, capitaine du Standard, avait versé à Roland Janssen, un joueur adverse, 420 000 francs belges (35 000 francs français), que lui avaient remis Roger Petit et Raymond Goethals, respectivement dirigeant et entraîneur du club. Les trois hommes n'ont toutefois pas été inculpés, la corruption ne constituant pas une faute pénale en Belgique. Le Milan AC a décidé de suspendre son joueur jusqu'à ce que l'affaire soit éclaircie par la Fédération belge.

● *Kathy Horvath élimine Andrea Jaeger au masters féminin de tennis.* – L'Américaine Kathy Horvath a causé une surprise en éliminant sa compatriote Andrea Jaeger (tête de série numéro 4) 6-2, 7-6, mercredi 29 février au Madison-Square-Garden de New-York, dans un match comptant pour le premier tour du masters féminin de tennis, doté de 500 000 dollars. Les autres résultats de la soirée sont les suivants : Barbara Potter (E-U) b. Andrea Temesvari (Hong.) 6-3, 6-7, 2-1 abandon ; Hana Mandlikova (Tch.) bat Sylvia Hanika (RFA) 4-6, 6-2, 6-3.

LE CARNET

Naissances

– Ralph et Evelyne TATU ont la joie d'annoncer la naissance de

Olivier, Cédric,
le 22 février 1984, à Genève (Suisse).

4, rue des Vernes,
CH - 1217 Meyrin/Ge.

– Cathy SOUQUET et Thierry WAHL ont la joie d'annoncer la naissance de

Julia,
le 27 février 1984, 92320 Châtillon.

Décès

– Chambéry. Lyon. Paris.

Mme Georges Bec,
née Thimel, son épouse,
Le professeur et Mme Christian Bec,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,

ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

M. Georges BEC,
censeur honoraire
de l'Institut national de jeunes sourds,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
officier
de l'ordre de la Santé publique,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans.
La sépulture a eu lieu le 28 février 1984, dans la plus stricte intimité.

– Cenne-Monestiès (11170). Castelnau-Montratier (46170).

Mme Maurice Boncompain,
M. et Mme Antoine Boncompain
et leurs enfants,
M. et Mme André Valmary
et leurs enfants,
Les familles Boncompain, Moundy, Bounoure,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BONCOMPAIN,
ingénieur des arts et métiers,

survenu le 20 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, à Castelnau-Montratier (Lot).
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Cenne-Monestiès (Aude), le 22 février 1984.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Adresse du deuil :
11170 Cenne-Monestiès.
71, avenue de Lacapelette,
13010 Marseille.
46170 Castelnau-Montratier.

– M. et Mme Granjon,
Stéphane, Valérie, Denis et Nicolas,
M. et Mme Herrenschmidt Diaz Santiago, Lucia,
Mlle Florence Herrenschmidt,
Mlle Corinne Herrenschmidt,
font part du décès de leur père et grand-père,

le docteur Jean-Louis HERRENSCHMIDT,

survenu, à l'âge de soixante-quinze ans, le 28 février 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 mars 1984, à 9 heures, au temple de Neuilly, 18, boulevard d'Inkermann.

6, place de Mexico,
75116 Paris.

– Mme Georges Pierre Le Monnier,
son épouse,
M. et Mme Jean Soulan
et Aurélie,
M. Eric Le Monnier,
Mlle Patricia Le Monnier,
ses enfants et petite-fille,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges Pierre LE MONNIER,
professeur honoraire,
officier d'Académie,
ancien combattant de Dunkerque,
membre de l'ANARC,
et de la RAF Escaping Society,

survenu à Paris le 28 février 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Laurent de Nogent-le-Retrou (28400), le vendredi 2 mars 1984, à 14 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Saint-Arnould-des-Bois,
« Les Chigneaux »,
6, rue des Oiseaux.

– Mme Paul Maisonrouge,
son épouse,
M. et Mme Jacques Maisonrouge,
ses enfants,
Les docteurs Xavier et Christine Bertagna et leurs enfants,
Le docteur et Mme Vincent Mcauliffe et leurs enfants,
M. et Mme Robert Gillespie,
M. François Maisonrouge,
Mlle Anne-Sophie Maisonrouge,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MAISONROUGE,

survenu le 28 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Paris-14e.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, 75017 Paris, le vendredi 2 mars 1984, à 8 h 30 précises.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

– M. Robert Pagès,
Le comte et la comtesse Didier de Montbron,
M. et Mme Bernard Pagès
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Pagès
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Robert PAGÈS,
née Marie-Antoinette Legaret,
professeur honoraire à l'ENS
de jeunes filles de Sèvres,
agrégé de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,

leur épouse, mère et grand-mère, pieusement décédée à Paris, le 28 février 1984, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans la sépulture familiale, seront célébrées en l'église-cathédrale de Saint-Flour (15), le vendredi 2 mars 1984, à 15 heures.
Une messe à son intention sera dite en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, sa paroisse (ancienne église, 10, rue de l'Annonciation), le jeudi 8 mars, à 18 heures.
14, rue Pétrarque,
75116 Paris.

– Mme René Petiteaux,
son épouse,
Mme veuve André Billard,
ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Jean Mahieux
et leurs enfants,
M. et Mme André Petiteaux
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. René Pierre PETITEAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le 5 mars 1984, à Nanterre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
116, rue Raymond-Barbet,
92000 Nanterre.

Remerciements

– Mme Gilbert Perroy
Et toute sa famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin lors du décès de

M. Gilbert PERROY.

Anniversaires

– Nîmes.

Il y a deux ans, le 1er mars 1982,

Magali GAUTIER,

disparaissait en montagne.
Que son souvenir demeure.

Communications diverses

– Dans le cycle des conférences-débats organisées par le cercle Jean-Jacques-Rousseau et l'Association des étudiants protestants de Paris, sur le thème « Culpabilité, Occident et tiers-monde », M. Eric Blondel, maître-assistant de philosophie à l'université de Nancy, présentera un exposé intitulé : « La culpabilité, une maladie occidentale ? », mercredi 7 mars, à 21 heures, 46, rue de Vaugirard, Paris-6e (entrée libre).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

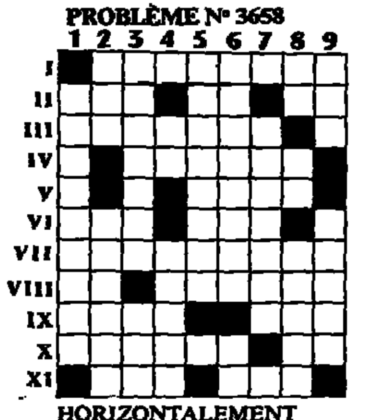
– Université Paris-I, vendredi 9 mars, à 9 heures, salle L.-Liard, M. Pierre Signoles : « Tunis et l'espace tunisien ».
– Université Paris-I, samedi 10 mars, à 14 h 30, salle 308, M. Jung Dong Il : « Etudes concernant la politique expansionniste du Japon en Corée » (1876-1919).
– Université Paris-I, samedi 10 mars, à 14 h 30, amphithéâtre Richelieu-Sorbonne, M. Thierry Bianquis : « Damas et la Syrie sous la domination fatimide, 359-468/969-1076 ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3658



HORIZONTALEMENT

I. Nous le fait toujours au « flanc ». — II. Agréable dans le repos, désagréable dans le travail. Fleuve. Se voit à Tokyo comme à Kyoto. — III. Au menu d'un dîner d'adieux. — IV. Ancienne obligation. — V. Fait grand bruit. — VI. Moment de distractions. Un sujet pour deux attributs. — VII. Prier pour votre salut. — VIII. Ensemble harmonieux. Saint homme. — IX. Ne fait donc pas partie des règles, ni du règlement. Se voit avec l'âge. — X. Avec lui on est sûr de ne pas prendre une piquette. Négation. — XI. Port de Nouvelle-Guinée. Service que l'on ne peut rendre.

VERTICALEMENT

1. Pièce de collection. — 2. Aide à courir ou empêche de marcher. Traversée du désert ou de la montagne. — 3. Catie ou décatie. Une menace pour le chasseur. — 4. Tirés du néant. Fait courir des ragots. — 5. Met l'eau à la bouche. — 6. Tenue de rigueurs. Morceau de batterie. — 7. Nids de poules. — 8. Souvent en retenue. Préposition. On le plaque quand on veut qu'il reste. — 9. A souvent une fin peu brillante. On peut l'avoir sur l'estomac ou sur les talons.

Solution du problème n° 3657

Horizontalement

I. Bohème. Dû. — II. Ruineuses. — III. Oindre. Fe. — IV. Do. Blé. — V. Inoccupé. — VI. Loutre. CV. — VII. Lu. Relate. — VIII. Oblitérer. — IX. Naine. Mur. — X. Féru. — XI. Cuvette.

Verticalement

1. Brouillon. — 2. Oui. Nouba. — 3. Hindou. Li. — 4. Endoctrinée. — 5. Mer. Crête. — 6. Eue. Uélé. Ft. — 7. BP. Armée. — 8. Déflecteur. — 9. Usée. Verrue.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 1er mars 1984 :

UN DÉCRET

● Complétant le règlement général des industries extractives institué par le décret du 7 mai 1980.

UN ARRÊTÉ

● Interdisant la pêche dans certains cours d'eau ou sections de cours d'eau pendant l'année 1984.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 MARS

« L'Institut de France », 14 heures, 23, quai Conti, M. Jacomet.

« Hôtel des ducs de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Oswald.

« Camille Claudel », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch.

« Le Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

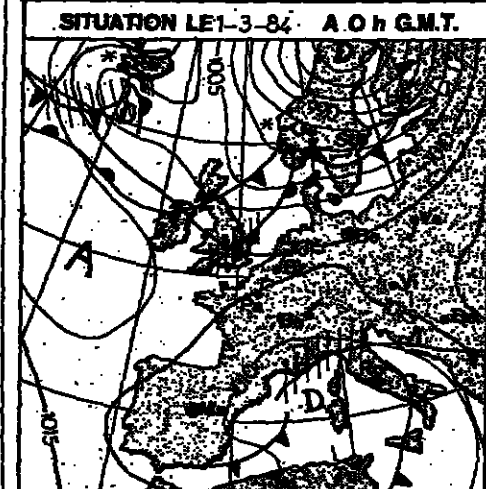
« Rubens », 10 h 30, Musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

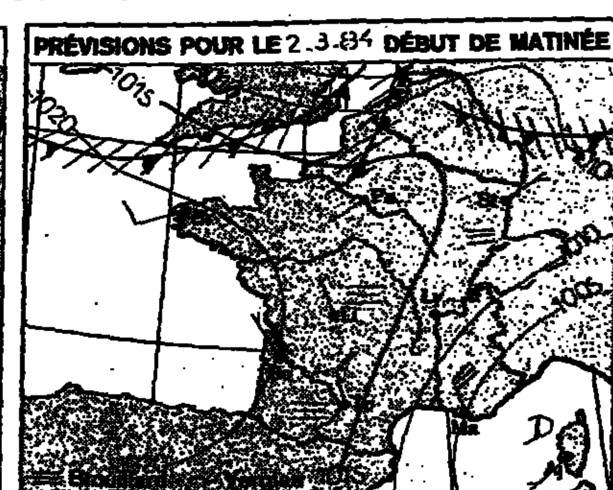
« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (les Flâneries).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1-3-84 A 0 h G.M.T.



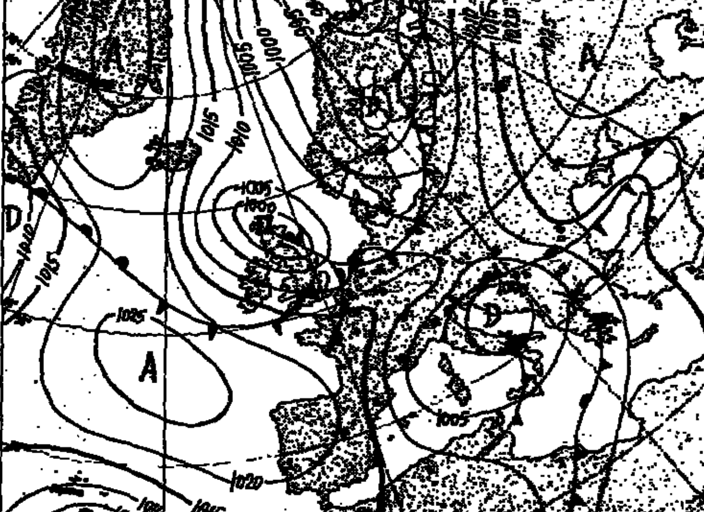
PRÉVISIONS POUR LE 2-3-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 1er mars à 0 heure et le vendredi 2 mars à 24 heures.

Une dépression en Méditerranée et une zone de hautes pressions sur le proche océan donneront un courant de nord dans lequel sera prise une perturbation actuellement sur l'Angleterre. Cette perturbation traversera la France du nord au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 2 MARS 0 HEURE (G.M.T.)



Vendredi, début de journée froid et souvent très brumeux sur la majeure partie du pays. Dans toutes les régions de l'intérieur, gelées de – 2 degrés à – 4 degrés au lever du jour et, par places, des nappes de brouillard givrant assez épaisses.

Au cours de la journée, la bande de pluie traversera tout le pays en soirée, la moitié sud-est sera sous un ciel couvert avec pluie et neige à basse altitude. Précipitations plus fortes sur les versants exposés au nord-ouest.

La moitié nord-ouest connaîtra un temps plus variable avec de fréquentes giboulées. 2 degrés à 4 degrés de l'Est à l'Ouest, 6 degrés à 10 degrés de l'Aquitaine à la Méditerranée. Sur la basse vallée du Rhône, le mistral soufflera assez fort.

Complément montagne

La situation s'est stabilisée cette semaine et, en ce début de week-end, les risques d'avalanches naturelles sont faibles. L'enneigement est bon pour cette période de l'année, et même très important sur les Alpes, où, à 1 000 mètres, il y a souvent plus de 1 mètre de neige.

Mais au cours du week-end, avec le passage de deux perturbations, il fera assez mauvais temps en montagne. Sur les Alpes et les Pyrénées peu d'interruption dans les chutes de neige. Sur les autres massifs, temps souvent très nuageux avec des chutes de neige plus intermittentes. En toutes régions de montagne, ces chutes de neige se produiront à de très basses altitudes et seront abondantes sur les versants exposés au nord-ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 février ; le second le minimum de la nuit du 29 février au 1er mars) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 9 et 3 ; Bordeaux, 5 et 2 ; Bourges, 5 et 2 ; Brest, 5 et 4 ; Caen, 6 et 0 ; Cherbourg, 5 et 0 ; Clermont-Ferrand, 2 et 0 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 10 et 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 8 et 0 ; Lille, 7 et – 2 ; Lyon, 6 et 1 ; Marseille-Marignane, 9 et 4 ; Nancy, 4 et – 2 ; Nantes, 7 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 9 ; Paris-Montsouris, 5 et 1 ; Paris-Orly, 5 et 1 ; Pau, 7 et 2 ; Perpignan, 11 et 4 ; Rennes, 7 et – 2 ; Strasbourg, 3 et – 2 ; Tours, 4 et 2 ; Toulouse, 8 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 6 degrés ; Amsterdam, 3 et – 3 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 7 et – 3 ; Bonn, 9 et – 6 ; Bruxelles, 7 et – 1 ; Le Caire, 25 et 12 ; îles Canaries, 19 et 12 ; Copenhague, 2 et – 2 ; Dakar, 23 et 18 ; Djerba, 18 et 13 ; Genève, 4 et 1 ; Jérusalem, 19 et 7 ; Lisbonne, 9 et 6 ; Londres, 6 et 4 ; Luxembourg, 3 et – 3 ; Madrid, 9 et 1 ; Moscou, – 5 et – 10 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 0 et – 4 ; Palma-de-Majorque, 14 et 2 ; Rome, 18 et 10 ; Stockholm, 3 et 0 ; Tozeur, 25 et 11 ; Tunis, 18 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale — TRANCHE DES PRIMEVÈRES

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
1	51	200
	0 331	2 000
	43 291	10 000
2	792	500
	64 672	10 000
3	3	100
	663	600
	0 713	2 100
	7 133	2 100
	15 943	10 100
	39 393	10 100
	033 153	4 000 100
4	294	500
	7 804	2 000
	11 764	10 000
5	115	500
	125	500
	615	500
	5 025	2 000
	20 505	10 000
	033 175	1 000 000
6	6	100
	306	600
6	536	600
	686	600
	5 686	2 600
	8 526	2 100
	70 616	10 100
7	37	200
	97	200
	427	500
	627	500
	7 467	2 000
	9 107	2 000
8	68	200
	548	500
	8 098	2 000
9	209	500
	359	500
	379	500
	449	500
	689	500
	849	500
	55 619	10 000
	93 699	10 000
0	30	200
	400	500
	910	500
	74 840	10 000

84 — TRANCHE DES PRIMEVÈRES — TIRAGE DU 29 FÉVRIER 1984 — 14e

LOTO — TIRAGE N° 9 DU MERCREDI 29 FÉVRIER 1984

13 19 27 34 39 44 — 22 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES LES MERCREDI 7 ET SAMEDI 10 MARS
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES

loterie nationale — ARLEQUIN

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 100 F dans toutes les séries.
6	Tous les billets terminés par 6 gagnent 100 F dans toutes les séries.
19	Tous les billets terminés par 19 gagnent 400 F dans toutes les séries. Tous les billets terminés par 91 gagnent 200 F dans toutes les séries.

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
412	0124	1124	2124	3124	4124	5124	6124	7124	8124	9124	400 F.
	0142	1142	2142	3142	4142	5142	6142	7142	8142	9142	400
	0214	1214	2214	3214	4214	5214	6214	7214	8214	9214	400
	0241	1241	2241	3241	4241	5241	6241	7241	8241	9241	400
	0412	1412	2412	3412	4412	5412	6412	7412	8412	9412	4 000
	0421	1421	2421	3421	4421	5421	6421	7421	8421	9421	400

Finales	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 23	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 23	Sommes gagnées Autres séries
0675	0567	5 000 F	500 F	6057	5 000 F	500 F
	0576	5 100	600	6075	5 000	500
	0657	5 000	500	6507	5 000	500
	0675	1 500 000	15 000	6570	5 000	500
	0756	5 100	600	6705	5 000	500
	0765	5 000	500	6750	5 000	500
	5067	5 000	500	7056	5 100	600
	5076	5 100	600	7065	5 000	500
	5607	5 000	500	7506	5 100	600
	5670	5 000	500	7560	5 000	500
	5706	5 100	600	7605	5 000	500
	5760	5 000	500	7650	5 000	500

Finales	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 16	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 16	Sommes gagnées Autres séries
0854	0458	10 100 F	1 100 F	5048	10 100 F	1 100 F
	0485	10 000	1 000	5084	10 000	1 000
	0548	10 100	1 100	5408	10 100	1 100
	0584	10 000	1 000	5480	10 000	1 000
	0845	10 000	1 000	5804	10 000	1 000
	0854	4 000 000	40 000	5840	10 000	1 000
	4058	10 100	1 100	8045	10 000	1 000
	4085	10 000	1 000	8054	10 000	1 000
	4508	10 100	1 100	8405	10 000	1 000
	4580	10 000	1 000	8450	10 000	1 000
	4805	10 000	1 000	8504	10 000	1 000
	4850	10 000	1 000	8540	10 000	1 000

84 — ARLEQUIN — TIRAGE DU 29 FÉVRIER 1984 — 15e

LA COUR CARRÉE DU LOUVRE FERMÉE

Le nouveau pont des Arts, réservé aux seuls piétons, reconstruit « presque » à l'identique (*le Monde* du 20 février 1983) sera inauguré officiellement par Jacques Chirac dans la deuxième quinzaine de mai.

Il y a sept ans que les « flâneurs des deux rives », les promeneurs impénitents attendaient de pouvoir admirer la Seine du haut de la passerelle de l'Institut (ce fut son premier nom) au sortir de la Cour carrée du Louvre à laquelle elle donne directement accès.

Ce n'était qu'une vue de l'esprit ! Puisque à partir du 1er mars, la Cour carrée du Louvre ne sera plus accessible au public, et ce, pour longtemps. En effet, un chantier de fouilles y a été ouvert il a quelques mois afin de dégager les restes du vieux Louvre de Philippe Auguste et de Charles V, forteresse médiévale disparue lors de la construction du palais édifié par Pierre Lescot, sur l'ordre de François Ier.

Actuellement, la Cour carrée est entièrement bouleversée et il n'est pas question d'y faire circuler des piétons. On y a d'ailleurs découvert des vestiges intéressants. Ce n'est, paraît-il, qu'un début ; ces travaux, d'après les fouilleurs, devraient, selon les prévisions les plus optimistes, être menés à leur terme à la fin de 1985. A partir de là, les archéologues céderont la place aux constructeurs puisque, dans le cadre du projet du Grand Louvre, une crypte archéologique sera aménagé sous la Cour carrée.

Comme quoi l'ouverture du pont des Arts et l'accès direct au Louvre ne paraissent décidément pas être des phénomènes concomitants.

ANDRÉE JACOB.

Le Monde

LIVRES

billet

Les enfants du chaos

AVANT de conseiller ce livre formidable, on posera une devinette. Quel sujet a pu passionner à la fois Maxime Gorki, Ernst Bloch, George Orwell, Raymond Chandler, Walter Benjamin ou W.H. Auden ? Mais le roman policier, bien sûr. Elémentaire, mon cher lecteur.

Uri Eisenzweig a préfacé et conçu Autopsies du roman policier, *une anthologie où nous les retrouvons tous, à travers dix-sept textes.*

Quatre courts essais de G.K. Chesterton ouvrent le feu. Le créateur du Père Brown a écrit un petit livre indispensable, le Défenseur *(1). Il y célébrait les bergères de porcelaine, la laideur, l'argot, la farce, et les romans de terreur. On n'a jamais fait mieux que sa* Défense des romans policiers *(1901), qui figurait dans cet ouvrage et qui est reprise ici.*

Pour Chesterton, le récit policier est « l'Iliade de la grande ville », *où passe le* « sentiment poétique de la vie moderne ». *Les criminels, des* « enfants du chaos », *affrontent la police, qui est la* « continuation heureuse de l'ancienne chevalerie errante ». *Chesterton termine son plaidoyer sur une idée inquiétante et forte : le roman policier repose sur la* « constatation que la moralité est la plus sombre et la plus audacieuse des conspirations ».

Une conférence de Borges, le Conte policier *(1978), par-delà les remarques littéraires, les déclarations politiques et les spéculations philosophiques des uns et des autres, vient conclure l'anthologie d'Eisenzweig et continue les rêveries de Chesterton.*

Le roman policier, pour Borges, « sauve l'ordre dans une époque en désordre ». *Il exprime l'orgueil de l'intelligence et, surtout avec Poe, le* « montreur d'ombres multiples », *invente un* « type spécial de lecteur ».

Après ce dialogue Chesterton-Borges, on retombe dans le débat convenu entre partisans et adversaires du genre. Edmund Wilson, avec trois articles de 1944 et 1945, croyait régler leur compte à Nero Wolfe et à Sherlock Holmes. La « littérature est de notre côté », *affirmait-il. Somerset Maugham, en 1952, disait sa lassitude devant les* « grands romans » *de Flaubert et de Proust ; il se délassait en lisant des policiers.*

Les politiques, qui ont la manie de tout réduire à des schémas et à des slogans, ont montré leur clairvoyance en dénonçant un genre trop « populaire » *pour être honnête. Il revint à l'imbuvable Maxime Gorki d'attaquer le roman policier à la tribune du premier Congrès des écrivains soviétiques (1934). C'était, selon lui, le* « repas mental favori des repus d'Europe »... *qui créait* « une sympathie pour les fripons adroits ».

George Orwell, au contraire, en 1944, opposa subtilement Raffles, le « gentleman cambrioleur » *et la Miss Blandish de James Hadley Chase, pour réfléchir sur l'entrée fracassante de la cruauté et des perversions sexuelles.*

Le florilège d'Eisenzweig devrait encourager les lecteurs de romans policiers à persévérer, et les autres, qui hésitent encore, à les rejoindre. Une « dérive » *de Walter Benjamin, où celui-ci conseille aux voyageurs de lire des policiers dans le train, donne la clé de ces plaisirs, faciles, infinis, que partagent les amateurs :* « ...nous sentons, quelques heures durant, enveloppés dans le paysage fuyant comme un châle qui flotte au vent, passer sur notre dos le frisson du suspense et les rythmes des roues. »

RAPHAËL SORIN.

★ AUTOPSIES DU ROMAN POLICIER, textes réunis et présentés par Uri Eisenzweig, « 10/18 », n° 1590, Christian Bourgois, 306 p., 29 F.

(Voir en page 17 notre sélection de romans policiers.)

(1) L'âge d'homme, 1982.

Une découverte : les vies de Pierre Michon

● *L'étonnant premier livre d'un « crétin lyrique ».*

DES ciels tourmentés ; des saisons de neige, de lilas ou de frissonnants tilleuls ; des campagnes bardées de ronces et de digitales ; des soleils fauves et des ondées chagrineuses ; et puis, encore, des couleurs disloquées qui éblouissent : Pierre Michon regarde avec l'œil du peintre. Sur des fournaises de Braque, des clairs-obscurs de Rembrandt, des collines floconneuses de Bruegel et des fureurs de Van Gogh, court une prose lyrique, précieuse, baroque, que Mallarmé, Rimbaud, Artaud et sans doute Henry Miller et Malcom Lowry ont nourrie. Que cet illustre parrainage n'offusque personne : c'est une évidence de dire que l'écrivain se fait ainsi, qu'il module sa voix sur tous les chants, sur tous les mots. Pierre Michon a lu tous les livres, les grands, la « Série noire » et les autres.

Sur les bris de ses déconvenues, il a organisé un univers. Un univers mystique, mythologique, qu'on n'atteint pas sans rendre les armes, sans céder à sa profusion, s'abandonner à son errance de bateau ivre. Mais l'écrivain, dans ce texte où l'autobiographie se pare de la fiction comme d'un garde-fou, pose la simple et éternelle question sans réponse sur *« l'iniquité de sa présence au monde »*. Iniquité qu'il ressent davantage, n'ayant pas connu son géniteur, dont *« l'absence a régné »* sur sa jeunesse. Car les autres concourent aussi à notre destin. Il suffit de remonter une généalogie pour comprendre que notre avenir y fleurissait. Le « maniaque » des mots choisit un arbre dont il ne craint pas de partager la ramure entre la parentèle et les amis, les êtres de chair et ceux des songes. Il retrace le cours de huit *Vies minuscules* qui ont entraîné la sienne. Ce sont des impressions, des émotions, des reliques, des histoires racontées par un *« crétin lyrique »*, qui forment la trame de ce livre, imbriquées comme les pièces d'une mosaïque dans laquelle s'inscrit la vie de l'auteur. Plus Pierre Michon s'acharne, en démiurge exemplaire, à bâtir des destins significatifs, plus il évoque, navré, sa propre existence. Que fut André Dufourneau, *« fils naturel d'un hobereau local »* dans le souvenir d'une vieille paysanne, Dufourneau qui s'en alla, entre les deux guerres, aux colonies, *« outre-mer »* où *« il deviendrait riche ou mourrait »* ? Que fut Antoine Peluchet, dernier du nom, qui, au siècle dernier, abandonna la terre familiale pour l'or de la Californie ou qui échoua au bagne de Rochefort ? Que furent-ils, tels que croit les repérer le narrateur, sinon des ébauches de lui-même qui s'est déraciné pour une aventure, la conquête de la « belle langue ».



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE*

Et les frères Bakroot, flamands d'origine, visages d'exilés en rude terre de Creuse, toujours à s'affronter au lycée en jeunes lions furieux – Roland que *« les livres avaient perdu »*, Rémi qui froissait les jupes des filles, – sont les deux faces opposées et querelleuses du narrateur, avide à la fois d'apesanteur et de chairs rondes.

Et le cancéreux qui refusa de *« monter »* se soigner à Paris parce qu'il était illettré, l'abbé dont les sermons subjuguaient l'enfance du narrateur et qui devint alcoolique dans la vaine attente de la « grâce » ; ne sont-ils pas *« orgueilleusement jansénistes »* comme l'auteur ?

Quant à lui, *« s'il fallait mourir sans avoir écrit*, dit-il, *que ce fût dans la plus stupide exubérance, la caricature des niaises fonctions vitales : l'ivresse »*. Car le « grand auteur » sèche devant les feuilles vierges, se consume dans l'alcool et les drogues, brûle ses amours, désespère ses familiers autant que lui et n'échappe à la folie qu'en se réfugiant pour un temps chez les fous et les débiles.

Dans ces huit vies recréées se distingue peu à peu ce qui les lie : les lambeaux de la vie du narrateur. Vies dérisoires à qui la compassion, les regrets et l'écriture visionnaire de l'auteur donnent la grandeur et la tragédie des destins. *« J'ai failli naître souvent de leur renaissance avortée*, écrit-il, *et toujours avec eux mourir. »* C'est plutôt à l'apaisement qu'incline ce beau texte frémissant, conduit avec une exacte maîtrise. L'écriture, touchée par la grâce, redonne corps aux âmes évanouies : voilà une justification, s'il en fallait. Cela nous console de l'indécence de la vie qui impose le douloureux sentiment d'être de trop, de n'y être pour rien, et d'avoir à s'en excuser.

BERNARD ALLIOT.

★ VIES MINUSCULES, de Pierre Michon. Gallimard, 210 p., 75 F.

EXTRAIT

Rupture

« ...Je l'aimais pourtant, mon cœur saignait d'être ce manant aux mains brusques, au regard mauvaisement inassouvi ; je songeais en relevant ses jolies jupes à la robe blanche et à la ceinture dorée de la chanson d'enfants. Nue, je lui fis des postures insensées dans la chambre poussiéreuse. Elle était excédée mais à vif, et sa jouissance fut âcre comme la poussière qu'elle mordait ; j'étais d'autant plus raide que tout mon être sombrant d'alors se réfugiait dans la raideur de la pointe agressive dont j'éperonnais cette reine, ou cette enfant, pour qu'elle me suivît dans mon naufrage : anonymes dans les toiles d'araignées, nous étions des insectes s'entre-dévorant, féroces, précis et rapides, et cela seul nous liait désormais.

» Au retour, la nuit était tombée ; Marianne conduisait, machinale et silencieuse ; une bouteille de Martini vide roulait entre mes pieds ; un lapin débusqué se mit à courir le long de nos phares, comme il arrive souvent à ces bêtes sans qu'on sache alors si elles sont terrifiées ou horriblement séduites. Méchamment, je le regardais galoper derrière ce faux jour mortel. Marianne prenait garde à l'éviter ; je saisis sournoisement le volant de la main gauche, la voiture fit le peu d'écart nécessaire à la mort d'un lapin ; je descendis et le ramassai : l'amusant cavaleur aux longues oreilles était ce poil trempé, gluant ; il pantelait encore, je l'achevai dans la voiture avec mon poing. C'était le frère du petit lapin qui gambade parmi les mille fleurs des tapisseries, le conil (1) de la Dame à la Licorne, et il eût mangé dans la main d'un saint : sans doute ces fadaises occupaient-elles mon esprit pendant que je l'assommais. La clairvoyance me revint d'un coup avec une sensiblerie peureuse, et la honte me submergea : j'aurais aussi bien pu faire dérailler la locomotive pour écraser Marianne du poids de tout un train, en gare d'Annecy. Je ne la regardais pas, j'aurais voulu disparaître : son chagrin et son dégoût étaient tels qu'elle gémissait sans pouvoir dire un mot.

» La lettre vint peu après : Marianne y disait sa volonté de rompre, et que là-dessus elle ne reviendrait pas. Le seul texte important que le Ciel m'eût envoyé cette année était celui-ci, que je tenais en tremblant, indubitable certes et prodigieux à sa manière, mais il n'était pas de ma main et me changeait en terre ; ma pompeuse volonté d'alchimie du verbe avait opéré à rebours. Je lisais et relisais ces mots miraculeux et mortels comme, pour un lapin, les phares d'une auto dans la nuit ; c'était la fin d'octobre, le vieux soleil agitait au dehors un grand vent : j'étais ce feuillage que le vent défait, qu'il exalte mais enterre. »

(pages 142-143).

(1) *NDLR. – Conil*, mot d'origine latine, est en ancien français l'appellation usuelle du lapin.

Misères et splendeur de Chateaubriand

● *Le cher vicomte dans l'intimité de sa correspondance.*

JUSQU'A sa mort, Chateaubriand compara mélancoliquement la paisible Régence qu'il exerçait sur les Lettres au formidable Empire conquis par Napoléon sous le feu des combats, dans une attendrissante et vaine confrontation entre deux formes de pouvoir. *« Bonaparte et moi, sous-lieutenants ignorés »*, soupire-t-il sur sa jeunesse, dès la première partie des *Mémoires d'outre-tombe*. L'écart s'accusa bientôt entre les deux destins, leur différence ne cessa plus de l'obséder : *« Napoléon était de mon âge : partis tous deux du sein de l'armée, il avait gagné cent batailles que je languissais encore dans l'ombre de ces émigrations qui furent le piédestal de sa fortune. »* Et Chateaubriand gémit alors : *« Resté si loin derrière lui, le pouvais-je jamais rejoindre ? »*

Puis le titan déchu expire à Sainte-Hélène. L'Europe qu'il dévasta salue soudain en lui un héros de légende. Médusé, Chateaubriand assiste à la miraculeuse transfiguration. Voilà même qu'il y participe. Naguère, pourtant, lui aussi vilipendait *« Buonaparte »*. Il l'accusait même de s'être *« abaissé au-dessous de l'espèce humaine »*. Maintenant, il s'apprête à magnifier son agonie dans un grandiose discours funèbre.

Non sans grogner, d'ailleurs. Le nouveau culte l'enrage, et il peste : *« Après avoir subi le despotisme de sa personne, il nous faut subir le despotisme de sa mémoire. Ce dernier despotisme est plus dominateur que le premier. »* Le beau reproche ! Car sur ce point, le cher vicomte, de quoi se plaint-il, au juste ?

Grand charmeur devant l'Eternel, coqueluche des salons, chéri des dames, ne se prépare-t-il pas, lui aussi, à saisir les âmes et à régner sur elles par un verbe magique, du fond de son cercueil ? Avec de durables succès, par-dessus le marché ! Sans doute Chateaubriand n'a-t-il vaincu personne à Austerlitz, sans doute n'est-il pas entré en vainqueur dans Moscou, Madrid, et quelques autres capitales européennes. Mais un siècle et demi après leur parution, quelques-uns de ses livres laissent toujours le lecteur partagé entre le respect, le trouble, et une infinie tendresse. Aussi le vicomte ne récrimine-t-il pas sans quelque injustice contre le prestige napoléonien. Car enfin, par le sortilège des mots, elle ne se porte pas si mal non plus sa tyrannie posthume !

De prime abord, les quelque trois cent soixante lettres qu'il écrivit de janvier 1821 à mars 1822, rassemblées dans le quatrième volume d'une *Correspondance générale*, ne dégagent pas l'envoûtement des *Mémoires d'outre-tombe*.

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 20.)

le feuilleton

« QUI SUIS-JE ? », DE JEAN CAYROL

Cases manquantes

JEAN CAYROL produit avec la ponctualité des arbres. Chaque début d'année, il sort un livre, parfois deux ensemble. Cette régularité lui fait tort. On s'habitue, on oublie de s'étonner. Son effacement n'arrange rien. Plus discret, dans nos lettres, il faut chercher longtemps. Cet ancien déporté au visage triangulaire, au regard rieur et loin de nos trivialités, à la voix qui évite de déranger, on dirait un frère convers, on croit entendre le tintement des clefs à la ceinture, le claquement des sandales à l'angle du cloître.

Ses livres rendent le même son rare. L'exubérance onirique alterne avec un réalisme âpre. Est-ce l'atavisme bordelais, l'expérience de l'extermination ? Cayrol a l'art de banaliser l'horreur ; pour mieux la désigner. C'est le cas avec les deux récits que voici. L'un d'eux, *Qui suis-je ?*, est une merveille. Je n'ai pas souvenir de textes suggérant aussi fort le besoin viscéral de se trouver des parents, quand on en a manqué, de leur donner un visage, fût-ce pour mieux les rejeter.

LA seconde nouvelle – *Une mémoire toute fraîche* – part d'une autre constatation, plus datée, actuelle : notre monde croule sous les souvenirs, et plus la technique nous aide à emmagasiner le passé, plus nous devenons amnésiques.

L'héroïne, Gallia, écrit des romans policiers. Elle est mariée à un Allemand sadique. Elle a deux enfants. Du moins on le suppose, car depuis trois ans que son mari a été carbonisé dans sa voiture, Gallia

par Bertrand Poirot-Delpech

traîne d'asile en asile, suspecte de meurtre, sans autre perception que celle de l'immédiat. Elle ne souffre pas. Elle s'est habituée à sa précarité, à l'obligation de redécouvrir sans cesse son histoire, ses proches, son propre corps. Cela semble presque agréable, cet écarquillement continuel devant un double clandestin de soi-même. Et s'il s'agit d'une simulation pour échapper à la justice, elle a la perfection de la folie !

L'instant, chez l'amnésique, gagne en relief, en frémissements, ce qu'il perd en intelligibilité. Mais il reste ce trou de trois ans, ces pages sautées, ce membre mort. Sans fil conducteur, la conscience bafouille, juxtapose, extravague. Notre réalité devient la propriété exclusive des autres, qui se la disputent. Le sort de Gallia nous guette, sitôt que nous déléguons nos droits sur ce que nous avons été.

Ce thème de l'écervèlement par l'oubli est cher à Cayrol. Il l'a abordé dans plusieurs romans et dans le scénario de *Muriel*, tourné par Alain Resnais (1963). Les dialogues entre Gallia et son entourage rendent particulièrement sensibles les pertes de faculté qu'entraîne l'effondrement de la mémoire. Seule l'écriture pouvait produire un tel effet, l'amnésique n'ayant plus d'autre supériorité sur l'animal que la capacité de nommer les bribes de sensations et de savoirs qui défilent en lui.

D'ordinaire, le récit romanesque mesure le passage du temps sur les êtres et les choses. Cayrol le change en horloge sans aiguilles, ni mouvement.

DANS les deux textes, se trouve le même « magnolia étique » (pages 13 et 207) : clin d'œil aux lecteurs fouineurs, probablement, ou de l'auteur à lui-même, en sympathie pour la nature telle qu'elle survit, atrophiée, au cœur des villes.

Qui suis-je ? se passe dans une de ces banlieues modernes où les enfants s'embrassent dans le sable des bétonneuses et les barges rouillées, où les sentiments poussent avec la difficulté du lilas entre deux ferrailles.

Gratien Bois-Coupé n'est pas si malheureux, pour un enfant de l'Assistance. Sa nourrice de la Creuse, la mère Galure, l'a poulotté, gâteaux de semoule et tout. Il a passé un CAP de serrurerie. Il aime la chaude Irène qui, bien que mariée à un alcoolique braillard, lui rend son amour, se roule avec lui dans le sable des docks, et divorcera pour lui, on le parierait.

Mais une case lui fait défaut, à lui aussi : pas celle de la mémoire, celle des naissances mal élucidées. Il ne sera Personne – c'est son sobriquet – tant qu'il n'aura pu mettre un nom, un visage, sur la mère présumée indigne qui l'a, autant qu'il sache, abandonné à sa naissance. Sans famille visible, sans destin de fils présentable, racontable, quelque chose cloche, la bizarrerie menace.

(Lire la suite page 18.)



la vie littéraire

Les surprises de Payot

Ceux qui ont été étonnés de voir le nom des éditions Payot sur l'album *l'Année automobile* paru à la fin de 1983 *ne sont pas* au bout de leurs surprises. Payot-Paris, après avoir bénéficié d'un renforcement de capital grâce au groupe suisse Edipress — qui a pris son contrôle (*le Monde* du 21 octobre 1983), — diversifie sa production sans pour autant délaisser son secteur sciences humaines, qui, depuis des années, assure sa réputation.

Payot n'en est certes pas encore à publier des romans, « *bien que nous n'ayons aucun refus, a priori, de grands romans historiques étrangers, par exemple,* précise Mme Pidoux-Payot ; *mais, dans un premier temps, nous nous orientons vers des récits historiques, ou autobiographiques, reprenant ainsi la vieille tradition Payot d'avant guerre* ». Ces livres auront d'emblée de gros tirages, et leur promotion sera faite en direction d'un large public. Paraîtra ainsi en mai *Dernière valse à Vienne,* de George Clare, l'histoire et la destruction *d'une famille juive viennoise* (1842-1942). Dès maintenant, en février, sort la réédition d'*Oasis interdites,* d'Ella Maillart, le voyage d'une femme à travers l'Asie centrale en 1935, de Pékin au Cachemire.

L'autre nouveau secteur d'activité de Payot sera celui des « beaux livres ». Le premier, *Des forêts pour les hommes*, sera publié en mai. Sont en projet *les Andes, la Sibérie,* et divers livres d'histoire des civilisations et de voyages. En outre, dans *deux collections,* « *Les grands bâtisseurs* » et « Les lieux historiques et archéologiques », paraîtront deux ou trois titres chaque année. Dans la première série, les prochains ouvrages parleront d'Hadrien et de l'architecture romaine, de Périclès et de Saint-Louis, dans la seconde, de Carnac et de Jérusalem. — Jo. S.

Une revue d'histoire du vingtième siècle

Faire l'histoire du proche passé n'est pas aisé. Il manque le recul qui apaise les passions et relativise les perspectives. C'est pourtant la tâche que s'est fixée une équipe d'historiens de l'époque contemporaine, *en créant la revue Vingtième siècle,* dont le rédacteur en chef est Jean-Pierre Rioux, chargé de recherche à l'*Institut du temps présent* (CNRS). Ses animateurs tenteront de retrouver les racines et le relief des événements qui brouillent l'actualité. « *Le travail de l'historien,* écrivent-ils, *est de distinguer dans l'actuel les parts respectives de l'inédit, du répétitif et du perdurable.* »

Le premier numéro, qui est mis sous le *patronage* du *1984* de George Orwell pour sa réflexion sur l'utilisation de l'histoire par les totalitarismes modernes, comprend notamment des articles sur les difficultés de la prévision, que ce soit dans le domaine *stratégique* (« Imaginer l'inimaginable. Guerre nucléaire et stratégie américaine depuis 1945 », par Pierre Melandri), *démographique* (« L'horoscope des populations », par Hervé Le Bras), économique (« Lectures sur les avenirs flous de la longue crise », *par* Jean Bouvier) ou politique (« *Le siècle de la contingence ?* » par René Rémond). — F. G.

★ **VINGTIÈME SIÈCLE. REVUE D'HISTOIRE. Trimestrielle. *80 bis*, rue *Lecourbe*, 75015 Paris. Ventes et abonnements : Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, *27,* rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. 60 F.**

Jeux de masques

Romain Gary, qui, en 1958, figurait parmi la délégation française aux Nations unies, *préféra, par* obligation de réserve, publier *l'Homme à la colombe* sous le pseudonyme de Fosco Sinibaldi.

Dans les papiers de l'écrivain, il a été retrouvé un exemplaire de *l'Homme à la colombe* « partiellement récrit et abondamment corrigé » de la main de Romain Gary. Gallimard publie *aujourd'hui cette version définitive,* bien que, de son vivant, Romain Gary n'ait pas « *cru devoir reconnaître la paternité de* l'*Homme* à la colombe », comme le précise l'éditeur dans une note.

En choisissant le pseudonyme de Fosco Sinibaldi, l'écrivain se soumettait-il uniquement à l'obligation de réserve ? « *N'était-il guidé à l'époque que par ce seul motif,* écrit l'éditeur, *où était-ce déjà une première tentative pour créer une œuvre parallèle à la sienne dont tous ignoreraient qu'il en fût l'auteur ? Si nul n'est en droit de l'affirmer, l'invention ultérieure de Shatan Bogat puis d'Emile Ajar donne quelque consistance à cette hypothèse.* »

Mais pourquoi le lecteur, qui n'est pas *contraint comme* l'éditeur à l'« audace mesurée », ne renverrait-il pas l'écrivain à ses créatures de papier, en s'offrant une délicieuse incartade dans l'imaginaire ? De donner « consistance », par exemple, à cette autre « hypothèse » : Fosco Sinibaldi, Shatan Bogat et Emile Ajar ont réellement existé. Mais, quand ils ne pouvaient plus éviter d'apparaître sous les feux de la rampe, ils s'affublaient du masque de Romain Gary ou de son neveu Paul Pavlovitch.

Enfin, tout est plus clair... — B. A.

En forme de parole

Plutôt qu'une *revue, c'est un* « *manuel* » au sens étymologique (volume qu'on utilise fréquemment et qu'on garde, pour ainsi dire, à la *main) que publie* Elitropia, une petite maison d'édition italienne (Casello postale 421, 42100 Reggio Emilia), sous le titre *In Forma di Parole.* D'une extrême élégance, composé en caractère Garamond sur un beau vélin, *ce petit* objet de luxe, numéroté, brochant 346 pages sous une sobre couverture jaune, est vendu 15 000 lires, *le prix d'un livre* courant. Au sommaire du *Manuale primo,* des textes, pour la plupart inédits ou rares, notamment d'Artaud, *de* Max Brod, René Char, Cocteau, Kafka, Lessing, Paracelse, Thomas de Quincey, Sartre (un fragment du manuscrit de *Melancholia,* présenté par S. Teroni), Sophocle, et, en prime, le fac-similé d'un contrat de Schiller avec l'un de ses éditeurs. Quant à ceux de cette revue originale, ils invoquent Nietzsche : « *Aucun temps n'est satisfait de son temps* », non pour polémiquer contre l'époque, mais pour affirmer : « *Tout discours de pensée et de poésie est incomplet et initial. Toujours plus antique.* ».

La violence surréaliste

Le numéro 5 de *Mélusine,* les Cahiers du *Centre de recherches* sur le surréalisme, est consacré au discours politique-polémique des surréalistes. Pamphlets, lettres ouvertes, tracts et manifestes, ils ont multiplié les cris et les imprécations, au nom de ce qu'ils voulaient sauver ou gagner, la poésie, la liberté et l'amour. Deux volumes de textes, réunis et présentés par *José Pierre (Eric Losfeld, 1982),* ont déjà permis de juger sur pièces l'ampleur et la constance de cette entreprise de démolition.

Les articles de Mélusine en éclairent certains aspects. Guy Palayret étudie le rôle d'Aragon et de Breton dans la mouvance du PCF de 1930 à 1935. Claude Lebon évalue la force poétique d'*Odile,* le roman à clés de Queneau, où il chargeait ses amis. Jean-Michel Devesa présente un manuscrit retrouvé de Crevel, *le Roman cassé.* Yves Bridel continue les travaux d'Elyette Guiol-Benassaya, l'auteur de *la Presse face au surréalisme de 1925 à 1938* (CNRS, 1982). Petr Kral évoque un poète oublié, Jehan Mayoux (1), et Régis Antoine reprend la question du « modèle nègre » chez Apollinaire, *Cendrars et Tzara. (Mélusine,* éditions L'Age d'homme.) — R. S.

(1) *Pour se procurer ses Œuvres,* écrire à Yvonne Mayoux, 31, avenue Turgot, 19200 Ussel.

vient de paraître

Romans

GABRIELLE MARQUET : *les Années-Vermeil.* — Hélène, cinquante-huit ans, va-t-elle s'atteler à la machine à coudre que lui ont offert ses collègues lors de son départ en préretraite ? Ce serait mal connaître cette femme qui a le goût de l'action, des réserves de tendresse et une aptitude entière pour le bonheur. G. Marquet a obtenu naguère le Grand Prix de l'humour noir pour *le Sourd-Muet.* (Calmann-Lévy, 170 p., 59 F.)

Récit

FRANCIS TOULOUSE : *le Jugement de Cambyse.* — A partir du chef-d'œuvre de *Gérard David, le Jugement de Cambyse,* l'auteur reconstitue un fait divers avec la minutie d'un enquêteur. (Pierre Horay, 80 p., 38 F»

Lettres étrangères

ERNST JUNGER : *le Problème d'Aladin.* — Dans ce texte étrange et protéiforme, Jünger se livre à une *méditation sur les fins de l'homme* en évoquant certains épisodes de la vie d'un personnage. Traduit de l'allemand par Henri Thomas. (Christian Bourgois, 130 p., 60 F.)

Correspondance

JEAN RENOIR : *Lettres d'Amérique.* — Au cours de son séjour aux Etats-Unis, de juin 1940 à juin 1949, Jean Renoir correspondit avec des personnalités prestigieuses — de Saint-Exupéry à Simenon, de Jouvet à Renoir — ainsi qu'avec des amis, des journalistes, des parents. Les lettres réunies dans ce volume font apparaître les préoccupations artistiques et humaines du réalisateur et constituent une analyse piquante du système hollywoodien. (Presses de la Renaissance, 360 p., 120 F.)

Ethnologie

ANDRÉ ITEANU : *la Ronde des échanges.* — L'auteur propose une vue cohérente de la société orokaiva de langue papoue (Papouasie-Nouvelle-Guinée) à partir des rituels, de l'univers spirituel et des relations parentales de ses membres. (Editions de la Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06, 336 p., 140 F.)

Histoire

PHILIPPE ROBRIEUX : *Histoire intérieure du parti communiste (tome 4).* — Dans ce volume, P. Robrieux a établi quelque deux cents *biographies de militants ou* de dirigeants du PC, ainsi qu'une chronologie et une bibliographie *imposante. Pour comprendre* le fonctionnement et les déterminations du PC. (Fayard, 976 p., 180 F.)

JEAN-MICHEL GAILLARD, ANDRÉ LESPAGNOL : *les Mutations économiques et sociales au dix-neuvième siècle (1780-1880).* — En quelques décennies, des transformations fondamentales ont bouleversé les rapports économiques et *sociaux établis* depuis des siècles en Europe. Les auteurs expliquent ces phénomènes et mettent en relief la rupture qualitative des modes de production et des rapports sociaux. (Nathan, 192 p., 78 F.)

Psychanalyse

ÉLIANE AMADO LÉVY-VALENSI : *le Moïse de Freud ou la référence occultée.* — Un éclairage nouveau du rapport de Freud à Moïse à partir du Zohar par une psychanalyste professeur à *l'université de* Bar-Ilan, en Israël. (Ed. du Rocher, 146 p., 75 F.)

en poche

Le discours pudique de Vittorini sur la mort

NOVEMBRE 1946. L'Italie claque du bec au sortir de la guerre. L'heure est au néoréalisme. Ecrivains et cinéastes voient la vie en noir, elle l'est. Fils et petit-fils de cheminot, membre du Parti communiste (avec lequel il rompra plus tard), Elio Vittorini dresse le constat de la misère quotidienne.

Le Simplon fait un clin d'œil au Fréjus se déroule autour d'une table vide, ou presque. Leur quignon de pain terminé, les convives se nourrissent de salades sauvages. Le grand-père préside, immobile, muet, pétrifié par l'âge, servi par une fille dont l'exaspération l'emporte sur le respect. C'est qu'il pèse si lourd, cet homme-là, qu'il mange tant, même quand il n'y a rien. D'avoir *bâti les tunnels du Simplon et du Fréjus, d'avoir édifié le Dôme,* le Colisée, la Muraille de Chine, lui donne-t-il le droit d'écraser les siens ? Survient un terrassier qui travaillait sur la grand-route et que l'on invite aussitôt à s'asseoir.

La famille sait se tenir. Voyez comment les gosses manient leurs couverts pour déguster des mets imaginaires. « *Comme ça, le jour où ils auront à manger pour de vrai, ils ne se comporteront pas en sauvages* », explique la mère. Mais le visiteur n'a d'yeux que pour le grand-père, qui représente « *le type de l'homme idéal à qui demander s'il croit en Dieu* ». Il ne répondra pas, bien sûr. Son infinie sagesse n'a pas de comptes à rendre. Pareil aux éléphants, il attend le signal qui l'avertira que le moment est venu de quitter le troupeau pour aller mourir à l'écart. Ce signal, un air de *flûte l'apportera.*

« *J'aurais pu nommer ce petit livre :* « *Discours sur la mort* », nous confie Vittorini en appendice. Un discours dont la pudeur, la dignité, la tendresse et l'amertume trouvent un écho à l'autre bout du monde, dans la *Ballade de Narayama,* du Japonais Fukazawa.

GABRIELLE ROLIN.

★ **LE SIMPLON FAIT UN CLIN D'ŒIL AU FREJUS, d'Elio Vittorini, Gallimard, coll. « Folio ».**

∴

● L'œuvre entière d'André Dhôtel est imprégnée de merveilleux. Avec ce *Bernard le Paresseux,* réédité dans l'« Imaginaire » *(Gallimard), nous retrouvons ces instants d'enchantement.* Bernard et Estelle croient se haïr, du moins se l'avouent-ils au fil des saisons qui les rapprochent et les écartent. Jusqu'au moment où le destin se prononcera pour un dénouement inattendu...

● Dans la collection « Repères » des éditions La Découverte, deux ouvrages analysent la condition des travailleurs chez les Deux Grands. Marianne Debouzy, dans *Travail et travailleurs aux Etats-Unis,* étudie l'impact de la crise sur le monde industriel et sur les conditions de travail et de vie de la classe ouvrière d'outre-Atlantique. Jacques Sapir montre, dans *Travail et travailleurs en URSS,* que les pénuries et les inégalités ne sont pas les scories du système soviétique mais les éléments nécessaires d'une forme spécifique de régulation sociale : le clientélisme.

● Les perversions font partie de notre paysage quotidien. La psychanalyse les éclaire. Et Gérard Bonnot nous explique, dans *les Perversions sexuelles* (« Que sais-je ? », PUF, 127 pages, 20 francs), pourquoi elles constituent une des voies d'accès privilégiées pour qui veut pénétrer le système humain.

en bref

● LE CENTENAIRE D'ISTRATI. Le centenaire de la naissance de l'écrivain de langue française Panaït Istrati sera célébré par un colloque international, qui sera organisé à *Nice* du *jeudi 26* au samedi 28 avril à la bibliothèque de la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université (98 bd Herriot. Tél. : 16 (93) 86-35-00, poste 397), sous l'égide de l'Association des amis de Panaït Istrati et sur le thème : « *Panaït Istrati, notre contemporain.* Humanisme et modernité. »

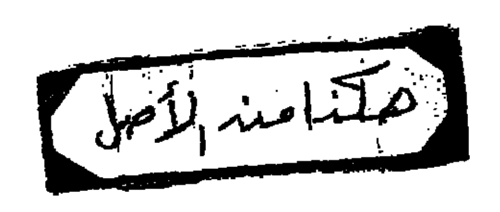
Une exposition sera présentée sur : « La vie et l'œuvre de Panaït Istrati » à la bibliothèque de la faculté. D'autre part, la publication de pages autobiographiques d'Istrati (chez Gallimard) *en mars et diverses* manifestations, à Paris, Avignon, Marseille, Montreuil, Valence, etc., marqueront cette commémoration.

● LE PRIX GEORGES-BERNANOS a été attribué à Hubert Haddad pour son roman *les Effrois* publié chez Albin Michel, par cinq voix contre trois à Jean-Michel Thibaut pour *les Ames brûlantes* (Olivier Orban).

● L'ATELIER DE CRÉATION LITTÉRAIRE DES AUTEURS DE BOURGOGNE organise les 2, 3 et 4 mars, à l'hôtel de ville de Dijon, le Salon du Livre de Bourgogne et de Franche-Comté, réunissant, autour de Bernard Pivot, plus de soixante-dix auteurs. Une animation « spécial jeunes » aura lieu le 2 mars. Une série de débats sur l'écriture et la lecture se dérouleront les samedi et dimanche tandis que les auteurs dédicaceront leurs ouvrages.

● DANS LE CADRE DE L'ACTION « FRANCE A LIVRE OUVERT », lancée par le ministère de la culture, pour mars 1984, la Ville de Montpellier organise du 1er au 17 mars une série de manifestations sur le thème : « Lire à Montpellier aujourd'hui » avec divers débats, colloques, expositions, rencontres, tables rondes.

● LA REVUE DE PSYCHANALYSE « LITTORAL » publie dans son numéro de février les actes du colloque qu'elle organisa, en 1983, sur le thème, *Du Père.* On y trouvera, notamment, les communications de Guy Le Gaufey, Irène Diamantis, Jean Allouch, Erik Porge et Alain Didier-Weill. (Ed. Erès, 19, rue Gustave-Courbet, 31400 Toulouse. 342 pages, 130 F.)



au fil des lectures

Récits

Les défis d'Eric Neuhoff

Un triomphe, c'est la chronique d'un enfant de l'abondance. S'il fallait chercher des ressemblances à ce garçon doué, qui regarde son passé par-dessus son épaule, fait son bilan d'écrivain en herbe, bourre de coups les Drieu, les Nimier, les Bory, les Maurice Clavel, à qui il pardonne mal de nous avoir faussé compagnie, c'est Bernard Frank qu'on évoquerait. Même virtuosité de l'intelligence, même goût de la provocation qui s'applique d'abord à soi-même.

Lucidité et ironie cinglent chaque page. Le défi est dans le titre, déjà, avec un arrière-goût de rigolade. Une rigolade amère, légèrement. « *Les bonheurs d'expression ne sont pas forcément l'expression du bonheur.* » On s'en apercevrait sans que l'auteur le souligne. Après la génération des « enfants tristes », celle qui a vécu 1968 en culottes courtes est revenue de tout, d'un seul coup.

Pourtant, Neuhoff ne va pas se donner le ridicule du désespoir. On peut faire sa crise de romantisme sans sombrer dans le drame. Porter sa mélancolie en bandoulière, à d'autres, en d'autres temps surtout ! *Hic et nunc*, réagir par le défi. « *Pas de palpitations, ces choses-là, la jeunesse, les angoisses, sont bons signes. Elles se soignent. Ça va passer. Ça passe, en effet. C'est toujours la même chose, la même vie, la même rengaine.* »

A chaud, le quotidien n'est jamais bien exaltant. Quelques années encore et la mémoire aura transmué cette piquette en château-margaux ; il suffira d'y mettre du talent. Ce « vieux jeune homme » d'Éric Neuhoff peut être tranquille : du talent, il en a plein les poches.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ UN TRIOMPHE, d'Éric Neuhoff. Olivier Orban, 206 p., 69 F.

Écrits intimes

Les « Brèves », de Michèle Manceaux

Autour de Michèle Manceaux, il y a M., un homme avec qui elle vit. Et puis Caroline, Nathalie et François, ses enfants. Il y a des amies, beaucoup, et des amis, peut-être moins sûrs. Ce journal, intitulé *Brèves* commente leurs passages dans la vie de l'auteur et consigne les idées qui ont germé dans son esprit sur le vieillissement, le travail d'écrire, ou les paysages.

C'est en trois temps : un aller et retour en Italie, un été à Neauphle-le-Château, où compte d'abord la présence d'une voisine qui se nomme Marguerite Duras. Enfin un voyage en Afrique : une plongée hors de l'espace calme et somme toute harmonieux qu'a créé autour d'elle Michèle Manceaux.

« *La discrétion prive d'images douces, curieuses ou rares. Je suis contre la discrétion* », note l'auteur quelque part. Ces *Brèves* sont effectivement indiscrètes. Sincères, à l'évidence, touchantes souvent, mais gênantes pour le lecteur à qui l'on offre, non sans générosité réelle, un statut d'ami intime et qui s'empêtre dans cette confiance imméritée. Une sensation renforcée par le choix qu'a fait Michèle Manceaux d'une écriture à plat, sans ellipses ni déplacements. Comme si le travail des mots était contraire à l'authenticité.

G. B.

★ BRÈVES, de Michèle Manceaux. Le Seuil. 284 p., 69 F.

Poésie

Le chant de Mahmoud Darwich

Que peut la poésie pour l'enfant ayant grandi dans les blessures ? Comment dire le pays enseveli dans le souvenir de plus en plus lointain, épais et tremblant ? Pour le Palestinien Mahmoud Darwich, il reste le corps et les mots, citadelle abritant une douleur d'orgueil. Il reste l'errance pour un peuple voyageant dans « *la caravane ininterrompue de l'exode* ».

Mahmoud Darwich a deux métiers : la poésie et le souvenir. Parfois les deux se rejoignent. Avec le poème, le souvenir devient miroir, échelle pour le temps et défaite du sommeil et de l'oubli.

Né en 1942 en Galilée, Mahmoud Darwich a vécu réfugié en son propre pays ; il fut, durant plusieurs années, assigné à résidence à Haïfa. En 1970, il quitta Israël pour Le Caire puis pour Beyrouth. Depuis le départ des Palestiniens de la capitale libanaise, Mahmoud Darwich vit là où il peut déposer sa valise.

Célèbre et très aimé dans le monde arabe, il n'est pas pour autant ce qu'on appellerait « *un poète militant* ». Son engagement est dans l'écriture, dans la poésie : il est loyal envers l'imaginaire de son peuple, de tout peuple voué à l'errance. Rien à voir avec cette poésie qui brandit les slogans et ruine la beauté et l'émotion. Darwich est un poète épique dans la tradition de Nazim Hikmet ou de Ritsos.

A tous ses amis morts dans le combat ou assassinés, il dit :

« Si vous me quittez maintenant,
[amis
si vous partez
pour habiter dans la nébuleuse du
[crâne
je ne vous appellerai pas, je ne ferai
[pas votre éloge funèbre
je n'écrirai pas sur vous un seul mot
maintenant, je ne peux plus écrire
[d'oraison pour personne
un pays dans un corps
ou un corps dans un coup de fusil
ou un ouvrier dans l'usine de la mort
[unifiée
plus d'oraison pour personne
personne
et que ce chant
soit la fin des pleurs versés sur vous
[tous, ô mes amis traîtres
et une oraison toute prête à vous
des[tinée
Alors
ne mourez pas mes amis, ne mourez
[pas maintenant... »

TAHAR BEN JELLOUN.

★ RIEN QU'UNE AUTRE ANNÉE, anthologie poétique de Mahmoud Darwich (1966-1982). Traduit de l'arabe par Abdellatif Laâbi, Ed. de Minuit, 240 p., 38 F.

Les cartes de visite d'Alain Suied

Alain Suied n'encombre pas inutilement, par ses ouvrages, les rayons des libraires. En près de quinze ans, il ne nous avait donné à lire que deux courts livres (1). *L'Influence invisible*, qu'il offre maintenant à ses lecteurs, fait partie de ces ouvrages qui ressemblent à des cartes de visite. On ne sait trop si l'auteur nous provoque en duel ou s'il nous présente ses condoléances.

Ce poète, qui considère que « *la peau est l'enveloppe d'un profond secret* », nous invite à découvrir les voyelles de ses désirs. « *Nous vivons*, écrit-il, *un siècle qui a aboli le sacré au profit de la marchandise.* » Ce monde où tous les discours sont travestis, Alain Suied le combat en inventant des mots qui brillent comme une lueur noire « *dans la blancheur factice des normes* ».

PIERRE DRACHLINE.

(1) *Le Silence* et *C'est la langue* (Mercure de France).

★ L'INFLUENCE INVISIBLE, d'Alain Suied, Editions Le temps qu'il fait (20, rue du Clos, 16100 Cognac), 32 p., 32 F.

Romans

Une expérience africaine de Pierre-Louis Humbert

Impatient, sa femme encore occupée à défaire les valises, Jacques Gauban, coopérant, ne résiste pas au plaisir de faire quelques kilomètres dans les environs de sa résidence. Mais il ne s'agit pas d'une promenade, ainsi qu'il le croyait avec quelque candeur ; la voiture s'enlise et, sous la pluie, il ne sait comment repartir quand arrivent des petits Noirs. « *Depuis un siècle, l'homme blanc avait appris à leurs pères et grands-pères à pousser.* » L'appelant « *patron* », sachant crier « *moteur* » et habiles à cette « *science* », ils le désembourbent et le voient disparaître ; pour tout pourboire, un signe de remerciement. Ainsi commence l'épopée africaine de Jacques Gauban, et tout est déjà dans ces premières pages.

Notre héros verra son bel enthousiasme se ternir rapidement. Quand il ne parvient pas à obtenir un avion pour sa femme malade, son indignation résume toutes les désillusions de celui qui, sans être insensible au charme de l'Afrique profonde, ne résistera pas aux villes occidentalisées où sont les nuits de bordel, les ombres pour trafic et le pouvoir autochtone encore fragile.

Pierre-Louis Humbert a donné dans ce roman quelques-unes de ses expériences personnelles. Part faite à la transposition, c'est du « vécu », mais pas un instant ne pèsent le constat, l'aigreur ou la rigueur des souvenirs ; c'est une histoire, originale et exotique au bon sens du mot, en même temps qu'un témoignage qui incite à la rêverie, au sourire et à la réflexion à propos du fameux dialogue Nord-Sud.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ HOMME BLANC LONG NEZ, de Pierre-Louis Humbert. Ramsay, 307 p., 86 F.

Entretiens

Les fidélités de Claude Vigée

Claude Vigée se définit volontiers comme un écrivain juif de langue française. Ce poète a des racines trop nombreuses pour se contenter d'un seul pays, d'une seule mémoire. Il entend demeurer fidèle à l'Alsace de son enfance, aux États-Unis de son exil durant la seconde guerre mondiale et à Israël, où il vit et enseigne depuis plus de vingt ans.

Claude Vigée a eu l'heureuse idée de rassembler dans *le Parfum et la Cendre* des entretiens qu'il accorda à des amis et à des journalistes entre 1964 et 1982. Si le livre souffre parfois de certaines répétitions inévitables, il nous permet de mieux comprendre cet errant qui considère que la fosse mortuaire est la seule demeure fixe de l'homme.

« *C'est la condition même des hommes de ce siècle d'être pris dans une tenaille, de vivre acculés à un mur, refoulés au fond d'un tunnel sans issue* », écrit Claude Vigée, qui pose sur le monde qui l'entoure un regard navré. La poésie, même, lui semble incapable de conjurer « *les égarements de la folie globale* » qui triomphent un peu partout.

Dans les dernières pages de son livre, Claude Vigée exprime sans fard le désarroi que lui inspirent les événements du Liban et l'attentat de la rue des Rosiers. Le silence, « *ce mutisme actif* », apparaît alors à ce poète comme la seule manière élégante d'exprimer son chagrin.

P. Dra.

★ LE PARFUM ET LA CENDRE, de Claude Vigée. Grasset, 392 p., 120 F.

Lettres étrangères

Le roman de « Senso »

Un Boïto en cachait un autre !... On ignorait tout, en effet, de Camillo, éclipsé par un frère célébrissime, Arrigo Boïto, le librettiste de Verdi. Or Camillo était l'auteur de ce *Carnet secret de la comtesse Livia* que Visconti a porté au cinéma et que l'éditeur Hubert Nyssen a fait récemment paraître dans un très élégant petit volume, sous le titre du film : *Senso*.

Le style du film est celui de l'opéra : tout commence à la Fenice par la représentation du *Trouvère*. Mais la véritable rencontre – celle du livre – entre Livia et le bel officier Remigio (rebaptisé Franz par Visconti) est beaucoup plus singulière. La comtesse a remarqué place Saint-Marc, au café Quadri, cet Adonis en uniforme blanc : « *Fort, beau, pervers, vil, il me plut...* », dit-elle. Il allait devenir son amant au bain de Rima, quand il lui « *sembla de marbre tant il était blanc et beau* »... Hélas, Visconti nous a privés de cela, prélude fou à une folle passion !

Le ton du livre est celui du secret : une confession privée qu'on enferme dans un tiroir et qu'on ordonne de brûler à sa mort. Seize ans ont passé depuis le voyage de noces à Venise de la belle comtesse et de son vieux mari. Elle se regarde dans son miroir, épouvantée à l'idée d'y trouver la première ride. « *Trente-neuf ans*, écrit-elle. *Je tremble en écrivant ce nombre horrible.* » Une fois de plus, elle évoque Venise, cette ville qui « *parle aux sens plus qu'à l'esprit* », dans une allégresse de couleurs, un bruissement des jaunes, des rouges, des verts, des bleus et des blancs.

« *Moi, j'avais besoin d'aimer jusqu'à l'abjection* », répète cette femme vieillissante, tandis que son dernier amant en date l'étreint avec force en lui disant : « *Livia, tu es un ange !* »

Un ange est passé sur ce petit livre, qui est un pur joyau.

N. Z.

★ SENSO (*CARNET SECRET DE LA COMTESSE LIVIA*), de Camillo Boïto. Traduit de l'italien par Jacques Parsi. Postface (trop maigre) de Christiane Baroche. Actes Sud, 80 p., 39 F.

Société

Tsiganes du monde entier

« Voleurs de poules », diseuses de bonne aventure, musiciens ou spécialistes des arts du cirque, les tsiganes sont encore trop souvent sujets d'incompréhension, bien que leur statut social se soit notablement amélioré dans de nombreux pays : fascinants ou inquiétants, les deux ensemble parfois, comme tous les êtres en marge.

Rien ne semblait devoir orienter vers eux François de Vaux de Foletier, chartiste, longtemps directeur des Archives de la Seine et de la Ville de Paris. Pourtant, depuis plus de soixante ans, il se passionne pour les tsiganes, dont on sait que l'origine est indienne, mais qu'ils ne sont pas une « race » homogène si, par la culture et la langue, ils sont aryens. Des différences réelles existent dans les mœurs des manouches, sintès, roms, gipsies, gitans, etc., bien que tous considèrent la famille comme cellule essentielle (l'enfant roi), une famille étendue jusqu'à plus de deux cents personnes parfois.

François de Vaux de Foletier sait tout ce qu'on peut savoir d'eux : comment ils naissent, vivent, mangent, se marient et meurent, et il le raconte dans un livre rempli d'images superbes.

G. G.-A.

★ LE MONDE DES TSIGANES, de François de Vaux de Foletier ; Berger-Levrault, 220 p., format 20 × 28, 180 F. Importante bibliographie.

romans policiers

Séjours en enfer...

● ED McBAIN, dont on reprend *En pièces détachées* (« Carré noir », nº 508) et des nouvelles, *Dur à mourir* (Néo), continue la saga du 87e commissariat. Dans *Nid de poulets*, les meurtres d'une danseuse et d'un « dealer » mettent Carella sur la piste d'un tueur implacable. Comme d'habitude, en suivant les flics, on entre partout : coulisses d'un théâtre, univers crasseux des drogués... Des drames, greffés sur l'enquête, donnent de l'épaisseur au roman. L'horreur, crue, banale, vous saute dessus. Le grotesque, teinté d'amertume, suinte des murs. La ville est un enfer bâti par les hommes, et le 87e en est le centre. (*Nid de poulets*, d'Ed McBain, traduit de l'américain par M. Charvet, « Série noire », Gallimard, 342 pages, 21 F.)

● JIM THOMPSON (1906-1977) n'a jamais décrit autre chose que ses cauchemars. Après *le Criminel* et *Hallali*, publiés dans « Fayard noir », *Nuit de fureur* montre que tout ce qui est excessif l'inspirait : plaisir ou douleur, Thompson a su aller trop loin, jusqu'à frôler l'insoutenable. Carl Bigelow, un tueur de petite taille, tuberculeux, presque aveugle, et qui porte de fausses dents, touchera 30 000 dollars pour liquider un truand. Il approche sa victime, dont il séduit la femme, et couche aussi avec une pauvre fille, infirme, s'enfermant dans une situation sans issue. Thompson est une sorte de Lautréamont du « polar » ; il ne nous fait pas de cadeau, mais quel type ! (*Nuit de fureur*, de Jim Thompson, traduit de l'américain par J.-P. Gratias, « Engrenage international », Fleuve noir, 254 pages, 15,50 F.)

● ON VA REDÉCOUVRIR GIORGIO SCERBANENCO (1911-1969), qui, avec Luca Lamberti, créa un détective hors du commun. Médecin radié de l'ordre pour euthanasie, Lamberti, grand, maigre, visage anguleux, cheveux ras, apparut dans plusieurs romans ; trois sont repris en poche, *Vénus privée, A tous les râteliers* et *les Enfants du massacre*, traduit et présenté par Roland Stragliati, qui donne un beau portrait de Scerbanenco. Lamberti travaille pour la Questure de Milan, en franc-tireur. Dès *Vénus privée*, sa rigueur, le regard triste qu'il pose sur les victimes et les pourris, définissent sa silhouette d'anti-héros séduisant. Milan, ville chaleureuse sous des dehors froids, fascine et inquiète. Scerbanenco, comme Simenon, fut un maître de l'« atmosphère » ; il ouvrit la voie aux auteurs de *la Femme du dimanche*, Fruttero et Lucenti. (*Vénus privée*, traduit de l'italien par R. Hardy et W. Orlando, « 10/18 », Nº 1603, Christian Bourgois, 245 pages, 29 F. *Les Enfants du massacre*, traduit par R. Stragliati, « 10/18 », Nº 1604, 280 pages, 29 F. *A tous les râteliers*, « 10/18 », nº 1605, traduit par R. Hardy, 254 pages, 29 F.)

● IL Y A ENCORE DES LIVRES DE JAMES M. CAIN indédits en français. *Dette de cœur* (1951), sans égaler *Dans la peau* ou *le Bluffeur*, n'est pas mal du tout. Carrie Selden, une serveuse, épouse un beau gosse, Grant Harris. Elle apprend bientôt qu'il l'a prise pour défier sa mère, une milliardaire... et une garce. La presse s'empare de l'affaire et Carrie, qui se lance dans des activités syndicales, va chercher à se venger du vilain tour qu'on lui a joué. Avec ce conte de fées moderne, Cain reste fidèle à sa vision de l'Amérique, une terre cruelle où tout le monde trinque. (*Dette de cœur*, de James M. Cain, Le Sycomore, traduit de l'américain par A. Greenspan, 252 pages, 64 F.)

R. S.

le feuilleton

Cases manquantes

(Suite de la page 15.)

GRATIEN, alias Personne, cherche une maman, et les souvenirs allant avec, sur des photos trouvées aux « puces », dans des lettres de femmes en mal de fils, chez des folles en tout genre. L'administration le pousse dans cette quête, sans l'y aider, simplement parce qu'un citoyen sans ascendant, cela fait désordre.

Irène, qui décidément lui veut du bien, lui trouve une petite-bourgeoise prête à se dire sa sœur, à leur inventer des parents riches et fantasques. Un frère jumeau, aussi, s'offre. Notre orphelin rêve d'une loterie entre femmes ; lui étant le gros lot et devenant le fils de la gagnante. Il imagine une humanité où les couples ne tiendraient que par l'effet du hasard, où les enfants donneraient la main à n'importe qui... Tant il est vrai que l'amour ne lui suffit pas. Il a l'impression d'un bonheur à la sauvette. Il se sent coupé de ses instincts, attiré par un *passé sans circonstances, rejeté dans un* avenir flou, sournois.

N'y tenant plus, il va questionner sa nourrice, dans la Creuse, à l'heure où la campagne *« vibre, devient vénérable »* – le texte est plein de ce genre de raccourcis majestueux. La mère Galure refait du gâteau de semoule. La vraie maman de Gratien, ce fut elle, c'est toujours elle. Les êtres, comme les choses, devraient appartenir à ceux qui en prennent soin, non à leurs possesseurs en titre. La génitrice de Gratien était une traînée, elle battait son fils. Elle l'a abandonné sans remords. Elle doit vagabonder dans quelque terrain vague, avec quelque méchant chien.

IL serait plus juste et plus simple que Gratien adopte pour mère sa bienfaitrice, qui l'a bien mérité. Mais l'appel du sang – comment l'appeler autrement ? – veut qu'il la soupçonne, et l'abandonne à son chagrin. Il courra les banlieues sur les traces de sa clocharde de maman, qui ne le reconnaîtra pas, et le laissera meurtri, inachevé.

On savait l'instinct filial plus impérieux que l'amour et, s'il est frustré, signe d'absurde, source d'angoisse. L'originalité de Cayrol est de situer ce drame de l'identité introuvable dans un milieu de zonards où manquent les nuances de conduite et de vocabulaire. Il est exceptionnel qu'un auteur apparemment éloigné de ce monde en restitue avec tant de justesse les violences, les dignités, les détresses, les torgnoles. Dernièrement, on n'a rencontré pareil naturel hors de tout populisme que chez Béatrix Beck, Annie Ernaux, et, au cinéma, chez Pialat.

Cayrol nous surprendra toujours. Sur la lancée des *Histoires* – de la *Prairie*, du *Désert*, de la *Mer*, – on attendait des contes de fées ; et c'est une peinture sombre qui nous est offerte, d'un réalisme parfois terrible, dans une langue drue, implacable. Une nuit à la Simenon, où brillerait un peu plus d'espoir dans la pitié humaine.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ QUI SUIS-JE ? *suivi de* UNE MÉMOIRE TOUTE FRAICHE, de Jean Cayrol, Le Seuil, 218 pages, 69 F.

lettres étrangères

La révolte d'Alice James

Que deux traductions du *Journal* d'Alice James – sœur des célèbres William et Henry – paraissent en même temps montre à quel point cette voix, encore inconnue de nous, *mérite de se faire entendre*. On retiendra, dans le volume publié aux éditions Des femmes, la traduction aisée de Marie Tadié, et la préface de Léon Edel, qui consacra quelque vingt ans à Henry James à travers une monumentale biographie. On sera passionné, dans l'édition « Café » Clima, par le choix de lettres qui complète ce journal, et par la pénétrante étude de Raymond Bellour. Diane de Margerie et Anne Bragance analysent, ci-dessous, l'univers intime d'Alice James, dont la voix fut si longtemps étouffée.

ALICE JAMES commence la rédaction de son journal en *1889, après la quarantaine*, alors qu'elle est en Angleterre et qu'elle a déjà accepté de mourir : ses migraines, ses douleurs d'estomac, sa paralysie des jambes, son cancer au sein l'accoutument tous les jours à mieux fréquenter cet au-delà dont sa famille – William, à travers la philosophie, et Henry, le romancier, à travers sa perception quasi unique du *non-dit* – avait déjà une telle familiarité.

Plusieurs crises graves firent progresser l'état névrotique d'Alice James (crises dont l'origine psychologique fait étrangement penser à celles de Virginia Woolf) : le *mariage de William avec une autre* Alice, qui la laissa abandonnée, dépressive ; la mort de sa mère qui provoqua en elle un surcroît de forces insoupçonnées grâce auxquelles elle prit en main la maison. Henry James offre alors à sa sœur de vivre avec elle ; elle refuse ; peut-être a-t-elle le sentiment que leurs relations, déjà très étroites, le *deviendraient encore plus, au point* de l'annihiler. Finalement, elle vivra avec une amie, Katharine Loring, qui lui dédia sa vie malgré une sœur malade dont Alice fut éperdument jalouse : ainsi est-elle souvent la proie de situations où la tourmente un manque affectif qu'elle compense par la maladie d'abord, par l'écriture ensuite. Tels semblent avoir été (avec les soins incessants de Katharine) les refuges qui lui ont permis de survivre.

Complicité fraternelle

Ce qui frappe dans ce journal qu'Alice tient en Angleterre jusqu'à *sa mort en 1892*, c'est sa *virulente* dénonciation des injustices sociales, une agressivité très forte liée à tous ses refoulements ; une ironie mordante ; une vision d'autant plus aiguë qu'elle vient d'un être immobilisé, cloué sur un fauteuil, le *« regard aux aguets »*, pour reprendre le titre du premier roman de Henry James. Frère et sœur ont en commun le goût de l'anecdote, du *« germe imaginatif »*, mais Alice, fille unique, la dernière de cinq enfants, sœur de deux hommes déjà célèbres, dominée par le couple parental, malade du carcan imposé aux femmes par la société victorienne, a dû *exprimer ses capacités* créatrices dans un stoïcisme presque cruel. Il reste que frère et sœur ont le même regard, et qu'ils ont en commun jusqu'à la longue tournure enveloppée de leurs phrases, avec ce quelque chose de charnel et de haletant *malgré la pudeur des termes*. On sait que pour Henry James le manque doit, d'après sa géométrie secrète, se transformer en triomphe ; il en est de même pour Alice, qui a fait de sa maladie le tremplin de sa vision.

Ses souffrances l'avaient poussée à demander à son père la permission de se suicider ; mais, une fois cette permission accordée, il semble qu'Alice ait choisi de vivre et que, désormais, elle ait voulu, en se passant de l'avis des hommes, accomplir ses deux projets : affronter consciemment la mort, et écrire.

Texte bouleversant en soi, et passionnant pour tout jamésien, car si Henry James n'a cessé de dépeindre des *femmes inquiétantes et castratrices*, son œuvre abonde aussi en confidentes dévouées dont l'origine est souvent l'amour sororal. Sur cette tendresse, Raymond Bellour projette un éclairage nouveau avec sa subtile analyse d'une nouvelle, *The Jolly Corner*, écrite par James en 1909, et dont l'héroïne, Alice Staverton, attend depuis longtemps le retour de son ami Spencer Brydon qui s'est absenté en Europe. Ce n'est pas seulement le prénom d'Alice qui donne ici à rêver, mais d'autres similitudes : le parallélisme des vies, le fait que Brydon veut être aimé d'Alice S., ce miroir parfait...

« La fidélité à soi-même »

Mais il se trouve que, dans la mort, Alice James a fait entendre sa voix à *travers* un *Journal* où gronde sa révolte : *« H... a enfoui dans ses pages de nombreuses perles chues de mes lèvres, il les vole sans la moindre honte, disant simplement que cela n'a aucune importance puisqu'il sait qu'elles ont été proférées par un membre de la famille. »* On devine la stupéfaction d'Henry lorsqu'il a lu cette œuvre dont il ignorait tout. Ce *Journal*, où il figure comme frère aimé devenu un personnage... C'est Alice, maintenant, qui raconte, qui juge et définit.

Ce texte inquiétant fut détruit, *enfoui, mis de côté* ; les frères ne lui donnèrent pas le jour ; il fallut attendre que Katharine Loring le publiât quarante ans après le mort d'Alice, *en* 1934, et que Léon Edel en fît une version définitive en 1964. Ainsi Alice James aura-t-elle réussi à contrecarrer son destin de femme piégée entre les murs dressés par l'époque, les frères, les lois des hommes, *les hypocrisies* ; elle aura su tenir l'éphémère en échec et accéder à la vie de la création. Elle aura vécu non pas seulement sa mort, *mais* cette vérité dont elle avait si soif qu'elle osa écrire : *« Quand les femmes commenceront-elles à avoir la plus faible intuition qu'au-dessus de toutes les fidélités se trouve celle envers la vérité, c'est-à-dire la fidélité à soi-même, et que mari, enfants, amis et pays ne sont rien à côté de cela ? »*

DIANE DE MARGERIE.

★ *JOURNAL*, d'Alice James, traduit de l'américain par Marie Tadié, introduction et notes de Léon Edel. 296 pages, éditions Des femmes.

★ JOURNAL ET CHOIX DE LETTRES, d'Alice James, traduit de l'américain par Marie-Claude Gallot avec une étude de Raymond Bellour. 276 pages. « Café », Clima éditeur (2, rue Claude-Gillet, 52200 Langres).

● Signalons aussi la réédition des *Carnets* d'Henry James (*présentation* de F.O. Matthiessen et Kenneth B. Murdock. Traduction de Louise Servicen. Denoël, 456 pages, 120 F). De leur côté, les éditions Horay publient *l'Image dans le tapis*, une longue nouvelle du même auteur (80 pages, 38 F), tandis que la revue *l'Arc* lui consacre un de ses numéros.

La désolation et le courage

« Si je prends l'habitude d'écrire des bribes de ce qui se passe, ou plutôt ne se passe pas, je pense que je perdrai peut-être un peu de ce sentiment de solitude et de désolation qui ne me quitte pas... » Ainsi commence le journal d'Alice James (dans la version des éditions Des femmes).

Ce préambule pourrait introduire la confession languissante *d'une bourgeoise enfouie dans* ses coussins et qui se serait morbidement livrée à l'introspection. Mais qu'on se rassure, tel n'est pas le cas. Si Alice James vécut en effet le plus clair de son temps recluse et emmitouflée *dans ses châles, torturée par la* maladie, son journal témoigne que ses maux physiques et ses angoisses personnelles ne la détournèrent *jamais du monde, ni* des autres. Même au cours de ses dernières semaines d'existence, alors qu'elle connaissait son sursis, la proximité de la mort n'entame ni sa gaieté, ni son émotion critique, n'affecte *en rien sa prose incisive et mordante*. C'est une femme parfaitement présente à son époque qui observe, analyse et parfois fustige tout *au long de ces pages*.

Ame *raffinée*, esprit *curieux*, souvent caustique, Alice évoque aussi bien ses démêlés avec sa dame de compagnie que les travers *du peuple anglais*, et commente âprement les problèmes de l'Eglise ou la question de l'autonomie irlandaise pour laquelle elle se passionne, émaillant sa réflexion d'anecdotes significatives, de citations, de recensions. *« Un travailleur qui ne peut pas trouver d'emploi est un personnage infiniment plus tragique que n'importe quel Hamlet ou Œdipe. »* Qu'elle reprenne, comme c'est le cas ici, le propos d'un John Morley au Eighty Club, et nous constatons le caractère politique, « actuel », de ses préoccupations. Attentive, grave, *elle découvre la vie depuis* son minuscule *« centimètre d'observation »* et souvent par tiers interposé.

Sa vision, pourtant, est souvent traversée de lueurs d'humour. Ne dit-elle pas, à propos d'une famille de sa connaissance particulièrement prolifique : *« Imaginez être responsable pour la percée de huit cents dents ! »* Et, plus tard, relatant une fête de charité : *« Il y avait un curieux spécimen, une petite fille qui en était arrivée, par le biais de l'hérédité, à la sophistication qui consistait à ne pas aimer le gâteau à l'anis... »* Où l'on vérifie que les fées qui choyèrent les enfants James ne négligèrent pas *Alice qui, pour la beauté et l'originalité* de l'expression, n'avait rien à envier à son frère Henry, lequel reconnut d'ailleurs à ce texte, *lorsqu'il le découvrit*, une incontestable valeur littéraire.

Ses dons occultés par ceux de ses brillants aînés – Henry et William –, exclue de la plupart *des joies et des activités de la vie* du fait de sa santé, Alice a une conscience très juste de son sort. Néanmoins, elle ne se résigne pas, car *« si la destinée ne vous offre d'autre chance, vous découvrirez qu'en prêtant une oreille indulgente et imaginative, vous pourrez jouer, même sur ce petit clavier strident, toutes les notes des mélodies, des comédies et des tragédies »*. Nul doute que cette étonnante *« petite sœur de Shakespeare »* a su tirer les meilleurs accords de son *« petit clavier strident »* et nous a donné là, par surcroît, une très belle leçon de courage. Talent oblige...

ANNE BRAGANCE.

polémique

Le phénomène Pierre Guyotat

GUYOTAT avait écrit, voilà dix-sept ans, un texte magnifique, *Tombeau pour cinq cent mille soldats*. Trois ans plus tard, en 1970, *Eden, Eden, Eden* fut censuré par le gouvernement d'alors et soutenu par des intellectuels parmi lesquels Roland Barthes, Michel Foucault, Michel Leiris et Philippe Sollers. Après avoir provoqué ces remous, Pierre Guyotat ne se moque-t-il pas maintenant de tout le monde en appelant *le Livre* deux cent dix pages d'aspect illisible, suite de mots coupés, d'élisions, de contractions dont on n'appréhende ni la cohérence ni la logique ?

Fait-il acte de terrorisme contre la langue et l'institution littéraire ? Tente-t-il une mise en cause radicale de la littérature qui ne serait que la résurgence ou l'écho d'expériences démodées ? A moins que ce «livre» ne soit l'aboutissement – la fin ? – d'un itinéraire, certes individuel, menacé d'inintelligibilité, mais totalement sincère ?

Selon ce qu'on veut démontrer, on traite Pierre Guyotat de «truqueur», de «visionnaire», de «maudit». *«Je n'ai jamais employé ces termes,* dit-il. *Cela ne me concerne pas. Cela permet seulement à ceux qui me sont défavorables de m'imputer des contradictions. Je ne me suis jamais prétendu maudit. J'ai été censuré. Plus tard, je me suis tu.»*

Aujourd'hui, il revient avec deux titres, *le Livre* et *Vivre*, qui rassemble des textes et des entretiens naguère publiés dans des revues ou des journaux. Ce dernier ouvrage, malgré la singularité de la pensée qui s'y exprime, suscite peu de commentaires et aucune aversion a priori – *«peut-être parce qu'il respecte la typographie»,* précise Pierre Guyotat, alors que *le Livre*, concrétions de mots à l'image des concrétions d'objets du sculpteur César, apparaît comme un non-livre, un objet absurde.

«Ce livre, c'est d'abord de la matière écrite, explique Pierre Guyotat. *Il y a de l'emportement, mais ce n'est pas du langage parlé. Chaque phrase représente un long travail de conception. Je dactylographiais directement, mais c'est le contraire d'une écriture automatique, spontanée.*

« Les mots sont mangés »

»Ce que j'ai cherché, c'est quelque chose entre la lecture visuelle et l'écoute, une sorte d'audiovision. J'ai vraiment écouté le timbre des mots, j'ai murmuré ce texte. C'est un livre de bruits, ce n'est pas de la musicalité au sens traditionnel, c'est parfois gras, lourd. Et puis cela inspire, expire. Parfois, c'est tassé, en agrégats. Cela, il fallait le représenter, le figurer, en jouant sur le graphisme, l'élision de certaines lettres, l'apostrophe. Le graphisme, c'est capital. Il y a dans ce livre une pulsion par chocs typographiques.»

Quand on se trouve devant ce «texte», il faut soit refuser par principe cette subversion du code de communication, la langue, soit tenter, non peut-être de lire, mais d'entendre, de laisser se superposer visions et bruits, terreur et chaos, pour faire apparaître la partition musicale d'un désastre.

«C'est du son, ajoute Pierre Guyotat, *mais pas n'importe quel son, c'est l'écho d'un monde qui n'est pas en progrès, c'est le son de la misère, de l'épidémie, de la faim surtout. La faim, je la connais, j'ai failli en crever. C'est pour moi un thème essentiel, obsessionnel, c'est de cela dont je parle, de cette obsession de dévoration... alors les mots sont mangés aussi. Rabelais l'a déjà fait. Et Rabelais était-il si lisible en son temps ?*

» Cela dit, ce qui m'intéresse ce n'est pas l'humanisme mais plutôt l'archaïsme. La faim, c'est l'archaïque, le primordial. J'en cherche les pistes dans l'origine de la langue, de la culture. Il n'y a pas une volonté délibérée de transgression des codes; simplement il ne m'était pas possible de rendre compte de cet univers dans la langue traditionnelle, qui ne peut superposer plusieurs idées en un seul mot. Alors j'interroge la langue, en la promenant dans l'espace et dans le temps, y compris le passé de ce peuple dont je suis, qui vit aux alentours de Lyon, et dont le patois reste tout proche du latin.

» La langue française, je l'aime beaucoup. Et parce que je ne suis pas passif vis-à-vis d'elle, Le Livre, *c'est un cadeau que je fais à cette langue.»*

Cadeau mortel peut-être, fin du livre, mais tentative dont on sait, au terme d'une conversation avec Pierre Guyotat, que le mot de supercherie ne lui convient pas.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LE LIVRE. Gallimard, 210 pages, 90 F.

★ VIVRE. Denoël, 220 pages, 82 F.

rencontre

Richard Millet et sa bibliothèque perdue

● ***Un apologue qui fait penser au « Désert des Tartares ».***

DÉSORMAIS orphelin de son maître, un homme emprisonné rend compte aux autorités de son pays (une mythique Presqu'île) d'une histoire dont il se délivre, comme si son récit faisait partie de son destin. C'est un innocent, fort du choix qu'il fit, un jour, de se donner corps et âme au plus jeune fils de la famille dont ses pères étaient eux-mêmes les serviteurs. Voilà l'apologue hégélien que nous donne Richard Millet : une histoire en apparence très simple, brève et linéaire, dans la veine du *Désert des Tartares*. Une histoire placée sous le signe du blanc, atone et pure comme doit l'être un rapport aux autorités.

Le maître mort se nommait Duparc. C'était un jeune homme nanti, fils d'un personnage important. Il a participé au soulèvement sanglant qui a instauré sur la Presqu'île une grotesque dictature. Il accepte d'aller à Paris reconstituer une bibliothèque pour Saint-Yves, le petit despote qui a brûlé tous les livres. Il s'adonne à un travail méticuleux, surhumain, chemin de pénitence, ou de salut. Il s'y lance à corps perdu. Aloysius le suit comme une ombre silencieuse, porte les piles de livres, et avance dans le labyrinthe qui se constitue à travers les titres choisis...

« Ce dont j'ai eu envie, au départ, c'est de cette reconstitution de la bibliothèque, dit Richard Millet. *Le premier livre acheté par Duparc, c'est* la Confession d'un enfant du siècle. *Un clin d'œil, bien sûr, et puis j'aime Musset. Mais il y a aussi une raison sérieuse. Kafka dit à peu près :* « La seule chose que » nous ayons à respecter, parce » qu'elle nous unit, c'est la langue. » *Le respect de la langue, de notre héritage linguistique, est une position morale. Dans mon roman, Duparc ne peut se délivrer de sa faute, qui est originelle, qu'en s'acharnant à reconstituer ce patrimoine...*

» J'avais quatorze ans en 1968. Cela a été, comme le dit magnifiquement Maurice Blanchot, l'avènement éclatant de l'écrit anonyme. Mais il me semble que mai 68 a été aussi à l'origine d'une banalisation des mots... Ils se valaient tous puisqu'on avait répudié toutes les règles. Pendant des années, je n'ai pas osé écrire des récits classiques. J'avais peur d'être réactionnaire. Ou plutôt, je craignais de le paraître... Cela semblera ridicule mais, maintenant, je pense que nous avons le devoir de défendre la langue française. Duparc ne peut gagner son salut qu'en se rachetant par son travail de bibliothécaire. Il est alors au bord de l'innocence, qu'il atteint quand Aloysius le tue. »

Un théologien mystique

Aloysius, c'est une autre histoire. L'innocent est innocent, parce que serf, et simple : dans une relation immédiate avec l'univers, qu'il n'appréhende qu'en termes de sensations et de sons, tandis que Duparc, tout à sa fuite, vit dans un monde de concepts. Au moment du meurtre, Aloysius et Duparc sont pacifiés. *« J'ai voulu traiter de la manière la plus sobre, la plus classique, des situations limites, excessives,* dit encore Richard Millet. *Les relations entre Duparc, qui n'a qu'un nom, et Aloysius, muni d'un seul prénom, sont excessives ; la dictature qui s'installe dans la Presqu'île et la quête des livres le sont également... J'ai voulu aussi laisser au lecteur sa part d'énigme : car on ne sait pas qui est le scribe du récit, peut-être le père de Duparc, et il me semble qu'on doute par moments que Duparc et Aloysius soient deux personnes distinctes. »*

Dans un texte intitulé *Petite suite de chambres*, et publié par *Recueil*, la revue qu'il vient de créer (1), Richard Millet se dépeint ainsi : *« Ne ressemblé-je pas, avec ma figure partagée entre crispation et béatitude, à l'un de ces garçons roux et maladroits que l'on voyait autrefois porter des bannières dans les processions de mai ? »* S'il y a dans cet autoportrait une sévérité excessive, on y capte quelque chose de vrai : Richard Millet n'a pas seulement l'allure sérieuse. Crispation et béatitude sont des mots de séminaire, et l'on sent un théologien mystique chez ce passionné de littérature.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ L'INNOCENCE, de Richard Millet. Editions POL, 139 pages, 69 F.

(1) Dans le premier numéro de *Recueil*, dix-huit écrivains méditent sur le thème : « Crise de l'amour de la langue. » Revue annuelle, 80 F. (Qui-vive. Moulin de Montainville, 78124 Mareil-sur-Mauldre.)

récit

Le quitte ou double de Pierre Mertens

● ***La volupté suprême de médire de soi.***

P.M., sociologue, quarante-trois ans, épris de Dora, trente-cinq ans, ne va pas fort : lorsque débute *Perdre*, il est affalé sur une banquette de Kennedy Airport. Dora lui échappe. La sociologie l'ennuie. La politique l'écœure. Il ressent pathétiquement son insuffisance. Il a des chagrins de teenager et des regrets de *has been*. Son médecin a diagnostiqué un *« état prédépressif »*. Ajoutons que P.M. nourrit l'espoir insensé qu'en s'acharnant impitoyablement contre lui-même il apaisera les dieux. Et que, peut-être, le temps d'un vertige, il retrouvera Dora.

Observons de plus près ce personnage : il est l'homme des colloques internationaux – le tour du monde en vingt-quatre concepts, – de la sociologie subjectiviste qui marie allègrement Marx et Freud, Proust et Parsons ; du progressisme bon teint. Divorcé, comme il se doit. Ambitieux, mais conscient d'avoir prématurément atteint son seuil d'incompétence. Lorsque P.M. pense à son âge, il lui vient à l'esprit qu'il a déjà deux ans de plus que Franz (Kafka) et un an de plus que Cesare (Pavese). Quand il lit *Mars* de Fritz Zorn, il pâlit d'envie. *« Voilà encore un coup que je ne pourrai plus réaliser,* me dis-je. *Ce ne serait plus de l'inédit. Affreux calcul. Sordide jalousie. »*

P.M. a une revanche à prendre sur la jeunesse qu'il n'a pas eue. Il a aussi quelque chose à expier. Une scène, d'une immonde beauté, au cours de laquelle, adolescent, il a violé une chienne. Ce viol, il le renouvellera *« en le reconstituant par écrit »*. Il comprendra peu à peu que l'aveu enfermé dans ses pages a pesé sur toute sa destinée. Peut-être n'écrit-on jamais qu'avec une double intention contradictoire : se repaître du mal qu'on a fait et s'en délivrer. Peut-être aussi ne vit-on jamais qu'une expérience unique sous des formes diverses. C'est tout au moins ce que suggère le terrible récit de Pierre Mertens.

Un dimanche de deuil

Pour reconquérir Dora, P. M. décide de l'introduire dans ses fantasmes. Elle lui a confié qu'à treize ans elle s'était donnée à un ami plus âgé, d'une brutalité sexuelle qui l'épouvantait, mais dont elle ne pouvait se passer. Une aubaine pour P. M., qui invite Dora à passer un été en Provence dans un mas perdu. Un été à se jeter sans calcul dans un dialogue de chair et de sang, à mimer la violence du monde sur le théâtre de leurs corps. Bataille n'est pas loin, et Antonin Artaud et Marc Guyon. Pourtant, avec une dérision amère, P. M. l'avoue : il n'est pas l'homme des expériences limites. *« En matière d'émotion : plutôt un père tranquille. »* Pas si tranquille que ça. Il est resté *« le sale gosse qui, un dimanche de deuil familial, torturait une chienne en chaleur au bord de la mer »*.

Sadisme, exhibitionnisme, cynisme. Pierre Mertens se moque des convenances, du tact, du bon goût (dont Picasso disait qu'il est le contraire de l'art) dans cette confession nocturne. Tantôt sur le ton du constat clinique, tantôt emporté par un lyrisme fiévreux, le narrateur vomit son âme. Il y a du professeur Unrath chez ce maître de la sociologie. Lui qui donnait des cours sur *« l'irruption du dionysiaque dans le quotidien »*, le voilà englué dans le concret, étranglé par sa passion, misérable et glorieux sur son tas de fumier, tenant enfin à la main ce livre « unique », qui va le déconsidérer et ruiner sa réputation. *Perdre*, c'est le roman troublant d'un crime, patiemment prémédité contre soi et perpétré avec tous les raffinements d'un écrivain qui sait qu'on ne prend jamais assez de précautions lorsqu'on se livre à la volupté suprême de médire de soi.

ROLAND JACCARD.

★ PERDRE, de Pierre Mertens. Fayard, 366 p., 89 F.

★ A signaler aussi : TERREURS, de Pierre Mertens. Dans ce recueil de nouvelles qui prolonge son roman *PERDRE*, Pierre Mertens dresse l'inventaire de ses épouvantes. Éd. Talus d'approche, 47, rue de la Station, 7078 Le Rœulx (Belgique). 166 p.

Le scandaleux Custine

● « *Aloys* », *un roman-confession, nous fait redécouvrir un étonnant « marginal » du dix-neuvième siècle.*

ARISTOCRATE, et non des moindres, Astolphe de Custine ne s'est pas seulement donné la peine de naître en 1790 ; il a eu mieux à faire : renaître pour être vraiment lui-même, au prix même du scandale, en marge du milieu qui était le sien, d'où, après un long séjour masqué, il est sorti par le vif pour vivre sa nature, qui était, selon ses propres termes, « *naturellement hors nature* ».

Dès son apparition, les Parques sont sévères avec cet illustre rejeton d'Armand Philippe, marquis de Custine, et de Delphine, comtesse de Sabran. Elles tranchent, par le biais de l'ingénieuse invention du docteur Guillotin, le cou du grand-père d'Astolphe, Adam, général accusé d'intelligence avec l'ennemi, puis, l'année suivante, en 1794, c'est au tour d'Armand Philippe, le père. Deux ans plus tôt le frère d'Astolphe était mort de la petite vérole. Reste la mère, ravissante, légère, spirituelle, une « *reine des roses* » qui ne compte guère ses amants, le plus illustre d'entre eux étant Chateaubriand. Toute son enfance, Astolphe connaît des « pères » de substitution : on conçoit qu'avec ses modèles changeants l'enfant ait eu quelque mal à s'identifier virilement.

En 1814, Custine est admis dans la suite de Monsieur, comte d'Artois ; l'année suivante, il se retrouve au Congrès de Vienne, où Talleyrand l'emploie vaguement : Astolphe est une sorte de page à la manière de Ronsard. Mais, comme il faut s'établir, sa mère projette de le marier : soumis, Astolphe, demande, en 1817, la main de Clara de Duras, fille d'une autre belle du gynécée de Chateaubriand. A la veille du contrat, Custine rompt. Un ami est là pour le consoler, si tant est qu'il ait à le faire : Edouard de La Grande, vingt-deux ans, maréchal des logis, spirituel et beau. En 1820, notre héros entre enfin dans les normes : il épouse Léontine de Saint-Simon Courtomer, riche orpheline de dix-huit ans, qui, deux ans plus tard, lui donne un fils : Enguerrand. Dès la naissance de celui-ci, Custine part pour l'Angleterre et l'Écosse, d'où il revient avec Edward de Sainte-Barbe, jeune et bel Anglais qui restera son intime pendant trente-cinq ans et sera son héritier.

Au château de Fervaques, près de Lisieux, Astolphe fait ménage à trois. Mais les Parques veillent : sa femme meurt à vingt et un ans d'une fluxion de poitrine ; en 1826 ce sera le tour de son fils, emporté par une méningite tuberculeuse, et celui de sa mère. Auparavant, en 1824, il y aura eu le scandale : se rendant à Saint-Denis, où il a un rendez-vous avec un soldat de la garde, Custine tombe dans un traquenard, est roué de coups et dépouillé par les camarades du bel objet de ses feux. Les salons se ferment, la bonne société tourne le dos à cet ignoble dépravé.

Les incompris romantiques

Riche et solitaire, au sens mondain du mot, Astolphe n'aura pas le mauvais goût de se tuer ni l'héroïsme d'entrer dans les ordres. Il fait front. Sa fortune lui permet de former une contre-société, qu'il reçoit fastueusement dans son hôtel particulier parisien ou dans sa propriété de Saint-Gratien. Les artistes remplacent le Gotha : Hugo, Stendhal, George Sand, Chopin, Berlioz se retrouvent chez Custine. Mais le scandale a aussi mis au défi le tempérament fiévreux et imaginatif de notre homme. Il écrira. Sa première œuvre paraît en 1829, anonymement : c'est *Aloys*. D'autres romans d'analyse suivront : *le Monde comme il est, Ethel, Romuald.* Pourtant, c'est surtout par ses récits de voyages que Custine va atteindre à la renommée ; après *Mémoire et Voyages* (1830), la transcription qu'il donne de son séjour sur les terres du tsar, *la Russie en 1839*, le rend célèbre. Ces dernières années, il aura vécu auprès d'un jeune Polonais, Ignace Gurowski, avec lequel, celui-ci s'étant marié, ressuscitera le schéma du trio. En 1857, Astolphe de Custine est foudroyé par une hémorragie cérébrale.

Des dramatiques ambiguïtés avaient marqué son destin, il avait su tirer une sorte d'équilibre qui tenait du défi, de la provocation, mais qui débouchait sur la création et la mise en ordre des contradictions de sa nature. Dans la préface d'*Aloys*, heureusement réédité aujourd'hui, Diane de Margerie écrit : « *Comment son caractère pouvait-il se développer autrement que dans les ambiguïtés ? Il a vécu, jusqu'au vertige, la vie de sa mère : comment aurait-il évité de traverser les troubles liés à la quête d'une identité ?* » Cette identité, Custine a fini par la gagner à contre-courant : c'était en sorte une revanche.

Aloys ou le Religieux du Mont-Saint-Bernard est directement inspiré de cet épisode de la vie de Custine, lorsque, sous le charme de la duchesse de Duras, il avait failli épouser sa fille. Aloys, de même, sensible, imaginatif, réservé, ayant perdu son père, « *victime de la fureur des factions* », et sa mère, morte de chagrin, élevé par une tante que la Révolution ulcérait, cherche sa voie, ou simplement le bonheur, cet « *accord entre la vie intérieure et la vie extérieure* », et, faute de pouvoir le trouver, fuit le monde pour s'absorber dans des chimères et la contemplation de la nature qui console les incompris romantiques. Jusqu'au jour où, mis en présence de Mme de M., Aloys trouve enfin une âme sœur, prompte à le comprendre, habile à le conseiller, plus habile encore à le faire se comprendre.

Dans leurs chastes échanges, sous les feux du monde où Mme de M. brille par son art de conquérir les cœurs sans le moindre faux-pas, Aloys pourrait être heureux. Il le devient et s'éprend secrètement de cette bienfaitrice qui aime à dominer, fût-ce par la douceur. Est-ce pour le garder qu'elle le pousse à épouser sa fille ? Est-ce pour lui plaire qu'il consent ? Un cruel mécanisme s'enclenche, qu'Aloys finira par briser la veille du mariage en s'apercevant que c'est la mère qu'il aime et que, bien que partagée, cette passion est vouée à l'échec. Devenu moine dans un hospice des Alpes, Aloys fera, par le hasard des circonstances, le récit de sa vie à un inconnu désespéré qui n'est autre que l'époux de Mlle de M., morte après lui avoir confessé son amour pour Aloys.

La fièvre farouche des temps nouveaux

Admirablement écrit, *Aloys* s'inscrit sur la haute portée du roman d'analyse, entre l'*Adolphe* de Benjamin Constant et l'*Armance* de Stendhal. Le style est vif, elliptique, cruel, n'obéissant aux grâces des tournures encore très dix-huitième que pour démonter avec plus de sûreté les mouvements secrets du cœur humain et les parades en trompe-l'œil du comportement amoureux. Le moraliste est constamment présent chez le romancier ; les formules fusent, du genre : « *On dit que l'égoïste ne sait pas aimer, mais il ne sait pas mieux se laisser aimer.* » En fait, cette éducation sentimentale où l'on avance masqué, comme dans les romans de Stendhal, parce qu'on a l'âme trop sensible et la bonne éducation chevillée au corps, fait une liaison élégante entre le bon ton de l'Ancien Régime et la fièvre farouche du romantisme, dont ce récit n'a pas les flamboiements mais dont il possède l'intensité imaginative. Un roman de rupture aussi, d'où sa modernité : un miroir à facettes où se mire Astolphe de Custine à la recherche de son vrai visage.

PIERRE KYRIA.

★ ALOYS, d'Astolphe de Custine, préface de Diane de Margerie, Librairie Fontaine, 158 pages, 55 F.

Les amies de Joubert

LE charme délicieux d'une âme choisie, le charme déchirant du temps passé, imprègnent les *Lettres* de Joseph Joubert à Mme de Beaumont et à Mme de Vintimille. Elles prolongent en notre mémoire séduite les pages que Chateaubriand a dédiées à ces deux femmes.

Dans l'amitié de Joubert, Pauline de Beaumont a le droit d'aînesse et l'attrait d'une inclination sublimée ; Louise Angélique de Vintimille, le droit de la durée et les élans d'une affection amoureuse. Toutes deux suscitent chez leur correspondant des mots où rayonne le commerce intime de la politesse, de la profondeur et des préférences unies du cœur et de l'esprit.

A ces deux femmes, Joubert donne ce qu'il sait le mieux et qui touche à l'éthique et aux livres. Il loue la première de son goût pour La Bruyère : « *Vous faites fort bien de l'aimer* », lui écrit-il. A la seconde, il offre de précieuses éditions d'Horace, de Pétrarque, de La Fontaine. Et ensemble Joubert les honore de règles d'or et d'art : « *Cache ton savoir* » s'adresse par leur intermédiaire à Chateaubriand.

L'évocation de la société du temps occupe une large place dans ces lettres ; on y trouve les mêmes noms et les mêmes ombres que dans les *Mémoires d'Outre-tombe* : Fontanes, Molé, Mme de Staël, Constant, Bonaparte... Mais ce sont surtout deux admirables portraits de femmes qui se dessinent.

Joubert et son épouse recueillirent en 1794 la comtesse de Beaumont, alors âgée de vingt-six ans, et qui avait perdu sa famille sous la Terreur. Le 12 octobre 1803, trois semaines avant la mort de la comtesse, entre les bras de Chateaubriand, à Rome, celui-ci la dépeint « *âme élevée, courage grand* (...), *née pour le monde d'où son esprit s'était retiré par choix et malheur* ». Cette femme blessée par le tragique de l'histoire, Joubert ne cesse de l'exhorter au « *plus beau de tous les courages, le courage d'être heureux* (...). *Il faut aimer la vie quand on l'a : c'est un devoir* ». Cette maxime reprise en 1803 ne conjure pas la destruction inexorable ni le désespoir dont résonne l'ultime missive destinée à celle qui a fui en Italie pour finir sa brève existence : « *Adieu, cause de tant de peines, qui avez été pour moi si souvent la source de tant de biens. Adieu* (...). »

C'est chez Pauline de Beaumont, en 1802, que Joubert rencontra Mme de Vintimille, dans la maturité de ses trente-neuf ans ; leur correspondance ne s'interrompit qu'à l'été 1823, alors que l'écrivain allait vers sa propre fin (survenue en 1824). « *Femme d'autrefois* », comme la présente Chateaubriand, « *elle se mêlait bien à une société dont l'agrément tenait à la variété des esprits et à la combinaison de leurs différentes valeurs* ». Joubert semble en avoir été fort épris, tout en cachant ses émotions derrière un marivaudage inattendu sous sa plume. Toutefois, le sentiment exact se devine dans cette question de 1816 : « *Avez-vous le temps de penser à moi quelquefois, au milieu de votre tourbillon politicologique ?* »

C'est entre certains éclats des *Lettres portugaises* et certains éblouissements du *Temps retrouvé* que je situerai ces confidences de 1820 où passe une bouleversante leçon de style : « *Enfin, je voulais encore une fois vous montrer à découvert et sans nuages ce cœur où vous avez régné, et cette âme, toujours la même, où les souvenirs agréables sont empreints pour l'éternité. Mais je l'ai éprouvé et je l'ai dit plus d'une fois : « Il faut » du temps pour être sincère », c'est-à-dire pour savoir exprimer au juste tout ce qu'on pense et tout ce qu'on sent.* »

SERGE KOSTER.

★ LETTRES A PAULINE DE BEAUMONT ET LOUISE ANGELIQUE DE VINTIMILLE, de Joseph Joubert, préface de Roger Judrin. Calligrammes. (18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper.) 126 p.

Misères et splendeur de Chateaubriand

(Suite de la page 15.)

A l'inverse de Tocqueville dans ses épîtres à Francisque de Corcelles (1), par exemple, le chantre des *Martyrs* ne réfléchit pas toujours là, en profondeur, pendant des pages et des pages, comme l'autorise la confiance d'un ami privilégié. Il se partage plutôt entre des contemporains célèbres ou obscurs — parmi ces derniers, le tout jeune Victor Hugo, — des intimes ou des rencontres accidentelles, et se disperse en proportion. Aux proches, il ouvre vraiment son cœur. Devant les autres, il traite de routines ou se donne en représentation.

La lecture de cette *Correspondance* souffre quelque peu de ce ton disparate. Comme ses contemporains, Chateaubriand vit une plume à la main. Mais, pour gagner du temps, il se répète, raconte les mêmes choses, avec les mêmes mots, à divers correspondants. Telle formule sur « *le Rhin qui n'est gelé ni dégelé* » sert pour le grave baron Pasquier, puis ressert pour la trouble Juliette Récamier.

Les premières lettres partent quand notre homme s'apprête à rejoindre Berlin, comme ambassadeur du roi Louis XVIII. Presque six ans séparent alors la Restauration des Cent-Jours. Malgré quelques alertes, elle semble s'affermir. Fidèle entre les fidèles, Chateaubriand souhaite une monarchie suffisamment audacieuse pour concilier ses traditions avec l'esprit moderne. Gentilhomme de naissance, il déteste la Révolution. Mais il commence à discerner qu'en dépit de ses crimes elle inaugura, naguère, un nouvel âge du monde. Autant qu'à l'admirer, il se refuse à méconnaître ses conséquences. Cet anticonformisme le rend bientôt suspect parmi les siens.

Quelques mots à Mme de Duras exposent clairement l'embarras de cette position : « *Ma destinée politique est singulière : parmi les royalistes... Je suis un libéral, un partisan de la liberté de la presse ! Parmi les libéraux étrangers, je suis un ultra !* » Chateaubriand conclut, avec un optimisme satisfait : « *Vraisemblablement, j'ai raison.* » En théorie, sans doute. En politique, hélas ! la raison ne vaut rien tant qu'elle ne modifie pas les choses. La sienne n'y parvint pas, sauf lorsqu'il lança l'expédition d'Espagne.

Avec sa nomination en Prusse, il s'éloigne diplomatiquement de Paris pour calmer les querelles dans son propre parti, mais surestime beaucoup l'importance du sacrifice. Il écrit encore à Mme de Duras : « *J'ai accepté l'exil pour le repos de la France, pour donner la majorité à un ministère chancelant, pour empêcher des divisions que ma présence seule entretenait : divisions qui auraient perdu la France* »... « La France » en avait vu d'autres, et n'allait évidemment pas « se perdre » pour si peu. En ce bref instant, l'égocentrisme du politique se repaît de dramaturgie.

Rhumatismes et grandeur

A l'époque où Chateaubriand arrive en Prusse, la capitale des Hohenzollern garde des mœurs rustiques, assez surprenantes pour un Parisien. Sa fenêtre ouvre sur une simple rue bordée d'arbres, où picorent des corbeaux. Au printemps, la bonne société se disperse, s'en va aux eaux, à la campagne, « *et il ne reste pas un chat* », écrit Chateaubriand, tout dépité, à une parente. Dans une autre lettre à son supérieur hiérarchique, Etienne-Denis Pasquier, il se flatte cependant de « *l'estime* » qu'éprouve envers son œuvre le prince royal de Prusse. Des confidences, plus familières, à la sempiternelle Récamier en rabattent un peu sur cette opinion favorable : « *Sans doute on me connaît ici, mais la nature des hommes est froide, ce que nous appelons enthousiasme est inconnu... Je serais Racine et Corneille que cela ne ferait rien à personne.* » Or il est déjà Chateaubriand, et aimerait quand même qu'on s'en aperçoive !

Grâce à Dieu, la famille régnante soupçonne ses mérites et lui ménage quelques compensations. Pendant un bal à la Cour, une future impératrice de Russie et la duchesse de Cumberland « *m'ont fait l'honneur de me donner la main dans une marche polonaise* », annonce-t-il aussitôt. Le doux, l'inoubliable instant ! Chateaubriand en parlera jusque dans son *Outre-Tombe*. En revanche, les fameux *Mémoires* se montrent plus discrets sur d'autres épisodes.

Lyriques devant les « *espaces déserts de Berlin glacé* », sentimentaux lors d'un pèlerinage à Charlottenburg, au sépulcre de la reine Louise, les Mémoires réservent à la *Correspondance* les mornes trivialités quotidiennes. « *Je suis absolument perclus. Le climat me fait un mal affreux* », confie donc l'écrivain romantique par excellence à la Récamier. Florian de Kergolais, Mme de Puissieux recueillent la même plainte : « *Mes rhumatismes me mettent au supplice* », à cause du climat « *extrêmement contraire* ». A cette époque, les écrivains ne communiquaient leurs ennuis de santé qu'à quelques intimes. Aujourd'hui, ils en informent le vaste public et offrent leurs gémissements à son admiration.

Chateaubriand rêve de consécrations, souffre du froid, mais remarque aussi de quelles redondantes nullités s'entourent les splendeurs de ce monde. Tout juste consacré diplomate, il assure à Mme de Duras : « *Je sais déjà mon métier : et je vous assure qu'il peut être parfaitement fait par la première mâchoire de l'Ancien Régime. J'avais toujours soupçonné que les affaires dont on fait tant de bruit pouvaient être apprises par un sot, et maintenant j'en ai la preuve.* » Puis il déclare à sa Récamier de prédilection : « *Je connais trente imbéciles qui seraient d'excellents ambassadeurs.* »

Le terme « excellent » dépasse probablement sa pensée. Car l'imbécile n'excelle jamais en rien nulle part, sauf comme illustration de l'imbécillité... Mondain et misanthrope, Chateaubriand entre décidément dans les honneurs avec sa sauvagerie, et refuse vaillamment, « *sous prétexte que le bien ne se fait pas si vite que le mal* », de choir « *dans la médiocrité et s'endormir dans le bien-être personnel* ».

Cet incorrigible sentimental

Perfectionniste en diable, éternel insatisfait, il bâtit de grands rêves pour la France, et il exhorte magnifiquement son ministre à « *trouver quelque chose qui mette l'avenir à l'abri de l'incapacité des hommes* ». En vain ! Pour l'avenir, Pasquier ne songea jamais qu'à celui de sa carrière, qu'il assura d'ailleurs en caméléon efficace.

Au temporel, Chateaubriand échouera. Au spirituel, cet incorrigible sentimental, hanté par le néant, ressuscite dans sa *Correspondance* comme dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Différents à bien des égards, d'un très inégal intérêt, les deux textes vibrent cependant de la même émotion, car ils viennent bien de la même âme.

GILBERT COMTE.

★ CORRESPONDANCE GENERALE IV de Chateaubriand (1er janvier 1821-30 mars 1822). Textes établis et annotés par Pierre Riberette. Gallimard, 430 p., 210 F.

(1) Voir *le Monde* du 3 août 1983.

SIGNALONS AUSSI :

● **LA DUCHESSE DE LA VALLIERE, roman historique de Madame de Genlis. Avant-propos de Gabriel Balin. (Librairie Fontaine, 268 p., 59 F.)**

Madame de Genlis (1746-1830), qui publia de nombreux ouvrages (essais, romans, mémoires), est, hélas ! méconnue à notre époque. C'est pourtant un écrivain d'une grande qualité, comme en témoigne son portrait de Mademoiselle de La Vallière, lequel débute ainsi : « *Je veux peindre les faiblesses d'un amour malheureux et la funeste influence d'une passion coupable, sur la destinée d'une femme sensible et née pour la vertu.* »

● **Les MEMOIRES de la marquise de La Rochejaquelein (1772-1857). Mercure de France collection « le Temps retrouvé ». Edition présentée et annotée par André Sarazin. 526 p., 94 F.)**

Alors qu'elle était encore une enfant, la future mémorialiste rencontra Madame de Genlis, et en fut vivement impressionnée. Ces souvenirs ressuscitent en particulier les passions et les tragédies de la guerre de Vendée.

Le Monde

culture

THÉATRE

Spectacle de rizières

(Suite de la première page.)

Tout une pyrotechnie qui symbolise, à ciel ouvert dans la mare du village, une alliance de l'eau et du feu, et fait l'une des grandes originalités de cet art, risque d'en souffrir. A cette réserve près, le jeu de ces marionnettes flottantes, animées avec une incroyable dextérité par des artistes restés très proches de leurs origines paysannes – il faut normalement plusieurs heures de route, en partant de Hanoi, pour les rencontrer – sera sans doute l'une des découvertes les plus séduisantes de cette tournée vietnamienne

L'humour et l'histoire, la légende et la simple nature alimentent une série de scènes d'un genre sans équivalent sous nos latitudes. Cela va d'une évocation des cavaliers se battant à Haïphong – contre les Chinois – à la chasse au renard qui menace les canards, en passant par des combats de buffles, des visions de dragons, de tortues et de carpes, toute une mythologie, en somme, qu'une tradition essentiellement populaire est parvenue à intégrer à la vie quotidienne.

Plus strictement scéniques sont les autres styles de spectacle présentés. Théâtre Tuong, très classique et d'inspiration presque toujours historique ; Cheo, plus proche de la vie quotidienne, plus populaire aussi, et où les « divinités » tendent à se comporter comme de simples mortels; Cai Luong enfin, ou théâtre «rénové», né au début du siècle dans le Vietnam méridional et qui, sans s'assimiler aucunement à un théâtre «moderne», tente prudemment de se rapprocher à la fois de formes d'expression et de thèmes plus familiers à notre époque.

On ne s'ennuie pas une seconde au spectacle de ces chevauchées; de ces histoires d'amour et de ces intrigues politiques. Avec sagesse, les organisateurs vietnamiens et français ont sélectionné des scènes où le mouvement l'emporte sur la parole. Malgré l'extrême sobriété du décor, il suffit de se laisser porter par la musique comme par le jeu des acteurs pour goûter le charme d'un théâtre lui aussi très profondément populaire, où le symbolisme est à plusieurs étages.

Scénique, bien sûr, car, si le formalisme du maquillage, par exemple, est moins systématique qu'en Chine – on parle à Hanoï de personnages «laïcisés», – tout un code complexe et précis de conventions guide les gestes des acteurs. Mais symbolisme aussi dans la représentation d'un monde merveilleux où idées et sentiments s'expriment en images – le prunier en fleur étant ainsi porteur d'un message d'amour – et où le chant de l'acteur ne décrit pas le chemin qu'il parcourt mais les émotions de son personnage au commencement et au terme de son voyage.

Tout cela, inévitablement, nous fait tout de même beaucoup penser à l'opéra chinois. Non seulement à celui de Pékin, dont le théâtre Tuong est cousin dans son classicisme, mais également à des types de spectacles provinciaux pleins d'humour vus au Sichuan par exemple, et dont les scènes satiriques du théâtre Cheo ne sont pas très éloignées. On l'admet de bonne grâce à Hanoï, tout en obervant que d'autres influences ont joué, indiennes notamment, pour aboutir à un art théâtral *« plus nuancé », « plus souple », « moins bruyant »* que celui pratiqué chez le grand voisin du Nord. C'est ce qu'on appelle au Vietnam *« la sublimation nationale des apports extérieurs ».*

Ces influences artistiques n'ont pas été les seules à laisser leurs marques. Dans un pays aussi ombrageusement indépendant que le Vietnam, le thème de « la défense contre les agresseurs environnants » est pratiquement omniprésent, du souvenir de la bataille de Haïphong évoqué par les marionnettes sur l'eau à ceux de diverses vengeances antiques contre de sombres personnages honteusement associés à l'envahisseur, relatées dans le théâtre Tuong.

Lointain héritage du passé ? Bien au contraire, semble-t-il, thème contemporain d'un art militant. A preuve quelques-unes des scènes du théâtre dit « rénové », écrites ou montées il y a moins de dix ans et qui sonnent comme de vibrants appels à la résistance nationale contre les Chinois.

ALAIN JACOB.

★ Après une « Nuit du Vietnam » – qui sera retransmise en direct sur France-Musique, – des représentations de marionnettes sur l'eau seront données au Cirque d'hiver. Les autres spectacles seront présentés au théâtre de la Maison des cultures du monde (101, boulevard Raspail, 75006 Paris) puis par la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis. La tournée se prolongera ensuite à La Rochelle, Bordeaux, Albi, Lyon et Marseille.

LES GRÈVES A LA COMÉDIE FRANÇAISE

Fermeté de la direction du théâtre

A la Comédie française où de donne actuellement en alternance *Est-il bon, est-il méchant ?* de Diderot, les spectateurs finissent par se demander un peu si les portes sont ouvertes ou fermées. Depuis Noël dernier, en effet, dix représentations ont été annulées pour cause de grève, sans compter les soirs où les pensionnaires de la Maison de Molière ont dû remplacer les personnes chargées de l'accueil, mécontentes de ne recevoir que 2 800 F par mois pour salaire de leur travail partiel du soir.

Ce sont, cependant, les arrêts de travail observés par l'ensemble des machinistes (CGT) qui perturbent le plus les activités du Français. A la suite du dernier en date, mardi 28 février, où cette catégorie du personnel a observé une grève de vingt-quatre heures, M. Robert Abirached, directeur du théâtre au ministère de la culture a adressé une lettre à l'administrateur général de la Comédie française. Dans ce texte, – communiqué à chacun des membres du personnel de la maison sans distinction – est rappelée en cinq points *« avec la plus grande fermeté et la plus grande clarté, la position du gouvernement face aux revendications qui se sont fait jour dans les théâtres nationaux ».*

Soulignant que les salaires des personnels de ces théâtres sont indexés sur ceux de la fonction publique, M. Abirached annonce qu'il est *« hors de question de satisfaire des revendications catégorielles en un moment où le pays entier est appelé à la rigueur ».* Insistant sur la notion de service public, la missive se termine par un paragraphe qui risque de soulever quelques boules : on y apprend que la Direction du théâtre est actuellement en pourparlers avec les services du Premier ministre sur *« l'opportunité de soumettre à un examen d'ensemble les problèmes d'organisation et de statuts des théâtres nationaux ».* Les conclusions de cet examen feraient *« l'objet d'une négociation avec l'ensemble des partenaires sociaux pour assurer la meilleure efficacité de ces établissements »*, etc. Les délégués syndicaux des personnels de l'ensemble des théâtres nationaux ont décidé de se réunir ce jeudi 1er mars à la Bourse du travail.

Depuis deux mois, la seule réponse aux revendications a été qu'il n'est pas du ressort de l'administration de la Comédie-française de décider de créations de postes ou d'augmentations de salaire. M. Jean-Pierre Vincent et son directeur administratif, M. Serge Sobjinski, semblent aujourd'hui un peu soulagés que le gouvernement ait exprimé son refus de façon affirmée. *« Nous ne remettons pas en cause le bien-fondé des revendications mais il est clair que nous devons passer sur un autre terrain avec les syndicats, plus rien de quantitatif ne pouvant être négocié »*, disent-ils.

« Il ne faut pas espérer que les gens de la maison obtiennent mieux que le reste de la fonction publique, ni que leurs problèmes soient considérés comme plus graves que ceux des autres secteurs de l'économie ». Et ils rappelent que parmi les personnels des théâtres nationaux la catégorie des machinistes du Français est la mieux rémunérée.

Ceux-ci gagnent entre 6500 et 8400 F par mois. Ils réclament que leur prime de fin d'année soit assimilée à un treizième mois ainsi que la création de huit postes supplémentaires. Ils expliquent que, depuis le réaménagement du théâtre, les allers et retours entre la place Colette et les ateliers de décors de Sarcelles sont plus nombreux que par le passé, et soulignent que les décors sont de plus en plus lourds : *« tout était du toc peint, maintenant c'est du vrai, bientôt on engagera des maçons pour construire les décors »*, disent-ils, spécifiant les différences entre le travail des plateautiers (cour et jardin) et des cintriers... Ils sont quarante-quatre pour manier les décors alternatifs du Français. Et ils n'hésitent à dire ce qu'ils pensent de la programmation actuelle *« Pas de notre faute si* la Félicité *n'a pas rempli la salle à moitié »* disent les délégués syndicaux.

A la direction on fait remarquer que les dix annulations de spectacles ont fait perdre 450000 F au moment précis où la fréquentation remontait et on insiste sur le risque d'amalgame dans l'esprit du public : *« Les gens assimilent nouvelle direction, nouvelle façon de traiter le répertoire, problèmes sociaux et ministre de gauche »* dit Jean-Pierre Vincent, rappelant qu'il joue sur la durée et que la première saison est *« difficile pour tout nouveau directeur dans un théâtre. »*

M.L.-B.

CINÉMA

« LA FEMME FLAMBÉE », de Robert Van Ackeren

Service sexuel et vie privée

La prostitution, en Allemagne de l'Ouest, est devenue – tout le monde a entendu parler des Eros Centers – une fonction, un travail codifié, aseptisé, un commerce occupant tout un secteur réservé de la vie sociale. Les « Fleur de Marie » ou « Fantine » de notre XIXe siècle, malheureuses jetées au trottoir par la misère et qui furent longtemps des archétypes du roman populaire et de la vie réelle, n'y ont plus leur place. Eva, l'étudiante, la bourgeoise du film de Van Ackeren, quittant son milieu pour vivre de la prostitution, ressemblerait plutôt à la « Belle de jour » de Joseph Kessel, sauf que Bunuel n'est pas passé par là et qu'au fond elle se livre à cette expérience d'une manière, disons, plutôt « intellectuelle ».

Initiée au métier par une accorte commère (Gabrielle Lafari, une des comédiennes favorites du réalisateur), Eva révèle très vite son refus de l'humiliation de la soumission au pouvoir du « client » cherchant une passe pendant la pause-café. Son alliance professionnelle et amoureuse avec Chris, prostitué mâle qui se vend aussi bien aux hommes qu'aux femmes, est tout de même plus étrange qu'il n'y paraît. Eva et Chris travaillent ensemble dans un duplex, elle en haut, lui en bas, et leur vie professionnelle se révèle incompatible avec leur vie privée.

Le service sexuel ne peut autoriser la réalisation de l'amour. Tel est le thème général. Mais, froidement et cruellement filmée, avec des couleurs dures, une musique de Peer Raben scandant la « distance » prise par la mise en scène, *la Femme flambée* est aussi l'histoire de la destruction d'un homme-objet par une dominatrice-née. Il y a quelque chose de carnassier dans la beauté, le jeu détaché de Gudrun Landgrebe. Et, face à Mathieu Carrière, toujours séduisant mais quelque peu désemparé, l'actrice est admirable justement parce que la femme qu'elle représente fait peur. Le style de Van Ackeren empêche l'identification aux personnages, sauf dans ce moment essentiel où Chris, montant au premier étage, assiste en voyeur à une séance de sado-masochisme. Car la spécialité d'Eva, prostituée fonctionnaire du fouet, des chaînes et des bottes noires, est sa véritable nature.

Le cinéaste n'insiste pas sur les détails de l'érotisme pervers. Mais ce moment fait basculer la relation du couple vers l'irrémédiable. Eva triomphe de Chris, dont la seule protection était son rapport homosexuel avec Kurt, le riche ami. Elle le rend quasiment impuissant, elle s'empare de lui, elle saccage ses dernières illusions (l'achat du restaurant).

Etude clinique du commerce de la prostitution, mise au jour des tabous de la bourgeoisie allemande, *la Femme flambée* est aussi un grand film sauvage sur la lutte des sexes. La dernière scène, bouffonne, le dit assez bien. Et on ne brûle pas, sauf en rêve, des femmes comme Eva.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

UN ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

La routine à distance

Robert Van Ackeren a trente-sept ans. De 1964 à 1969, il a tourné des courts métrages et des films expérimentaux. Depuis 1971, il a réalisé neuf longs métrages. Hors d'Allemagne, il avait attiré l'attention dans quelques festivals. Mais, seuls les cinéphiles le connaissaient. Présentée à Cannes, l'an dernier, à la Quinzaine des réalisateurs, sa dernière œuvre, *la Femme flambée* a, par la suite, été nommée pour les oscars. En même temps que la sortie du film en France, deux rétrospectives de l'œuvre de Van Ackeren sont présentées au Goethe Institut (jusqu'au 16 mars) et à la Cinémathèque Française, salle Beaubourg, (jusqu'au 8 mars). Le cinéaste appartient à la deuxième « nouvelle vague » du cinéma allemand, après celle de Schlöndorff, Kluge, et., celle de Fassbinder. Il revendique la liberté de création du cinéma d'auteur.

« Il n'y a plus d'industrie cinématographique en Allemagne fédérale », dit Robert Van Ackeren. *« Il y a des films, comme ceux de Fassbinder, les miens, et d'autres, qui ont été subventionnés de diverses façons, et subissent, maintenant, des pressions « industrielles ». Les commissions voudraient des films susceptibles d'une rentabilité commerciale, ou artistiques dans un sens très précis, très traditionnel, c'est-à-dire « bien faits ». Cela rend, en particulier, difficile la création de sujets portant sur une critique sociale, mais, heureusement, il existe une grande solidarité entre les cinéastes. J'ai mis deux ans et demi à faire aboutir le sujet de* « la Femme flambée ». *Or, et c'est un cas presque semblable à celui du* « Mariage de Maria Braun », *de Fassbinder, il y a quelques années, mon film a eu un très grand succès en Allemagne et cela montre que le cinéma d'auteur peut intéresser un large public. Cela nous aide tous dans notre argumentation pour obtenir des subventions. D'ailleurs, mes films précédents étaient assez connus, suivis par le public, en Allemagne, malgré les difficultés que j'avais, au départ, à les réaliser. »*

« J'ai une ligne thématique : je me suis toujours préoccupé de certains tabous de notre société bourgeoise sur la sexualité et les rapports de force économiques. Par exemple, la prostitution sous toutes ses formes est presque intégrée à la vie quotidienne. Elle répond peut-être à un besoin, mais c'est un facteur commercial très important. La prostitution s'est transformée dans la mesure où elle ne vient plus forcément des milieux modestes ou misérables. Malgré cela, on n'en parle pas, on ne parle pas de son utilisation. Moi, j'ai montré l'utilisation à travers l'expérience de ce personnage féminin, Eva, qui a vécu dans l'ordre établi, et entre tout à coup dans un domaine dont elle avait la curiosité et sans doute une idée différente. Le rapport d'Eva et de Chris est celui d'une vie amoureuse qui ne peut se réaliser, parce que ces deux êtres font, du sexe, une exploitation commerciale. Chris a des affinités homosexuelles et sa relation avec Kurt, à la fois client et ami, correspond à une manière de vivre la prostitution avec des sentiments. Mais si Chris n'avait pas eu en lui une part d'homosexualité, il n'aurait, pas non plus, formé véritablement un couple avec Eva. Car c'est une intellectuelle qui veut briser des tabous, aller toujours plus loin, tandis que lui raisonne toujours en termes d'entreprise commerciale, de profit. Il propose à Eva une vie « normale » en tenant un restaurant alors qu'elle ne cherche pas une existence rangée, mais le contraire.

» Je ne veux pas faire du cinéma naturaliste ou psychologique. C'est pourquoi je filme toujours, avec une certaine distance, la routine des gestes et des attitudes, les rites sociaux. Mais je peux aussi provoquer l'attention des spectateurs par un changement du regard de la mise en scène. Ainsi, le point de vue subjectif de Chris découvrant la pratique sado-masochiste d'Eva avec un client. Là, deux moyens stylistiques se recoupent. Je ne fais jamais la mise en scène devant la caméra, comme au théâtre. Je vois toujours l'image complète dans laquelle caméra, lumière, comédiens, travaillent ensemble. L'acteur doit agir, rester sur place ou bouger, en fonction de la caméra. J'ai la réputation d'être un réalisateur qui a une relation très intense avec les comédiens. Je leur transmets ma conception de la mise en scène, sans les amener à donner leurs propres idées. Cette façon de travailler est très fatigante pour eux, mais j'arrive à tourner souvent avec des interprètres qui ont la même vision du travail, s'accordent entre eux. »

» Pour Eva, je cherchais un visage nouveau, une comédienne inconnue. Gudrun Landgrebe s'est parfaitement pliée à la conception de la mise en scène, et elle a été pour moi, un atout important. L'idéal, c'est qu'un film puisse créer un ensemble de signes, de formes, et ne transmette pas seulement le métier des acteurs. Pour la plupart, ils tiennent à leur virtuosité de jeu extériorisée. On peut, certes, admirer leur faculté de se transfigurer tout le temps. Mais j'estime – c'est une de mes conceptions du cinéma d'auteur – que le métier de comédien doit retrouver, dans l'ensemble filmique, un autre jeu, un nouveau naturel qui se laisse deviner sans se faire voir ostensiblement. »

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.



LE PALMARÈS DU FESTIVAL DE BERLIN

Retour en force de l'Argentine

Présidé par l'actrice Liv Ullman, avec Jules Dassin comme vice-président, le jury du trente-quatrième Festival de Berlin a rendu un verdict aux consonances politiques bien tranchées, si le mot « politique » s'entend à la fois comme choix politique et choix artistique. (*Le Monde* du 1er mars). Berlin a vu, en quelque sorte, se renouveler l'opération qui avait vu couronner, à Cannes, au lendemain de la victoire de la gauche, *Missing* par un jury où trônait une personnalité hautement symbolique, Gabriel Garcia Marquez.

L'Ours d'or, attribué à John Cassavetes pour *Love Streams*, récompense, un peu comme prévu (*le Monde* du 28 février), le onzième film d'un acteur cinéaste qui a réussi de manière unique à bâtir une carrière simultanée d'acteur et de cinéaste. Les salaires de John Cassavetes acteur permettent à John Cassavetes metteur en scène de choisir les films qu'il dirige, pour le compte d'un grand studio comme Columbia avec *Gloria* (1980), Lion d'or de Venise, ou, dans le cas de *Love Streams*, à l'intérieur d'un des nouveaux groupes apparus ces dernières années, Cannon, aux destinées duquel préside Menahem Golan.

Comme Cannes, les bonnes années, Berlin sert, à son tour, de rampe de lancement à une œuvre située entre l'établissement et les indépendants. John Cassavetes est une personnalité avec laquelle on doit compter désormais à Hollywood, plus du tout le marginal qu'on ne prenait pas au sérieux, contrairement à ce qui se passe en Europe.

No habra mas penas ni olvido (littéralement : il n'y aura plus ni soucis ni oubli) d'Hector Olivera, premier Ours d'argent et Prix spécial du jury, est une fable subtilement antipéroniste. Le film, nous a-t-on expliqué, a été projeté à la veille des élections de 1983 et a connu un succès considérable. Il aurait même joué un rôle non négligeable dans la victoire du parti radical de Raoul Alfonsin. Il est l'œuvre d'un vétéran d'une cinquantaine d'années, Hector Olivera, qui, aux côtés de Fernando Ayala, a su traverser les crises de régime.

Le film a été entrepris avant même la chute de la dictature des généraux. Il lui manque le trait de génie qui aurait emporté toutes nos réticences. Ce n'en reste moins une œuvre capitale. *No habra mas penas ni olvido* apporte en clair, par le biais de la fable, un message proche des positions du parti radical au pouvoir. *« Je voulais dire aux gens*, a déclaré Hector Olivera, *qu'on ne résout pas les confrontations idéologiques à coups de revolver. »*

LOUIS MARCORELLES.

■ UN FESTIVAL DE LA CULTURE NICARAGUAYENNE, organisé par diverses associations françaises, propose, jusqu'au 31 mars, des expositions de peintures, d'affiches, de photos, des projections de films, des spectacles de danse et de concerts. Renseignements : Collectif d'information sur le Nicaragua, 63 *bis*, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Tél. : 354-33-38.

■ L'OFFICE DES MIGRANTS DE CRÉTEIL organise un récital de chants et danses berbères avec le chanteur Farid Ferragui et un atelier de danses berbères, le 11 mars à 14 h 30. Il est également prévu des stands de livres et de disques ; Salle Jean-Cocteau, 14, rue des Écoles, 94000 Créteil.

ROCK

Zéro de conduite en première partie de Clash

Après avoir participé à l'inauguration du Zénith, le groupe français Zéro de conduite est ce jeudi 1er mars en première partie de Clash à l'espace Balard. Etonnant Zéro de conduite : onze ans pour le guitariste Johan, le plus jeune, quatorze ans pour le bassiste Frank, le plus âgé, treize ans pour la chanteuse Sophie et le batteur Guillaume. Tous les quatre ont été bercés par le rock des années 70, et d'abord par le Sex Pistols, Gun Club et Clash.

en avril 1983, au Printemps de Bourges, le groupe, déjà formé depuis un an, est en levé de rideau du Gun Club. Il a pris le nom de Zéro de conduite en hommage au film de Jean Vigo que les quatre jeunes rockers aiment bien : *« C'est l'histoire des élèves qui font des conneries et à un moment, il y a un pion crucifié au mur. A l'école, nous non plus, nous ne sommes pas des petits enfants sages ».*

Depuis, le groupe mené par Johan a beaucoup répété, a constitué un répertoire avec une dizaine de compositions et des reprises de titres des Who, de Clash, de Sex Pistols et de Gun Club. Il aime *« avant tout s'éclater dans des petites salles où l'ambiance est bonne ».*

Zéro de conduite vient d'enregistrer un 45 tours distribué par RCA avec deux titres : *School Junky* et *Je suis mort*. Cette dernière chanson qui raconte l'histoire d'un braquage avorté a été chantée devant le président de la République, M. François Mitterrand, lors de l'inauguration du Zénith. *« François Mitterrand nous a dit :* « Vous avez la musique dans le sang ». *On a répondu :* « Oui, merci » *Aujourd'hui, affirme le groupe, cela nous fait drôle d'être en première partie de Clash. Ils ont écouté sur cassette ce que nous faisons. Ils ont vu des photos de nous et ils ont dit :* « On veut les mômes ».

CLAUDE FLÉOUTER.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

J'ARRIVE - Escalier d'or (523-15-10), 20 h 30.

PLUS LA PEINE DE FRIMER - Splendid Saint-Martin (208-21-93), 22 h.

FAUT-IL CHOISIR, FAUT-IL RÊVER - Gémier (727-81-15), 20 h 30.

LE RETOUR - Athénée (742-67-27), 21 h.

PASSAGÈRES - Athénée (742-67-27), 18 h 30.

TCHOUJA - La Bruyère (874-76-99), 21 h.

LE GRAND JEU - Cergy-Pontoise, Centre André-Malraux (030-33-30), 21 h.

LA DÉDICACE - Saint-Denis, TGP (243-00-59) 20 h 30.

Les salles subventionnées

CHAILLOT (727-81-15), 20 h 30 : Grand Théâtre, à 20 h 30 : la Mouette.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : Die Hermannsschlacht.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : la Double Inconstance.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 20 h 30 : le Noir et le Blanc ; 15 h et 18 h 30 : les Enfants de l'immigration. Animations : 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du vingtième siècle avec les solistes de l'EIC (G. Enesco, A. Schœnberg, Cl. Debussy). Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi ; 16 h : Golfe zone vitale, de J. Meppiel et M. Pellas ; 19 h : Varsovie quand même, de Y. Bellon ; 18 h : Biennale 1983 du Whitney Museum ; 12 h 30 à 21 h 30 : Vidéo-théâtre ; 15 h : l'Ecole de Vienne.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), Tartuffe ; 18 h 30 : M. Bourgue.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

Jeudi 1er mars

Les autres salles

ADÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.

ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Peoples who live in hotels get eyes of killers.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé ; Resserre, 20 h 30 : l'Homme job ; Grand Théâtre, 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 19 h : Un mensonge. De la prison au théâtre ; 21 h : les Marchands de gloire.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère ; 18 h : Atelier R. Cordier.

ESSAION (278-46-42), I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : Rhinocéros.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux ; 22 h Chant du cygne.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.

POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 21 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Assassino-Assassino.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Echec à la reine.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; 22 h 15 : Orlamonde. – II. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; 21 h 15 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉÂTRE EN HERBE (277-15-92), 20 h 30 : Le pupille veut être tuteur.

THÉÂTRE DE LA MER (589-70-22), 21 h : l'Étau

THÉÂTRE MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : le Roman de renard.

THÉÂTRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉÂTRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Les affaires sont les affaires ; Petite salle 20 h 30 : Enfance.

THÉÂTRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.

THÉÂTRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long Voyage vers la nuit.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

THÉÂTRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : les Elles et les Eux.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir) 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi (dern. le 4).

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A. Bu.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les concerts

Gaveau, 20 h 30 : P. Zinkerman ; M. Neikrug (Schubert).

Radio-France (gd aud.), 20 h 30 : Quatuor Kodaly (Albrechtsberger, Durko, Dohnanyi).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France. Dir. : L. Maazel. Sol. : Alexis Weissenberg (Dukas, Prokofiev, Rachmaninov).

Sorbonne (gd amphi), 20 h 30 : Orchestre et chœurs Paris-Sorbonne. Dir. : J. Grimbert (Haydn : la Création).

Lucernaire, 21 h : Trio B.B.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : O. Bailleux (de Grigny, Bach).

Cortot, 20 h 30 : R. Alston (Schumann, Liszt, Chopin).

Centre Pompidou, 18 h 30 : Solistes de l'Ensemble intercontemporain (Enesco, Schoenberg, Debussy).

American Center, 20 h 30 : Réservé aux sopranos (opéra le Tom Johnson).

Paris Art Center, 19 h 30 : A. Ouzounoff, basson (Dao, Kagel, Mestral).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, 20 h 30 : G. Paczynski.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Gérard Badini.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Jo Tongo.

CITHEA (357-99-26), 20 h : Black Ship.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : H. Texier.

ESPACE BALARD, 20 h : The Clash.

FORUM (297-53-47), 21 h : Opposition.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : M. Anconina.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h :.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Bourec, Fr. Faure, Ph. Lacarrière, E. Dervieu.

SAVOY (277-86-88), 21 h : R. Raux ; E. Barret, A. Hervé, M. Benita.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Maxim Saury Jazz Music.

SUNSET (261-46-60), 23 h : J.-M. Kadjan.

VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h 30 : Beau temps sur la province.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Carmen, Ballet A. Gades.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Halte... police ! de J. Severac ; 19 h, Cinéma japonais : Il était un père, de Y. Ozu ; 21 h, Suzy dis-moi oui, de E. Buzzell.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Son dernier exploit, de L. Hillyer ; 17 h, Cinéma de la RDA : Un bonhomme de neige pour l'Afrique, de R. Losansky ; 19 h, Harlis, de R. Van Ackeren.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex 2e (236-83-93) ; Impérial 2e (742-72-52) ; UGC Opéra 2e (261-50-32) ; Quintette 5e (633-79-38) ; UGC Danton 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (329-15-71) ; George V 8e (562-41-46) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Nation 12e (343-04-67) ; Fauvette 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06) ; Mistral 14e (539-52-43) ; UGC Convention 15e (828-20-64) ; Images 18e (522-47-94) ; Secrétan 19e (241-77-99)

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2e (233-54-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac 8e (561-10-60) ; Parnassiens 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient 12e (233-42-26) ; Rotonde 6e (633-08-22) ; Paramount Odéon 6e (325-59-82) ; George V 8e (562-41-46) ; Paramount City 8e (562-45-76) ; Ermitage 8e (359-15-71) – V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon 12e (343.01-59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Parmount Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre 18e (606-34-25).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11.

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert, (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRAINSTORM (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Rochechouart 9e (878-81-77).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : George V 8e (562-41-46) – V.f. : Arcades 2e (233-54-58) ; Montparnasse Pathé 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles 20e (364-51-98).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Epée de Bois 5e (337-57-47) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRÈRES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon 8e (359-31-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

GORKY PARK (G-B. v.o.) : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon 6e (325-59-83) ; Parnassiens 14e (320-30-19) – V.f. : Paramount Marivaux 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Passy 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot 17e (758-24-24) ; Paramount Maillot 17e (606-34-25).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15.

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

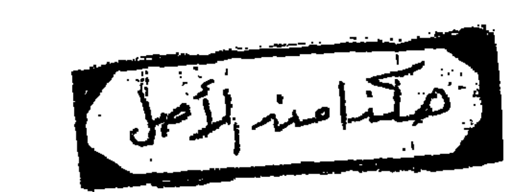
NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (545-36-38).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A), V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).



SPECTACLES

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).
RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).
SOB (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 6e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).
LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
STAR 80 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 3e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).
LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
WARGAMES (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CASSURE (*), film français de Ramon Munoz : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
L'ETINCELLE, film français de Michel Lang : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA FEMME FLAMBÉE (**), film allemand de Robert van Ackeren, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
MESRINE, film français d'André Génoves : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13 (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS, film britannique de Péter Greenaway, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PLANÈTE DES FEMMES, film français de Gordian Troeller et Claude Deffarge : Le Marais, 4e (278-47-86).
REBELOTE, film français de Jacques Richard, version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Version « film sonore » : Logos, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
LE SERPENT NOIR (**), film américain de Russ Meyer, v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
DERNIER COMBAT (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (325-65-04).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos III (Hsp.), 5e (354-15-04).
FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).
L'HOMME DE LA RUE : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
NINOTCHKA (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PRIX DE BEAUTÉ : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).
LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
TRON (A., v.o.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).
TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 1er mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Les Dames de cœur.
D'après un scénario de M. Ressi, réal. P. Siegrist, avec M. Robinson, G. Casadesus, O. Laure...
Deux adolescents, Juliette et Gonzague, amoureux l'un de l'autre, sont aux prises avec le milieu familial et social. Se marieront-ils ? Une rediffusion d'un feuilleton sympathique sans consistance.
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
La pub anticrise (le monde rose de l'imagination) ; Singapour : l'obsession de l'économie, le libéralisme planifié ; ses champions du profit (les affaires rentables dans les secteurs les plus menacés : meuble, jouet) ; Roland Perinet : un libre-service de la machine agricole ; Beyrouth sous les bombes : le libéralisme total.
22 h 45 Histoires naturelles : Peut-on encore chasser en Sologne ?
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Le testament.
d'après N. Shute, réal. D. Stevens...
Troisième épisode. Poursuite du récit de Jean. Après la crucifixion de Joe Harmon, le gardien de la prisonnière meurt. L'histoire de ses aventures terminées, Jean décide de retourner en Malaisie, dans ce village qui hante sa mémoire...
21 h 30 Résistances.
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois et M. Thoulouze.
Vivre ensemble avec nos différences ; « Mauvaise conduite », un extrait du film sur la diaspora cubaine dans le monde ; Sénégal : regards sur la Casamance ; un spectacle monté par des comédiens maghrébins.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : les Ambitions déçues.
D'après le roman d'A. Moravia, réal. F. Capri, avec V. Genest, M. Laborit, G. Vinsentin...
Certaines expériences malheureuses conduisent Pietro à devenir altruiste, mais Marie-Louise, la belle-sœur de sa fiancée, l'accuse d'épouser Sofia par calcul. Ambiance feutrée, fine psychologie d'un des grands écrivains italiens contemporains, analyse brillante de la société bourgeoise romaine.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Avec le temps : Catherine.
Emission de Ménie Gégoire.
22 h 50 Prélude à la nuit.
« Mélodies et gaillardes », de F. Poulenc, interprétées par G. Bacquier, baryton, et C. Ivaldi, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 10 Les conteurs : Récits bigoudens.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dramatique : « Jardin sous la pluie », d'A. Laurent. Avec C. Piéplu, H. Courseaux, M. Barbulée, M. Villalonga.
22 h 30 Nuits magnétiques : invitation au voyage (René et Kostas Axelos : l'architecte et le philosophe).

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (échanges internationaux, en direct du Grand Théâtre de Genève) : « Mavra », opéra-bouffe de Stravinski ; « les Sept Péchés capitaux », de K. Weil, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. J.-M. Auberson, sol. N. Trotskaia, J. Henschel, A. Stamenova, J. Blinkhof, A. Michael, R. Cassinelli, H. Franzen.
22 h Fréquence de nuit : Musique et psychanalyse.

Vendredi 2 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Le Soleil se lève à l'est.
14 h 50 Temps libre.
16 h 45 Destination... France.
Le Var en habit vert avec M. Cabasse, conteur varois.
17 h 10 L'Assemblée du désert.
17 h 30 Dessins animés.
17 h 40 Microludic.
18 h Candide Caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec l'Orchestre du Splendid, J.-J. Goldman, le groupe Belles Stars, P. Young, D. Tell.
21 h 50 Série : Frédéric Pottecher.
L'affaire du siècle. Avec G. Dominici et Y. Dominici.
Le 5 août 1952, les corps de trois touristes britanniques sont découverts sur la route de Manosque. Commence l'une des plus grandes affaires pénales de l'après-guerre. Un accusé, Gaston Dominici, père d'une nombreuse famille. Un procès très controversé, raconté par Frédéric Pottecher. Avec des témoignages de quelques membres de la famille Dominici. Une excellente série.
22 h 45 Branchés-musique : 22, v'là le rock.
Emission de J.-B. Hébey.
Avec la participation de groupes de rock, choisis parmi les vedettes internationales les plus écoutées actuellement.
23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
A chaud télévision.
14 h 55 Série : Hawaï, police d'Etat.
15 h 45 Lire c'est vivre.
« Ma vie » de Tchekhov (diff. le 21 février).
16 h 40 Itinéraires.
Afghanistan : le Nouvel An afghan ; la Fiancée.
17 h 45 Récré A 2.
Tranin reporter ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Guérilla, ou les désastres de la guerre.
De J. Semprun, R. Azcona, et E. Chamorro, réal. M. Camus. Avec B. Fresson, P. Santini, J.-C. Dauphin...
5e épisode. Sous le commandement de Wellington, les Anglais débarquent en Espagne pour renverser Napoléon. Mais les Espagnols ne montrent pas plus de reconnaissance à leurs nouveaux « sauveurs » qu'aux précédents. Les « horreurs » continuent, dont témoigne Goya.
21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Des fabriques de cancres ? Sont invités : Jacqueline de Romilly (« l'Enseignement en détresse »), Francine Best (coauteur de « Naissance d'une autre école »), Jean-Pierre Despin (coauteur de « le Poisson rouge dans le Perrier »), Jean François (« A moi ! Pour une écoute des adolescents »), Maurice T. Maschino (« Voulez-vous vraiment des enfants idiots ? »)
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club : Pitié pour le prof.
Cycle : les quatre coins du monde. Film canadien de Silvio Narizzano (1976), avec B. Cort, S. Eggar (v.o. sous-titré).
En 1933, un jeune instituteur prend son premier poste dans une bourgade perdue de l'Ouest canadien. Il doit s'affirmer contre l'hostilité ou l'indifférence des paysans et des enfants qui n'ont pas envie d'apprendre.
Un film touchant, empreint de sensibilité, de pittoresque dans l'observation d'un milieu rural. Une leçon d'optimisme, malgré les épreuves. L'instituteur est interprété par Burd Cord, qui fut découvert dans Harold et Maud.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord, émission de l'INC.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède :
Observons le dégustateur d'obus.
20 h 35 Vendredi : Silence, on tue.
Magazine d'information d'A. Campana.
Le 15 novembre 1983, dans un train Bordeaux-Vintimille, quatre candidats à la légion étrangère battent et défenestrent un homme de vingt-six ans, Habib Grimzi. Jean-Charles Deniau et Philippe Handiquet, chargés de l'enquête, ont retrouvé trois des témoins du drame. Le contrôleur du train et deux autres personnes, l'une témoignant à visage découvert, l'autre filmée dans l'ombre...
21 h 35 Journal.
21 h 55 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty.
Avec C. Luter, R. Franc, Y. Singery...
22 h 25 Avec le temps : Edith.
Emission de Ménie Grégoire.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Passion pour Verdi, (extraits interprétés par la Chorale Verdi de Parme).

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 Ozone Jazz (Festival de Vieuchâtel).
17 h 22 Monsieur l'ordinateur : la robotique.
17 h 35 Thalassa, magazine de la mer.
18 h Rocking chair, Magazine du rock.
18 h 30 Le monde des médecines différentes : homéopathie et enfants handicapés.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance :
Histoire et modernité du jansénisme ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des arts et des spectacles.
10 h 45 Le texte et la marge : « Les Petites Espagnes », de J.-P. Chabrol.
11 h 2 Musique : les musiciens Manca (musiques actuelles Nice-Côte d'Azur), œuvres de Nietzsche (et à 13 h 30, 16 h et 21 h 30).
12 h 5 Agora, Espace libre, avec S. Jacquemard.
12 h 45 Panorama, avec Max Gallo.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Les Années secrètes de la vie d'un homme », de Robert Sabatier.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Lucie Colliard), avec P. Robrieux.
18 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : avec le professeur P. Auger.
20 h Emission médicale (en liaison avec l'émission de TF 1), l'infarctus, avec les professeurs Slama et Beaufils.
21 h 30 Musiques : Black and Blue (portrait de R. Luccioni, bassiste).
22 h 30 Nuits magnétiques : Invitation au voyage (autoportraits au cénotaphe).

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Fréquence de nuit : Wagner-Liszt.
6 h 2 Musiques du matin : œuvres de Zipoli, Diabelli, Ravel, Bach...
7 h 10 Concert : Œuvres de Haendel, Agrell, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. C. Farncombe.
7 h 45 Le Journal de musique.
8 h 12 Magazine de l'actualité du disque.
9 h 5 Musiciens d'aujourd'hui : Rudolf Firkusny.
12 h Actualité lyrique.
12 h 35 Jazz s'il vous plaît.
13 h Avis de recherche : Paul Le Flem.
13 h 30 Jeunes solistes : T. Perrout, clarinette, B. Geyer, piano, œuvres de R. Schumann, K. Penderecki, H. Pousseur.
14 h 4 Equivalences : Rameau, Schumann.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : Fermez les portières, s'il vous plaît.
15 h Musiciens à l'œuvre : Musique et théâtre. Œuvres de Fauré, Grieg, Humperdink ; le théâtre de Bertolt Brecht et de Jean-Louis Barrault.
17 h 5 Repères contemporains.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : (Festival de Schwetzingen) œuvres de Gomolka, Szamotul, Liban, Pekiel, Cato et Bach par « Capella Cracoviensis ».
20 h Jazz : Le clavier bien tempéré.
20 h 20 Concert (émis de Stuttgart) : extrait des « Troyens », de Berlioz ; « Liaison », de Liebermann ; « Tableaux d'une exposition », de Moussorgski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. E. Bour., sol. S. Palm (violoncelle) et A. Kontarsky (piano).
22 h 15 Fréquence de nuit : Musique et psychanalyse, de l'hallucination au fantasme.

COMMUNICATION

Les licenciements à « France-Soir »

Les élus du comité d'entreprise de Presse Alliance *(France-Soir)*, *réunis le jeudi 29 février pour s'entendre confirmer* le projet de licenciement de 141 salariés, sur 614 au total *(le Monde* du 25 février) ont ouvertement « *condamné la politique du fait accompli et exigé d'être en possession de l'ensemble des données économiques de l'entreprise et des moyens nécessaires à ses investigations avant de se prononcer sur les exigences de la direction* ».

Une rédaction désemparée

Le PDG de *France-Soir*, M. Jacques Hersant, fils de M. Robert Hersant, n'avait aucune déclaration à faire le mercredi 29 février. Qu'ajouter, en effet, à la confirmation, devant le *comité* d'entreprise, du projet de compression des effectifs ? Pourquoi parler aujourd'hui alors qu'il n'a pas même, avant sa décision, consulté les chefs de service ? Comment tracer l'avenir d'une rédaction menacée de perdre le tiers de ses membres, dont vingt-neuf de moins de cinquante ans ? « *C'est un mauvais coup dans le ventre* », lâche un rédacteur de ce journal, hanté par le fait divers où onze des vingt-cinq journalistes des *informations générales*, « *le service phare* », et la moitié des photographes seraient licenciés. « *C'est un pas de plus vers la fin de* France-Soir », affirme un autre, puisque deux des trois éditions, la « Courses toute dernière » et la « bourse toute dernière » sont plus que menacées. Une *rédaction réduite en effet* de cent quarante et un membres à quatre-vingt-quinze ne peut plus assurer comme aujourd'hui une permanence de 6 heures du matin à tard dans la nuit.

La salle Pierre-Lazareff où une photo de l'ancien « patron » rappelle les éditions spéciales et le million et *demi de lecteurs de la belle époque* était ouverte mercredi à tous les vents. Entrait qui voulait dans la grande salle de rédaction. Si les tracts péremptoires annonçaient « *pas de licenciements* », les journalistes, qui tenaient assemblée générale, semblaient désemparés. Pas *question encore* dans leur réunion, de grève ou de riposte : aucune discussion sur les causes du déficit de 25 *millions* de francs *en* 1983 – dû essentiellement à la chute des petites annonces et de la publicité, selon la direction – et pas plus d'intervention contre les pertes de 17 millions de francs creusées par les investissements de fabrication et de rédaction (trente journalistes) de *France-Soir Magazine*, qui semble vivre sa vie indépendamment du quotidien. On n'en est pas encore à une défense ; on s'interroge tout bonnement sur les personnes visées par un *plan dont le comité* d'entreprise, de peur de cautionner la direction, a refusé, mercredi matin, de prendre nominativement connaissance.

« *Je veux savoir si je suis dessus* », s'exclame un rédacteur à bout, comme beaucoup d'autres, qui veulent croire encore à une négociation possible : « *On peut obtenir*, affirmait M. Claude Lambert, président de la Société des journalistes, *des résultats en discutant avec la direction*. » Une direction pourtant qui fit savoir, *mercredi, que, malgré* les désirs de la rédaction, les élus du comité d'entreprise auraient la primeur de la liste *nominative* des licenciables le 16 mars. Comme si elle préférait privilégier les ouvriers du Livre dont quinze seulement, tous âgés de plus de cinquante ans, *sont concernés par le plan* actuel.

La rédaction, inquiète, apparaît en définitive, dans un état grave de *sous-information*. Personne aujourd'hui dans ce journal n'est capable de dire si M. Robert Hersant est encore propriétaire du quotidien. *A fortiori*, aucun journaliste *ne saurait discerner les intentions* cachées de Robert comme de Jacques. La famille cherche-t-elle à *faire de France-Soir* une *Aurore bis ?* Ou encore tente-t-elle, à l'approche du vote définitif de la loi sur la presse, de dégraisser ce journal – qui a par ailleurs stabilisé ses ventes *en 1983*, – *pour mieux* le vendre à un acquéreur éventuel ?

Tous l'ignorent, mais il y a des *journalistes pour faire des initiatives* gouvernementales en matière de presse un bouc émissaire ; d'autres, qui, tout en dénonçant l'orientation éditoriale trop militante de ces derniers mois, *regrettent d'avoir* accueilli en 1976 Robert Hersant par une grève. « *Ils nous en veut depuis* », *affirme un journaliste*. Et d'aucuns, enfin, pour voir dans la crise d'aujourd'hui une occasion ultime de résister à un patron « *qui fait du commerce avec les journaux* ». Mais, pour tous, *en tout cas*, *France-Soir* amputé du quart de ses effectifs ne peut plus être *France-Soir*.

NICOLAS BEAU.

Succédant à M. Roger Télo

M. CHRISTIAN DAURIAC EST NOMMÉ RÉDACTEUR EN CHEF DE « SOIR 3 »

M. Christian Dauriac, actuellement rédacteur en chef de France-Culture et France-Musique, a été choisi par la direction de FR3 pour devenir rédacteur en chef de *Soir 3*. Agé de trente-trois ans, il succède à M. Roger Télo, démissionnaire (*le Monde* du 28 février).

Rappelons que *Soir 3* a deux rédacteurs en chef adjoints, MM. Henry Chapier et Michel Naudy.

[Entré à l'ORTF en 1972 comme journaliste régional, M. Christian Dauriac est licencié en 1974, lors de l'éclatement de l'Office. Engagé à Sud-Radio *en 1975*, il *revient* à Radio-France en 1979.]

Le plan de câblage français

Le gouvernement est embarrassé par les enjeux politiques

Le câblage de la France attend toujours un feu vert, et le gouvernement semble hésiter devant des scénarios contradictoires. Seize mois après la décision de principe, le politique revient au galop.

Le câble est en panne. Certes, le ministère des PTT a passé les premières commandes industrielles et la mission TV-câble *travaille* activement sur les premières expériences de préfiguration. Mais la plupart des *municipalités volontaires* attendent encore que soient précisées les modalités de financement du câblage, l'équilibre global de son exploitation et le partage des pouvoirs qui lui est associé (*le Monde* du 1er février). Sur toutes ces questions, M. Pierre Mauroy a promis des réponses au maire de Paris, M. Jacques Chirac, pour le premier trimestre 1984. D'autres maires, et pas seulement dans l'opposition, les attendent aussi avant de s'engager.

Le conseil interministériel du *8 février* n'est pas parvenu à rendre les arbitrages nécessaires. Le gouvernement semble reculer devant la décision politique ou, à tout le moins, vouloir gagner du temps. Après seize mois de travail des administrations et des cabinets, le pouvoir politique mesure aujourd'hui toutes les conséquences de la décision prise en novembre 1982. Il est pris de vertige devant la logique économique et politique du plan câble. Il ne s'agit plus d'accorder une *concession de service public*, d'autoriser des radios sans ressources, de régionaliser du bout des doigts. Câbler la France, c'est créer des dizaines d'exploitants privés ou semi-publics qui vont gérer l'ensemble de la communication audiovisuelle, programmer les téléviseurs des Français avec des images et des services non contrôlés par l'Etat.

Cette déréglementation radicale de l'ensemble du système n'est-elle *pas l'épreuve de vérité* de la loi de juillet 1982 ? Alors, pourquoi le gouvernement hésite-t-il ? Est-ce l'importance de l'investissement financier en période de crises, l'impact de cette déréglementation en chaîne sur l'équilibre des médias ou ses conséquences politiques ? *Sans doute les trois à la fois.*

On est loin aujourd'hui du discours enthousiaste sur « la voie royale » du câble mariant les enjeux industriels (fibre optique), démocratiques (régionalisation) et culturels (interactivité). Là aussi, le réalisme a frappé dur et, en premier lieu, les PTT. Dans le rapport qu'il a *soumis au conseil interministériel*, le ministère de M. Mexandeau reconnaît que la rentabilité du projet est loin d'être assurée. 1,4 milliard de francs d'investissement annuel pendant trois ans, auxquels il faut ajouter 260 millions de francs en génie civil, c'est lourd pour la direction générale des télécommunications (DGT), qui vient d'enregistrer des pertes pour la première fois (*le Monde* du 16 février).

Les PTT ont donc adopté un « profil bas » : pour les trois premières années, le câblage se fera pour une grande part en mode mixte, le câble coaxial complétant la fibre pour desservir les abonnés. Une solution qui permet de relier à moindre coût les antennes collectives dans les grands ensembles urbains. De même, les premiers réseaux ne comprendront au maximum que douze canaux et plus généralement neuf pour éviter à l'abonné de s'équiper d'un sélecteur de canaux. En 1987, on décidera soit de persévérer dans cette solution « réaliste », soit de remplacer le coaxial par la fibre optique pour pouvoir lancer de véritables services de communication interactive. Encore faut-il que le coût de la fibre ait baissé, que le développement de l'industrie de programmes justifie la mise à disposition de canaux supplémentaires et que l'essor des satellites ne vienne pas remettre en cause la cohérence du projet.

Rémunérer les programmes

Mais cette révision en baisse des objectifs ne règle pas tous les problèmes (1). Malgré les concessions faite par les PTT aux collectivités locales à la demande du ministère de l'*intérieur (tarif réduit des deux* tiers pour les abonnements collectifs, facturation à moitié prix des prises non commercialisées), l'équilibre financier des sociétés d'exploitation reste précaire. Certes, les PTT prévoient, en résultats cumulés, un équilibre des sociétés au bout de *cinq ans et un taux de rentabilité* de 20 % au bout de quinze ans. Mais ces résultats reposent sur des hypothèses drastiques : un taux d'abonnement de 50 % en cinq ans, une équipe réduite à six personnes et seulement 15 % des recettes d'abonnement pour rémunérer les programmes. *Juste de quoi payer* les droits d'auteurs sur la diffusion des chaînes nationales ou étrangères !

Ainsi définis, les réseaux de vidéocommunication ressemblent aux réseaux de télédistribution à l'américaine, simples véhicules de chaînes déjà existantes. Peut-on dès lors fixer un quota minimal de 15 % pour la programmation locale et un plafond de 30 % pour les programmes étrangers sans mettre en péril la rentabilité des sociétés d'exploitation ? Est-on assuré, avec une offre aussi limitée de services, d'atteindre un taux d'abonnement de 50 % et, surtout, comment passera-t-on de cette télédistribution classique à la vidéocommunication interactive ?

Les hypothèses des PTT ne font pas l'unanimité. Elles rencontrent l'opposition de la mission TV-câble ; qui s'efforce de trouver des canaux et des recettes pour diffuser des programmes *thématiques* originaux. Elles ne satisfont pas non plus le ministère de la culture, qui milite pour un développement des industries de programmes. Au cabinet de M. Jack Lang, on a troqué la fameuse formule « *un franc pour les tuyaux, un franc pour les programmes* » par une approche plus réaliste : « *Un tiers pour les infrastructures, un tiers pour la gestion, un tiers pour les programmes.* »

Mais où trouver l'argent, alors *que les PTT* refusent de faire un effort supplémentaire et que les recettes en abonnement resteront modestes pendant plusieurs années ? Reste la publicité. Les hypothèses des PTT évaluent sa part à 5 % des recettes. Le projet de décret, soumis au conseil interministériel, la limite à 25 % du financement du service local. Mais le gouvernement redoute une levée de boucliers de la part de la presse quotidienne régionale, dont on connaît le poids politique.

Le plan des PTT est également *remis en cause* au sein même de la DGT. Certains estiment que la télédistribution n'est rentable pour personne et que le câble doit se vendre, dès aujourd'hui, avec des services *interactifs*. *On cite l'exemple* des Canadiens qui, avec des réseaux en coaxial et le téléphone, proposent des services de petites annonces, de télé-achat, de jeux ou de films à la demande, autant de programmes qui ont sensiblement augmenté la pénétration du câble.

Les échéances électorales

Ce point de vue est relayé par la Caisse des dépôts et consignations, partenaire financier des collectivités locales dans le câblage. « *Lançons dès le départ des services nouveaux, attractifs et rentables*, disent en substance les responsables de la Caisse aux PTT. *Partageons les risques financiers du départ, mais aussi les recettes de l'avenir.* »

La Caisse des dépôts souligne *que, en matière d'économie de biens* culturels, l'offre est toujours structurée par la demande du public, relayée par les exploitants. Dans cette perspective, les sociétés de câble doivent être, non pas de simples diffuseurs, mais de véritables ensembliers de la communication *programmant leurs réseaux en fonction* des besoins des téléspectateurs. Pour y parvenir, la Caisse est prête à monter des centrales d'achat de programmes et à former des programmateurs professionnels pour le câble.

Cette stratégie se heurte à deux problèmes de taille. D'une part, les PTT entendent conserver un monopole sur l'exploitation des services *interactifs qui* assureront, à terme, la rentabilité de leurs investissements. Perdre ces services, ne serait-ce pas perdre ensuite la gestion de la télématique et, à terme, du téléphone, qui emprunteront à l'avenir les réseaux câblés ? D'autre part, le gouvernement craint d'accorder une *trop grande* autonomie aux sociétés de câble et, par là, aux collectivités locales. Les municipalités d'opposition ne seront-elles pas plus actives que celle de la majorité dans le domaine de la *télévision par câble* ?

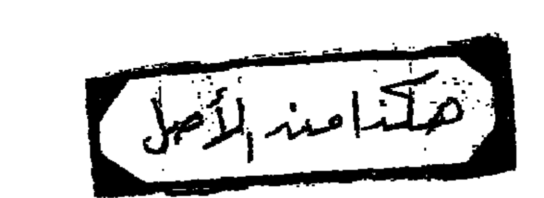
Devant ces scénarios contradictoires, le pouvoir politique hésite. Certains soulignent que la montée en charge *difficile du* câble et les déréglementations qu'elle entraîne risquent d'avoir des conséquences fâcheuses sur les échéances électorales de 1988. D'autres proposent de limiter les bouleversements *de la* communication audiovisuelle et les risques financiers au lancement de *Canal Plus et du satellite de télévision* directe. M. Rousselet ne bouderait pas un répit de trois ans pour asseoir sa chaîne à péage. Quant au satellite, il permettrait de lancer, sans grand risque, l'idée d'une chaîne européenne au moment même ou M. Mitterrand préside aux destinées de la CEE.

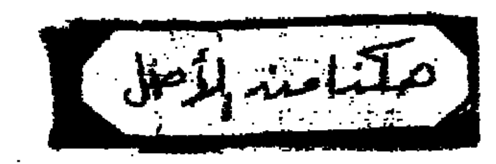
Mais peut-on se permettre de retarder le plan de câblage, d'attendre trois ou quatre ans pour faire l'économie *des incertitudes technologiques* et préserver les échéances politiques ? Que deviendraient les *commandes industrielles* dont les retombées permettaient de sauver des emplois dans l'industrie et d'en créer dans les services ? Qu'en serait-il du grand pari sur l'industrie de programmes qui a besoin d'une croissance rapide des réseaux câblés ? Comment répondre à *M. Chirac, qui a fait du câble une* bataille pour la liberté d'expression ? Peut-on, enfin, prendre du *retard par rapport à la Grande-*Bretagne ou à l'Allemagne qui ont déjà entamé leur plan de câblage ?

Les craintes politiques peuvent-elles bloquer longtemps la décision du gouvernement ? En 1988, le câble n'aura, au mieux, qu'un million d'abonnés et l'audience des chaînes locales sera limitée. Le véritable enjeu est un pari économique sur le marché de la communication. Un pari qui ne peut pas souffrir de retard ou d'erreur de stratégie.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) En particulier, celui de la TVA. Pour rester concurentielle avec les sociétés privées, la DGT demande à être assujettie à la TVA dans ses rapports avec les sociétés d'exploitation du câble ; mais le ministère des finances redoute l'effet inflationniste d'une telle mesure.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

ESSELTE METO
N° 1 dans le matériel de marquage

Trois ans après notre diversification dans la balance électronique de comptoir nous sommes au tout premier plan du marché.
Suite à une promotion interne, nous recherchons un nouveau

CHEF DE PRODUIT
BALANCE

afin de contribuer à accroître encore notre succès.

De formation Grande Ecole (HEC, ESSEC,...) vous possédez de préférence une première expérience dans les produits d'équipement de magasins.

Nous vous confierons les missions suivantes :
- lancement de nouveaux produits
- préparation du plan marketing
- analyse et contrôle des résultats
- études de marché et de la concurrence
- publicité, promotions
- formation des vendeurs,...

Une excellente pratique de l'Anglais est indispensable pour évoluer dans notre groupe international.

Merci d'adresser votre candidature à Mademoiselle WEBER
Esselte Meto 112, avenue du Général Leclerc 78220 VIROFLAY

AID
Assisted Intelligence Design
PARIS SAN FRANCISCO TOKYO

Bureau d'études **MICRO-ÉLECTRONIQUE** (HARD & SOFT)
Budget : US$ 3 millions assuré pour 1984

Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

le DIRECTEUR
ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL

- parfaitement bilingue Anglais/Français
- expérience probante de la gestion d'une PME
- capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN
+ fort intéressement aux résultats.

Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à :
MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SPORSTSWEAR recherche pour prendre la responsabilité de son service informatique I.B.M. 34

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

(3 années d'expér. minimum). Pratique du GAP et développements sur P.C. X.T. I.B.M. Salaire 160.000 F annuel. Ecrire avec C.V. à : Mme JANKELEWICZ, M OXFORD, 39/43, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 PARIS.

EMBAUCHONS VENDEURS (SES) PAR TÉLÉPHONE
DE LIVRES DE LUXE
CONTRAT V.R.P.
Travaux temps partiel : 9/12 h ou 12/16 h ou 16/20 h.
Fichier clientèle existante.
Téléphoner pour rendez-vous :
634-16-16.

MAIRIE de GOUSSAINVILLE recrute immédiatement

CADRE niveau
ATTACHÉ COMMUNAL
Option informatique

Très bonne connaissance de la comptabilité et finances communales.
Adress. C.V. à Mme le maire de Goussainville 95190 mairie de Goussainville. (Val d'Oise).

capitaux propositions commerciales

CRÉATION CENTRE MÉDICO-SPORTIF, recherche MÉDECIN-SPÉCIALISTE. 590-28-88.

Recherche achat ou prise de participations dans Société de service et distribution. Ecr. sous réf. 6136 LEVI TOURNAY, 31, bd Bonne-Nouvelle, 76083 PARIS CEDEX 02.

cours et leçons

COURS DE THAI
Par prof., dipl., même soir ou w.-end.70 F h. env. 259-92-46.

travail à domicile

Dactylo très expérimentée, rech. travail à domicile. livres, rapports, thèses, etc... (49) 48-08-62.

propositions diverses

Rech. chambre contre baby-sitting pour étudiante Paris ou banlieue sud. Mme HEYMES. 742-14-01.

DEMANDES D'EMPLOIS

31 ans, attachée de direction, responsable 10 ans dans secteur commercial du personnel et direction générale : grande disponibilité, aimant responsabilités, connaissant anglais, telex sténodactylo. 846-04-95.

H., 40 ans, transit internat., spécial export., 17 ans, expér., anglais, allemand lu et parlé. Notions informatiques. J.-C. CHAMBON, 118, bd Davout, 75020 PARIS. 364-47-91 s/répondeur.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR COMMERCIAL – 49 ans – Diplômé Université Américaine – Bilingue – 25 ans expérience Stés internationales USA, Europe et reste du monde « produits de luxe » mode, édition, services, tourisme (lancement de produits, formation, conseil de marketing, gestion, coordination internationale, vente par correspondance...)
OFFRE : services à Stés souhaitant améliorer image de marque et créer ou développer réseau commercial France/étranger (Section BCO/JCB 475).
DIRECTEUR GAL. entrep. agro-alim. 500 MF – 60 ans – Ingénieur ENSIA – place relat. humaines en tête de ses préoccupations – Bon négociateur au plus haut niveau – Rompu méthodes modernes gestion vente marketing France/étranger – Exp. réussie redres. entrep.
RECHERCHE : poste équivalent – région indif. – Accepte déplac. étranger (Section BCO/JCB 476).
CADRE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL – 56 ans – 14 ans expérience dans organisation prof. (dont 4 ans secrétaire général adjoint) – Anglais, connaissances allemand – Pratique contrats humains et d'analyse – Exploitation de données statistiques, sondages, études économiques et prospectives, commerce international.
RECHERCHE : situation ou possibilités appropriées (Section BCO JCB 477).
CADRE ADMINISTRATIF – 37 ans – DES droit privé – 7 ans expérience en cabinet (assistance contentieux, rédaction, contact avec les administrations, etc.), 5 ans expérience des problèmes quotidiens du chef d'entreprise.
RECHERCHE : situation avec responsabilités auprès d'entreprise ou organisme prof. désirant s'adjoindre un collaborateur de haut niveau polyvalent (Section BCO/JCB 478).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

104 Z.A. 1980.
Peu roulée 28.000 km.
Parfait état. Couleur rouge. Intérieur marron.
Disponible de suite.
Téléphoner hors repas : CROCO-GRILL : 878-07-24.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
BMW 320 1
Boîte mécanique, modèle 1984, non immatriculée, 0 km, équipement hors série, toit ouvrant, climatiseur, direction assistée (power steering), peinture métallisée, vitre teintée, couleur bordeaux, intérieur anthracite
Prix hors taxe : 78.000 F
A contacter : 553-18-52 ou 605-82-29.

de 12 à 16 C.V.

A VENDRE
BMW 735 IA
Boîte automatique, modèle 1982, système d'alarme électronique, date d'achat du véhicule août 1981. Immatriculée en plaque CD
79.000 kms. 5 pneus neufs
Couleur bleu foncé anthracite
Intérieurs gris, peinture métallisée.
Prix de vente : 75.000 F
A contacter : 553-18-52 ou 605-82-29.

deux-roues

MOTO
YAMAHA XS 850
AVRIL 1980
45.000 km.
Equipée : tête de fourche YAMAHA-Sonauto, sacoches KRAUSER, top-case, sacoche de réservoir, para-cylindres.
PRIX : 10.000 F.
Téléphone : 961-08-45 après 19 h. M. QUEMENER.

L'immobilier

Les 1er, 2 et 3 Mars 1984
de 10 h 00 à 19 h 00

Invitation

Présentation filmée
Sur la Résidence-Club "Les Arcades" à Vallauris - Golfe-Juan
7, rue de Logelbach. Paris 17ème. 5ème étage (Métro Monceau)
ouvert, une réussite !
Pour Retraités niveau cadre
ARCADES
COTE D'AZUR
Rendez-vous en téléphonant au 766.01.43

appartements ventes

1er arrdt

HALLES
ZONE PIÉTONNE
Dans imm. rénové. RESTE
UN STUDIO
avec ou sans travaux
EXCEPTIONNEL. 260.000 F
Jeudi, vendredi, 14/18 h
8, rue La-Grande-Truanderie.

2e arrdt

ÉTIENNE-MARCEL
beau studio, cft impeccable 214.000 F. ACOPA. 251-10-60.

4e arrdt

9, RUE ST-MERRI
Très bel imm. P. de T.
Studios et 2 P en duplex, LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS
S/pl. ts les jours 14 h-18 h.
271-90-44 - 327-82-40.

MARAIS LIVING +
CHBRE cuis., bns, ref. nf, poutres. 480.000 F. 526-99-04.

5e arrdt

MONGE-MAUBERT
STUDIO, 2 PIÈCES
GD CONFORT, GD STANDING
ÉTAGE ÉLEVÉ.
GARBI. 567-22-88.

Mo CENSIER
Grand 4-5 p., balc., asc., imm. p. de taille. 950.000 F.
LERMS. 355-58-88.

6e arrdt

115 m². Caractère. 354-42-70
PROXIMITÉ SEINE
Étage élevé, asc., travaux.

CHERCHE-MIDI, 50 m², asc.
Téléphone : 354-85-10
COMBLES A CRÉER.

RUE MAZARINE
Pr. SEINE, 5e ét., asc., beau duplex, 60 m². T. 272-40-19.

7e arrdt

RAPP-BOSQUET
Bel imm. ancien. 3e ét., 210 m², service, excell. état. FRANK ARTHUR : 562-01-69.

7e, CHAMP-DE-MARS
Particulier vend studio très calme, tt cft, 27 m² + jardinet 16 m². 420.000 F.
T. 551-67-79 (rép.).

AV. LA BOURDONNAIS
Duplex 6 P., 200 m². 7e ét., parkg. GDES TERRASSES. 624-93-33.

8e arrdt

ETOILE, 110 m²
IMM. GRAND STANDING
A RÉNOVER. 567-22-88.

9e arrdt

N.-D.-DE-LORETTE
2 P., entrée, cuis., bns. BON PLAN, 1er ét., rue et cour. 350.000 F. 526-99-04.

9e, RUE FONTAINE, STUDIO salle d'eau, w.-c., kitch. ÉTAT NEUF, cft. 130.000 F. Crédit possible. 722-78-99.

11e arrdt

Mo RÉPUBLIQUE
beau 5 pces, 3 chbres, imm. ravalé. 715.000 F.
LERMS. 355-58-88.

82, AV. PARMENTIER
Très bel imm. pierre de t.
3 P., 7e ét., asc., vue. 750.000 F.
2 P., 5e ét., à rénover. 285.000 F.
4 P., occ. dame âgée. 470.000 F.
SAMEDI, DE 14 A 17 H.

12e arrdt

WATTIGNIES 3 P.
Entrée, cuis., bains, imm. ravalé. 345.000. 280-26-23.

15e arrdt

STUDIOS, 2, 3, 4 P., tt équip., nfs ds petit imm. rénové. Pr. Pont-Mirabeau. 590-86-06.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STANDING
2 et 3 PIÈCES
2 P. à partir de . . .709.400 F
3 P. à partir de . . .948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
– Mercredi et vendredi 14 h à 19 h.
– Samedi 10 h 30-13 h 30.
Tél. : 575-62-78.

16e arrdt

EXELMANS, P. de T. Beau 3 P. cft, chf cent. indiv., bon état. 730.000 F. 577-96-85.

Mo DAUPHINE
Ds imm. pierre de taille
Gd stand, asc., 5e ét., beau et gd studio, plein SUD, s/jardin. 20 m av. Foch. A SAISIR Cause mutation 795.000 F. SIMRA 355-08-40.

17e arrdt

MAIRIE 17e (proche)
Gd 2/3 P., tt cft, 3e, clair, s/rue. 460.000 F.
PPTAIRE 229-43-12.

18e arrdt

Mo Pte-Clignancourt « Puces »
Studio à rénover 50.000 F.
Studio tt confort 75.000 F.
Appt 2 P., confort 150.000 F.
4 P. en duplex 280.000 F.
24, rue Voltaire. 224-02-88.

RUE MARCADET
3 P., entr., cuis., w.-c., à rénover 220.000 F. ACOPA. 251-10-60.

Mo SIMPLON, RÉCENT 2 P.
50 m², tt cft, asc., chf. cent. 350.000 F. ACOPA. 251-10-60.

PIED DE LA BUTTE
2 P. 249.000 F.
TT CFT, ASC., INTERPHONE URGENT. 294-11-33.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIOS 2, 3 P., PARK.
Studio à part. . . . .319.100 F
2 P. à part. . . . . .459.300 F
3 P. à part. . . . . .682.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P., PRÊT CONVENTIONNÉ à : 646.870 F
BUREAU DE VENTE
MARDI, JEUDI, SAMEDI de 14 à 19 heures
Tél. : 575-62-78.

ORDENER-DANRÉMONT
Gd 2 P. Libre 422.000 F.
Gd 2 P. Libre 215.000 F.
+ Plusieurs 2 et 3 P. occupés, env. 5.000 F le m².
Pierre de taille, ascenseur.
SHAM'S 229-43-12.

JULES-JOFFRIN
(Rue Duhesme) bel imm. 2 P., ent., cuis., w.-c., poss. bains, 3e étage, sur rue. 235.000 F. ACOPA 251-10-60.

20e arrdt

A VENDRE PARIS-20e
STUDIO
Cuis. amén. (nbr. plac.), slle d'eau. wc., séj. meubl. s. mes. (nbr. plac.), sur rue, ensol.
PRIX 138.000 F.
Tél. 322-99-76 11 h à 15 h. 020-18-29 15 h à 20 h.

PYRÉNÉES, imm. réc., stand., 3 P., ref. neuf, park., cave. 650.000 F. Pptaire 590-86-06.

LIMITE 19e
CHARME ET CARACTÈRE
MAISONS RÉNOVÉES
63 ou 45 m². 544-53-90.

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE (proche) VASTE APPT. dans très belle demeure, ancien. stand. except., gde entrée, s. à manger, belle récept. avec cheminée, 3 chbres dont 1 avec terrasse, 3 bains av. w.-c., spacieuse cuis. aménagée, 2 caves, 2 park. abrités. 1.500.000 F. Urgent.
Tél. dom. : 958-35-18 bureau : 958-58-87.

92 Hauts-de-Seine

Part. VEND LEVALLOIS
Près Pte Champerret 2 p., cuis. équipée, bains, w.-c.. IMM. 76 tt conf., 50 m², park. 450.000 F. 739-79-92.

94 Val-de-Marne

SOCIÉTÉ A MONACO
cède à
PARIS MAISONS-ALFORT (94)
8 STUDIOS, libres ou occupés, équipés. Rendement 6,80 % dans petite résidence de standing, calme, sur parc : 4.000 m² avec gardien et interphone. Parkings. 4 au rez-de-chaus. av. jardins privatifs. 4 au 1er étage avec balcon. 1.800.000 F.
cède à
PARIS-CRÉTEIL (94)
APPART. standing, 120 m² 4 pièces, 3 s. de bns, 2 cuisines, grande sécurité, dans bulding, bord de lac, totalement équipé, meubles, linge, tapis, cristallerie, porcelaine, objets d'art, cave avec vins, boxe 2 autos. 1.400.000 F. Très intéressant pour investisseur français ou étranger.
HEYMANN (1) 899-36-36 ou 54, rue P.-V. Couturier 94 MAISONS-ALFORT.

Province

CANET-PLAGE
Votre appartement à la mer pour 214.000 F. Résidence de stdg sur le port, 100 m de la plage. Terrasses, balcons.
5 % seulement à la réservation.
HOLIDAYS
Tél. : (1) 783-20-20 ou (1) 577-79-12.

appartements achats

PART. ch. appt 150 à 200 m² dans beau quartier. Travaux acceptés. Tél. bur. : 280-12-29 et soir, domicile : 380-18-61.

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e 12e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet. 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arrts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES, MÊME OCCUPÉS.

GROUPE DORESSAY
recherche pour DIPLOMATES
APPTS 150 A 250 m²
ACHAT OU LOCATION
CENTRE et OUEST PARIS
Téléphone : 624-93-33.

Part. ch. appt 8 pièces salon, salle à manger dans le 17e et le 16e
Ecr. s/nº 6.597 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations ventes

MAISONS-ALFORT
« LES JARDINS DES JUILLIOTTES »
à MAISONS-ALFORT.
Du studio au 5 pièces + box habitables immédiatement en LOCATION, VENTE
Bail de 3 ans avec promesse de vente.
Renseignements et visites sur pl. : 10, r. du-18-Juin-40 94700 MAISONS-ALFORT (Mo Les Juilliottes).
Tél. : 376-16-67 lundi de 14 h à 18 h samedi, dimanche & jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
Boutique OCIL : 522-22-22.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS
Garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

Région parisienne

THIAIS, libre le 31 mars
2 P., tt cft, cuis., s. de bns asc., parking. Tél. 337-60-86.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal ch. urgent 2 pces, tt cft, calme. Boulogne, 13e, 14e, 15e, ou proche banlieue sud.
Ecr. s/nº 6.596 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pr personnel et dirigeant IMPORT. STÉ EUROPÉENNE mondialement connue rech. APPTS 2 A 8 PIÈCES villas Paris et environs.
604-01-34, poste 10.

Etude cherche pour CADRES villas tres banl. Loyer garanti. 889-89-66. 283-57-02.

hôtels particuliers

16e. HOTEL PART. 5 P. 120 m², jardin. 230 m². 1.550.000 F. Bur. 574-42-35 dom., apr. 19 h : 224-87-27.

pavillons

ANTONY, centre, 300 m Mo, commerces, Lycée, quartier résidentiel. Séj. 45 m², cheminée, terrasse 30 m². 8 chbres, 3 s. de bains. 3 w.-c., cuis. équipée, ch. cent., gaz, sous-sol, cave, buanderie, s. de jeux aménagée 40 m². Jard. 450 m². Garage 2 voitures. 1.700.000 F. Etat impeccable. 663-42-45.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris – Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS – 227-44-44.

Mo PARC DE SCEAUX
Pavillon 8 pces + studio sur terrain clos de 500 m², état impeccable. Prix : 1.500.000 F.
Téléphone : 661-47-82.

propriétés

EURE, VEND PROPR. TT CONFORT, SÉJOUR, CUIS., 3 CH., S. DE BNS, GARAGE, CAVE, SUR TERRAIN, ARB., 3.300 m². BORDE RIVIÈRE. 630.000. T. 32 32-60-07.

SOLOGNE
A VENDRE
BONS TERRITOIRES DE CHASSE
de superficie variable, avec ou sans étangs et bâtiments.
Ecr. Nº 202.332 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

GUADELOUPE

BEBEL, Sainte-Rose, à 20 mn de Pointe-à-Pitre

Propriété 5.000 m², vue sur mer + maison type F 5 avec combles aménageables ; charpente en bois exotique, poutres apparentes, surface 250 m². 1.200.000 F à débattre.

Pour tous renseignements, écr. M. BUDON, Morne Bunel-Chauvel, ABYMES 97110 POINTE-A-PITRE.
Tél. : 19 (590) 828749.

villas

VESINET, 2' RER
Bel Mansart 1900 : 220 m² habitables. 1.680.000 F. BARTHEL S.A. 976-16-00.

STE MAXIME, vue panoram. GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 P., jard. Pptaire. 590.86-06.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE
SOLOGNE
Ecr. Nº 202.331 à : ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

immeubles

Mo Pte CLIGNANCOURT, bel. imm., 4 stud. + 3 appts, 2 P., cft, 165 m² à rén., 570.000 F. 24, r. Voltaire. 224-18-42.

fermettes

100 % DE CRÉDIT
A 190 KM SUD DE PARIS
FERMETTE 4 pièces, s. d'eau, w.-c., dépend., s/1.800 m² 180.000 F. L. THYRAULT, 89170, SAINT-FARGEAU. Tél. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-13-83.

maisons de campagne

VOTRE RÊVE
EN PROVENCE (LUBERON)
UN MAS à votre idée réalisé par des artisans régionaux à des prix compétitifs. Devis et doc. gratuite sur demande.
MAISONS BOHEM
Le Louviers, STE-CROIX-A-LAUZE, 04110 REILLANNE. Tél. (92) 76-46-16.

terrains

MORBIHAN
Part. vd magnifique domaine FRONT DE MER, terrains équipés boisés avec 5 ha, parc, tennis.
100.000/280.000 F.
Bastard (parfois absent). Ecr. : 2, rue Meissonnier, 75017.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Studette libre de suite imm. tr. bon état. R. Ganneron, 60.000 cpt + 1.045/ms. Cple 77/79. 266-19-00.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. T. 227-44-44.

bureaux

Ventes

BON XVIIe
BUREAUX DE PRESTIGE
Locataires de qualité.
PRIX : 3.500.000 F.
Loyer 300.000 F ou 4.000.000 F libre. 758-12-21.

Locations

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16e
Inscript. R.C., locat. de bur., télex, 651-29-77 en perman.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
66 m² burx. Meilleur emplacement 7.200 F mens. 285-21-64.

BOULOGNE
800 m² au sol. 7 BUREAUX en étage + appt 3 P. 22.500 F mens. 555-82-33 ou le soir 200-36-01.

AVENUE VICTOR-HUGO
(Près) 150 m², 5-6 BUREAUX 15.000 F MENS. 720-97-92.

fonds de commerce

Ventes

Urgent, vends avant saison à Fréjus St-Raphaël sur artère principale, restaurant-self sur 2.000 m² de terrain avec mini golf.
C.A. important, loyer 60.000 an. Prix : 900.000. Tél. : 867-05-40.

TOULOUSE vd BAR-TABAC bon C.A., centre-ville + appt Téléphone : (61) 62-43-64.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Le Monde

économie

ÉTRANGER

La vigueur de la reprise américaine entraîne un déficit record de la balance commerciale

La balance commerciale des Etats-Unis a enregistré, en janvier 1984, un déficit record de 9,5 milliards de dollars (76 milliards de francs), contre 6,3 milliards en décembre 1983 et 7,4 milliards en novembre 1983. Le précédent record avait été établi en octobre 1983, avec 8,4 milliards de déficit. Rappelons, pour mémoire, que le déficit du mois de janvier 1983 n'était que de 3,8 milliards de dollars. Selon les prévisions, notamment celles de M. Baldridge, secrétaire au commerce, le déficit annuel, qui est passé de 42,7 milliards de dollars en 1982 à 69,4 milliards en 1983, record absolu, pourrait atteindre 100 milliards de dollars en 1984.

L'aggravation des résultats du commerce extérieur américain en janvier 1984 est due, essentiellement, à une forte augmentation (15,7 %) des importations, au niveau, sans précédent, de 27,8 milliards de dollars (après correction des variations saisonnières). Ce gonflement est attribué à la vigueur de la reprise économique aux Etats-Unis, qui se poursuit à un rythme soutenu : en janvier 1984, les principaux indicateurs économiques ont enregistré une progression de 1,1 %. La forte hausse des achats extérieurs est due, notamment, à celle des importations de produits manufacturés (+ 16,7 %) et de produits pétroliers (+ 17,3 % en volume), à un prix moyen de 28,68 dollars par baril contre 29 dollars en décembre 1983 et 32,50 dollars en janvier 1983.

Les exportations ont augmenté de 5,9 % seulement à 18,3 milliards de dollars, dont 3,6 milliards (+ 12,5 %) pour les produits agricoles. Le déficit de la balance commerciale américaine s'est surtout aggravé vis-à-vis de la CEE (946 millions de dollars en janvier contre 80 millions en décembre), des pays de l'OPEP (982 millions contre 614 millions), du Japon (2,6 milliards contre 2,4 milliards) et du Mexique (703 millions). Les chiffres de la balance commerciale pour janvier étaient très attendus sur les marchés des changes, qui prévoyaient un déficit de 7 milliards à 8 milliards de dollars, et ont été désagréablement surpris par les 9,5 milliards annoncés.

La « roulette russe »

La réaction, immédiate, fut un vif repli du dollar, à moins de 2,60 DM à Francfort et à moins de 8 F à Paris, pour la première fois depuis le 28 octobre dernier ; par la suite, une légère remontée s'est produite, mais, désormais, le ver est dans le fruit et la méfiance s'est installée.

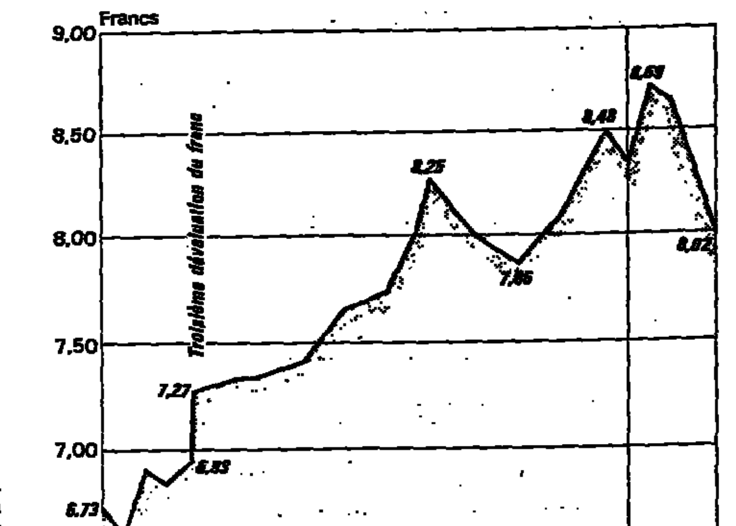
C'est qu'un déficit commercial de 100 milliards de dollars conduira à un déficit de la balance des paiements de l'ordre de 80 milliards de dollars, selon M. Volcker, président de la Réserve fédérale (Fed), comblé, obligatoirement, par un apport de capitaux étrangers.

Or, comme le soulignait récemment à un collègue de *l'Expansion* M. Alexandre Lamfalussy, directeur général adjoint de la Banque des règlements internationaux, il n'y a pas d'exemple que des prêteurs, un jour ou l'autre, ne soient inquiéter par la dégradation de la balance des paiements de leur emprunteur. Si on ajoute que le déficit budgétaire des Etats-Unis (près de 200 milliards de dollars par an à l'heure actuelle) est financé par des prêts extérieurs à hauteur du quart ou du tiers, on se rend compte à quel point ce pays peut devenir dépendant des investisseurs étrangers : *« Nous sommes désormais leurs otages »*, vient de déclarer le même Volcker, qui a engagé une offensive de grand style auprès du Congrès et de l'opinion, sur le thème : *« Si le déficit budgétaire n'est pas rapidement réduit de 50 milliards de dollars, au moins en 1985 (et non pas de 100 milliards de dollars en trois ans, comme le propose le président Reagan), nous jouons à la roulette russe* (sic). » *« Au rythme actuel des emprunts,* avertit l'intraitable président de la Banque centrale *les Etats-Unis risquent de devenir, en 1985, le plus grand emprunteur mondial. »*

Ces propos, dans lesquels il entre une grande part de tactique pour obliger la Maison Blanche et le Congrès à prendre des mesures draconiennes peu agréables en période électorale, ne peuvent qu'émouvoir les fameux prêteurs internationaux, et faire baisser le dollar.

Ce dernier vient, en un mois, de perdre ce qu'il avait gagné en six mois, de fin juillet 1983 à fin janvier 1984 (près de 8 %). Un tel recul, dira-t-on, n'est pas énorme si on considère les cours du « billet vert » au début de 1983 (*voir le graphique*). Mais il va avoir des conséquences sur la situation des grands pays mondiaux.

Pour l'Europe, c'est une excellente affaire, dans l'immédiat. Le coût des importations de pétrole et de matières premières va s'en trouver diminué d'autant, ce qui réduira l'inflation « importée) : pour la France, par exemple, la hausse du dollar en 1983 (26 %) a ajouté



0,6 % à 1 % d'inflation. Par la suite, il est vrai, les exportations vers la zône dollar seront moins favorisées, mais le processus de ralentissement sera lent.

Aux Etats-Unis, en revanche, la baisse du dollar n'aura, dans l'immédiat, que des effets pervers avant de contribuer au redressement de la balance commerciale, par freinage des importations et relance des exportations : le cycle de « retournement » serait, au minimum, de dix-huit mois.

On sait que la réduction du rythme d'inflation aux États-Unis, ramené de 14 % à 5 % environ, est due, certes, à une récession volontaire, à une hausse des taux provoquée et à une baisse relative des prix de l'énergie et des matières premières. Mais elle est due également à une baisse sensible du coût des produits importés (du fait de la hausse du dollar), qui pèse sur les prix intérieurs. Or, si le dollar fléchit, ce coût va augmenter. Un tel processus, couplé avec la poursuite de la reprise économique à un rythme élevé, risque de relancer l'inflation, ce qui inquiète M. Volcker, qui laisse planer la menace d'un durcissement de la politique du crédit et d'une nouvelle tension des taux d'intérêt. Ce phénomène, loin de faire monter le dollar, comme auparavant, risquerait de le faire baisser encore et d'effaroucher les prêteurs étrangers : un engrenage redoutable. Et dire qu'à la fin de l'année dernière certains experts voyaient le dollar à 9 F en mars !

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,0125	8,0150	+ 155	+ 175	+ 305	+ 340	+ 800	+ 910
$ can.	6,4121	6,4136	+ 128	+ 152	+ 258	+ 294	+ 701	+ 797
Yen (100)	3,4319	3,4334	+ 162	+ 172	+ 341	+ 359	+ 1004	+ 1057
DM	3,0772	3,0784	+ 171	+ 177	+ 346	+ 360	+ 1004	+ 1050
Florin	2,7230	2,7244	+ 144	+ 150	+ 291	+ 304	+ 856	+ 897
F.B. (100)	15,0244	15,0286	− 206	− 104	− 374	− 216	− 595	− 272
F.S.	3,6946	3,6963	+ 278	+ 290	+ 563	+ 582	+ 1192	+ 1656
L (1 000)	4,9407	4,9429	− 218	− 194	− 458	− 421	− 1284	− 1183
£	11,9122	11,9178	+ 310	+ 333	+ 638	+ 899	+ 1901	+ 2083

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8	9 7/8	10 1/4	10 1/4	10 7/8
DM	5 3/8	5 7/8	5 9/16	5 15/16	5 5/8	6	5 7/8	6 1/8
Florin	5 7/8	6 3/8	5 7/8	6 1/4	5 15/16	6 5/16	6	6 3/8
F.B. (100)	10	10 1/4	13 3/8	14 1/8	13 3/8	14 1/8	12 7/8	13 5/8
F.S.	1 7/8	2 1/8	3 5/16	3 11/16	3 3/8	3 3/4	3 3/4	4 1/8
L (1 000)	16	16 1/2	16 3/4	17 3/4	17 1/4	18 1/4	17 1/2	18 1/2
£	9	9 3/8	9 1/16	9 7/16	9 1/16	9 7/16	9 1/8	9 1/2
F. franç.	12 3/8	13 3/8	15 1/2	16 1/8	16 3/8	17 1/8	16 1/8	16 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

Le procès de quatre viticulteurs est l'occasion d'une nouvelle flambée de violence dans l'Aude

De notre correspondant

Carcassonne. — Le département de l'Aude a connu, dans la nuit du 29 février au 1er mars, un déchaînement de violence vigneronne. Le procès de quatre viticulteurs a mis le feu aux poudres.

Obéissant au mot d'ordre des comités d'action viticole, plus de deux mille viticulteurs du Languedoc-Roussillon *se sont retrouvés mercredi* après-midi devant le palais de justice de Carcassonne, où allaient être jugés, en saisine directe, quatre d'entre eux inculpés de *« dégradation volontaire d'objets mobiliers et de biens privés »*. MM. Claude Bertolotti et Paul Micheu, de l'Aude, Daniel Bacquerizo et Jean Escaffre, de l'Hérault, avaient été interpellés par les CRS, le 2 février dernier, au moment où ils participaient à une action de commando consistant à vider les camions-citernes transportant du vin d'importation.

L'audience du tribunal correctionnel de Carcassonne s'est déroulée dans une ambiance tendue, le procureur de la République, M. René Salomon, réclamant contre les quatre inculpés un mois de prison avec sursis et 2 000 F d'amende.

M. Bérard, président du tribunal, fit monter la tension en annonçant que le jugement était mis en délibéré à huit jours. Les viticulteurs, qui remplissaient la salle d'audience, menacèrent aussitôt d'occuper les lieux jusqu'à ce que le jugement soit rendu. A l'extérieur, d'autres viticulteurs constituant le gros des manifestants se mirent à jeter des pierres sur les vitres du palais de justice. Soucieuse de *« préserver l'ordre public »*, la cour revint dans la salle au bout de quelques minutes et prononça son jugement : 2 000 francs d'amende avec sursis à chacun des inculpés condamnés, de surcroît, à rembourser solidairement la somme de 117 242 francs correspondant au préjudice.

Ce jugement a provoqué une explosion de violence. Les viticulteurs s'en prirent d'abord au palais de justice où ils brisèrent des vitres et tentèrent d'allumer un incendie. Devant l'arrivée des forces de l'ordre, plusieurs centaines d'entre eux se dirigèrent vers la gare SNCF, mise à sac en quelques minutes.

Les manifestants n'en restèrent pas là. Ils frappèrent avec une violence peu commune en plusieurs endroits du département, procédant au fur et à mesure que la nuit avançait, à la destruction éclair d'établissements publics. Trois cabines de péage ont ainsi été détruites sur l'autoroute à Carcassonne. Des charges explosives ont endommagé la perception de Bram. A Capendu, une partie de la mairie, abritant un syndicat intercommunal, a été mise à sac. A Lézignan-Corbières, des commandos ont saccagé les deux perceptions et la gare SNCF. A Narbonne, enfin, vers minuit, deux cars emplis de manifestants ont tenté d'investir la gare, mais celle-ci était gardée par un détachement de gardes mobiles. Les deux cars sont alors partis en direction de l'Hérault.

Le bilan de cette flambée de violence est lourd : plusieurs millions de francs de dégâts.

BERNARD REVEL.

PRIX AGRICOLES

Dans l'article consacré à la production laitière, publié dans *le Monde* du 1er mars en page 27, il fallait lire, au milieu du dernier paragraphe, que M. Rocard pourrait envisager *« des relèvements de prix se situant autour de 5 à 6 % »*, et non 10 %, comme il a été écrit par erreur.

● **Quasi-stabilité des réserves de change.** — Les réserves de change de la France s'élevaient à 429,7 milliards de francs à la fin du mois de janvier, en baisse de 266 millions de francs par rapport à décembre. En un an, les réserves de change ont augmenté de 117,8 milliards de francs.

● **Machine-outil : la Sofirind prend 33 % de Promecam.** — La société de financement pour le redéploiement industriel (Sofirind), société publique, filiale de l'IDI, créée à la fin 1983 pour apporter des fonds propres aux entreprises de machines-outils, a pris 32,88 % des actions de Promecam. L'opération s'est effectuée grâce à une augmentation de capital de la société, réservée à la Sofirind. Ce concours vient en complément d'un prêt spécial de 4,5 millions de francs accordé à Promecam, firme retenue par les pouvoir publics pour être le pôle de fabrication des pressesplieuses, cisailles et poinçonneuses, dans le cadre du plan machine-outil.

APRÈS UNE BAISSE DE SES EXPORTATIONS

La Grande-Bretagne a enregistré un solde négatif de ses échanges

Londres (*AFP, Agefi*). — La balance courante britannique est redevenue déficitaire de 129 millions de livres en janvier, alors que l'excédent de décembre, chiffré initialement à 705 millions, a été ramené à 568 millions. Cette dégradation est due à la fois à une baisse des exportations, principalement de pétrole et d'avions, et à une augmentation des importations, notamment de demi-produits.

Les exportations sont revenues de leur montant record de 5 796 millions à 5 224 millions (− 9,9 %), tandis que les importations sont remontées de 5 438 millions à 5 563 millions (+ 2,3 %). Le déficit commercial s'est établi à 339 millions en janvier contre un excédent de 358 millions (et non de 795 millions comme annoncé précédemment) en décembre. Le commerce invisible a été excédentaire de 210 millions de livres pour chacun des deux mois.

Malgré le ralentissement des exportations de pétrole, la balance pétrolière fait apparaître un excédent de 719 millions de livres, dont le montant n'a été dépassé qu'une seule fois précédemment (901 millions en décembre). Sans le pétrole, la Grande-Bretagne aurait enregistré le mois dernier un déficit record de 1 058 millions de livres contre 543 millions en décembre et 802 millions en janvier 1983.

Les responsables officiels font remarquer que le bilan de décembre avait été exceptionnellement favorable, ajoutant que les exportations ont largement dépassé le niveau de janvier 1983 et que les importations de biens de consommation se sont ralenties. L'augmentation des achats de demi-produits reflète, selon eux, l'accélération de la reprise de l'économie. Enfin, ajoutaient-ils, pour le trimestre novembre-décembre-janvier, la balance des comptes courants est excédentaire de 719 millions contre 360 millions seulement pendant les trois précédents mois.

AFFAIRES

APRÈS L'ÉCHEC DE M. DANON

Tiraillements dans le patronat du bâtiment

Il a manqué 8 voix à M. Jacques Danon pour demeurer un an encore *« à titre exceptionnel »*, comme le disent les statuts, président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB). En effet, il lui aurait fallu les deux tiers des voix des *« présents et représentés »* du conseil d'administration qui s'est tenu le 29 février pour l'emporter : ils étaient 180 (sur 183) et il n'a obtenu que 112 votes favorables dans ce scrutin à bulletin secret. C'était la première fois qu'un président de la FNB tentait de faire jouer cette disposition statutaire qui permet au président ayant déjà accompli deux mandats de trois ans d'être reconduit dans ses fonctions. L'essai n'a pas été transformé par cet ingénieur civil des ponts et chaussées de soixante-cinq ans, P-DG de la Société des fluides français (plomberie, chauffage) après avoir été jusqu'à il y a deux ans directeur général de Coignet, une entreprise familiale de bâtiment et de travaux publics qui fut grande avant de passer, en 1982, sous le contrôle de SPIE-batignolles et les Charbonnages de France.

Cet homme mince, au teint mat sous des cheveux blancs, à la courtoisie étudiée, à la voix incisive et quelque peu précieuse, a présidé aux destinées de la FNB pendant six ans, six années de chute continue d'activité sans que les gouvernements de M. Barre, pas plus que ceux de M. Mauroy, soient parvenus à inverser ce processus : tout au plus, l'Etat a-t-il pu ralentir l'irrésistible mouvement. De cris d'alarme en revendication d'un plan ORSEC, M. Danon en est venu à rassembler 4 000 entrepreneurs aux Assises du bâtiment, en juin 1983, au Palais des congrès de la porte Maillot, où il fondait le Conseil national de la construction, qu'il préside depuis lors.

Qui va le remplacer ? On l'ignore encore. Il faut pourtant un président à la FNB en juin, pour la seconde réunion statutaire du conseil d'administration. Celui-ci devra bien se réunir — cela pourrait être le 20 avril — pour inventer une procédure et retrouver un président.

La FNB est sans doute, de toutes les organisations syndicales nationales, la plus hétérogène, regroupant de 50 000 à 55 000 entreprises, de la plus grande à la plus petite, des entreprises générales, qui adhèrent aussi à la Fédération des travaux publics (FNTP), au petit artisan électricien, adhérent lui aussi de la CAPEB (1). Les années de crise, que le bâtiment traverse, ont accentué les disparités : les entreprises familiales moyennes, fortes régionalement, ont peu à peu disparu, attirées dans la mouvance des très grandes sociétés ou ont diminué au point de ne plus être qu'artisanales. Ce clivage grandes entreprises-petites s'est rajouté au clivage gros œuvre-second œuvre, traditionnel dans le bâtiment. Et c'est sans aucun doute dans les rangs locaux de la FNB que l'activisme de M. Gérard Deuil et de son SNPMI a le plus séduit. Les tiraillements au sein de la FNB, pour discrets qu'ils soient, sont grands, et ils se doublent d'une rivalité avec la FNTP. Ajoutons que les « grands » de l'une et de l'autre se retrouvent au sein de cet organisme *« purement technique »* qu'est le SNBATI (Syndicat national du béton armé et des techniques industrialisées), dont le nouveau président, M. Philippe Levaux, vient des travaux publics. Les 183 membres du conseil d'administration de la FNB vont devoir trouver un merle blanc : un professionnel dans lequel tous se reconnaissent, un professionnel qui soit prêt à consacrer beaucoup de temps à sa présidence (*« Il nous faut un homme pouvant être du lundi matin au vendredi soir à la Fédération »*, disait l'un des membres du conseil, le 29 février), un professionnel dont l'entreprise puisse tourner en son absence, alors que les temps sont plus durs que jamais, un professionnel qui soit orateur, un diplomate, à l'aise avec un artisan comme avec le président de la République.

Il reste cinquante jours aux éventuels candidats pour se faire connaître... et élire.

JOSÉE DOYÈRE.

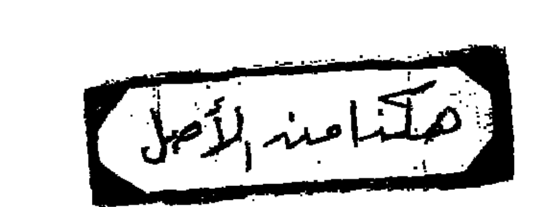
(1) Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment.

General Motors pourrait construire avec Daewoo une voiture en Corée du Sud

General Motors et le groupe sud-coréen Daewoo pourraient conclure un accord pour la production commune en Corée d'automobiles dont une partie serait réexportée vers les Etats-Unis. Le président de Daewoo a précisé que *« le projet est sur le point de se réaliser »*. Il s'agirait de produire, en collaboration, trois cent mille véhicules par an en Corée du Sud, et d'en réexporter cent mille. General Motors y investirait 500 millions de dollars (4 milliards de francs).

Daewoo, large groupe coréen diversifié, est le second constructeur automobile de ce pays — derrière Hyundai Motor — et a une capacité annuelle de cent dix mille automobiles et camions. Mais, alors que Hyundai cherche à maintenir son indépendance à l'égard des grands constructeurs mondiaux, Daewoo préfère se développer avec l'aide de la firme américaine, qui serait chargée de la conception de la petite voiture dont la production pourrait commencer en 1986 et d'être ainsi aux normes américaines. Cela faciliterait donc l'entrée sur ce marché.

Quant à General Motors, qui cherche à élargir sa gamme de petits modèles, il diversifierait l'origine de ses importations (Isuzu et Suzuki, avec lesquelles GM a des liens, ont été limitées dans leurs importations aux Etats-Unis pour 1984 bien en deçà de ce que GM pensait pouvoir commercialiser). Après l'accord avec Toyota pour la construction aux Etats-Unis d'une moyenne cylindrée — projet sur lequel les autorités fédérales devraient donner leur accord définitif dans les jours prochains, — la stratégie de GM est évidente : les petites et moyennes cylindrées de la firme seront américano-asiatiques pour être compétitives, tandis que les grosses cylindrées resteront américaines.



M. Fiterman a ouvert les négociations avec les transporteurs routiers

M. Charles Fiterman a présidé, jeudi 1er mars, au ministère des transports, la réunion, promise le 21 février, avec les transporteurs routiers représentés par leurs deux principales organisations professionnelles, la FNTR et l'UNOSTRA, qui avaient soutenu le blocage des routes de la semaine dernière. A l'ordre du jour de cette première réunion, l'évolution des tarifications, la déductibilité totale ou partielle de la TVA sur le gazole en transport international et national, des aides à la modernisation des entreprises, les conditions de travail et la circulation aux abords des tunnels alpins.

D'autre part, une réunion extraordinaire du conseil des ministres des transports du Marché commun aura lieu le 22 mars à Bruxelles, pour étudier les mesures à prendre en vue de faciliter les passages aux frontières.

Selon une étude de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, le temps perdu aux frontières des pays de la CEE coûte aux économies *« environ 80 milliards de francs par an »*.

Trop de camions...

En crise les routiers ? C'est une évidence. Mais quelle crise ? Crise d'identité ou, plus banalement crise économique d'un secteur haut en couleur, mais mal connu ? Car le transport est d'abord une activité, un marché au même titre que le verre, l'acier, l'informatique ou le yaourt. A l'oublier, on risque d'ignorer l'essentiel : ce marché a baissé et la profession ne s'est pas adaptée. Il existe à l'heure actuelle une surcapacité de transport routier qu'on peut évaluer à environ 20 %. Aussi, tant qu'une restructuration n'aura pas été mise en œuvre, toute aide ne sera que cautère sur jambe de bois. La remarque n'est pas sans importance, puisque les négociations actuelles ne portent que sur de telles aides : détaxe du gazole, allégement social et fiscal...

Le transport a profité de la multiplication des échanges commerciaux ces dernières décennies. Le marché en valeur augmentait à un rythme supérieur à celui du PIB. En volume, par contre, en tonnes kilométriques (TK), l'évolution fut, en réalité, plus réduite : 183 milliards de TK en 1972, 207 milliards en 1979, puis chute à 178 milliards en 1982. Dans ce contexte, la route s'est taillée une part croissante pour grimper à 48 % du marché en 1982 contre 32 % pour le rail, 6 % pour la voie d'eau et 14 % pour les oléoducs.

Dégradation

En 1972, la route ne représentait que 41 % du marché et le rail 35 %. Même si ces chiffres doivent être corrigés pour tenir compte du fait que les marchandises chères ou à forte valeur ajoutée empruntent plutôt la route, il apparaît néanmoins que le marché des routiers n'est pas aussi mirobolant qu'on l'a dit. A regarder encore de plus près les rares statistiques du secteur, on remarque qu'au sein même de la branche « transport routier » ce sont les entreprises d'autres domaines, qui possèdent leur propre flotte, qui ont gagné des points. Le volume transporté par les professionnels (ceux qui ont manifesté) n'a que faiblement augmenté, passant de 45 milliards de TK en 1972 à 52 milliards en 1982.

On peut estimer néanmoins que la croissance en valeur du marché a continué jusqu'en 1980 à bon rythme, attirant régulièrement de nouveaux venus dans la profession. Mais en 1981, la tendance s'infléchit. L'évolution des chiffres d'affaires des entreprises marque le pas, ne progressant en 1981 que de 14,6 % (pour une inflation de 11,9 %) contre 18 % les années précédentes.

Les chiffres n'ont pu être fournis pour 1982 et 1983, mais tout indique que la dégradation a continué, entraînant cette fois une baisse en valeur du marché. Le secteur n'échappe plus à la crise qui l'avait épargné jusque-là.

Les raisons du recul (estimé à 15 % depuis deux ans) tiennent d'abord à l'évolution générale. Mais s'y ajoute le fait que les secteurs traditionnels fabricant des produits volumineux (minéraux bruts, matériel de construction, acier mécanique) et gros clients des routiers souffrent particulièrement. On met plus d'ordinateurs dans un camion que des poutrelles d'acier. Même si les prix sont différents, à l'évidence, le transport ne peut lui aussi que subir les conséquences de la « mutation technologique » actuelle. Les routiers, leurs représentants et les pouvoirs publics ont-ils conscience de cette réalité ? Dans une société où ne croissent plus que les activités tertiaires d'information, aux dépens de l'industrie, on peut se poser des questions sur le futur des transports des marchandises.

La profession s'est-elle adaptée à cette évolution ? La réponse est négative comme le montre la surcapacité. Quel que soit le critère retenu (nombre d'entreprises, taille des entreprises, emploi, qualification), l'immobilisme de la structure de la profession est frappant, même si on a observé depuis 1981 une progression de 7 % des licenciements et un nombre de faillites en augmentation de 8,2 % l'an passé. Chiffre qui reste inférieur à la moyenne nationale de 11 % (*le Monde* du 21 février). Il y aurait encore quelque 30 000 entreprises de transport, score dont certains tirent orgueil alors qu'il est incroyablement élevé : il n'y a guère que 50 000 entreprises industrielles en France !

Les manifestations n'ont prouvé qu'une chose : la désorganisation complète du secteur. Aucune coordination, des syndicats peu représentatifs, aucune entreprise dominante capable d'imposer une discipline. Hormis la filiale de Worms, TFE (Transports frigorifiques européens), sur son créneau du froid, aucune entreprise ne détient une part de marché supérieure à quelques pour-cent. Une baisse de la demande, lorsque l'offre est aussi déstructurée, a entraîné l'inévitable : la course aux clients à n'importe quelles conditions. Individualistes, peu formés à la gestion, les routiers rivalisent de subtilités « commerciales » : non-respect des tarifs obligatoires (TRO) fixés pourtant en concertation avec la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) ; faux rabais ; ristournes en tout genre, etc., autant d'erreurs économiques. Plus ils pratiquent ce jeu dangereux, plus ils s'éloignent de la solution et se rendent, au bout du compte, la vie douloureuse. Les marges des entreprises laminées, il faut multiplier les heures de conduite et rogner sur des salaires ou des revenus déjà peu reluisants (7 000 F pour les salariés en moyenne, 5 000 F pour les artisans). En dernière extrémité, on dénonce les conventions collectives, pourtant l'un des derniers facteurs de stabilité. Dans ce contexte, on peut craindre que tout geste des pouvoirs publics ne se traduise immédiatement par un rabais ou une ristourne supplémentaire, sans rien résoudre au fond.

Toute action de l'Etat nécessite donc un préalable de restructuration. Au ministère des transports, le mot fait peur. On l'évite, car il est synonyme de régression économique et de perte d'emplois. Boulevard Saint-Germain, on fait remarquer d'abord qu'une certaine surcapacité est nécessaire à la souplesse de ce métier. La route a ses spécificités. Puis, si l'on admet *mezza voce* qu'il y a surcapacité, on souligne qu'il existe une stratégie de diversification pour les entreprises vers la « logistique » des transports. *« Le métier de routier doit évoluer vers un élargissement du service qu'il rend. »* C'est juste. Mais ce n'est sûrement pas suffisant. D'autant que seules les grandes entreprises organisées peuvent se le permettre. Enfin, on insiste sur *l'« autodisciplicine nécessaire de la profession »*, notamment sur le respect des tarifs (TRO) et sur le regroupement des entreprises. Juste encore. Mais est-ce possible dans l'anarchie actuelle ?

Si chacun a désormais conscience qu'une restructuration du secteur s'impose, le processus reste évoqué mais non entamé. Pis, on favorise l'arrivée de nouvelles entreprises en multipliant l'octroi de licences (obligatoires sur les longues distances) : 26 159 ont été délivrées en 1978, 29 822 en 1980, 34 088 en 1981, 34 082 en 1982. Le bond de 1981 s'explique par des promesses « *libérales* » de M. Le Theule, dit-on au ministère. Mai, pour 1984, M. Fiterman doit en distribuer 1 200 supplémentaires. Elles s'expliquent cette fois par des « *raisons de législation* ». Peut-être, mais il reste que le total ne baisse pas alors qu'il le devrait. A côté de cette restructuration, les problèmes souvent évoqués – et actuellement négociés – de concurrence déloyale de la SNCF, de baisse des charges des entreprises, d'assouplissement des contrôles administratifs ne sont, pour l'essentiel, que de faux débats. Restructurer n'est sans doute pas simple. On s'y prend tard. Il y a trop de camions.

ÉRIC LE BOUCHER.

UNE COMPAGNIE AMÉRICAINE COMMANDE SOIXANTE-SEPT MOYEN-COURRIERS EN UN SEUL CONTRAT

New-York (*AFP*). – La compagnie aérienne American Airlines, qui est la troisième aux Etats-Unis, a annoncé, mercredi 29 février, qu'elle avait commandé au constructeur américain McDonnel-Douglas soixante-sept courriers biréacteurs MD-80 et pris une option sur cent autres. Cet appareil peut transporter environ cent quarante passagers.

Il s'agit-là, indique-t-on dans les milieux compétents, de la plus importante commande d'avions commerciaux de l'histoire des Etats-Unis. Sa valeur est estimée à un montant très nettement supérieur à 3 milliards de dollars. La livraison commencera en 1985, pour s'achever en 1987.

American Airlines a inscrit à son bilan un bénéfice de 227,9 millions de dollars l'an dernier, après avoir enregistré une perte de 19,6 millions en 1982.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIN SOUHAITE INTERDIRE LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS PENDANT LE WEEK-END

Les conseillers généraux du département de l'Ain ont voté mercredi 29 février à une large majorité une motion demandant au préfet de l'Ain de « *reconsidérer* » sa décision d'autoriser la libre circulation des poids lourds pendant le week-end sur les routes du département.

Cette motion a recueilli 32 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions. Trois conseillers absents n'ont pas pris part au vote.

Dans cette motion, l'assemblée départementale, *« tout en réaffirmant son souci de ne pas porter d'atteinte inconsidérée à la liberté de travail des transporteurs routiers »*, indique qu'elle est *« inquiète pour la sécurité des populations du département, soucieuse de préserver la tranquillité des riverains des grands axes de circulation, et demande au préfet de reconsidérer son arrêté du 23 février 1984 autorisant la libre circulation des poids lourds les samedis et dimanches sur les routes du département. »*

ÉNERGIE

LES BONNES CARTES

450 millions de tonnes de réserves planifiables

Les cinq fédérations syndicales ont appelé les mineurs et les *« populations minières »* à *monter* « en masse » à Paris le 2 mars, jour où le conseil d'administration des Charbonnages de France se réunit pour arrêter un plan de production de houille nationale pour *1984*.

***La gauche avait promis en octobre 1981 de relancer la production nationale et avait parlé d'un objectif, l'extraction de* 30 millions de tonnes par an. Cette volonté de relance s'est traduite dans un premier temps par l'embauche de plusieurs milliers de mineurs, l'arrêt des fermetures des puits, la baisse des *rendements et l'augmentation du* déficit par tonne produite (de 101,64 F en 1980 à 195 F en 1983).**

Le charbon français coûtait en moyenne 633 F par tonne en 1983, alors que le prix moyen du charbon importé était de 450 F par tonne. *La nécessité de rééquilibrer les comptes des Charbonnages de France et de limiter l'hémorragie de fonds publics* (6,5 milliards de francs en 1983) a conduit le gouvernement à négocier la baisse des effectifs et de la production.

La baisse de la production française de charbon n'est pas *un phénomène nouveau : 18,5 millions de tonnes en 1983 (soit environ le tiers de la production de 1958), contre* 20,19 millions de tonnes de charbon importés. En 1973, la production française atteignait encore 27,1 millions de tonnes.

La France est un vieux charbonnier. *Des affleurements de « charbon de terre » — par opposition au charbon de bois* — ont été exploités dès le Moyen Age, notamment dans les Alpes, à Blanzy (Saône-et-Loire) ou en Provence *; et l'extraction industrielle par galerie a commencé en* 1734 près d'Anzin (Nord). Au total, on estime qu'en deux cent cinquante ans on a retiré du sous-sol français quelque 4,5 *milliards de tonnes de charbon.*

Notre pays comprend plusieurs régions charbonnières très différentes les unes des autres par leur histoire géologique, la configuration et l'extension de leurs bassins, les technologies *nécessaires à leur exploitation*. Mais, dans leur grande majorité, les gisements français ont des structures telles qu'ils sont difficiles à exploiter. En outre, l'extraction y a commencé il y a *longtemps et, bien évidemment*, par les zones les plus accessibles.

Or, plus un gisement est difficile, plus le rendement est faible, plus l'exploitation est coûteuse et donc *plus la différence entre les ressources* identifiées (charbon existant) et les réserves planifiables (charbon exploitable en fonction des conditions technologiques, économiques et sociales *du moment) est grande. Ressources identifiées et réserves planifiables* sont deux notions essentielles pour toutes les matières premières minérales.

Le Nord ...

Les houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais ont été formées dans des lagunes situées en bordure d'une mer. Elles sont faites de plusieurs centaines de veines charbonnières *minces (de quelques centimètres à* 2 mètres), mais on n'exploite que les couches dont l'épaisseur est supérieure à 0,80 mètre), qui ont été très « chahutées » dès la fin du Carbonifère : les « panneaux », c'est-à-dire *les compartiments délimités par des* failles ou des couches stériles, *ne* contiennent en moyenne que 54 000 tonnes de réserves de charbon. A titre de comparaison, certains panneaux du bassin de Lorraine peuvent *contenir 1 million de tonnes de charbon.*

Le bassin du Nord-Pas-de-Calais est, hélas, bien connu : en deux cent cinquante ans d'exploitation, on en a tiré 2,2 milliards de tonnes de charbon, et on y a creusé quelque 1 600 *puits et sondages. En 1961, les ressources répertoriées* du bassin montraient que 68 % (soit 1 095 millions de tonnes) étaient situées dans des veines de moins de 0,90 mètre d'épaisseur, 30 % (489 *millions de tonnes) dans des* veines épaisses de 0,90 à 1,50 mètre *et seulement 2 % (29 millions de tonnes) dans des veines épaisses de* plus de 1,50 mètre. Or, à cette époque, on n'exploitait pratiquement pas les veines épaisses de moins de 0,90 *mètre : le travail y était inhumain puisque toute mécanisation* y est impossible.

Cette évaluation de 1961 montre bien la différence qui sépare les res*sources identifiées des réserves planifiables*. En 1980, les réserves planifiables de l'ensemble du bassin étaient estimées à 24,3 millions de tonnes.

Le seul espoir de trouver, dans le Nord-Pas-de-Calais, du charbon exploitable réside dans les couches géologiques situées sous le charriage de la faille dite du midi, c'est-à-dire *au sud de la grande faille est-ouest* qui marque la bordure sud du bassin *et qui, à la fin de l'orogénie hercynienne*, a amené la partie sud à chevaucher la partie nord. Peut-être existe-t-il sous les couches charriées *du sud vers le nord un prolongement du bassin dont la profondeur dépasserait* de loin le millier de mètres. Mais les sondages n'ont pas, jusqu'ici, confirmé cette hypothèse.

... la Lorraine ...

Pour le bassin de Lorraine, il est permis d'être *plus optimiste*. Les couches du Carbonifère, formées dans un très vaste lac et empilées sur près de 500 mètres d'épaisseur, sont, pour la France, assez épaisses : *de 1,5 mètre à plusieurs mètres*, mais ces épaisseurs sont souvent irrégulières, et les venues d'eau, très abondantes, peuvent poser de gros problèmes.

Les couches du bassin, affleurant *dans la Serre, s'enfoncent progressivement vers le sud-ouest — on exploite* à 1 250 mètres de profondeur à Merlebach, — et surtout leur pendage est souvent très fort : un peu plus du tiers de l'exploitation est fait en *« dressants », c'est-à-dire que la pente des couches charbonnières est* supérieure à 45°. L'inclinaison des veines du bassin lorrain a d'ailleurs conduit à des inventions technologiques originales et remarquables, sans *lesquelles l'exploitation eût été impossible*. Il y a *même*, à Merlebach, des veines verticales qui sont exploitées depuis le début du siècle.

C'est dans le bassin de Lorraine que se fait le maximum des travaux de reconnaissance. Même pendant *les années 70*, ces travaux *ne se sont jamais arrêtés et se sont intensifiés* récemment. On a fait en 1982 16 000 mètres de sondages et, parallèlement, 146 kilomètres de levés sismiques. En 1983, les 96 kilomètres *de sismique ont tous été faits en Lorraine. On pense, en effet, qu'à* l'ouest de la zone actuellement exploitée il pourrait y avoir un gisement susceptible de produire — peut-être — 2 millions de tonnes de charbon par an pendant au moins *vingt-cinq ans* (1). *Pour l'ensemble du bassin de* Lorraine, les *réserves* planifiables étaient estimées au 1er janvier 1983 à 324 millions de tonnes.

... la Provence ...

Le bassin de Provence, qui produit près de Gardanne un lignite (2) du Crétacé (– 141 à – 65 millions d'années), se prolonge jusqu'aux environs de l'étang de Berre. Il s'est formé dans un vaste lac et est constitué de plusieurs veines, dont *une seule, dite couche Grand-Mine*, est épaisse de 2 à 3 *mètres*. La pente en est faible, la couche régulière, mais le lignite est souvent « barré » par des bancs de calcaire. En outre, le calcaire sur lequel *sont posées les couches de lignite* contient une *nappe d'eau sous pression* toujours prête à envahir la mine.

Ce lignite est très soufré, ce *qui* pose de gros problèmes à son utilisateur, la centrale thermique de Gardanne. Le CERCHAR (Centre *d'études et de recherches des Charbonnages de France) travaille* à mettre au point une chaudière telle que le lignite serait en même temps brûlé et désulfuré.

Quoi qu'il en soit, la prospection est active dans l'ouest du bassin, *bien que la couche Grand-Mine* soit, *par endroits, à plus de 1 000* mètres de profondeur. De 1976 à 1983, *ont* été faits 110 kilomètres de profils sismiques et trente et un sondages totalisant à eux tous 33 kilomètres. Actuellement, on est sûr de pouvoir *compter sur plus de 50 millions de* tonnes de lignite de *réserves planifiables* rattachées à l'exploitation actuelle. L'extension du gisement vers l'ouest pourrait en contenir autant.

... et les autres

Les autres *gisements charbonniers* français sont beaucoup moins grands que ceux du Nord-Pas-de-Calais, de Lorraine et de Provence. Dans celui de *la Loire*, dont on a extrait, en plus *de deux siècles, 500 millions de* tonnes, l'exploitation *souterraine* vient de s'achever. Mais à l'Echaux, près de Saint-Etienne, un tout petit gisement, exploitable à ciel ouvert, *est le siège d'expériences* d'allumage *de la veine pour la gazéification in situ*. Dans le Gard, les engins *modernes* de travaux publics permettent l'exploitation à ciel ouvert des couches situées sous 100 mètres de terrains de couverture, et donc trop proches de la *surface* pour avoir été *exploitées par galeries dans le passé*. Pour cette exploitation à ciel ouvert, les réserves planifiables sont estimées à 9,6 millions de tonnes.

A Blanzy (Saône-et-Loire), les veines sont épaisses de 15 à 30 mètres, *mais leur exploitation souterraine pose des problèmes* par *leur* épaisseur *même*, si *bien qu'il a fallu* là aussi mettre au point des techniques originales très sophistiquées. L'exploitation à ciel ouvert se fait en revanche facilement. Les réserves planifiables sont estimées à 8,6 millions de tonnes pour l'exploitation au *fond et à 5,4 millions de tonnes pour* l'exploitation à ciel ouvert.

A l'Aumance, près de Buxières-les-Mines (Allier), où est exploité à ciel ouvert ou en galeries le seul gisement français de charbon du Permien *(– 280 millions à – 235 millions d'années)*, on a repéré, grâce à 37 kilomètres de profils sismiques faits depuis 1978, des prolongements des veines vers le nord (à 300 mètres de *profondeur) et vers le sud (en affleurement). Mais ce gisement* a le regrettable *privilège* d'avoir une veine de structure particulièrement irrégulière, ce qui rend très problématique la confirmation des 13,5 *millions de tonnes de réserves planifiables* comptabilisées dans des inventaires anciens.

A Carmaux (Tarn), les réserves exploitables par le fond s'amenuisent rapidement, mais il est prévu d'ex*ploiter à ciel ouvert 15 millions de tonnes* de charbon et peut-être plus, laissées sur place dans les « stots » (c'est-à-dire les zones non exploitées volontairement pour garantir la stabilité des galeries souterraines et des *installations de surface). Ce qui nécessitera* près de 1 milliard de francs d'investissements. D'éventuels gisements sont recherchés aux alentours. Du côté de Decazeville, *une* prospection est menée autour des exploitations *à ciel ouvert*.

Dans le Dauphiné, le *petit* gisement de La Mure (Isère) fournit un très bon anthracite, mais les galeries peuvent être envahies subitement par des dégagements importants de gaz carbonique (CO_2), *ce qui a obligé à installer un système d'aération particulier* et à conduire les opérations avec de grandes précautions. En outre, la veine, épaisse en moyenne de 10 à 12 mètres, est *irrégulière* et très tourmentée, *au point d'être parfois verticale, d'où la mise au point*, sur place, d'une méthode très originale d'exploitation. Les réserves planifiables sont estimées à 4,5 millions de tonnes.

Les recherches menées dans le cadre de *l'inventaire* charbonnier *national hors des bassins connus ,ont eu* des résultats divers. Le résultat a été complètement négatif à Ceneuille-les-Mines (Allier), près de Montluçon. Il y a eu de petites trouvailles : quelques millions de tonnes peut-être de *réserves de charbon à Devay, près de* Decize (Nièvre) ; 5 à 10 *millions* de tonnes de lignite très soufré près de Sarlat. Déjà plus intéressante est la quinzaine de millions de tonnes de lignite peu *évolué* trouvée en prolon*gement de l'exploitation à ciel ouvert* d'Arjuzanx (Landes).

Enfin une découverte semble assez prometteuse à Lucenay (Nièvre), bien qu'on en soit encore au stade des indices et non pas à celui de l'évaluation d'un nouveau gisement.

YVONNE REBEYROL.

(1) On estime que, pour justifier la *création d'une nouvelle exploitation*, un gisement de charbon souterrain doit contenir au moins 50 millions de tonnes de réserves planifiables. Les investisse*ments pour mettre* en production une nouvelle mine sont de l'ordre de 1 500 francs par tonne de charbon exploitée par an, soit 3 milliards de francs pour *une production annuelle* de 2 millions de tonnes. En outre, le délai entre l'exploration et la mise en production est, en général, de dix ans. Pour les *mines à ciel ouvert*, on estime que l'exploitation peut être envisagée *lorsque*, pour 1 tonne de charbon vendu (soit 1 mètre cube de minerai brut avant lavage), *il ne faut* pas avoir à enlever plus de 10 mètres cubes (*soit* 24 à 25 tonnes) de terrains de couverture.

(2) Le classement des charbons est fondé sur la teneur en matières volatiles : *lignite, plus de 50 %* ; houilles, de 8 à 50 % ; anthracite, moins de 8 %.

Sous Lons-le-Saunier

La découverte la plus importante des dernières décennies est bien an*térieure à l'inventaire* charbonnier national. Entre les deux guerres, les Mines domaniales des potasses d'Alsace ont recherché près de Lons-le-Saunier *les* couches de sel d'où provenaient les sources salées exploitées depuis les Gaulois. Etant donné que les couches de la potasse d'*Alsace* sont situées dans du sel, il *était logique de chercher du sel* pour espérer trouver de la potasse. Pendant la deuxième guerre mondiale, l'Allemagne ayant annexé *l'Alsace, le Bureau de recherches* géologiques et géophysiques (BRGG, un des ancêtres du BRGM) a repris les recherches. Le sel a bien été trouvé dans un étage *du trias, mais de potasse point. Le* directeur du BRGG, Edmond Friedel, avait des crédits de recherche ; il a donc décidé de poursuivre, à titre purement scientifique, un des forages au-delà du sel pour mieux connaître la géologie du sous-sol.

***Ainsi* ont été trouvés des terrains *saxoniens (un des étages du permien)* analogues à ceux qui surmontent le carbonifère, dans le bassin de Blanzy, notamment. *Dans ce saxonien,* il y avait du gaz naturel *piégé sous* le sel, couche imperméable, et dessous on a bien trouvé du carbonifère qui, par endroits, est fait de charbon, comme *l'ont montré les sondages faits* de 1944 à 1958.**

Le gisement de charbon de Lons-le-Saunier pourrait contenir entre 700 et 1 100 mètres de pro*fondeur 250 millions* de tonnes de *ressources identifiées, dont une* bonne partie est située juste sous la ville de Lons-le-Saunier. Ce qui poserait de gros problèmes si on déci*dait d'exploiter ce gisement.*

Y. R.

L'inventaire charbonnier national

Avec la hausse vertigineuse du prix du pétrole et les progrès des méthodes géophysiques et géologiques de prospection, le gouvernement a décidé en 1980 de relancer la recherche charbonnière sur le territoire métropolitain.

Les Charbonnages de France (CDF) et les houillères de bassin sont chargés de continuer la reconnaissance des prolongements éventuels des gisements connus et exploités. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a pour tâche de faire l'inventaire charbonnier national dans les zones qui ne sont pas traditionnellement concernées par les activités des CDF.

Le travail étant très vaste, il a fallu définir trois priorités : en tout premier lieu, trouver jusqu'à 500 mètres de profondeur un maximum des gisements, exploitables si possible à ciel ouvert. Les deux autres priorités sont à échéance beaucoup plus lointaine : rechercher des gisements entre 500 et 1 000 mètres de profondeur, en tenant compte de l'évolution des facteurs économiques et politiques ; repérer des gisements plus profonds mais seulement lorsque les techniques de gazéification *in situ* auront été mises au point.

Y. R.

DU CHARBON FRANÇAIS

Marâtre nature

La formation du charbon, qui est fait essentiellement de carbone, suppose des séquences précises d'événements géologiques et climatiques.

● D'énormes quantités de débris végétaux (bois, feuilles, herbes, algues) s'accumulent dans une lagune côtière marine ou dans un lac d'eau douce vaste et peu profond.

● Des mouvements du sol (ou subsidence) font s'affaisser le fond de la lagune ou du lac. Des sédiments minéraux venus des terres émergées voisines tombent alors sur les débris végétaux accumulés précédemment, isolent ceux-ci de l'oxygène et les protègent des agents mécaniques d'érosion. Ainsi, la matière végétale peut-elle se transformer lentement par fermentation anaérobie.

● Une nouvelle végétation pousse sur les sédiments que leur accumulation a fait émerger et d'autres débris végétaux continuent à venir des reliefs avoisinants. Une nouvelle phase de subsidence provoque l'enfouissement de cette deuxième couche.

Se répétant pendant des millions d'années, ces dépôts végétaux et minéraux s'accumulent sur des épaisseurs très considérables qu'augmente, éventuellement, la sédimentation marine ou lacustre des périodes suivantes. Ainsi les couches des débris végétaux sont-elles soumises peu à peu à des pressions et à des températures croissantes (dans le sous-sol, la température augmente toujours avec la profondeur ; l'augmentation, très variable localement, est estimée en moyenne à 3°C tous les 100 mètres). Pression et température sont des facteurs indispensables à la transformation de la matière végétale en charbon. La masse organique perd ainsi peu à peu ses matières volatiles, et la teneur en carbone augmente progressivement.

Cette transformation en profondeur est suffisante pour « fabriquer », à partir du charbon, du gaz naturel – essentiellement du méthane, CH4, le dangereux grisou des mines. Le méthane, étant léger, cherche à remonter vers la surface du sol. S'il rencontre une roche poreuse recouverte d'une couche géologique imperméable, du sel par exemple, il s'accumulera dans cette « roche-réservoir », y constituant des gisements de gaz naturel. Ainsi, entre autres, les gisements de gaz des Pays-Bas et du sud-ouest de la mer du Nord se sont-ils formés à partir du grand bassin charbonnier qui s'étend de l'ouest de l'Allemagne à l'Angleterre.

Un mille-feuille

Cette succession des dépôts végétaux et minéraux explique que la plupart des gisements sont constitués d'un mille-feuille où alternent veines charbonnières et couches stériles, les unes et les autres étant d'épaisseur variable. Ainsi, dans le bassin du Nord-Pas-de-Calais, le gisement a-t-il, du haut en bas, une épaisseur totale de 2 000 mètres renfermant, selon les endroits, 300 ou 400 veines charbonnières très minces.

La formation du charbon a sa contrepartie : la subsidence est forcément liée à d'importants mouvements tectoniques et même à des orogénies (formations de chaînes de montagnes). L'orogénie hercynienne, qui a eu lieu de – 350 à – 250 millions d'années, a eu comme effet utile la formation, sur sa bordure nord, du grand bassin charbonnier du nord-ouest de l'Europe que nous avons cité plus haut.

Mais elle a eu aussi comme effet, désastreux celui-là, de failler et de charrier (1) toutes les couches – charbonnières et stériles – qui ont ainsi été découpées en unités relativement petites, séparées les unes des autres par des failles dont le rejet peut être de plusieurs centaines de mètres. Parfois même, les couches charbonnières sont complètement broyées et donc inutilisables.

Les conditions nécessaires à la formation du charbon ont été réunies à diverses époques géologiques. La période la plus connue – et la plus ancienne – de celles-ci est justement appelée le Carbonifère (de – 345 à – 280 millions d'années) ; le charbon le plus récent datant de l'Oligocène (de – 38 à – 22,5 millions d'années).

La qualité des charbons est généralement fonction de leur âge. Plus un charbon est jeune, moins la matière végétale originelle a eu le temps de se débarrasser de ses matières volatiles ; mais la profondeur de l'enfouissement intervient elle aussi, et la même veine, inclinée, peut changer de qualité avec sa profondeur. Plus un charbon contient de matières volatiles, plus son pouvoir calorifique est faible.

La répartition du charbon dans le monde, comme celle de toutes les autres matières premières, énergétiques ou non, est fondamentalement inégale et injuste. Le tableau des réserves techniquement et économiquement exploitables, établi en 1977, le prouve à l'évidence :

Monde entier : 636 milliards de tonnes ; Etats-Unis : 178 milliards de tonnes ; URSS : 110 milliards de tonnes ; Chine : 99 milliards de tonnes ; Grande-Bretagne : 45 milliards de tonnes ; Inde : 34 milliards de tonnes ; Allemagne fédérale 34 milliards de tonnes ; Australie : 27 milliards de tonnes ; Afrique du Sud : 27 milliards de tonnes ; Pologne : 21 milliards de tonnes ; Canada : 9 milliards de tonnes ; reste du monde : 52 milliards de tonnes, dont 450 millions de tonnes pour la France...

Outre l'inégalité dans la répartition, il y a aussi l'inégalité dans la structure des gisements charbonniers. Ainsi sont exploitables à ciel ouvert 45,47 % des réserves des Etats-Unis et 48 % de celles d'Australie. Ainsi trouve-t-on aux Etats-Unis, en Australie et en Afrique du Sud des veines de charbon épaisses de plusieurs dizaines de mètres, continues sur des centaines de kilomètres carrés, presque horizontales, peu ou pas faillées, dont certaines sont, en plus, proches de la surface.

Tous les gisements de matières premières, charbon compris, sont dus à des phénomènes naturels qui se sont produits au cours des âges géologiques. C'est donc la nature qui est responsable des inégalités dans la répartition des matières premières. La comparaison des chiffres cités ci-dessus montre d'ailleurs que la France – avec 0,7 pour mille des réserves de charbon du monde – n'est pas le seul pays à subir l'injustice d'une marâtre nature : les dix plus gros « propriétaires » possédant 91,82 % des réserves mondiales actuellement connues de charbon, les 147 autres états de la planète n'ont donc, à eux tous, que les 8,18 % restants... Il est vrai que dans beaucoup de ces pays, l'exploration charbonnière est à peine commencée, ce qui n'est pas le cas de la France, malheureusement.

Y. R.

(1) Les plissements sont parfois faits avec tant de vigueur que toute une région plissée se retrouve charriée, c'est-à-dire déplacée et posée au-dessus de sa voisine. Ainsi des portions de la région charriée peuvent-elles se retrouver à plusieurs dizaines de kilomètres de leur point de départ, des terrains anciens étant alors posés sur des terrains plus jeunes.



Dessin de PLANTU.

A la recherche de nouveaux gisements

Le mode de formation du charbon explique les méthodes actuelles de recherche de nouveaux gisements. Comme pour toute autre prospection de matière minérale, on commence par étudier les gisements connus pour mieux comprendre les variantes du mode de formation et mieux connaître les structures géologiques qui ont favorisé cette formation. On entame ces études dans la périphérie des régions déjà connues pour leurs richesses charbonnières. Ainsi, dès 1853, l'existence du bassin charbonnier lorrain avait-elle été devinée par E. Jacquot.

Les régions charbonnières supposent l'existence de bassins ou de fossés anciens. Une des premières tâches des prospecteurs consistera donc à rechercher ceux-ci. Les photographies prises par avion ou par satellite permettent parfois de repérer les prolongements éventuels des structures charbonnières connues ou de nouvelles structures ayant des ressemblances avec les structures connues.

Mais il y a aussi les structures cachées que rien, en surface, ne permet de soupçonner, et que, pourtant, leur environnement géologique rend « intéressantes ».

Certaines méthodes géophysiques sont d'une grande utilité pour la prospection charbonnière. La gravimétrie est la première de ces méthodes. La valeur de la pesanteur est, en effet, très légèrement plus faible dans une zone – si petite soit celle-ci – dont le proche sous-sol est fait de roches moins denses. Etant donné que les roches sédimentaires sont plus légères que les roches cristallines du socle continental, un levé gravimétrique détaillé permet de repérer les bassins ou les fossés emplis de sédiments.

Viennent ensuite les mesures magnétotelluriques. Les courants électromagnétiques existants dans l'ionosphère pénètrent dans le sol. Mais les roches du sous-sol, en raison de leur composition et de leur teneur en eau, ont des résistivités différentes, c'est-à-dire qu'elles sont plus ou moins bonnes conductrices de ces courants. L'étude des contrastes de résistivité permet de délimiter grossièrement des secteurs susceptibles d'être des bassins sédimentaires (1).

Les méthodes sismiques, très développées et très utilisées par les pétroliers, permettent aussi aux charbonniers de « voir » les structures des bassins ou fossés et, notamment, de détecter les failles dont le rejet est supérieur à 10 ou 20 mètres. On espère même que la sismique sera capable, dans un avenir plus ou moins proche, de repérer les failles dont le rejet serait égal à la moitié de l'épaisseur de la veine.

Mais, comme pour le pétrole, aucune méthode géophysique ne garantit, pour le charbon, la présence d'un gisement exploitable. Seuls les sondages de reconnaissance apportent la certitude, d'abord qu'il y a du charbon, ensuite que ce charbon est en quantité suffisante pour être exploité.

Bien entendu, toutes ces méthodes sont onéreuses, un levé gravimétrique détaillé comprend de dix à cinquante points de mesure par hectare, le prix de revient de chaque point variant de 150 à 300 francs. Pour les mesures magnétotelluriques, il faut compter de 6 000 à 10 000 francs par kilomètre, et pour les profils sismiques de 40 000 à 60 000 francs, aussi, par kilomètre. Quant aux sondages, jalonnés de prélèvements de carottes, ils coûtent de 800 à 1 500 francs par mètre foré au-delà de 200 mètres de profondeur.

YVONNE REBEYROL.

(1) De nouveaux procédés magnétotelluriques et microgravimétriques sont à l'essai dans le Centre-Midi pour rechercher des gisements qui seraient exploitables à ciel ouvert.

SOCIAL

Commandes militaires aux chantiers navals

(Suite de la première page.)

M. Lengagne a indiqué aux partenaires sociaux, qu'il a réunis le 1er mars (la première réunion tripartite avait eu lieu le 14 février), que le gouvernement avait défini pour la construction navale, à l'issue de la phase de consultations et de discussions, une politique industrielle *« ambitieuse et réaliste »*.

« Ambitieuse », car il n'est pas question que la France abandonne ce secteur qui représente à la fois une branche stratégique essentielle, une « pépinière » pour les nouvelles technologies et des points forts dans l'économie des régions concernées. C'est pourquoi l'engagement a été pris de ne fermer aucun des cinq grands sites : Dunkerque, Saint-Nazaire, Nantes, La Ciotat, La Seyne, contrairement à ce que suggèrent certains dans les milieux financiers et industriels, au nom de la recherche de la rentabilité maximale.

« Ambitieux mais réaliste », car l'état du marché mondial (plusieurs armateurs du monde entier annulent des commandes, notamment dans le secteur off-shore, les chantiers japonais eux-mêmes commencent à éprouver des difficultés), les prix de dumping proposés par les chantiers asiatiques ou les pays de l'Est et, enfin, la capacité budgétaire de la France imposent une sélectivité de plus en plus rigoureuse.

La seule commande de deux cargos pour Delmas-Vieljeux implique, en effet, un effort budgétaire de quelque 420 millions pour les chantiers et une cinquantaine de millions versés à l'armateur. Quant aux trois autres commandes – publiques, celles-là, – elles vont donner lieu à des imputations (pour ne pas dire jongleries) budgétaires, qui se traduisent en tout état de cause par une subvention, donc un appel au contribuable. Le budget 1984 a inscrit 1,6 milliard de francs en crédits de paiement (1,3 milliard en autorisation de programme). Cette somme devra, à l'évidence, être augmentée par un collectif budgétaire, voire d'autres transferts de crédits, et M. Lengagne a obtenu du gouvernement l'engagement de disposer du financement nécessaire au fur et à mesure des besoins, pour respecter les objectifs fixés. Toute la question est de savoir si les chantiers – par le dynamisme de leur prospection commerciale, l'amélioration de leur productivité et l'apaisement du climat social – seront en mesure de « décrocher » des commandes suffisamment rémunératrices (paquebots, bâtiments militaires, navires de haut de gamme) pour entraîner un minimum de subventions publiques.

Voulant tenir « un langage de vérité », distinguant ce qui relève des pouvoirs publics et ce qui appartient à la négociation paritaire et contractuelle entre les syndicats et les entreprises, le secrétaire d'Etat à la mer a fixé un objectif clair aux groupes Normed (1) et Alsthom Atlantique (filiale de CGE, nationalisée). Il est demandé à ces entreprises de réduire leur capacité, sur trois ans, de 30 %. On passerait donc de 370 000 tonneaux de jauge brute compensée aujourd'hui à 270 000 à la fin de 1986, dont 120 000 à 130 000 pour Alsthom Atlantique et 140 000 à 160 000 pour Nord-Méditerranée.

Repli sans résignation

Parallèlement, un effort de modernisation est demandé aux chantiers dans une double optique : automatisation des opérations de fabrication et spécialisation des entreprises (La Seyne et Dubigeon à Nantes pourraient devenir des « places fortes » pour la construction militaire). La productivité doit s'améliorer dans une proportion de 15 % d'ici à trois ans.

Le cadre industriel et financier ainsi tracé – il s'agit d'un repli sans résignation, – il appartient désormais aux entreprises et aux syndicats d'ouvrir une négociation pour déterminer, site par site, les modalités de réduction de capacité et donc d'emploi. Ces modalités dépendront de multiples paramètres, et notamment de la nature et de la date des commandes qui pourront être engrangées.

En tout état de cause, ce sont au moins cinq mille emplois qui devraient être supprimés – *« sans licenciements secs »*, a précisé M. Lengagne – en trois ans, objectif qui, évidemment, sera combattu par les syndicats. La procédure de congés de conversion à négocier avec les services de M. Bérégovoy intéressera environ deux mille personnes à Dunkerque, La Seyne, La Ciotat et peut-être également dans certains petits chantiers qui, eux aussi, traversent une crise grave par manque de commandes (2).

La dépression qui frappe le marché mondial, le pessimisme des armateurs français (plusieurs centaines de licenciements sont envisagés en 1984) n'empêchent pas les responsables des chantiers navals de redoubler leurs efforts commerciaux. Normed espère conclure avec M. Gaon, dirigeant d'une société de négoce international installée à Genève, un contrat pour trois cargos (*le Monde* du 25 février). L'annonce d'un car-ferry pour le Maroc est attendue prochainement. Deux paquebots (qui représenteraient chacun quatre millions d'heures de travail) pourraient être commandés par le groupe monégasque Sitmar, dirigé par M. Vlassov, si des assurances d'apaisement du climat social, notamment à La Seyne, sont données par les syndicats. Enfin, M. Alain Grill, l'un des dirigeants d'Alsthom Atlantique, revient d'une mission en Australie, ce pays étant demandeur de six sous-marins.

C'est en effet le relais de commandes venant d'armateurs étrangers qui désormais pourrait donner une crédibilité réelle au plan annoncé par M. Lengagne.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Dont la situation financière est à ce point dégradée (à cause d'erreurs de gestion et d'évaluations incorrectes des charges de 1980 à 1982 notamment) qu'il vit sous la tutelle financière des pouvoirs publics, bien qu'il relève du secteur privé.

(2) M. J.-P. Charbonnier, président des Ateliers et Chantiers de la Manche (qui ont des établissements à Dieppe et à Saint-Malo) vient de démissionner.

LE CHOMAGE PARTIEL TOUCHERAIT 3 200 SALARIÉS A LA SEYNE

(De notres correspondant.)

Toulon. – Même avec une nouvelle commande, l'établissement de la Seyne des CNM (Chantiers navals Nord-Med) devra passer le creux de la vague (six mois à un an) dans le cadre du plan social lié aux récentes mesures gouvernementales de conversion insdustrielle. Une centaine de personnes bénéficieront d'un départ en préretraite avec une convention FNE. Par ailleurs, la direction des CNM a demandé une convention de chômage partiel concernant trois mille deux cents des quatre mille employés des chantiers seynois.

Cette mesure mettrait le personnel à l'abri de tout licenciement – au sens brutal du terme – et permettrait une prise en charge en moyenne de 60 % des heures perdues. Le montant de cette opération est évalué à 650 millions de francs à la charge des pouvoirs publics. Dans le même temps, un plan de formation professionnelle (apprentissage de nouveaux métiers, amélioration des qualifications) sera mis en place dans les jours à venir.

Il concerne un millier de personnes et son coût est évalué à 100 000 F par stagiaire. – J. L.

● **Renault : la CGT menace d'appeler les travailleurs à une marche sur Paris.** – Au cours d'une conférence de presse, le 29 février, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie FTM-CGT, a affirmé qu'il *« n'hésitera pas à appeler l'ensemble des travailleurs du groupe à une marche sur Paris »*, si la décision du groupe Renault *« s'obstine dans son comportement »*.

Mouvement de grève dans la fonction publique

(Suite de la première page.)

De plus, la CFDT, sans exclure une action sur ses propres priorités, a décidé de ne pas se joindre à la grève du 8 mars, jugée *« confuse »*, s'offrant même le paradoxe d'être la seule organisation à trouver des aspects positifs dans les propositions gouvernementales.

Cette position de l'Union des fédérations de fonctionnaires CFDT est contestée par la fédération des PTT (qui déjà n'était pas favorable à la signature du relevé de conclusions du 22 novembre 1982). Revendiquant l'attribution de 3 points uniformes (745 F) jusqu'à l'indice 390 (correspondant à un salaire net de 6 500 F), cette fédération se déclare prête à appeler à la grève en même temps que les autres fédérations de fonctionnaires. Par ailleurs, il n'est pas clairement établi, alors que ce 1er mars la CGT, la CFDT, FO, la CFTC ont lancé un mot d'ordre de grève nationale dans les banques, si le secteur public et nationalisé se joindra ou non au mouvement du 8 mars. Un arrêt de travail est prévu à Air France et à la RATP, où la CGT a appelé les autres syndicats à participer à la journée d'action des fonctionnaires. D'autres organisations de la CGT et de FO pourraient adopter la même attitude.

L'ambiguïté n'est donc pas absente, à divers égards, dans la préparation de la grève du 8 mars – dont la date avait été arrêtée il y a déjà plusieurs jours, – mais elle est omniprésente – comme dans le relevé de conclusions de 1982 sur la clause de sauvegarde – dans les propositions transmises par M. Le Pors. Selon les termes mêmes du communiqué sur *« l'ouverture des négociations salariales qui examineront successivement les conditions de règlement du solde pour l'année 1983 et les salaires de l'année 1984 »*, le gouvernement a présenté les propositions suivantes : *« Paiement immédiat d'une prime uniforme de 500 F représentant un crédit budgétaire global de 1 200 millions de francs ; réajustement au 1er avril 1984 du niveau des salaires par une hausse de 1 P de l'ensemble des traitements. »*

La prime de 500 F était attendue (*le Monde* du 29 février), cette solution ayant été envisagée dès le mois de novembre (*le Monde* du 25 novembre 1983). Cette prime uniforme, qui sera versée en mars à 2,4 millions de fonctionnaires, correspond au réajustement en masse prévu par la clause de sauvegarde *« en vue du maintien du pouvoir d'achat moyen »*. M. Le Pors a indiqué que le décalage entre l'évolution de la masse salariale sur 1982 et 1983 et la hausse moyenne des prix sur ces deux années avait été de 0,52 %, soit un manque à gagner de 488 F par fonctionnaire. Le voilà comblé, et la CFDT, tout en exprimant son désaccord sur la méthode de la prime, s'en est félicitée, jugeant que pour trois fonctionnaires sur quatre le pouvoir d'achat a progressé ou a été maintenu.

M. Le Pors a cependant provoqué la surprise – et créé la confusion – en annonçant un réajustement de 1 % au 1er avril du *« niveau des salaires »*. S'agissait-il d'une nouvelle mesure d'apurement pour 1982-1983 ou d'une première proposition pour 1984 ? Dans son article 3, le relevé de conclusions de 1982 indiquait : *« La valeur unique du point 100 sera rétablie au 1er janvier 1984 sur la base du niveau résultant des hausses préfixées et différenciées intervenues »* (en 1982 et 1983). La FEN, notamment, s'était fondée sur cette phrase – qui entretenait l'ambiguïté de la clause de sauvegarde – pour réclamer un rattrapage en niveau et en faire un préalable à sa participation aux négociations pour 1984.

Pour qu'il n'y ait aucune équivoque sur ce *« réajustement »* de 1 % et pour qu'il puisse être clairement considéré comme une mesure d'apurement, pour 1982-1983, celui-ci aurait dû intervenir au 1er janvier et non au 1er avril. Mais une astuce était également possible, celle d'une réévaluation *« fictive »* de la base hiérarchique. Dans cette hypothèse, le gouvernement, tout en faisant intervenir le réajustement de 1 % au 1er avril, indiquait qu'au même moment la base hiérarchique du point 100 était rectifiée rétroactivement de + 1 % au 1er janvier, sans toutefois que cela se traduise d'une manière sonnante et trébuchante par des rappels pour les trois premiers mois de l'année.

Cette fiction aurait pu, après des protestations de principe, en raison d'une perte en masse de 1 % sur trois mois, servir de base de discussion. La FEN, et peut-être d'autres fédérations, aurait pu accepter le compromis, toutes les augmentations en niveau dans la fonction publique étant calculées par rapport à la valeur du point au 1er janvier (*le Monde* du 21 février). C'est le cœur du débat. L'ambiguïté pouvait être payante et M. Le Pors ne s'est pas privé d'en jouer après avoir souligné que le gouvernement avait honoré ses engagements.

Le secrétaire d'Etat a indiqué qu'il avait *« entretenu »* les ministres concernés de *« l'attachement »* des fédérations à la double notion de rattrapage en masse et en niveau, et il a chiffré la perte en masse à 0,52 % et celle en niveau – au 1er janvier 1984 – à 0,84 %, puis il a précisé, devant la presse : *« Les propositions faites ce jour par le gouvernement correspondent à l'analyse globale qu'il fait de l'évolution observée en 1982-1983 à la date du 29 février 1984. »*

Au ministère de la fonction publique, ce réajustement est présenté comme une mesure *« du même type »* que le *« 2 % baladeur »* qui avait été accordé au 1er décembre 1982 aux traitements des personnels dont l'indice est égal ou inférieur à 246 puis étendu en deux étapes – 1er avril et 1er novembre 1983 – à l'ensemble de la grille. Mais, interrogé par les syndicats sur l'hypothèse d'une réévaluation fictive de 1 % au 1er janvier, le secrétaire d'Etat a déclaré qu'il n'était pas en état de répondre.

Les fédérations ont toutes compris ce réajustement – à l'exception de la CFTC, plus perplexe – comme une mesure pour 1984. C'est aussi l'avis de l'hôtel Matignon. Dans l'entourage du premier ministre, on souligne que *« c'est tout à fait clair. Si c'était une indexation faite avec trois mois de retard, ce serait quand même une indexation »*. Perspective d'autant plus inacceptable, alors que le gouvernement veut casser toute indexation, que dans le secteur privé et même dans le secteur nationalisé certaines entreprises s'inquiètent de l'effet de la prime de 500 F sur leurs propres discussions salariales.

Le 1 % du 1er avril est donc, selon l'entourage du premier ministre, *« une première mesure pour 1984 »*. Son financement – un peu moins de 2 milliards – n'est pas prévu par la loi de finances. Certes, en accordant une prime uniforme sur un mois, le gouvernement va diminuer l'effet de report des augmentations de 1983 sur 1984 en le ramenant de 6,17 % à environ 5,75 %, mais l'augmentation du 1er avril devrait se traduire par une augmentation en masse de 0,66 %, soit plus que l'économie réalisée par ailleurs. Il faudra donc jouer sur la modulation des primes versées aux fonctionnaires ou sur les dates d'attribution de postes pour dégager la somme nécessaire.

Le gouvernement n'a pas abattu toutes ses cartes pour 1984, mais la question est de savoir si les fédérations de fonctionnaires seront prêtes à négocier après la grève du 8 mars. Là aussi il y a ambiguïté. Les syndicats ont été très sévères le 29 février. M. Pommateau pour la FEN a jugé les propositions *« largement inacceptables »*, parlant d'*« atteinte grave à la politique contractuelle »*. Mme Hirszberg pour la CGT a estimé que le gouvernement *« vient de prendre la lourde responsabilité d'un conflit majeur »*. M. Giauque pour FO a évoqué *« l'enterrement de la politique conventionnelle »*, affirmant comme les autonomes que le gouvernement avait *« renié »* sa signature. Mais personne n'a parlé de rupture définitive. M. Pommateau a eu cette formule : *« En l'état actuel des choses, les négociations sont terminées. »* La CFDT, qui a des sujets de contentieux avec M. Le Pors, notamment sur la durée du travail, n'est pas favorable par principe à la chaise vide. Pour l'heure, aucune nouvelle négociation n'est prévue. Les fédérations espèrent faire fléchir le gouvernement par la grève du 8 mars. Celui-ci appréciera le rapport de forces et verra alors s'il vaut mieux négocier – ce qui suppose des concessions – ou prendre des mesures unilatérales.

MICHEL NOBLECOURT.

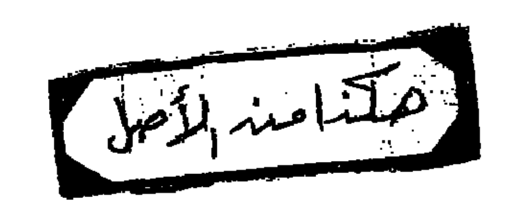
FAITS ET CHIFFRES

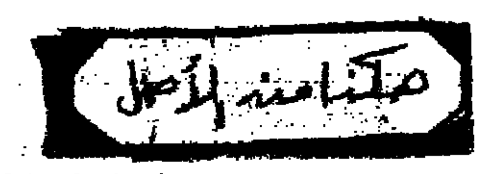
● **Relèvement du plafond des fonds communs de placement.** – Le plafond au-delà duquel les fonds communs de placement (FCP) ne peuvent plus émettre de parts a été relevé de 100 à 500 millions de francs (à l'exception, notamment, des FCP à risques), indique le ministère de l'économie, des finances et du budget. Toutefois, les fonds dont l'actif net dépasse 250 millions devront limiter à 1,5 % au plus leurs frais de gestion pour la part de leurs actifs dépassant ce seuil. Enfin, le taux maximum des commissions perçues par les Sicav est ramené de 4,75 % à 2,5 % lorsque les souscriptions s'effectuent sous forme d'apports de titres.

● **La CGT redoute la suppression de 30 000 emplois dans la sidérurgie.** – La fédération de la métallurgie FTM-CGT déclare, dans un communiqué publié le 29 février, qu'elle a *« maintenant la conviction que le gouvernement est prêt à tirer un trait sur les objectifs d'une sidérurgie forte et compétitive »*. Considérant que *« ces orientations sont inacceptables »*, la FTM-CGT estime qu'elles conduiraient *« à la suppression de 30 000 emplois d'ici à deux ou trois ans maximum »* et affirme qu'il *« n'est pas question d'accepter une sidérurgie à la Thatcher »*.

● **La CEBAL rachète une société italienne.** – CEBAL, filiale de Pechiney, spécialisée dans les produits d'emballage en aluminium, vient d'acheter à la société Simmenthal, du groupe General Foods, sa filiale la Nuova Commerciale Imballagi, qui fabrique des boîtes de conserve en Italie. Cette reprise permettra à CEBAL de servir plus rapidement le marché italien ainsi que de créer une centaine d'emplois en France.

● PRÉCISION. – Dans l'article de M. Jean-Paul Piriou *Une politique de l'indice ?* publié dans *le Monde* daté du mercredi 29 février en page 34, il fallait lire : *S'il faut conserver la définition étroite de la politique de l'indice...* » et non : *« S'il faut conserver la définition étroite de l'indice... »*





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 février

Nouvelle baisse

Les cours ont accusé un nouveau repli, mercredi 29 février 1984, à la Bourse de Paris, l'indice instantané perdant 1,33 % après avoir cédé le même pourcentage la veille.

La rechute de Wall Street, où l'indice Dow Jones a cédé 22 points, après en avoir, il est vrai, gagné 43 en deux séances, a manifestement influé sur la tendance à Paris.

Au chapitre des baisses, Moteurs Leroy-Somer a perdu 5 %, Schneider 4,4 %, Hachette, Générale Biscuit et Bis, 4 %. Les « grosses » valeurs, comme BSN-GD, par exemple, ont fléchi comme l'indice instantané.

Au chapitre des hausses (il y en a eu), citons ADG (+ 5 %), Skis Rossignol (+ 1,5 %), Lyonnaise des Eaux, Beghin et Olida (+ 1 %).

Aux valeurs étrangères, sévère recul des américaines : Ford (– 5 %), Xerox (– 3,8 %), IBM (– 2 %), et de certaines japonaises, notamment Sony et Itoyokado.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once à Londres est revenu de 400 dollars à 396,50 dollars, celui du lingot à Paris, de 103 000 F à 102 700 F, tandis que le napoléon gagnait 4 F à 660 F, ce qui n'a pas empêché l'emprunt 4 1/2 % 1973 de céder un peu de terrain après sa hausse de la veille.

Le dollar titre a légèrement fléchi à 10,35 F environ, contre 10,45 F.

Notons, enfin, que les SICAV semblent avoir leurs achats : d'un côté, certaines d'entre elles vont avoir à payer leur coupon annuel en mars, de l'autre, la baisse des cours de leurs valeurs étrangères leur permet d'en racheter, le cas échéant, et ne les oblige pas, comme précédemment, à acquérir des valeurs françaises pour respecter le fameux « quota » de 60 % pour les ex-Monory.

NEW-YORK

Irrégulier

Balloté entre un flot de nouvelles économiques dont il a eu un peu de mal à juger l'impact, le marché new-yorkais a évolué en dents de scie tout au long de la séance de mercredi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles concluant sur une baisse de 2,51 points pour s'établir à 1 154,63.

Dans un premier temps, Wall Street a favorablement réagi à l'annonce d'une progression de 1,1 % au mois de janvier de l'indice des indicateurs économiques avancés, une hausse décuplée par rapport à celle qui avait été annoncée le mois précédent, font valoir les familiers du Big Board. Mais, avant d'avoir pu tirer profit de cette bonne nouvelle, la communauté boursière était aussitôt après cueillie à froid lorsque fut connu le déficit record de la balance commerciale américaine (9,47 milliards de dollars en janvier, contre un déficit de 3,84 milliards en décembre 1983), conséquence directe de la flambée intervenue sur le dollar depuis plusieurs mois.

Pour clore ce chapitre des nouvelles à sensation, on apprenait ultérieurement, de source proche du Sénat, qu'un amendement à la législation existante allait être déposé devant le Congrès afin d'interdire, pendant une durée de cinq ans, toute opération de fusion entre les vingt principales compagnies pétrolières américaines. Cela au moment où le secteur des valeurs pétrolières est soumis à une intense tension en raison d'offres publiques visant plusieurs compagnies.

VALEURS	Cours du 28 fév.	Cours du 29 fév.
Alcoa	39	37 1/2
A.T.T.	16 3/4	17
Boeing	43 1/8	43 1/8
Chase Manhattan Bank	49 5/8	50 5/8
Du Pont de Nemours	47	47 3/8
Eastman Kodak	68 3/8	67 7/8
Exxon	38 7/8	38 1/2
Ford	37 1/4	37
General Electric	52 1/4	52
General Foods	48 1/4	48
General Motors	68 3/4	69
Goodyear	26 1/8	26 1/4
I.B.M.	109 7/8	110 1/8
I.T.T.	40 1/4	40 3/4
Mobil Oil	31 3/8	31 1/4
Pfizer	37	37 3/8
Schlumberger	48	48
Texaco	43 3/8	45 1/4
U.A.L. Inc.	30 1/4	30
Union Carbide	54 1/4	54 1/4
U.S. Steel	27 3/4	27 1/4
Westinghouse	46 3/8	46 1/8
Xerox Corp.	41 1/2	41

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE BANCAIRE. – Le numéro un du crédit à la consommation annonce, pour l'exercice 1983, un bénéfice net de 145,1 millions de francs, en augmentation de 13 % sur l'exercice précédent (décomposé en 102,7 millions de revenu net provenant du portefeuille-titres et 42,4 millions au titre des opérations bancaires). Le dividende net a été fixé à 10 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5 F (contre 6,84 F pour l'année 1982). En ce qui concerne les résultats consolidés du groupe et de la Compagnie bancaire qui seront publiés le 24 mars prochain, cette dernière indique qu'ils devraient marquer une progression de 15 % environ par rapport à ceux du précédent exercice (409 millions de francs). Au cours de l'ensemble de l'année 1983, la masse totale des concours consentis à la clientèle atteignait 86,6 milliards de francs à la fin décembre, le montant des financements en cours s'étant accru de 11 %. La part revenant aux sociétés de crédit ou de crédit-bail du groupe a représenté 33,9 milliards de francs de financements nouveaux en 1983, soit une hausse de 14 % sur l'année 1982, laquelle avait elle-même progressé de 21 % sur la précédente.

CLEN. – Cette société, dont les actions sont négociées depuis le 14 septembre dernier, au marché hors cote de la Bourse de Nantes, va procéder, à la fin mars 1984, à une augmentation de capital de quelque 3,6 millions de francs (selon des modalités exactes qui restent à définir), ce qui portera à près de 10 millions de francs le montant de sa capitalisation boursière. Détenue en quasi-totalité par la famille fondatrice (94 % par son président, M. Claude Cateias et 4,50 % par l'institut régional de participation Sodero), l'entreprise Clen, qui emploie 75 salariés, est spécialisée dans la fabrication de mobiliers et d'articles de bureau, une activité qui lui a permis de remporter (ex aequo avec la firme Strafor) la première place au concours international récemment lancé par le ministère de la culture pour la création de nouveaux meubles de bureau. Une bonne nouvelle pour une toute petite société qui réalise actuellement seulement 23 millions de chiffre d'affaires annuel.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	28 fév.	29 fév.
Valeurs françaises	104,2	105,3
Valeurs étrangères	102,5	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 fév.	29 fév.
Indice général	162,7	160,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er mars .... 12,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 fév.	1er mars
1 dollar (en yens)	233,28	233,55

BOURSE DE PARIS Comptant 29 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 05	1 246
5 %	39 30	0 396
3 % amort. 45-54	....	1 746
Emp. 7 % 1973	9949	..
Emp. 8,80 % 77	118 17	6 804
9,80 % 78/93	90 30	6 239
8,80 % 78/86	91 50	1 923
10,80 % 79/94	92 50	6 282
13,25 % 80/90	100 62	9 847
13,80 % 80/87	102 50	5 166
13,80 % 81/99	101 80	1 734
16,75 % 81/87	110 15	7 917
16,20 % 82/90	111 46	2 125
16 % juin 82	110 80	11 628
E.D.F. 7,8 % 61	137 10	1 525
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 35	8 877
Ch. France 3 %	139 40	..
CNB Bques janv. 82	101 90	2 189
CNB Paribas	102 10	2 189
CNB Suez	102 10	2 189
CNI janv. 82	101 80	2 189

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2700	2650
Carrefour 6,75 % 77	333	333
Interbail (obl. conv.)	236 10	....
Lafarge 8 % 72	360	360
Martell 8,75 % 70	1680	1640
Michelin 5,50 % 70	638	....
Moët-Hennes. 8 % 77	1630	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	236	236
Peugeot 6 % 70-75	354	364 50
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	160	160
Télém. 7 % 74	178	175
Thom.-CSF 8,9 % 77	346	350

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	50 50	50 50
A.G.F. (St Cent.)	360	361
A.G.P. Vie	5989	5750 o
Agr. Inc. Madag.	100	96
Alfred Herlicq	70 90	70
Allobroge	342	345
André Roudière	137	138
Applic. Hydraul.	300	299 60
Arbel	38	37 10
Artois	394	396 50
At. Ch. Loire	16 60	....
Aussedat-Rey	28 50	28 50
Bain C. Monaco	85 10	85 20
Banania	460 30	460
Banque Hypoth. Eur.	291	297
Blanzy-Ouest	283	272
B.N.P. Intercontin.	170	176 80
Bénédictine	1659	1659
Bon-Marché	120 50	120
Boris	295	305
Bras. Glac. Int.	942	935
Calif	385	370
Cambodge	205	210
C.A.M.E.	97 50	98
Campenon Bern.	158 50	156 50
Caout. Padang	320	320
Carbone-Lorraine	62 50	62
Carnaud S.A.	141	140
Caves Roquefort	761	791
C.E.G.Frig.	208	206
C.E.M.	30	30
Centen. Blanzy	780	781
Centrest (Ny)	107 50	107 50
Cerabati	73	70 50
C.F.F. Ferrailles	168	168
C.F.S.	800	782
C.G.I.B.	80 60	....
C.G.V.	105	109 20
Chambon (M.)	410	410
Chambourcy (M.)	1040	1025
Champex (Ny)	105	....
Chim. Gde Paroisse	79 50	78
C.I. Maritime	405 50	410
Ciments Vicat	239	239 50
Citram (B)	125	....
Clause	465	456
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
Cochery	46	46
Cofradel (Ly)	415	....
Cogifi	239 50	239 50
Comindus	696	690
Comiphos	175	173 50
Comp. Lyon-Alem.	215	210 50
Concorde (La)	260	260
C.M.P.	14	14 20
Conte S.A. (Li)	43	....
Crédit (C.F.B.)	185 10	187
Créd. Gén. Ind.	390	385
Cr. Universel (Cie)	470	488 80
Crédital	124 80	126
Derbluy S.A.	221	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darty Act. d. p.	705	....
De Dietrich	340	350
Degremont	138 50	142
Delalande S.A.	254 50	248
Delmas-Vieljeux	654	635
Dév. Rég. P.d.C (Li)	127 50	127 50
Didot-Bottin	600	601
Dist. Indochine	385	....
Drag. Trav. Pub.	280	250
Duc-Lamothe	229	....
Dunlop	14 10	11 30 o
Eaux Bass. Vichy	961	....
Eaux Vittel	791	810
Ecco	2726	2725
Economats Centre	535	530
Electro-Banque	251	280
Electro-Financ.	471	....
Elf-Antargaz	150	....
E.L.M. Leblanc	700	700
Entrepôts Paris	270	268
Epargne (B)	1181	1182
Epargne de France	308 50	....
Epeda-BF	1165	1160
Escaut-Meuse	373	375
Eurocom	605	587
Europ. Accumul.	31	30 15
Eternit	335	335
Félix Potin	1099	1055
Ferm. Vichy (Ly)	128 80	130
Finalens	100	100
FIPP	104	100
Fonc	240	238 50
Focap (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	188	183
Fonc. Agache-W.	82	85 20
Fonc. Lyonnaise	1400	1410
Foncina	171	171
Forges Gueugnon	15	15 35
Forges Strasbourg	130	130
Forinter	1290	1300
Fougerolle	68	68
France I.A.R.D.	105	102
France (La)	805	806
Frankel	191	198
Fromageries Bel	780	779
From. Paul Renard	480 90	429
GAN	665	668
Gaumont	625	627
Gaz et Eaux	1419	1419
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	25 10
Gerland (Ly)	630	632
Gévelot	296	....
Gr. Fin. Constr.	200 20	203 40
Gds Moul. Corbeil	80	79 50
Gds Moul. Paris	280	269
Groupe Victoire	737	713
G. Transp. Ind.	138 90	135
Huard-U.C.F.	33 10	33
Hutchinson	30 60	31
Hydro-Energie	180	....
Hydroc. St-Denis	48	50
Imindo S.A.	212	210
Imminvest	158 50	169 50
Immobail	300	300
Immobanque	480 10	480
Immob. Marseille	2298	2307
Immofice	391	388
Industrielle Cie	788	780
Invest. (Sté Cent.)	772	772
Jaeger	30 60	31 90
Laffitte-Bail	310	307
Lambert Frères	65 10	....
Lampes	108	110
La Brosse-Dupont	63 20	61
Lebon Cie	715	710
Lille-Bonnières	244	249
Locabail Immob.	503	504
Loca-Expansion	189	....
Locafinancière	257	260
Locatel	380	383
Lordex (Ny)	110	110
Louvre	405	405
Luchaire S.A.	241 80	240
Machines Bull	33 50	33 20
Magasins Uniprix	58	56 20
Magnant S.A.	60 60	....
Maritimes Part.	136	....
Marocaine Cie	35 20	35 20
Métal Déployé	271	271
M. H.	137 10	126 o
Mic	282	....
Mors	269	265
Nadella S.A.	113 40	....
Naval Worms	114	117
Navig. (Nat. de)	52	54
Nicolas	390	374 50
Nodet-Gougis	87 20	87
OPB Paribas	143 60	141
Optorg	119 20	118
Origny-Desvroise	94 10	97 80
Palais Nouveauté	291	291
Paris France	92 80	90
Paris-Orléans	145	143
Part. Fin. Gest. Im.	275	278 60
Pathé-Cinéma	276	276
Pathé-Marconi	109 60	105 20
Piles Wonder	134 90	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	18 20	18 10
Vieille Montagne	631	631
Wagons-Lits	388	371
West Rand	99 20	97

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1550	1540
C.D.M.E.	495	500
C.E.E.	209 50	210
Dafsa	356	356
Dauphin O.T.A.	1359	1340
Merlin Immobilier	1820	1820
Métallurg. Minière	153 40	152
M.M.B.	278	288
Novotel S.I.E.H.	1504	....
Petit Bateau	380	380
Petrofigaz	545	549
Poron	515	515
S.C.G.P.M.	236	235
Far East Hotels	1 40	1 35
Sodexho	3190	3090
Sofibus	207	207

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	18 40	12 70 o
Alser	175	170
Cellulose du Pin	29 90	29 50
C.G.Maritime	5 50	....
CMM-Mar Madag.	....	....
C. Sabl. Seine	115 50	....
Coparex	510	500
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files Fourmies	1 45	....
Imp. G.-Lang	2	2
La Mure	58	....
Pronuptia	150	....
Rorento N.V.	720	715
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	....
Total C.F.N.	60 10	....
Ufinex	230	223 10

Étrangères

SICAV 29/2

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/2	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 026	8 025	7 780	8 180
Allemagne (100 DM)	308 340	307 880	296	315
Belgique (100 F)	15 060	15 045	13 700	14 800
Pays Bas (100 fl.)	273 180	272 740	260	280
Danemark (100 krd)	84 030	83 960	79	87
Norvège (100 k)	107 070	106 810	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 982	11 950	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	7 947	7 944	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 957	4 954	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	371 760	370 450	360	381
Suède (100 krs)	103 370	103 110	98	106
Autriche (100 sch)	43 730	43 620	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	5 380	5 366	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 115	6 115	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 405	6 410	6 200	6 540
Japon (100 yens)	3 440	3 437	3 330	3 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/2
Or fin (kilo en barre)	103100	102500
Or fin (en lingot)	103000	102700
Pièce française (20 fr)	656	660
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	658	656
Pièce latine (20 fr)	628	622
Souverain	764	770
Pièce de 20 dollars	4470	4470
Pièce de 10 dollars	2050	2035
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	4105	4070
Pièce de 10 florins	651	651

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DOSSIER

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LIVRES

CULTURE

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 1er mars 1984 a été tiré à 458 807 exemplaires

A B C D F G H

Le gouvernement et l'enseignement privé

- *M. Mitterrand confirme la nécessité d'un accord avec la hiérarchie catholique*
- *M. Joxe (PS) propose un collectif budgétaire pour renforcer les moyens de l'enseignement public*

M. François Mitterrand a évoqué la querelle scolaire, mercredi 29 février, au cours de la réunion du conseil des ministres, après la communication du ministre de l'éducation nationale sur les orientations arrêtées par le gouvernement afin de renforcer l'efficacité des écoles maternelles et primaires. Le président de la République a manifesté quelque agacement à propos des réactions et des interprétations suscitées par les déclarations faites, le lundi 27 février, par le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, qui avait demandé au gouvernement de faire preuve *« d'un esprit de souplesse avec suffisamment de sens politique sur ce qu'on peut faire ou ne pas faire »*. M. Mitterrand a fait savoir qu'il n'avait pas apprécié que certains de ses propos tenus en privé sur la nécessité d'une décrispation aient été rapportés à la presse. Il a souligné qu'il n'avait demandé à personne de rendre ces propos publics et, prenant ses distances avec les déclarations du premier secrétaire du PS, il a précisé qu'il n'avait donné aucune directive à aucun dirigeant politique.

Sur le fond du débat, M. Mitterrand a souligné que ses engagements électoraux personnels n'avaient jamais inclus la nationalisation de l'enseignement privé. Il a reconnu que celle de ses cent dix propositions de la campagne présidentielle pour 1981 (la proposition n° 90) visant à la création d'un *« grand service public, unifié et laïc d'éducation nationale »* avait pu, certes, engendrer une confusion, mais souligné que le pluralisme de l'enseignement est une nécessité dont il faut tenir compte. Dans un rappel historique des rapports entre l'État et l'enseignement privé, M. Mitterrand a réaffirmé la nécessité de prendre en considération les préoccupations légitimes des laïques et d'aboutir autant que possible à un texte législatif. Il a confirmé qu'un tel texte devrait traduire un accord entre le gouvernement et la hiérarchie catholique, prédominante dans l'enseignement privé, car s'il ne saurait être question de manquer aux engagements pris à l'égard des laïques, il ne saurait être question non plus de risquer un affrontement avec les défenseurs de l'école privée.

Il est apparu, au cours de cette mise au point présidentielle, que le chef de l'État était surtout gêné par la publication des indications, obtenues de sources autorisées et concordantes, selon lesquelles le gouvernement, au terme du processus de négociations, préférerait, le cas échéant, renoncer à déposer un projet de loi plutôt que de le faire sans l'aval de la hiérarchie catholique. A l'issue du conseil des ministres, le chef de l'État s'est entretenu en aparté, pendant trois quarts d'heure, avec le ministre de l'éducation nationale et le premier ministre. M. Alain Savary aurait obtenu un délai supplémentaire pour essayer de faire aboutir les négociations engagées.

A l'occasion du conseil des ministres, il a également été décidé que, pour occuper le terrain des médias, le dimanche 4 mars, jour du grand rassemblement des défenseurs de l'école privée à Versailles, le premier ministre réaffirmera la position du gouvernement. M. Pierre Mauroy le fera au cours de son week-end dans le Nord, à l'occasion d'un banquet organisé par l'Association des anciens élèves du lycée de Cambrai. Le premier ministre se propose de traiter notamment de l'enseignement laïque. Le lendemain, le chef du gouvernement évoquera également cette *« guerre scolaire »* au cours de l'émission *« Face au public »* de France-Inter, dont il sera l'invité.

Devant le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 29 février, M. Lionel Jospin a affirmé que les propos qu'il avait tenus, lundi 27 février, avaient été mal interprétés par la presse. Le premier secrétaire du PS a ajouté que, dans cette affaire, le rapport de forces est défavorable à la gauche, qu'il ne convient pas de radicaliser le débat et qu'il est nécessaire de rechercher une solution d'apaisement. Pour sa part, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a estimé qu'il ne faut pas *« s'arrêter net mais, poursuivre tranquillement »* le règlement de cette question. Cela ne pourra être, selon lui, que lent et progressif. M. Joxe a souligné aussi que l'objectif du gouvernement – l'amélioration du fonctionnement de l'ensemble du système éducatif – doit apparaître clairement, et il a proposé qu'un collectif budgétaire soit ouvert pour l'année 1984, afin de renforcer les moyens mis à la disposition de l'enseignement public.

ALAIN ROLLAT.

(Lire nos informations page 12)

LA NIECE DU CHEF DU GOUVERNEMENT EST-ALLEMAND EST RENTREE

Bonn (AFP). – Le porte-parole du gouvernement fédéral a confirmé, ce jeudi 1er mars, que Mme Ingrid Berg – nièce du président du conseil est-allemand, M. Willi Stoph – et sa famille avaient quitté l'ambassade de RFA à Prague à destination de la RDA. Il a précisé que *« la famille Berg avait quitté l'ambassade jeudi matin de son plein gré pour retourner en Allemagne de l'Est »*. Mme Berg est accompagnée de son mari, de sa belle-mère et de ses deux enfants âgés de 7 à 3 ans.

Le porte-parole a toutefois refusé de confirmer ou de démentir les informations de la presse ouest-allemande selon lesquelles la famille Berg aurait obtenu l'assurance de recevoir ensuite des visas pour l'Allemagne fédérale.

La radio de Berlin-Ouest SFB a précisé qu'un accord avait été conclu entre les deux États allemands par l'intermédiaire de l'avocat de Berlin-Est, D. Wolfgang Vogel, qui négocie depuis plusieurs années le rachat de prisonniers est-allemands par Bonn.

Au Gabon

M. Mauroy en visite officielle à Libreville dans la deuxième quinzaine de mars

M. Pierre Mauroy effectuera, dans la deuxième quinzaine de mars, une visite officielle au gabon. Il se rendra également à N'Djaména, a annoncé, mercredi 29 février, M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à la défense, avant de quitter la capitale tchadienne pour une visite officielle de quarante-huit heures au Centrafrique.

Le président Bongo avait indiqué, le 23 janvier, à Europe 1 (*le Monde* du 25 janvier), qu'il accepterait de se rendre à Paris, à l'invitation de M. François Mitterrand, à condition que *« les Français, à un niveau très élevé, viennent préparer ici cette visite »* afin de *« réparer »* les *« insultes »* contre son régime. Un crise entre Paris et Libreville avait, en effet, éclaté à l'occasion de la publication en octobre 1983, du livre de M. Pierre Péan, *Affaires Africaines* (Fayard) (1).

Me Roland Dumas, en tant qu'ami personnel du président Mitterrand, et MM. François de Grossouvre et Guy Penne, conseillers à l'Élysée, se sont depuis, tour à tour, rendus à Libreville, pour tenter d'assainir le climat entre les deux capitales. Début décembre, le Gabon a levé un interdit de publication imposé durant six semaines sur les nouvelles de France et, le surlendemain, Paris a empêché la tenue d'une conférence de presse d'opposants gabonnais exilés en France.

La visite officielle de M. Pierre Mauroy devrait lever le dernier obstacle à celle que M. Bongo pourrait faire en France, et qui pourrait avoir lieu en mai.

(1) *Le Monde* a publié un compte-rendu de ce livre dans ses éditions du 26 octobre 1983.

Pour la première fois

DES TENNISMEN SUD-CORÉENS VONT JOUER EN CHINE

Kunming (AFP-Reuter). – Huit joueurs de tennis sud-coréens affronteront, à partir du vendredi 2 mars, à Kunming, capitale provinciale du Yunnan, leurs adversaires chinois dans la rencontre comptant pour le deuxième tour de la zone orientale de la Coupe Davis.

C'est la première fois que des sportifs sud-coréens sont admis en Chine. Alliée proche de la Corée du Nord, la République populaire n'entretient pas de relations diplomatiques avec le gouvernement de Séoul.

La presse chinoise n'a entouré cette rencontre d'aucune publicité, les spectateurs seront admis uniquement sur invitation, l'hymne national sud-coréen ne sera pas joué et le drapeau de la Corée du Sud ne sera pas arboré. Les autorités sud-coréennes, se félicitent cependant de ce premier pas sur la voie d'une « diplomatie du tennis ».

6 000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DONT PLUS DE 2 000 LICENCIEMENTS CHEZ CITROËN ?

La direction d'Automobile Citroën a convoqué pour le 9 mars un comité central d'entreprise afin d'examiner un *« projet de licenciement collectif pour motif économique d'ordre conjoncturel, dont un projet de départ en préretraite »*.

Dans un communiqué, la direction indique qu'elle donnera *« le résultat de la consultation du personnel âgé de plus de cinquante-cinq ans au 31 décembre 1984 pouvant être éventuellement volontaire pour quitter la société dans le cadre d'une convention de départ en préretraite »* et celui du *« sondage auprès du personnel étranger a propos d'un éventuel retour au pays »*.

La CSL, majoritaire chez Citroën, souligne, quant à elle, qu'il s'agirait de trois mille quatre cent quatre-vingt-douze personnes susceptibles de partir en préretraite et de six cents immigrés prêts à retourner dans leur pays d'origine. Mais elle ajoute que les organisations syndicales seront consultées sur un projet portant sur un sureffectif de cinq mille neuf cent cinquante-neuf salariés. Le licenciement collectif annoncé par la direction concernerait alors, compte tenu du volontariat des deux autres formules, plus de deux mille emplois, soit presque autant que chez Talbot.

Malgré la volonté de la direction d'utiliser une *« stratégie douce »* fondée sur une *« concertation avec les partenaires sociaux »* et *« le dialogue avec le personnel immigré »*, les faits sont là. Les ventes fléchissent sur un marché français qui décline, les pertes se sont accumulées depuis trois ans (plus de 3 milliards de francs) et les banques sont réticentes à répondre favorablement à la demande de Citroën d'accroître ses lignes de crédit pour 1984. Les licenciements pour cause économique semblent donc inéluctables. Or déjà l'usine d'Aulnay-sous-bois est paralysée depuis 9 heures du matin le 1er mars par un arrêt de travail dans l'atelier de montage.

Dollar agité 8,01 F

Sur des marchés des changes nerveux, les cours du dollar ont été très heurtés jeudi 1er mars 1984. Après l'annonce d'un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis en janvier, faite en Europe mercredi 29 février, en début d'après-midi, les cours du dollar plongèrent littéralement, passant de 2,6050 DM à 2,5880 DM, et de 8,0250 F à 7,9550 F, au plus bas depuis octobre dernier. Puis ils se sont raffermis, jeudi, en début de matinée à 2,6150 DM et 8,0250 F pour revenir, par la suite à 2,6030 DM et 8,01 F environ.

Sur le vif

Le gros lot

Vous avez vu ? Le loto on va y avoir droit deux fois par semaine. Ça veut dire quoi, ça ? Qu'il n'y a plus un sou, mais alors plus du tout, dans les caisses de l'Etat ? Dix millions de bulletins hebdomadaires multipliés par deux, ça va rapporter gros. Et c'est encore le gogo qui va faire les frais de l'opération. On a un copain au journal, lui, ce loto bis, ça l'arrange bien. Forcément, il a une martingale. Il me l'a donnée. Autant que je vous en fasse profiter.

Sur les quarante-neuf chiffres, il en choisit quatre, au hasard. Là, je ne le suis pas. Je prends systématiquement le 9, le 17, le 22 et le 36. Ça fait quinze ans que je les joue, ils sont tout terrain, le trot, l'attelé, le lourd, le sec, et ils m'ont déjà rapporté au moins 300 ou 400 balles...

Désolée, mais je ne peux pas vous en dire davantage. Le copain en question est entré dans mon bureau pendant que je tapais cet article. Il a regardé par-dessus mon épaule et il gueulé comme un âne en disant que si je vous mettais tous sur le coup, ça diminuerait d'autant ses chances de décrocher la timbale.

Or elles ne sont pas minces. Il a fait le calcul. Avec un seul tirage, il aurait dû attendre cent vingt cinq mille ans avant de tomber sur les cinq bons numéros qui lui rapporteront près de vingt mille francs. A présent, grâce au jeu double, il n'en a plus que pour soixante deux mille cinq cents ans.

L'autre jour, quand il nous a annoncé ça, tout content, on l'a immédiatement sommé de nous offrir un verre en acompte sur ses futurs gains. Il a commencé à barguigner, à marchander. Il nous a fait remarquer que trois bulletins, deux fois par semaine, jusqu'en 64 484, ça lui reviendrait à... il a sorti sa calculette. Il s'est mis à pianoter. Et puis il y a renoncé. Il a eu peur de la faire péter sous l'énormité de la somme. Alors, plutôt que d'avoir à en racheter une neuve, il a préféré payer la tournée. Il n'y a pas de petites économies pour les flambeurs, vous avez remarqué ?

CLAUDE SARRAUTE.

Nouvel attentat au Pays basque

Un jeune Français a été assassiné par un commando qui s'est enfui en Espagne

De notre correspondant

Bayonne. – Cinq jours après l'assassinat d'un réfugié basque espagnol à Mauléon (Pyrénées-Atlantiques), les commandos du GAL (Groupement antiterroriste de libération) ont-ils à nouveau opéré en territoire français ? Les policiers s'interrogent en tout cas sur l'attentat dont a été victime, ce jeudi 1er mars, en début de matinée, un jeune Français, Jean-Pierre Leiga, âgé de vingt-huit ans, dans la gare de marchandises d'Hendaye, distante de 500 mètres de la frontière.

Vers 7 h 55, un groupe de quatre employés – trois réfugiés basques espagnols et un Français – de la Compagnie de manutention, une société spécialisée dans les changements d'essieux des trains à la frontière franco-espagnole, longeaient un train quand des coups de feu ont éclaté. Le dernier membre du groupe, le Français Jean-Pierre Leiba, était touché au cœur et s'effondrait, mortellement blessé, alors que ses trois compagnons de travail se retrouvaient nez-à-nez avec un homme les menaçant d'un pistolet.

Renonçant à tirer une nouvelle fois, l'homme s'est enfui le long des voies de chemin de fer, poursuivi par le groupe des réfugiés et des cheminots. Il a été bientôt rejoint par un complice, et tous deux ont pu traverser à pied le pont ferroviaire sur la Bidassoa sans être inquiétés. Selon certaines informations, des cheminots auraient tenté de joindre le poste des CRS de la frontière, mais le téléphone des policiers aurait été en dérangement, et l'alerte n'aurait été donnée qu'après le passage des deux hommes.

Alors que se mettait en place, mais trop tard, le plan « Eclat », et qu'on fermait la frontière du côté français, on apprenait que l'un des fuyards aurait été interpellé par la police espagnole et conduit au commissariat d'Irun.

Cet attentat, en attendant confirmation officielle de ces informations, rappelle curieusement le mitraillage, le 23 novembre 1980, du Bar hendayais, au cours duquel deux personnes avaient trouvé la mort. Les auteurs de l'attentat, membres du Bataillon basque espagnol», une organisation de commandos anti-séparatistes, avaient réussi à franchir à pied la frontière. Interpellés par la police espagnole, ils avaient été relâchés une heure plus tard.

Des journalistes se sont rendus ce jeudi devant le commissariat d'Irun pour voir quelle serait, cette fois, l'attitude de la police espagnole. Les autorités françaises, de leur côté, auraient déjà demandé au gouvernement espagnol que leur soit remis l'homme interpellé, qui serait, selon les premières informations, un repris de justice d'origine basque espagnole connu pour ses activités de contrebande.

Autre coïncidence étrange : la victime de l'attentat de la gare d'Hendaye n'est autre que le neveu du propriétaire du Bar hendayais. Mais Jean-Pierre Leiba, selon les policiers et ses amis hendayais, n'était pas connu pour être un sympathisant de la cause basque. L'hypothèse d'une erreur de cible paraît plus vraisemblable. Le tueur devait savoir que le groupe d'employés était composé de réfugiés basques, et il s'est contenté de tirer sur celui qui était le plus proche de lui.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

